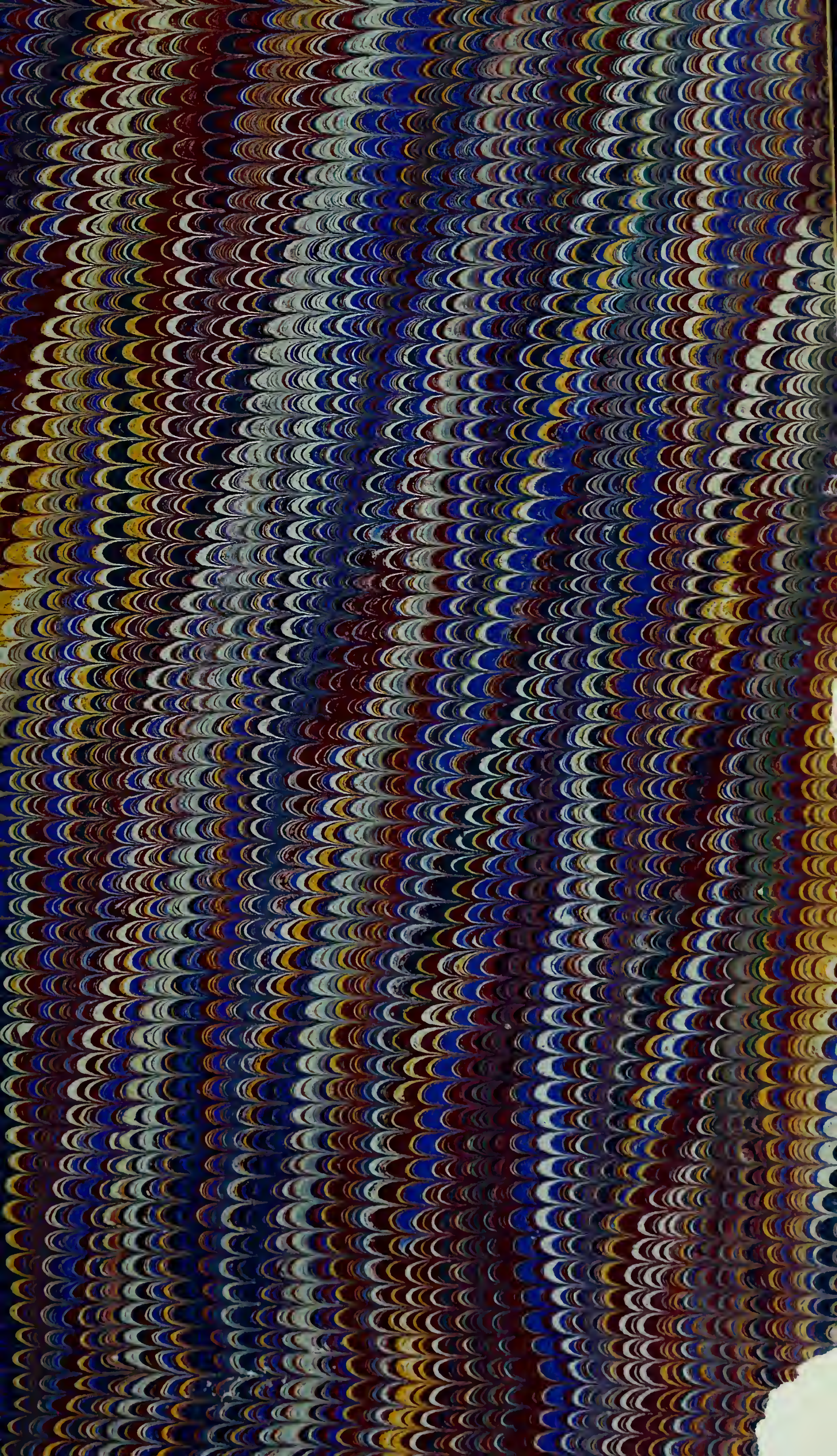
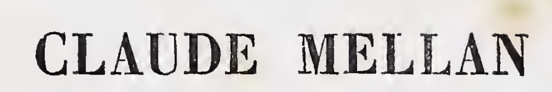










CLAUDE MELLAN

CATALOGUE RAISONNÉ
DE L'ŒUVRE
DE
CLAUDE MELLAN
D'ABBEVILLE

PAR

M. ANATOLE DE MONTAIGLON,

Ancien élève de l'Ecole des Chartes,
Membre résidant de la Société impériale des Antiquaires de France,
Membre correspondant de la Société impériale d'Emulation d'Abbeville.

PRÉCÉDÉ D'UNE NOTICE
SUR
LA VIE ET LES OUVRAGES DE MELLAN
PAR P. J. MARIETTE.

Il n'est pas rare de voir une ville offrir, dans un même genre, une suite d'hommes remarquables. Telle est surtout célèbre par ses jurisconsultes, telle par ses médecins, telle par ses soldats. En général, cela vient de ce qu'un de ses enfants, devenu fameux dans une profession, l'a par là même mise en relief, et l'émulation de son exemple entraîne à sa suite des jeunes gens qui prennent cette même carrière, devenue à leurs yeux plus honorable et qu'ils touchent de plus près. C'est ce qui est arrivé à Abbeville. Au commencement du XVIIe siècle, un de ses enfants se rend célèbre dans

la gravure; il s'y distingue au point de devenir l'un des premiers graveurs de son temps, et dès lors et sans interruption, on voit continuer à Abbeville une succession de graveurs, dont plusieurs sont tout-à-fait considérables. Cette perpétuité est même si constante qu'il est à l'honneur de Mellan, qui a donné le mouvement, de la rappeler en tête de sa vie, et d'en présenter un tableau très-succinct, mais suffisant pour justifier cette affirmation.

De son temps même, on connaît un autre graveur abbevillois : c'est Paul Maupain (1), qui grave à Rome une suite de plus de cent camaïeux en bois, d'après les dessins du Lyonnais Stella. La taille, dont la simplicité va même quelquefois jusqu'à la rudesse, ne manque pas de caractère et d'énergie (2). Mais Maupain est comme en dehors de notre série, surtout par la façon dont il ne paraît avoir travaillé qu'à l'étranger, et encore pendant peu de temps, puisque les seules dates inscrites sur ses bois sont 1624 et 1625 (3). De Mellan, il n'y a rien à dire ici. Mais aussitôt après lui, nous devons nommer un autre Abbevillois, Jean

(1) Félibien sur Stella. Il y a un Simon Maupain, architecte, qui a travaillé au Louvre avec Levau : était-il de sa famille?

(2) C'est aux camaïeux de Maupain que se rapportent ces vers de l'abbé de Marolles :

Jacques Stella comprit une belle manière
De faire, comme il fit, des figures en bois
D'un dessein tout nouveau, les colorant deux fois.

(Le Livre des Peintres et Graveurs, édition de M. G. Duplessis. Paris, Bibliothèque Elzevirienne, 1855, p. 26).

(3) Dussieux, *Artistes français à l'étranger*, 1856, p. 323.

Lenfant, fils d'un maître brodeur et né en 1615 (1), qui fut l'élève de Mellan même. Parmi ses sujets de sainteté, l'admirable Sainte Julienne en prière devant un autel, traitée comme gravure dans le plus pur goût de Mellan et du plus beau sentiment janséniste, est tout-à-fait une exception; mais ses portraits ont un mérite et une importance tout particuliers; bien que souvent bizarres, ils ont une personnalité, une vie et une variété singulières (2). Il mourut le 8 mars 1674. C'est le seul élève qu'Abbeville ait donné à Mellan; car, si l'auteur de *l'Histoire du comté de Ponthieu* (3) fait naître Daret dans cette ville, Florent Le Comte, et Mariette qui était à même d'en être bien informé, lui donnent Paris pour patrie (4), et la question reste encore pendante.

Ce fut pourtant de Daret que furent élèves ces autres Abbevillois : Gilbert Lefilleul, né en 1644, surtout connu pour nous avoir conservé les traits du sculpteur amiénois Blasset (5), et le fameux François de Poilly, fils d'un orfèvre, né en 1623 et mort à Paris en 1693 (6). François fut à son tour le maître de son frère Nicolas, né à Abbeville en 1626 et mort en 1696,

(1) Pour les noms et les dates qui vont suivre, nous en sommes redevable au *Dictionnaire des graveurs* de Basan, et surtout à la *Biographie d'Abbeville* de M. Louandre.

(2) Renouvier, *Types et manières des maîtres graveurs*. Montpellier, in-4°, partie 3, p. 138.

(3) Tome II, 1755, p. 363.

(4) *Abecedario* de P. J. Mariette, t. II, p. 58.

(5) Son fils Pierre gravait à Paris au milieu du XVIIIe siècle.

(6) L'abbé Goujet a écrit son éloge à la tête du catalogue de son œuvre par Robert Hecquet, Paris, 1752, in-12.

qui fut le maître naturel de ses trois fils : Jean-Baptiste, reçu à l'Académie le 26 juillet 1714 et mort à cinquante-neuf ans le 29 avril 1728 (1), François, mort en 1723, et Nicolas-Baptiste qui a peu gravé. L'œuvre de cette famille est fort intéressant par la façon dont ils ont gravé nombre de sujets d'après les peintres de leur temps. Le burin de François de Poilly, de toutes manières le chef de cette dynastie (2), est simple, quelquefois dur, d'une taille souvent trop large, mais ferme et brillante. Dans ses portraits, il a des qualités de pastel par ses effets de couleur; ses têtes sont variées, ses bouches sans monotonie, ses yeux fins, clairs, spirituels. Après Nanteuil, Masson et Edelinck, c'est un portraitiste de valeur.

Pour en finir avec le XVIIe siècle, je rappellerai Robert et Louis Cordier, graveurs de lettres et de cartes, et parmi leurs œuvres, les atlas qu'ils firent pour le fameux géographe Sanson qui était d'Abbeville, et leurs livres d'écritures d'après Petré, Barbedor et

(1) *Archives de l'Art français, Documents,* t. I, p. 378.

(2) François et Nicolas Poilly sont d'Abbeville,
Thibaut Poissan en est, L'Enfant, Robert Cordier,
Chacun d'eux en son genre honorant son métier;
Mais l'aîné des Poillis entre tous est habile.
(Le *Livre des Peintres,* p. 34).

Je n'ai pas besoin de dire que Poissan, né non pas à Abbeville, mais à Estrées, près de Crécy en Ponthieu, était un sculpteur. On peut voir sur lui les lettres du Poussin, et la notice de Guillet de Saint-Georges, publiée dans les *Mémoires inédits des Académiciens,* Paris, Dumoulin, 1854, t. I, p. 313-29. — Ailleurs (p. 60), Marolles parle
de Crurin d'Abbeville,
Compagnon de Poissan, qui suivit Sarrazin.

Jacques de His qui était d'Abbeville comme Sanson (1).

A partir du XVIII[e] siècle, on peut dire que la gravure abbevilloise perd de sa valeur. Les artistes ne gravent plus dans le sens artiste du mot, et leur burin n'emprunte plus rien à la pointe; ils coupent le cuivre, et la manœuvre de l'outil, les ficelles du métier étouffent toute originalité. Ce ne sont plus que des burinistes habiles, qui, à force d'habileté, font descendre leur qualité d'artistes jusqu'à n'être plus que des ouvriers. C'est, du reste, tout le caractère de la gravure au XVIII[e] siècle, et par là il ne faut pas s'étonner si les hommes dont j'ai à citer les noms ont suivi le courant commun.

Jean-Charles Flipart, qui a gravé dans le recueil de Crozat, était né vers la fin du XVII[e] siècle; Robert Hecquet, qui revint mourir à Abbeville en 1775, y était né en 1693; Jean Daullé, né en juin 1706, reçu à l'Académie le 30 juin 1742 et mort le 23 avril 1763, est autrement remarquable que les deux qui précèdent. Il avait reçu les premières leçons de son art de son compatriote Dom Robart, religieux de l'ordre de Cluny au prieuré de Saint-Pierre d'Abbeville (2), et passa en suite entre les mains de Hecquet. Sa manière est sérieuse et solide, mais froide et sans accent, ce qui n'empêche

(1) Marolles cite les trois dans son *Catalogue* de 1666, p. 114, et le dernier seulement dans son *Livre des Peintres* (p. 62) :

> En beaux arts Abbeville est sans doute féconde;
> En écrivains encor elle eut Jacques de His,
> Avec Robert Cordier honorant son païs,
> Qui de sa belle lettre agrée à tout le monde.

(2) Il est cité dans la note mise en tête de la publication de l'œuvre de Daullé, faite par sa veuve. — Marolles a parlé d'un

son œuvre d'être encore important. Il a eu parmi ses élèves François Dequevauviller, né en 1745.

Jacques Aliamet, né le 30 novembre 1726, est élève de Le Bas; il fut agréé à l'Académie en 1763, et mourut le 29 mai 1788 (1). Il n'a peut-être pas gravé d'aussi grandes planches que Daullé; il a moins de brillant et de flic-flac que Beauvarlet, aussi est-il moins connu; mais je lui trouve bien plus d'intelligence des maîtres qu'il grave; la traduction qu'il en a fait a de la fidélité, de la souplesse, et, si l'on continuait ce *Peintre-graveur abbevillois*, dont je donne aujourd'hui le premier volume, ce serait le dernier qu'il y faudrait comprendre. Lenfant, les Poilly, Daullé et Aliamet seraient, après Mellan, seuls dignes de cet honneur. Comme élèves Abbevillois, ce dernier a formé Charles-François-Adrien Macret, né le 2 mai 1750, mort à Paris en 1783, et Guillaume Michault, né en 1752, qui gravèrent surtout pour des recueils.

Jacques-Firmin Beauvarlet, né en 1733, mourut en

autre religieux abbevillois, sur lequel on peut voir De Vérité, t. II, p. 354-56 :

De son livre achevé le Feuillant d'Abbeville
De Sainte Magdelaine eut loisir d'y songer,
Et, sans mentir, il est si bon horologer
Qu'on en voit l'importance en sa matière utile.

(*Livre des Peintres*, p. 58).

Pour réunir ici tout ce que ce volume biscornu renferme sur les Abbevillois, j'ajouterai ces deux passages; dans l'un il cite parmi les ingénieurs (p. 63) :

Goudebout d'Abbeville,

et parmi les orfèvres (p. 62) :

Un Guillaume de Belle, arrivé d'Abbeville,
Vit Josias de Belle à Paris estimé.

(1) *Archives de l'Art français, Documents*, t. I, p. 398.

1797. Avant d'être élève de Dupuis et de Cars, il reçut de l'Abbevillois Philippe-Augustin Lefebvre, médiocre artiste, mais bon maître, dont furent aussi élèves Fauvel, Danzel (1) et Dequevauviller, les premières leçons de dessin et de gravure. Beauvarlet les mena plus loin qu'aucun d'eux, et arriva même à l'Académie où il fut reçu le 25 mai 1776 (2). Son succès et son influence furent énormes et nous paraissent aujourd'hui fort peu mérités. Autant sa taille est régulière et brillante, autant est-elle molle et monotone; c'est l'uniformité de l'éclat; il n'y a là que de l'outil. Quand il traduit de vrais maîtres, il semble que toute intelligence l'abandonne, et c'est seulement vis-à-vis de peintres contemporains à la mode, de Vanloo, de Drouais surtout, que ses gravures ont un mérite, celui de donner le goût du temps. C'était un artiste très-habile, mais qui, n'ayant pas assez de valeur pour réagir contre ce qui l'entourait, s'y est abandonné et en a même exagéré les défauts, au grand applaudissement des contemporains.

Un de ses élèves, Jacques-Charles Levasseur, né à Abbeville le 21 octobre 1734, avait été reçu à l'Académie cinq ans avant son maître, le 26 janvier 1771; il mourut à Paris le 29 novembre 1816 (3). Nicolas-Joseph Voyez,

(1) Eustache est mort à Paris vers 1775; Jacques-Claude, né le 5 mai 1737, est mort dans sa ville natale le 24 décembre 1809.

(2) *Archives de l'Art français, Documents,* t. I, p. 394.

(3) Cf. Ch.-F. Bidou, *Discours sur la tombe de Levasseur,* Paris, Didot jeune, 1816, in-8° de 12 pages. — Pelissier, *Notice, etc.*, dans le *Mémorial universel, journal du Cercle des Arts*, 73e livraison. — *Moniteur* du 29 décembre 1816, p. 1455.

né en 1742, et son frère François, né en 1746, furent aussi élèves de Beauvarlet, et ce ne furent pas les seuls, car on doit citer encore François Hubert, né le 2 février 1744 et mort le 14 février 1809 (1), et Louis-Charlemagne Thomas, tué aux avant-postes d'Aix-la-Chapelle le 1er mars 1793; ils étaient en même temps ses élèves et ses parents. Blaise Elluin et Louis Dennel, né en 1741 et qui vivait encore en 1828, avaient aussi passé par son école.

En dehors de tous ces graveurs restés en France, il y a eu au XVIIIe siècle un petit groupe d'Abbevillois qui passèrent en Angleterre; ainsi François-Germain Aliamet, né en 1734 et frère de Jacques, travailla pour le recueil de Boydell, — Jean-Marie Delâtre, né le 25 septembre 1732, — Victor-Marie Picot, né en 1744 et mort à Abbeville le 7 janvier 1802, — Thomas Gaugain, né à Abbeville en 1748, qui fut élève d'Houston et grava complètement dans le goût du pointillé anglais de ce temps, — et Pierre-Charles-Nicolas Dufour, élève d'Aliamet, mort vieux à Abbeville le 7 février 1818.

Il s'en faut que tous ces noms soient illustres. Le plus grand nombre de ces graveurs, surtout dans les derniers cités, sont de ceux dont on ne reconnaît les ouvrages que quand ils sont signés; mais le fait de cette perpétuité constante de graveurs dans une même ville était à noter, et, si maintenant la tradition est rompue par le changement complet du goût, Abbeville a encore un graveur dont elle se doit honorer, M. François-Augustin Bridoux, élève de MM. David et Forster (2),

(1) C'était l'oncle de Millevoye.

(2) *Moniteur* de 1834, n° 250, p. 1796.

grand prix de gravure en 1834, et auquel on doit la belle estampe de la Vierge aux Candélabres.

Quant à mon propre travail, j'ai peu de chose à en dire. La pensée m'en est venue quand en préparant, avec mon ami M. de Chennevières, la publication des notes de Mariette sur les arts et les artistes, j'ai trouvé parmi ces papiers une notice sur Mellan, dont la forme définitive est pour lui tout-à-fait exceptionnelle. En la voyant ainsi achevée et préparée pour l'impression, j'ai pensé tout naturellement à l'offrir à la ville même où Mellan est né. J'ai ajouté quelques notes au travail de Mariette, et un appendice de *testimonia* sur Mellan; mais, ce qui était plus important, je la fais suivre d'un catalogue complet et raisonné de l'œuvre gravé de Mellan. Les papiers de Mariette en contiennent un dressé par son père, mais tout sec et sans détails. Nous lui avons emprunté quelques remarques précieuses (1) qui y avaient été ajoutées par le fils, auteur de la notice que nous publions; mais la description méthodique que nous avons rédigée sur les originaux est, dans son développement, une œuvre toute nouvelle. Comme il convient, elle est faite sur le modèle des excellents catalogues de M. Robert-Dumesnil dans son *Peintre-Graveur français* (2), auquel on ne saurait jamais rendre trop de justice. Et son exemple a porté fruit; car, en attendant que le maître nous donne enfin son volume si attendu sur l'école de Fontainebleau et sur Etienne de Laune, d'autres, dans le moment même, travaillent à continuer et à

(1) Nous en indiquons toujours l'origine.

(2) Nous ajouterons une table chronologique des pièces.

compléter son œuvre par des monographies séparées. M. Meaume fait paraître dans le moment, à Nancy, un catalogue de l'œuvre de Callot, qui sera tout un livre; M. Faucheux en imprime un sur l'œuvre de Silvestre, qui paraîtra de même à Nancy; M. Duplessis termine, pour la ville de Tours, le catalogue d'Abraham Bosse; enfin le catalogue de l'œuvre si important de Michel Lasne, l'émule de notre Mellan, fait par MM. Thomas Arnauldet et Georges Duplessis, va bientôt paraître à Caen (1). Comme on le voit, tous ces travaux sont publiés dans les villes où sont nés ces différents artistes. Il y a là quelque chose de plus que l'utilité historique, et moi-même, après m'être occupé de Mellan comme de l'un de nos grands graveurs français, je suis heureux que mon travail paraisse dans la ville même dont s'est honoré l'artiste avant qu'elle ne s'honorât de lui, et reçoive de la Société qui l'a accueilli un caractère d'hommage et de souvenir pieux, qu'il ne pouvait avoir que dans ses *Mémoires*.

A. de M.

Paris, Novembre 1856.

(1) M. Arnauldet prépare aussi celui de Thomas de Leu.

NOTICE

SUR

CLAUDE MELLAN

PAR

PIERRE-JEAN MARIETTE.

Les nouvelles découvertes sont, pour l'ordinaire, languissantes et presque toujours assez informes dans leur commencement; elles doivent passer par différentes mains avant que d'arriver à leur perfection, et elles n'y parviennent qu'avec le temps et beaucoup de travail. La nature n'est pas cependant, sur ce point, tellement constante dans ses principes qu'elle ne s'en écarte quelquefois. De temps en temps elle met dans le monde de ces génies créateurs qui, s'étant emparés d'une nouveauté dont ils sont les pères et lui ayant donné presque sur-le-champ son entier arrondissement, ne laissent rien à désirer ni à faire à ceux qui leur succèdent et qui auroient voulu s'y exercer. Mellan fut un de ces hommes rares et uniques. Inventeur d'une manière de graver nouvelle, qu'il a porté jusqu'où elle pouvoit aller, il a étonné par la rapidité de sa course, et n'a laissé à ses foibles imitateurs que le désespoir d'avoir inutilement marché sur ses traces et d'en être demeuré aux premiers pas.

Il nacquit à Abbeville, capitale du royaume de Ponthieu, au mois de may 1598 (1), et, le 23 du même mois, il reçut au baptême le nom de Claude, qui étoit celui de son père. Celui-ci exerçoit un métier qui, par des voyes indirectes, conduisoit assez naturellement son fils à la gravure. Il étoit chaudronnier et planoit des cuivres. Des affaires de commerce l'appel-

(1) Plusieurs auteurs ont parlé de Mellan, et tous diffèrent sur l'année de sa naissance. Perrault, dans ses *Eloges des Hommes illustres du siècle de Louis XIV*, la met en 1594; Le Comte, dans son *Cabinet d'Architecture et de Peinture*, en 1601; Brice, auteur d'une *Description de Paris*, la place en 1604. J'ai lu, sur un billet d'enterrement de Mellan, qu'au jour de son décès, arrivé le 9 septembre 1688, ce graveur avoit quatre-vingt-cinq ans, sept mois et onze jours, et, suivant ce calcul, il devoit être né le 29 janvier 1603. Il étoit, de plus, marqué que cette datte avoit été donnée par le neveu même de Mellan. Qui n'y auroit ajouté foi? Cependant elle est aussi fausse que toutes les autres. J'ai, pour certitude de celle que je donne, les registres de Saint-Vulfran-de-la-Chaussée à Abbeville, où Mellan a été baptisté, et son extrait de baptême que j'ay fait lever et dont voici la teneur: *Le vingt-trois jour de may mil cinq cent quatre-vingt-dix-huit fut baptisé Claude Melan, fils de Claude. Les parrins, Nicolas Maillard et Claude Marchant, la marrinne A. Maillard.—Je soussigné, prêtre, curé de la paroisse de St-Vulfran-de-la-Chaussée à Abbeville, certifie le présent extrait conforme à l'original, en foi de quoy j'ay signé, ce 3e jour de septembre* 1735: S.-M. Mauchembert (*Note de Mariette*). — Dans le premier volume des *Archives de l'Art français*, Documents, tom. I, livraison du 15 juillet 1851, p. 261-64, j'ai publié, grâce à la communication qui m'en avait été faite par M. Hauréau, cet extrait de baptême, accompagné d'une lettre du curé de Saint-Vulfran au graveur abbevillois Robert Hecquet, qui le lui avait demandé; mais je ne savais pas alors que cette demande avait été faite par lui dans l'intérêt de Mariette. (*A. de M.*)

loient quelquefois à Paris (1); il y conduisit ce fils qui avoit déjà reçu une éducation honneste, et dont l'esprit vif et pénétrant promettoit beaucoup. Il lia connoissance avec des graveurs, et, avant que de retourner dans sa ville, le jeune Mellan étoit déjà placé et mis en apprentissage. On ignore quel fut son premier maître, si ce fut Thomas de Leu ou Léonard Gaultier, les seuls qui, tout médiocres qu'ils étoient, pouvoient porter le nom de graveurs dans une ville où cet art étoit encore dans toute son enfance. La première planche de Mellan portant une datte, c'est-à-dire cette thèse de théologie qui fut soutenue par des religieux Mathurins en 1619, pourroit faire croire que Léonard Gaultier lui auroit mis le burin à la main; elle tient beaucoup de la manière de ce graveur. Et en vaut-elle mieux? Non, sans doute; Mellan étoit pour lors dans cette fausse opinion que le mérite de la gravure consistoit uniquement à couper le cuivre avec netteté, en un travail léché et en un arrangement de traits fins et le plus approchés qu'il étoit possible les uns des autres. Il se fondoit sur ce qu'il voyoit pratiquer par Thomas de Leu, par Mallery, par Wierx et par d'autres semblables graveurs dont les insipides ouvrages n'étoient, pour le malheur

(1) Mellan avoit un frère établi à Paris et qui étoit chaudronnier comme son père, ce qui fait suffisamment connoistre que Florent Le Comte, qui lui donne pour père le receveur des domaines d'Abbeville, étoit aussi mal informé sur ce point que sur tout ce qu'il a débité au sujet de notre graveur, dans son *Cabinet d'Architecture*, tom. 3, pag. 193 (éd. de Paris, 2[e] partie du tome 3). Le peu qu'il en dit est un tissu d'erreurs plus grossières les unes que les autres. (*Mar.*)

du siècle, que trop en vogue. Il en contracta une manière aussi mesquine et aussi aride que l'étoit son goût de dessein, ce qui n'empêcha pas que, tout jeune qu'il étoit, il ne prétendît à la qualité de peintre. Il faisoit déjà les desseins de presque tout ce qu'il gravoit, et l'on m'a voulu assurer que, dès ce tems là, il avoit essayé de manier le pinceau sous un peintre de son pays nommé Joly (1).

Il aimoit éperduement sa profession, et bruloit du désir de s'y distinguer. On ne devoit donc pas désespérer de lui voir faire des progrès; mais, si sa position ne les rendoit pas tout-à-fait incertains, elle les ralentissoit considérablement. Environné d'artistes aussi médiocres que lui, rien ne s'offroit à son génie qui le mît en état de s'étendre et de se développer. Continuellement il éprouvoit des sujets de découragement. Se présentoit-il quelqu'ouvrage qui demandoit à être partagé? Mellan avoit le chagrin de s'y voir associé avec le jeune Lasne qui, dans la même carrière, n'étoit pas plus avancé et qui avoit le même

(1) Sur ce peintre d'Abbeville, M. Louandre nous signale dans les papiers de D. Grenier (paq. 4, art. 4, tome 28, p. 120 et 126), cette note curieuse : « Il se trouve dans la chapelle de la Vierge, qui est dans le rond-point de l'église de l'abbaye de St-Valery-sur-Mer derrière le chœur, deux beaux et grands tableaux de prix. Du côté de l'Evangile, le Martyre de saint Pierre; du côté de l'Epître, le Martyre de saint Paul. On lit au bas de celui de saint Pierre: *Nicolaus Joly pinxit* 1650. Ce peintre mériteroit bien d'être connu. » Tout en citant ici ce passage curieux, je n'affirmerais pas qu'il s'agisse du même individu. Joly, qui avait donné des leçons à Mellan vers 1615, aurait été bien vieux en 1650 pour peindre encore ces deux tableaux. (*A. de M.*)

besoin de secours; avec Gaultier, dont la main pesante s'étoit encore allourdie par le poids des années et ne connaissoit plus que la peinne; avec un Picquet, graveur ignorant et destiné à un éternel oubli. Il n'avoit pas moins à se plaindre des ouvrages qui lui étoient distribués. Il n'en étoit aucun qui fût intéressant ; tous étoient plus propres à provoquer le dégoût qu'à faire naître et à entretenir une vertueuse émulation. Mellan, touché de sa situation et voulant en sortir, fit alors sur lui-même les plus grands efforts ; il entreprit de réformer sa manière de graver. Il commençoit à en prendre une plus libre et plus nourrie ; mais, pour abréger et pour opérer plus surement, il se détermina au voyage d'Italie, d'où venoient à Paris tant de belles estampes, et où il voyoit passer tous les jeunes artistes françois qui, désireux de gloire, y alloient en foule perfectionner leurs talens naissans.

Il arriva à Rome en 1624, et il y trouva Villamène qu'il cherchoit. C'étoit le graveur le plus accrédité qu'il y eut pour lors en Italie. Une longue expérience lui avoit fait acquérir une grande connoissance de son art, et personne ne pouvoit mieux que lui en donner des leçons. Flatté de voir un étranger quitter son pays pour venir le consulter, encore plus satisfait de la docilité de Mellan, il lui accorda sa confiance et son amitié ; il lui déploya ses différens ouvrages, ils en conférèrent ensemble ; il n'y eut aucune difficulté de l'art qu'il ne lui dévoilât. Heureux s'il en fut demeuré là, et qu'il n'eut point songé à lui faire un présent qui pouvoit avoir des suites funestes.

Il crut le servir en lui procurant la connoissance du Pomérange (1), peintre lourd et maniéré, et qui, avec ces défauts, ne laissoit pas de jouir d'une réputation, même au milieu de peintres infiniment plus habiles. On s'adressoit volontiers à lui pour des desseins de thèses, de titres de livres et d'autres morceaux qu'on vouloit faire graver; Mellan en reçut quelques-uns de sa main, et ce fut en les exécutant qu'il se fit connoître dans Rome. La reconnoissance exigeoit sans doute de la préférence; mais celle-ci devoit être mesurée et réfléchie. Le jeune artiste se livra trop inconsidérément à un conducteur peu sûr, et il courut une seconde fois le risque de se perdre. Il n'avoit plus qu'un pas à faire, et il contractoit pour toujours une manière grossière, insipide et de mauvais goût, aussi vicieuse, pour le moins, que celle dont il vouloit se défaire. Il lui auroit été d'autant moins aisé de s'en garantir, que le nom du Pomérange lui en imposoit et qu'il n'en sçavoit pas assez pour démêler dans le faire de Villamène ce qu'il en falloit rejetter et ce qu'il en étoit bon d'adopter. Il élargissoit sa taille et lui donnoit plus de corps; mais il ne s'appercevoit pas qu'un burin trop quarré l'empêchoit de mettre de l'esprit dans sa touche et l'entraînoit dans la roideur et dans une pesanteur insupportable.

La mort de Villamène, qui survint, le tira de ce précipice. Obligé de mandier d'autres secours, l'école de Vouet s'ouvrit à un François qui, par le désir

(1) *Cristofano Roncalli, dalle Pomerancie in Toscana*, et dit *le chevalier Pomerancio*. Il mourut le 14 mai 1626. Le Baglione a écrit sa vie. Ed. de 1651, p. 288-92. (*A. de M.*)

sincère qu'il avoit d'apprendre, méritoit d'y être admis. Cet excellent peintre, fait pour développer les talents dans tous les sujets qui en renfermoient le germe, se prêta de bon cœur à l'instruction de Mellan. Il ne lui deffendit point d'étudier la manière de graver de Villamène, de coupper le cuivre avec fermeté, et, à son exemple, de former sa main dans la conduite de tailles hardies, pures et bien suivies; mais il lui recommanda avant tout de dessiner et de soumettre à cette étude toutes les autres, persuadé, et avec raison, que cette partie, qui est le fondement de la peinture, le doit être aussi de la gravure, et que, toutes les fois qu'on se l'est rendue familière, le reste n'est plus qu'un jeu et n'est, à proprement parler, qu'une opération purement manuelle.

Mellan écouta avec soubmission des conseils salutaires, et, pour montrer qu'il étoit résolu de les pratiquer, il se dévoua entièrement à celui qui les ui donnoit. Ce qui restoit à courir de l'année 1624 et toute la suivante furent employés, sans mélange d'aucune autre occupation, à graver nombre de tableaux que Vouet lui fournissoit avec la satisfaction que cause le plaisir de faire du bien aux gens qui en profitent. En peu de tems, le burin de Mellan prit une couleur plus douce et plus harmonieuse. Il décrivoit des tailles plus flexibles, et qui embrassoient mieux le contour de chaque objet; il se transformoit différemment, suivant que le cas l'exigeoit, et qu'il étoit besoin, pour le bien de l'ouvrage, d'un travail particulier. On commence à s'appercevoir de cette amélioration de son burin dans cette pièce, où le beau génie de Vouet, empruntant le langage de l'em-

blème et dans un style digne du Guide, a exprimé l'accord des trois facultés de l'âme, de l'Intelligence, de la Mémoire et de la Volonté, dans cette autre pièce représentant sainte Catherine, martyre, et dans celle où Lucrèce est prête à se poignarder. Une sorte de peluche, qui entre dans l'habillement de cette dernière figure, est une singularité. Elle est d'une fabrique qui a quelque chose de neuf et de fort expressif, et qu'on ne voit point dans aucune des gravures qui ont précédé celle-ci. Vouet fut pleinement satisfait de l'exécution de ces différentes planches. Quoiqu'il en eût fait les frais et qu'il en fût le possesseur, il consentit que Mellan s'en fît honneur, et qu'il les présentât en son propre nom à des prélats distingués, dont la protection pouvoit lui devenir utile.

Les tableaux que Mellan gravoit étoient des morceaux faits, et ses planches ne pouvoient guères manquer d'offrir le même terminé. Il ne s'agissoit que d'imiter et de rendre ce qu'il avoit sous les yeux. Mais est-il question de graver des desseins de Vouet? Ce peintre, plein de feu, ne présentoit à son graveur que de simples croquis, très difficiles à traduire en gravure, et qui demandoient pour les débrouiller un homme presque aussi foncé que l'auteur même du dessein. Quel travail ne dût pas coûter à Mellan la sortie d'un labyrinthe aussi embrouillé, toutes les fois qu'il s'y trouva engagé? J'ai eu entre les mains (il étoit dans la collection de M. Crozat) le dessein de Vouet pour la thèse dédiée à la maison de Savoie, qu'a gravé notre artiste ; je l'ai comparé avec l'estampe, et l'examen que j'ai fait de l'un et

de l'autre m'a occasionné une surprise dont je ne reviens point. En voyant la gravure, qui est tout esprit, mais où il n'y a rien qui ne soit arrêté, s'imagineroit-on que le dessein, d'après lequel elle a été faite, n'est proprement qu'une ébauche, qu'une première et légère pensée qui laisse tout à deviner et qui ne donne rien de formé?

Un graveur capable d'une pareille entreprise et qui la fait réussir, est bien prêt de toucher au but. Ce qui va paroître plus étonnant, un travail de trois années au plus a suffi à Mellan pour parvenir à ce degré d'habileté. Il est vrai que ce travail fut forcé, qu'il fut excessif et presque sans exemple; aussi pensa-t-il le payer du prix de sa vie. Une trop grande et pénible contention d'esprit lui ravit le sommeil; son sang, déjà trop bouillant, s'échauffe et se brûle; il tombe dangereusement malade, et ne recouvre la santé qu'après avoir causé de vives allarmes à ses amis. Un médecin françois, nommé Joseph Truillier, qui exerçoit son art à Rome avec distinction, fut celui qui l'arracha des portes de la mort, et Mellan, pénétré d'une juste reconnoissance, ne se vit pas plus tôt en état de reprendre le burin que son premier soin fut de conserver à la postérité le portrait de son libérateur.

Plus il avançoit, plus il étoit aisé de s'appercevoir que celui de tous les graveurs dont il faisoit alors sa principale étude étoit Gilles Sadeler (Sandrart, *Acad. Pict. erud.*, p. 374) (1). Touché de la pureté

(1) Nous ne pouvons pas mettre mieux qu'ici le petit article que Sandrart consacre à notre artiste (*Partis secundæ*

du burin de cet homme rare, il s'attache plus que jamais à simplifier son travail et à le rendre, par ce moyen, plus agréable et plus spirituel. Comme lui, il se piqua de dessiner d'après nature les portraits qu'on lui donnoit à graver, et, comme lui, il fut toujours heureux à saisir la ressemblance. Mais, ce dont il fut plus jaloux, ce fut de les animer de ce feu et de cette vie qui distinguoient de ceux que faisoient les autres dessinateurs ceux qui sortoient d'entre les mains de Vouet. Il le fit avec tant de succès que les beaux portraits de Raphaël Menicucci, bouffon du pape Urbain VIII, de Jérôme Frescobaldi, musicien célèbre, qui, après avoir touché l'orgue de Saint-Pierre et s'y être distingué, passa au service du Grand-Duc, et quelques autres encore qui furent gravés dans le même tems d'après ses propres des-

libro III, *cap.* XXVII, *Sedecim nationis Gallice chalcographi*): « *Claudius Melanius Parisiensis eodem tempore* (Sandrart vient » de parler de Callot) *tam picturæ quam chalcographiæ studebat;* » *cumque naturâ suâ ad cælaturas acriùs ferretur, Ægidii Sa-* » *deleri methodo potissimum insistebat, quam etiam Romæ per* » *multos continuabat annos. Unde non icones tantùm virorum* » *summorum plurimas, interque eas effigiem Urbani pontificis* » *maximi, Bentivoglii cardinalis, Crequii mareschalli, Borgesii* » *cardinalis cum similibus, sed et statuas Justinianeas plurimas,* » *mea manu prius delineatas, thesesque et titulos librorum in* » *magnâ elaborabat copiâ, quibus omnibus ubique locorum ma-* » *gnam assecutus est nominis celebritatem. Jamque Parisiis* » *adhuc in vivis esse fertur* (Sandrart écrivait son livre en 1675 » et la traduction latine n'est d'ailleurs que de 1683), *et nuper* » *demum opus iterum edidisse statuarum antiquarum simplici* » *decussatione exaratarum, summâ cum elegantiâ, quod existi-* » *mationi ejus haud parvum adjiciet augmentum.* » (*A. de M.*)

seins, ne diffèrent point, pour la méthode, du portrait du poëte Marcel Giovanetti, qu'il avoit gravé sur le dessein de Vouet.

Mellan ne tarda point à éprouver qu'on n'étoit point injuste envers lui, et que, si on ne lui érigeoit point de statue, comme on l'eut fait dans l'ancienne Grèce, on le jugeoit au moins digne d'avoir son portrait en médaille. Et quel étoit celui qui pensoit à lui décerner cet honneur? Ce fut Vouet, qu'on taxoit, peut-être assez mal à propos, de jalousie. Ce fut lui qui imagina une médaille, et qui en fit, en 1626, le dessein, que je conserve religieusement, sans avoir pourtant d'autre certitude sur l'existence d'un monument, qui, s'il a eu lieu, fait autant d'honneur à celui qui l'a élevé qu'à la personne qui en a fourni le sujet.

Quoy qu'il en soit, Mellan n'en fut pas moins prompt à en témoigner sa sensibilité à son ami. Il rechercha ce qui pouvoit lui plaire davantage, et lui présenta le portrait d'une maîtresse chérie, au moment même que cet ami, après en avoir fait une élève digne de lui, se disposoit à lui donner la main. Ce joli portrait de Virginie da Vezzo, gravé d'un burin extrêmement léger, fut le dernier des ouvrages que Mellan fit à Rome en présence de Vouet; car celui-ci, ayant été appellé par le Roi et étant repassé en France dans les premiers mois de 1627, ne put être témoin des applaudissemens que méritèrent à notre illustre graveur les belles estampes qu'il publia dans le cours de la même année.

A mesure que Vouet s'éloignoit, on eût dit que Mellan redoubloit ses efforts, comme s'il eût craint

que, ce peintre lui manquant, on pût douter de la fécondité de son génie, et qu'il fût bien aise de faire voir qu'un guide ne lui étoit plus nécessaire. La première planche qu'il mit dans le public, après avoir pris ces sentiments, ne remplit pas cependant, à beaucoup près, de si hautes veües. Dans cette planche, qu'il dédia à l'illustre de Peiresc, et qui représente la mort de sainte Madelaine, on ne dut rien trouver que d'assez ordinaire. Elle pêche du côté de l'intelligence, et elle rentre trop, selon moi, dans la manière de graver qui fait le moins d'honneur à Villamène; c'est-à-dire qu'il y a trop de roideur dans la conduite des tailles, et que toutes les touches sont égales. Cette pièce ne lui en a pas moins coûté; il y est revenu plusieurs fois. Après l'avoir fait paroître, il l'a retravaillée et y a fait des changemens assez considérables, qui ne l'ont point bonifiée, et n'ont servi qu'à rendre rares et singulières les premières épreuves : travail infructueux et qui met en évidence une maxime suffisamment connue, qu'on ne fait bien qu'autant qu'on est en verve.

Mellan l'expérimenta bientôt. Il grava, avec tout le succès possible, une petite planche représentant saint François de Paule en prières. Si l'on n'apprenoit pas, de l'inscription qui est au bas, qu'il en est l'inventeur et le graveur, elle passeroit, sans difficulté, pour une production du Guerchin, tant elle a de rapport, et pour le caractère de tête, et pour la distribution des ombres et des lumières, avec ce qu'on connoît de plus beau de ce grand peintre. Ne diroit-on pas aussi, en considérant les premières épreuves de cette planche, que Mellan étoit, lorsqu'il l'enfantoit,

dans un de ces accès d'enthousiasme qui quelquefois saisissent les grands artistes? Abysmé en luy-mesme, il oublie en quelque façon le sujet qu'il traitte: au lieu d'un saint qui s'anime à la veuë de Jésus-Christ crucifié, et qui en met plus de ferveur dans sa prière, il ne fait voir qu'un vieux moine accablé sous le faix des années et qui, involontairement, s'est endormi en priant. Cette action, il faut l'avouer, ne pouvoit être ni mieux saisie, ni mieux rendue. Mais la bienscéance n'en étoit pas moins blessée; le défaut étoit sans excuse: on le lui fit appercevoir; il en convint, et, revenant sur lui-même, il se corrigea, fit une nouvelle tête, et y mit tant d'ame et tant d'onction, qu'autant la première étoit voisine du ridicule, autant celle-ci parut-elle édifiante.

Cette excellente petite pièce étoit comme l'avant-coureur d'un autre morceau bien autrement important et qui doit être regardé comme le chef-d'œuvre de Mellan, en même temps qu'il mérite d'occuper une place dans le petit nombre de ceux qu'a produit jusqu'à présent l'art de la gravure. La composition tient du grand maître. A certains égards, elle est dans le style de Vouet. Il étoit bien difficile que Mellan abbandonna si tost la manière d'un maître, à laquelle il étoit redevable de tout ce qu'il sçavoit, et, si je le puis dire, elle se soutient entre ses mains et ne perd rien de sa grandeur et de son excellence. L'on croit, en certains endroits, reconnoître encore ici l'esprit de Guerchin et l'une de ses meilleures idées. Saint Pierre Nolasque, fondateur de l'ordre de Notre-Dame-de-la-Merci, fait le sujet de cette incomparable pièce. Le saint est entre les bras de

deux anges qui le portent à l'église, où son corps, atténué par les jeûnes et par les années, ne lui permettoit pas de se rendre pour assister à l'office, et il résulta de l'assemblage de ces trois figures le groupe le mieux cadencé, et qui, varié dans toutes ses parties, ne montre rien que de naturel et de possible. Les deux anges sont dans une attitude tout-à-fait animée, ils volent plustost qu'ils ne marchent; mais celle du saint, qui leur sert de contraste, me semble, dans sa simplicité, supérieure encore. On le voit immobile, il est absorbé dans la prière, il semble qu'il ne prenne aucune part au miracle qui s'opéra en sa faveur. N'est-ce point aller trop loin que de mettre cette ordonnance en parallèle avec celle du meilleur tableau qu'ait peint le Guerchin, et de n'oser prononcer laquelle des deux mérite la préférence? Je ne crois pas me tromper; je soupçonne que Mellan, lorsqu'il en faisoit l'arrangement, avoit dans la pensée quelques-unes des compositions de l'habile peintre que je viens de nommer, et j'imagine aussi que, pour l'exécution de la gravure, il se modeloit sur celle de Gilles Sadeler, la réveillant par des touches sçavantes qu'il puisoit dans les estampes d'Augustin Carrache.

L'ouvrage de Mellan laisse peut-être à souhaiter des proportions plus sveltes dans les figures, et plus de légèreté dans les têtes et les autres extrémités: mais, à cela près, le morceau est accompli, et la critique la plus sévère trouveroit difficilement à y mordre. Les suffrages ne furent point non plus partagés; ils se réunirent tous en sa faveur, et, ce qui rendit complet le triomphe de Mellan, ce fut d'avoir

vu Charles Vénitien, peintre de grande réputation, traitter le même sujet, répéter à peu près la même composition et se retirer, le laissant maître du champ de bataille (1). Le père Louis Apparitius, procureur-général de la Merci en cour de Rome, qui fit graver cette planche à Mellan, voulut y être représenté — c'est le premier en rang parmi les religieux qui en occupent le fond — et il ne se borna pas à cette seule planche. Trouvant notre artiste traittable, il lui demanda encore une des saintes de son ordre, sainte Marie de Socos ou du Secours, de qui les matelots invoquent l'assistance dans la tempête et qui, par cette raison, est représentée dans l'estampe de Mellan marchant sur une mer dont les flots agités commencent à se calmer. Cette planche, faite un peu à la hâte, se ressent de la médiocrité du prix qu'en eut le graveur; mais la touche n'en est ni moins spirituelle, ni moins facile, et, comme le cuivre fut envoyé à Barcelone au monastère chef d'ordre de la Merci, où fut pareillement portée la planche du saint Pierre Nolasque, les bonnes épreuves en sont devenues très-

(1) Le tableau de Charles Vénitien est à Rome, dans l'église de Saint-Adrien à Campo Vaccino, desservie par les religieux de Notre-Dame-de-la-Merci. (*Note de Mariette.*) — Voici ce qu'en dit l'abbé Filippo Titi (*Descrizione delle pitture, sculture, e architetture esposte al publico in Roma*, éd. de 1763, p. 201) : « Sur l'autel voisin de la porte de la sacristie, se voit un tableau peint à l'huile d'un saint de l'ordre de la Merci (*del riscatto, du rachat*) porté par les anges. Les uns le disent de la main de Guercino de Cento, les autres de Carlo de Venise; il y en a qui le croient du Savonanzio de Bologne, et c'est un ouvrage fort estimé. » (*A. de M.*)

rares, et plus rares encore que celles du saint Pierre Nolasque, par la raison qu'ayant paru moins importante, il en fut imprimé un moindre nombre avant que de faire l'envoy de la planche. Il est encore arrivé que, par négligence et par l'abandon dans lequel on a laissé ces deux planches, elles ont tellement souffert que, rayées et mangées de vert-de-gris, il n'est presque plus possible aujourd'huy d'en faire usage.

Le même désastre est arrivé à un grand morceau composé de quatre planches, que Mellan grava pour le même procureur-général de la Merci, et dans lequel il a représenté les saints martyrs de l'ordre, en quatre-vingt-dix-huit petits quarrés, qui, mis à la suite l'un de l'autre, forment en largeur huit rangées, interrompues seulement par trois cartouches, dont un renferme l'image de saint Pierre Nolasque, un autre celle de saint Raymond de Nonat, et le troisième, au pied duquel sont deux figures d'hommes assis, les armes de la Merci, et une épître en forme d'envoy adressée au général de l'ordre.

Ce morceau a cela de particulier que c'est presque le seul où Mellan se soit servi de l'eau forte, et que, plus il est fait avec célérité, plus les coups de maître s'y font ressentir. On y voit des têtes dont la touche ferme et résolue approche de celle des Carraches et ne seroit certainement pas désavouée par ces grands maîtres. Aussi est-ce un ouvrage de fougue et qui, fait sans avoir été très-médité et sans beaucoup de préparation, paroit avoir fort peu coûté à son auteur. Si l'on excepte les deux têtes du saint fondateur et de saint Raymond de Nonat, qui, étant de plus grande forme que les autres, sont gravées entièrement au

burin et terminées avec assez de soin, tout le reste est fait, comme on dit, à la prime et au bout de l'outil. Il n'est pas même permis de soupçonner le graveur d'avoir fait un premier dessein et de l'avoir calqué sur son cuivre pour y en arrêter le trait, ainsi qu'il est d'usage. Seulement l'on apperçoit que, dans quelques endroits, il a fortifié ses touches par des traits de burin, donnés avec la même résolution que les traits déjà prononcés avec la pointe. On remarque aussi qu'il a pris occasion de ces têtes de saints pour faire les portraits de quelques-uns des principaux religieux du couvent pour lequel il travailloit. On reconnoit visiblement le père Louis Apparitius sous l'image du B. H. Jean Claricatus, et, dans la rangée suivante, je retrouve la tête d'un autre religieux de la Merci, dont j'ai, parmi mes desseins, un excellent portrait dessiné par Mellan, suivant sa coutume, au crayon noir et à la sanguine (1).

(1) Mariette, dans son exemplaire de l'*Abecedario* du P. Orlandi, avait mis cette note bonne à rappeler ici : « Claude Mellan excelloit à dessiner à la sanguine, mêlée de crayon noir, de petits portraits, dont la touche est précieuse et pétille d'esprit. Il étoit, en cela, l'imitateur de Vouet qui en faisoit dans ce genre et avec le même succès. Entre plusieurs de ces portraits de Mellan, qui me sont passés par les mains, j'en distinguerai deux que Boulle avoit eu des héritiers de Mellan. L'un est celui d'un religieux de la Mercy que je possède (dans le catalogue de la vente de Mariette, il figure sous le numéro 1288), et l'autre, que j'avois fait avoir à M. le marquis de Livry et dont j'ignore le sort, étoit celui d'un orfèvre nommé Vincent Petit, qui, du tems de Mellan, habitoit les galleries du Louvre. » *Abecedario* de P.-J. Mariette et autres notes inédites de cet amateur sur les arts et les artistes, ouvrage

Si la rareté ajoute quelque chose à l'excellence d'un ouvrage, on ne sçauroit trop priser celui-ci, dont il est peu d'estampes aussi rares. On n'en a connu pendant longtemps qu'une ou deux épreuves que Mellan avoit apportées en France. Les autres, qu'il fit imprimer en petite quantité, se sont dispersées et dissipées dans les différens monastères de cet ordre, répandus principalement en Espagne, et les planches, portées à Barcelonne, y sont demeurées renfermées et couvertes de poussière. Il n'y a pas cinquante ans qu'elles furent tirées du lieu où elles étoient reléguées, à la sollicitation de M. le marquis de Beringhen, premier écuyer du roi, qui, desirant rendre complet son œuvre de Mellan, pria qu'on lui en fit imprimer quelques épreuves. On les lui envoya, et l'on vit alors que ces planches étoient dans le plus grand délabrement, et qu'il ne falloit les regarder désormais que comme des cuivres inutiles; de façon que les curieux, qui en possèdent des premières et bonnes épreuves, peuvent être assurés de n'avoir rien de plus précieux dans leur collection, ni qui mérite davantage leur attention et leurs soins.

C'est le sort de toutes les estampes qui, n'ayant qu'un objet particulier, n'intéressent pas, lorsqu'on les publie, un assez grand nombre de personnes.

publié d'après les manuscrits autographes conservés au cabinet des estampes de la Bibliothèque Impériale, et annoté par MM. Ph. de Chennevières et A. de Montaiglon. Paris, Dumoulin, tom. III, p. 321. Il sera plusieurs fois question, dans cette vie de Mellan, du cabinet de Boulle; on peut voir, sur sa vie et sa collection, les *Archives de l'Art français, Documents*, t. IV, p. 327-49. (*A. de M.*)

Elles sont oubliées presque dans l'instant qu'elles voyent le jour, et, par là, d'autant plus difficiles à recouvrer quand on en a besoin dans la suite. Plusieurs pièces de l'œuvre de Mellan sont dans ce cas là. Je n'en ferai pas ici l'énumération, me réservant d'en donner la notice dans le catalogue des pièces qui composent l'œuvre de ce graveur, que je me propose de joindre à sa vie.

J'en choisirai seulement trois, sur lesquelles on voudra bien me permettre de dire un mot en faveur de leur rareté. Ce sont trois titres de livre. Le premier se trouve à la tête d'une vie de saint Emidius, évêque d'Ascoli, écrite en italien par Marcel Giovanetti, et l'on y voit deux fleuves, le Tibre et le Tronto, assis et appuyés contre un rocher où ils prennent leur source. Il est du même faire que les saints de l'ordre de la Merci, c'est-à-dire, gravé à l'eau forte avec beaucoup d'art et retouché au burin encore plus artistement, et le goût du peintre, car le dessein est du Lanfranc, y est si bien rendu qu'on voudroit voir gravés ainsi tous les desseins de cet habile maître. Non qu'une telle gravure puisse espérer de plaire à toutes sortes de personnes; le plus grand nombre ne la regardera que comme une gravure imparfaite; mais les meilleurs connoisseurs en seront autant touchés qu'ils le seroient à la veuë du plus piquant dessein.

Je crains fort que le second de ces titres de livre, fait pour un discours accadémique prononcé dans le collége Romain, ne produise pas sur ces derniers la même sensation. Il a pourtant été gravé sur un dessein du fameux Dominiquain, et, je crois, dans l'année 1626.

Mais, soit dégoût pour une manière dont la pureté et la simplicité condamnoient des licences que le graveur se permettoit dans la sienne, soit épuisement d'esprit qui, lui tenant les yeux fermés, l'empêchoit de lire un dessein peu arrêté, mais précieux, la gravure de cette pièce me paroit avoir le défaut d'être trop négligée, et, ce qui est pire, je la trouve presqu'entièrement dépourvue de touches.

Je ne dirai qu'un mot du troisième titre de livre qui précède un éloge de Catherine, princesse de Toscane et duchesse de Mantoue, imprimé à Sienne en 1630, et je n'en parlerai même que parce que c'est une des pièces de l'œuvre de Mellan qui se trouve le moins fréquemment. La seule chose qui mérite d'y être considérée, est un petit portrait de la duchesse, fort bien touché; le reste est de l'invention d'un peintre médiocre (1), et l'exécution fait juger que Mellan cherchoit à se débarrasser promptement d'un ouvrage qui lui déplaisoit.

Il en agissoit bien différemment lorsqu'il avoit la liberté de graver ses propres desseins, ou qu'on lui en fournissoit qui étoient analogues à sa façon de penser. Témoin le frontispice des poésies latines du pape Urbain VIII, représentant David, lequel, étant encore berger, étouffe un lyon qui désoloit son troupeau. Il fut exécuté en 1631 sur un dessein du Cavalier Bernin, où tout autre que Mellan auroit certainement échoué; car ce dessein, qui fait partie de ceux de la collection du Roi, est si légèrement touché à la sanguine que ce n'est, pour me servir

(1) Antonio Gregory.

des termes de l'art, qu'une fumée; on n'y apperçoit presque que des masses générales; des contours incertains sont capables de mettre continuellement en défaut le graveur obligé de les débrouiller et de les fixer.

Mellan comprit la difficulté de l'exécution, que, s'il mettoit plus de correction dans les contours et qu'il les arrêtât davantage, il affoibliroit un ouvrage qui, par une conduite différente, s'élevoit jusqu'au sublime du Corrége, et que, s'il chargeoit sa gravure de trop de travail, il n'arriveroit point à cette *vaguezze*, en quoi consistoit tout le feu du dessein. Il lui fallut donc chercher dans le maniement de son burin des équivalens à ce qu'un heureux crayon avoit opéré entre les mains du Bernin; et, se réduisant presqu'à une seule taille qui lui fournissoit les tons suaves dont il avoit besoin, il conduisit cette taille avec tant d'habileté que, non seulement elle lui servit à donner du relief à sa figure, mais qu'en venant mourir sans affectation et comme d'elle-même, sur les extrémités, elle en dessine les contours sans trait et sans aigreur. Et encore, afin que le travail du Bernin parût plus pur et plus brillant, il lui mit en opposition des tailles moins égales, et qui, croisées en quelques endroits, exprimoient merveilleusement bien la rudesse du poil du lyon faisant grouppe avec son David. Il voulut aussi que sa gravure produisît l'effet trompeur d'une feuille de papier volante, sur laquelle sa planche gravée paroitroit avoir été imprimée et qui seroit supposée attachée sur quelque superficie plate. Cela lui sembla avoir quelque chose de pittoresque et de neuf, et peut-être l'idée lui fut-

elle suggérée par le Bernin même, qui n'aimoit point à marcher dans les sentiers ordinaires. De quelque part qu'elle vînt, tout lui réussit; sa planche sortit d'entre ses mains un morceau à ravir et de toute beauté.

Il en fit un autre pour le même livre, qui ne montra pas moins de génie et qui mérita les mêmes éloges. Ce fut le portrait du pape Urbain VIII, toujours sur le dessein du Bernin. Dans cette planche, où l'illusion d'une feuille de papier détachée est la même que dans la précédente, et où il mit encore le moins d'ouvrage qu'il étoit possible, il s'essaya de substituer des points aux tailles qui lui avoient servi jusqu'alors pour exprimer, dans les chairs, les ombres et les demi-teintes, manière funeste pour beaucoup de graveurs qui en abusèrent par la suite. Mellan lui-même ne l'employa pas toujours avec autant de succès; mais, pour cette fois, il dut être applaudi, et son ouvrage, que la singularité a rendu fameux et a fait rechercher, a retenu le nom de *Portrait du pape au pointillé.*

Ce n'étoit cependant pas la première fois que Mellan, par une grande sobriété de travail, avoit trouvé le secret de faire passer dans ses ouvrages ce caractère d'originalité qui est le propre des grands maîtres. Deux ans auparavant, en 1629, il avoit donné un Loth avec ses filles, fait pour simmétriser avec une Dalila coupant les cheveux de Samson, gravée précédemment, et dans cette estampe, richement composée, il se distingua par une intelligence et par une finesse de touche qu'on ne sauroit trop admirer. Il étoit dit que toutes les productions de Mellan offriroient quelque singularité. On voit dans celle-ci un verre à moitié

rempli de vin, dont il n'est guères possible de mieux faire sentir la transparence.

Le Saint Jean-Baptiste, gravé dans la même année que le Loth, est encore une pièce aussi neuve qu'elle est supérieurement exécutée. On ne m'en montrera point où il règne plus d'harmonie ni plus d'intelligence, comme je n'imagine pas qu'on les puisse donner à moins de frais. La figure du saint paroît extrêmement brillante, et elle est tout à fait de chair, quoy qu'elle soit presque entièrement dans la demi-teinte, et qu'elle soit seulement éclairée par éclats sur quelques-unes de ses extrémités. Et voici en quoi consiste cette magie : c'est que le graveur, en homme habile, a sacrifié l'accessoire au principal, qu'il a tenu son fond très-sourd, et que, pour en mieux détacher la figure, il y a employé un travail grossier, qu'il l'a ce qu'on appelle charpenté, qu'il a croisé ses hachures tel qu'il convenoit à des roches inégales et raboteuses, et qu'il a réservé pour le nud de sa figure une taille pure et moëlleuse, et dont la flexibilité lui répondoit que la finesse de la chair seroit exprimée avec cette grâce que le pinceau seul peut donner.

Si je ne me trompe, c'est la première planche où Mellan ait fait l'expérience du bon parti qu'on pouvoit tirer d'une seule taille dans la représentation des objets qui demandent une grande délicatesse de travail. Il se confirma de plus en plus dans cette opinion, lorsque le marquis Vincent Justinien, qui avoit résolu de faire graver toutes ses statues, eut jetté les yeux sur lui pour en graver quelques-unes.

Joachim Sandrart, peintre allemand (*Acad. pict. erud.*, p. 364, *et in vita autoris, ad calcem ejus operis,*

p. 6) (1), voudroit nous faire entendre qu'il eut l'entière direction de ce grand ouvrage et que des graveurs habiles, dont il avoit fait choix et dans le nombre desquels il fait entrer Mellan, exécutèrent toutes les planches sur ses desseins, ou du moins sur ceux que préparoit Pierre Testa, jeune dessinateur, qui, pressé par le besoin, travailloit sous lui en esclave. Je ne sçais sur quoi pouvoit être fondée une prétention si chimérique et si injuste; car il est hors de doute (et les noms du Lanfranc, de Périer, de J. Thysidio Guidi, de Josse de Pape et de tant d'autres, qui se lisent sur les planches au pied de chaque figure, en fournissent une preuve sans réplique), il est, dis-je, hors de doute que Sandrart eut plus d'un compagnon de son travail. Il n'est pas

(1) On a vu le premier passage dans la citation de la note (p. 309); Sandrart y dit que Mellan grava « *Statuas Justinia-* » *neas meâ manu priùs delineatas.* » Voici le second : « *Interea* » *Justinianus marchio statuas technophylacii sui, quarum aliquot* » *erant centuriæ, in publicum emissurus sub titulo Porticus* » *Justinianeæ, delineationes illarum a Sandrartio nostro confieri* » *volebat, cumque opus hoc, vivente adhuc patrono qui septua-* » *gesimum jàm septimum agebat ætatis annum, edendum esset,* » *artifex noster chalcographos propterea conquirebat celeberrimos* » *Claudium Mellanium, Auderanum, Greuterum, et e Belgis, Blo-* » *martum Ultrajectanum, Theodorum Matthamium Harlemensem,* » *Raphaelem Persinium et Michaelem Natalem Leodiensem, qui* » *simul omnes atque semel operi huic insistebant, diagraphica* » *Sandrartiana æri incidentes, cum ipse Sandrartius, unico saltem* » *Petro Testa, juvene paupere, sed ingenii prompti diligentiæque* » *exquisitæ pro quodam delineandi subsidio, uteretur, quem pro-* » *prio etiam salario detinebat, istiusque laboris beneficio magnam* » *in arte diagraphica perfectionem provehebat.* » (*A. de M.*)

moins positif que, de toutes les statues qui furent gravées par Mellan, il n'y en eut aucune dont ce graveur n'eût fait lui-même le dessein. Prévoyoit-il que quelque jour on lui en voudroit ravir la gloire? Car il eut soin d'en avertir au bas de chacune de ses planches, ce que n'eurent garde de faire les autres graveurs, qui, ne pouvant, comme lui, se prévaloir du double avantage de manier le crayon et le burin, ne pouvoient prétendre qu'à la qualité de simples imitateurs des desseins qui leur étoient distribués. Non-seulement Mellan sçut s'affranchir de cet assujettissement, mais il fit voir qu'il en avoit le droit par la supériorité de sa gravure, qui, entrant davantage dans l'esprit de la chose, rendoit, dans un plus grand degré de vérité, le lisse et la blancheur du marbre. Il eut aussi cet avantage sur les autres dessinateurs que ses desseins montrent moins de manière, et si, dans le nombre des statues qui composent la suite, il en est quelqu'une qui demande une distinction particulière, on n'aura pas de peine à m'accorder qu'il faut la choisir parmi celles de Mellan, que c'est celle du Mercure d'après François Flamand, et qu'elle conserve sur le papier les mêmes grâces qu'on voit répandues sur le marbre.

Que diray-je du portrait du marquis Justinien qui paroît avec tant d'avantage à la tête de cette ample collection d'antiques? Ne semble-t-il pas que cette première place ne lui a été assignée que pour avoir occasion d'encourager les artistes modernes et leur insinuer qu'ils peuvent le disputer aux anciens et partager la réputation dont ceux-ci se sont mis en possession? L'art ne peut pas aller plus loin. Ce portrait

est gravé avec un esprit infini, et il ne pouvoit être dessiné avec plus de précision. Je pense, que si Van Dyck eût sçu manier le burin et qu'aidé de cet instrument il eût voulu graver un portrait, comme il en a fait quelques-uns avec la pointe, il ne l'eût pas exécuté autrement que celui-ci. Et comment cette gravure de Mellan n'auroit-elle pas été dans les principes de Van Dyck, puisque le dessein, qui avoit été fait sur le naturel pour y parvenir, étoit lui-même si ressemblant, par rapport à la manœuvre, à ceux qu'on connoit de ce grand peintre, qu'on eût dit qu'il sortoit de ses mains? Il est à la pierre noire, légèrement fait; des touches savantes et fières y mettent tout le relief et toute l'âme que peut recevoir un dessein. Je l'ai considéré et étudié plus d'une fois, car ce beau dessein a appartenu à mon père (1); il le céda au prince Eugène de Savoye, et il doit se retrouver à Vienne dans la bibliothèque impériale.

Ce rare portrait vallut à Mellan l'estime du marquis Justinien, qui honnoroit de sa protection les artistes

(1) On vient de voir dans le texte de Mariette : « Ce beau dessein *a appartenu à mon père*, » et dans le catalogue de l'œuvre de Mellan, on trouve cette note : « *J'en ay eu* le dessein à la pierre noire, merveilleusement beau. » Ces deux affirmations seraient contradictoires si nous n'avions été amenés, M. de Chennevières et moi, à la conviction que la plus grande partie des catalogues d'œuvres de peintres et de graveurs qui forment au Cabinet des Estampes 10 volumes in-folio, a été rédigée par le père de Mariette et conservée par celui-ci qui les a annotés pendant toute sa vie. Ce n'est pas ici le lieu de démontrer cette distinction, mais la note que nous venons de transcrire nous commandait de l'indiquer. (*A. de M.*)

distingués, et qui se crut d'autant plus intéressé a soutenir la gloire de celui-ci que la sienne, comme on vient de le voir, y étoit en quelque manière attachée. Ses caresses, ses bienfaits captivèrent Mellan et le lièrent plus étroitement que jamais à son illustre maison. Il offrit à Luc Justinien, capitaine de galères, au service de la République de Gennes, son agréable estampe d'Andromède exposée au monstre marin, et au marquis Vincent Justinien un Crucifix au pied duquel est la sainte Vierge, saint Jean et sainte Madelaine. Il paroît qu'il affectionnoit beaucoup ce dernier morceau; c'est du moins l'idée que présente l'inscription, en forme de dédicace, qu'on y lit (1). Mais que les hommes se connoissent mal, et qu'ils sont sujets à se tromper dans les jugemens qu'ils portent d'eux-mêmes et de leurs ouvrages! Cette pièce, dont Mellan se vante d'avoir fait lui seul le dessein, le tableau et la gravure, et d'y avoir apporté des soins peu ordinaires, est, à mon avis, une des plus foibles planches qu'il ait mis au jour pendant son séjour à Rome. Elle est, dans plusieurs parties, d'une indécision qu'on ne sçauroit pardonner à un artiste aussi consommé que lui dans l'art de la touche. Comment, avec autant d'intelligence qu'on lui en connoît, a-t-il pu graver si grossièrement son fond, et le tenir si peu d'accord avec les figures qu'il ne les soutient point et qu'il perce avec elles? Lui, qui traittoit si bien les che-

(1) *Tibi Vincenti Justiniani, Bassani marchio, imaginem hanc Redemptoris nostri* MEA NUPER INDUSTRIA ITA DELINEATAM, SCULPTAMQUE ET PICTAM *grati animi in te mei ergo D. D. D. Claudius Mellan Gallus.*

veux, comment a-t-il pu hazarder ceux qu'il a donné à sa Madelaine? Il a cru représenter une tête échervelée et que les pleurs ont mis en désordre, et il n'en a fait que la charge.

Le peu de succès de cette estampe vient sans doute de ce que Mellan l'a fait sans consulter assez la nature. Elle prouve la nécessité, absoluë pour lui, ainsi que pour tout autre, d'avoir continuellement sous les yeux ce guide sûr et de ne s'en éloigner jamais. Car, Mellan y revient-il, il reprend ce qu'il avoit perdu; il redevient ce qu'il étoit et reparoît le même habile artiste. Qu'on en juge par les deux excellens portraits qu'il a gravé d'après nature en 1633, celui du maréchal de Créqui, que Louis XIII avoit envoyé au Saint Père avec la qualité de son ambassadeur extraordinaire, et celui du maréchal de Toiras, que la crainte du cardinal de Richelieu, dont il étoit haï, retenoit alors à Rome, où il s'étoit retiré après la paix de Querasque (1). Tous deux montrent un sçavoir, une aisance et un feu qu'on ne peut assez louer et que je ne crois pas imitables.

Le portrait du cardinal Gui Bentivoglio, gravé dans la même année, fut terminé avec tout le soin qu'un artiste, jaloux de sa réputation, met dans les ouvrages qu'il sçait devoir passer à l'examen d'un connoisseur éclairé et d'un homme de premier rang, qui porte la confiance et la complaisance jusqu'à se laisser dessiner par son graveur, et qui, pour cela, veut bien s'as-

(1) Le traité de Querasque se signa le 19 juin 1631. Voyez la *Vie du maréchal de Toiras*, par Michel Baudier, 1644, in-f°, p. 222. (*A. de M.*)

seoir encore en sa présence, tandis que, pour s'en épargner la fatigue et l'ennuy, il pouvoit le renvoyer au plus beau portrait que Van Dyck eût jamais peint (1), et qui, sous le burin de Mellan, auroit fait une estampe admirable. Celui de notre graveur, quoyque d'un travail plus froid qu'à l'ordinaire, fut jugé très-ressemblant, et mis à la tête de l'*Histoire des Guerres de Flandres*, que le cardinal avoit composée et qu'il faisoit imprimer. La récompense fut digne et de celui qui donnoit et de celui qui recevoit. Mellan aimoit les belles choses; Son Eminence lui fit présent de l'excellent dessein des *Amours d'Alexandre et de Roxane* par Raphaël (2), celui où ce grand peintre,

(1) Ce tableau de Van Dyck, où le cardinal Bentivoglio est représenté assis, se trouve dans la galerie du grand-duc à Florence. Il y en a une estampe, gravée par le Picchianti, et une autre de la tête seule par Morin. (*Note de Mariette*).

(2) A la sanguine. C'est le même que M. Crozat a fait graver. Il le tenoit du sieur Boulle, fameux ébéniste, qui l'avoit achetté des héritiers de Mellan. (*Note de Mariette*). — Mariette en parle encore ailleurs; après avoir cité le dessin drapé qui se trouve maintenant au Louvre et qui n'est que de l'école de Raphaël, il ajoute: « Je fais infiniment plus de cas de l'autre dessein du même sujet que M. Crozat a eu de M. Boulle et où les figures sont nues sans aucunes draperies; j'y reconnois tout le faire de Raphaël; les expressions en sont bien plus fines et le détail en est excellent. Raphaël le dut faire pour lui servir d'étude et de préparation au dessein drapé. Ce dessein est à la sanguine. M. Boulle l'avoit eu de M. Friquet de Vaurose qui le tenoit de Mellan, à qui le cardinal Bentivoglio en avoit fait présent. » *Abecedario* de P.-J. Mariette, article *Beatricius*, t. I, p. 90. Nous avons entendu dire que ce dessin se trouvait à Vienne, dans le cabinet de l'archiduc Charles. (*A. de M.*)

pour se rapprocher davantage du goût grec, n'a couvert d'aucunes drapperies les figures qui entrent dans sa composition, et Mellan, sensible à cette marque de bonté, et encore plus à la délicatesse du sentiment, conserva avec grand soin ce don précieux pendant toute sa vie.

S'il falloit prendre à la lettre la formule d'inscription qui se trouve au bas de plusieurs portraits de Mellan, il faudroit supposer qu'avant de les porter sur son cuivre, il en avoit fait des tableaux. Ce qui précédoit sa gravure n'étoit cependant le plus ordinairement qu'un dessein. J'en ay vu beaucoup, entre autres ceux qui ont servi à graver les portraits du maréchal de Toiras et de Pierre Camus, évêque de Belley, et il se peut que, comme ils sont dessinés à la sanguine mêlée avec la pierre noire, et qu'il résulte de cet assemblage de crayons un travail qui fait paroître ces têtes coloriées, Mellan en prit l'occasion de dire qu'il les avoit peints. Je doute en effet que la couleur y eût mis plus de vie. Il avoit emprunté de Vouet cette agréable façon de dessiner, et je ne sçais si, dans ce qu'il a exécuté en ce genre, il n'a pas quelquefois surpassé son maître. Je n'oublierai jamais le portrait de Petit, bijoutier du roi, dont j'ai admiré autrefois le dessein chez le sieur Boulle. Il ne me souvient pas d'avoir rien vu en ce genre de plus accompli (1).

(1) Voir plus haut la note p. 317. L'abbé de Marolles nomme parmi les orfèvres :

Vincent Petit, aussi partout si renommé.

(*Livre des Peintres et des Graveurs*, publié par M. Georges Du-

Ce n'est pas que notre graveur ne peignît aussi. Quoy qu'il ne fut pas né pour tenir, dans cet art si difficile, le même rang qu'il occupoit dans celui de la gravure, il n'en étoit pas moins possédé de l'ambition de passer pour peintre, aimant mieux être confondu dans la foule des peintres de la seconde classe que de jouir tranquillement de sa primauté parmi les graveurs. Cette manie, car je ne puis lui donner d'autre nom, s'empara tellement de son esprit que, pendant quelque temps, il en abbandonna presque la gravure. Les planches qu'il publia pendant les trois dernières années qu'il vécut à Rome, se réduisent à un très-petit nombre, et, dans son portrait, qui est de l'année 1635, le titre de peintre y marche le premier, et celui de graveur lui est subordonné.

Je n'ai pas eu occasion d'examiner encore aucun de ses tableaux. Il ne s'en trouve point dans nos cabinets. La présomption est facheuse et peu favorable à Mellan. Si j'en puis juger sur une assez grande quantité de ses desseins, qui me sont passés par les mains, je dois en inférer que la touche de son pinceau étoit aussi molle que l'étoit son crayon dans les accadémies qu'il dessinoit d'après le modèle et qu'il préparoit pour ses tableaux. On n'y remarque presqu'aucun détail de muscles ; les contours y sont à peinne prononcés, et les emmanchemens le sont

plessis dans la Bibliothèque Elzévirienne, Paris, P. Jannet, 1855, p. 62 et 88). Vincent Petit est mort dans le courant de 1679, puisque son logement du Louvre fut donné à Boulle par un brevet du 29 octobre, qui a été publié par M. de Chennevières dans les *Archives de l'Art français*, *Documents*, t. I, p. 223-4. (*A. de M.*)

avec encore plus de négligence, défauts qui ont leur origine dans une première éducation vicieuse, et qui viennent encore de ce que Mellan, s'étant appliqué trop tard à la peinture, se forma sous d'habiles maîtres, mais un peu trop praticiens. Content de distribuer avec intelligence ses masses d'ombres et de clairs, de viser à l'effet et de faire prendre à ses figures un tour flexible, il négligeoit la précision du dessein, à laquelle il ne pouvoit atteindre; et je suis persuadé que sa couleur, puisée dans les mêmes sources, n'étoit pas plus dans le vrai et qu'elle ne devoit avoir rien de fort attrayant. S'il dessinoit les portraits avec plus de certitude, et si éminemment qu'il n'étoit guères possible de faire davantage, c'est qu'étant renfermé dans un cercle plus étroit, il avoit moins à penser, et que sa main, prompte à obéir à la vivacité de son imagination, le servoit alors plus sûrement.

Peut-on regretter assez le tems précieux que Mellan consuma ainsi, j'ose dire en pure perte? Ses amis l'en avertirent inutilement. Un plus fort penchant l'entraînoit malgré lui, et il eut avec cela le chagrin de se voir traversé par des peintres jaloux, qui, dans la crainte qu'il ne leur enleva les ouvrages, ou qu'il n'en soutint pas assez le prix, employèrent toutes sortes de moyens pour lui rendre odieux le séjour de Rome et l'en éloigner. Mellan abbandonna cette ville au commencement de 1636, et vint droit à Gennes. La famille Justinienne lui avoit ménagé des connoissances et des amis puissans dans cette ville. On voulut l'y arrêter. On lui proposa de peindre une gallerie; mais, en homme sage et prudent, il ne voulut point y entendre, ni courir le hazard d'essuyer

de nouvelles persécutions, et, sans plus différer, il s'embarqua et repassa en France.

Comme il traversoit la ville d'Aix, il y fut retenu par le célèbre Fabri de Peiresc, en qui l'amour des beaux arts égaloit celui qu'il portoit aux lettres, et qui, toutes les fois qu'il voyoit arriver quelqu'artiste de mérite, se plaisoit à le bien recevoir. Mellan, qui en étoit déjà connu, en fit la douce expérience; il reprit sa première tranquillité dans le sein de ce respectable magistrat, et, en attendant qu'il sçut à quoi s'en tenir par rapport à des propositions qu'on lui avoit fait du côté de l'Angleterre, dès le tems qu'il demeuroit à Rome, il dessina et grava le portrait du fameux philosophe Gassendi et celui de Peiresc (1).

(1) Quoy que ce dernier portrait porte la date 1637, il est pourtant certain qu'il fut gravé en 1636, et qu'au plus tard, dans les premiers jours du mois de janvier 1637, il y en avoit des épreuves dans Paris. J'ai entre les mains une lettre écrite par Mellan à Langlois dit *Ciatres*, son ami, où il lui dit: « Je suis arrêté à Aix pour quelques jours en la maison de M. du Peiresc, dont je vous envoie le portrait, que je lui ai fait. » Cette lettre est à la vérité sans datte; mais elle est rappellée dans une seconde lettre de Mellan, que je rapporterai bientôt, et, dans cette dernière lettre, on voit que, suivant la supputation qu'il fait, sa première lettre et l'épreuve du portrait de Peiresc, qu'elle accompagnoit, devoient être arrivés à Paris avant le 27 janvier 1637. (*Note de Mariette*). — L'original même de la lettre est aujourd'hui entre les mains de M. Jules Boilly, qui l'a publiée dans les *Archives de l'Art français*, *Documents*, t. II, p. 235, d'après lesquelles nous la reproduisons: *Monsieur*, — *Monsieur Chartre dit l'Anglois*. « Monsieur, celle icy n'est si non pour vous faire sçavoir de mes nouvelles et de vous ofrir mon très humble service. Je suis arrêté à Aix pour quelque jour en la maison

Un artiste que la gloire anime, et qui, de retour dans sa patrie, est autant curieux qu'il a besoin d'y soutenir une réputation commencée ailleurs, pouvoit-il mieux débuter? Il donne les portraits de deux hommes également recommandables dans la république des lettres, et que tout le monde aspire d'avoir. Il en fait deux chef-d'œuvres de l'art. Tout y est traitté si spirituellement, les touches s'y viennent ranger si naturellement à leur place que c'est plus l'ouvrage de l'esprit que celui de la main. Veut-on sçavoir comment l'on doit graver les cheveux et la barbe, et leur conserver cette légèreté qui en est l'essence et le caractère? Ces deux pièces, et surtout le portrait de Peiresc, en fournissent le plus parfait modèle (1).

de Mons[r] du Peiresc, dont je vous envoie son portrait que je luy ay faict. Je diligente tant que je poeus, affin de me donner l'honneur de vous aller voir et me réjouir avec tous nos amis lequel il vous plaira faire mes très humbles recommandations. C'est, Monsieur, votre plus humble et très affectionné serviteur, C. Mellan. Vous donnerez, s'il vous plaist, la lettre à Mons[r] Vouët et à mon frère. » (*A. de M.*)

(1) La peinture d'après laquelle Mellan a gravé le portrait de Peiresc est, comme l'a remarqué M. Soulié dans son excellent livret du Musée de Versailles, celle qu'on voit au second étage dans la salle n° 165. (Livret, 2[e] partie, 1855, in-8°, p. 609, n° 4,102). La peinture est anonyme. Serait-elle de Mellan? Nous ne le croyons pas. La franchise de la couleur, la violence de la brosse, l'énergie de l'effet, qui en font une belle œuvre, paraissent incompatibles avec la manière qu'on peut supposer à un élève de Vouet. Elles se rapprocheraient bien plus des écoles génoise ou provençale, et M. de Chennevières ne serait pas éloigné d'y voir la main de Finsonius. (*A. de M.*)

Ce travail fit place à un autre, moins important et moins savant, si on ne l'envisage que du côté de l'art, mais qui, ayant pour objet l'avancement des sciences et étant demandé avec empressement par les deux illustres avec lesquels Mellan vivoit, fit que, fermant l'oreille à ceux qui auroient voulu l'en dissuader, il y donna toute son attention. Il s'y affectionna même au delà de ce qu'on auroit osé l'espérer d'un homme peu patient et nullement fait pour la contrainte. Ce furent des représentations exactes des phases de la lune, dans son premier quartier, dans son plein et dans son déclin. Ces figures manquoient à l'astronomie, et depuis longtems Gassendi desiroit de rencontrer quelque peintre dont l'adresse et la fidélité lui répondissent de la juste position et de la véritable figure des taches qu'on voit répandues sur cet astre. Avant que Mellan eût paru, dès les années 1634 et 1635, Claude Sauvé, jeune peintre, natif d'Auvergne, s'y étoit déjà exercé, sous la direction de Gassendi et à la prière de Peiresc (*Gassendi, in vit. Peires. tit. 5, p. 188, édit. 1641, 4°*) (1); mais,

(1) *Desiderium norat, quo pridem flagraram, habendi phaseis lunæ varias, varietatesque in singulis per telescopium apparenteis, vivis suis coloribus proportionibusque et situ servato depictas. Hoc sine fine exceptaram, ac tandem obtinueram ab eximio Galileo unum quoddam prolixitate perfectioneque præcellens; expectebamque solum industrium et fatientem satis pictorem. Ille itaque mei caussâ ut magnâ parte superioris anni, sic maximâ hujus* (1635) *detinuit redeuntem Româ egregium pictorem Claudium Salvatum Alvernatem, qui, me operam dirigente, id muneris exsequeretur. Detinuit vero etiam sequente* (1636) *per complureis menseis Claudium Mellanum Abbavillæum, artificem inter pictores cælatoresque*

comme il est naturel qu'un premier essai soit défectueux en quelque partie, Gassendi entreprit de nouvelles observations, en conformité desquelles Mellan fit de nouveaux desseins et les grava. Et voilà ce ce qui l'occupoit au commencement de 1637, ainsi qu'on l'apprend d'une lettre qu'il écrivoit à son ami Langlois, dit *Chartres*, le jour du carnaval de cette année.

Cette lettre contient plusieurs particularités et la preuve de la pluspart des faits que je viens d'avancer, je la transcrirai donc ici, sans y rien changer (1) :

« A Monsieur Chartre, dict Langlois (2), marchand » libraire demeurant à Paris.

» Monsieur, jay reçeu la vôstre du 27 janvier, par

eximium, ipsum quoque Româ redeuntem, tum ut novas phaseis exquisito suo artificio depingeret, tum ut easdem, aut quasdam certe, ingeniosâ manu incideret æri. Pervidit nempè vir optimus posse exinde quandam speciem selenographiæ institui, insignemque fore ejus usum tum in physicâ, tum in astronomiâ. »

(1) Dans les *Archives de l'Art français*, dirigées par notre ami, M. de Chennevières, nous avons déjà (livraison de juillet 1850, p. 264-6) publié cette lettre de Mellan, dont l'original, qui existe aux manuscrits de la Bibliothèque Nationale, nous avait été communiqué par la complaisance de M. Barthélemy Hauréau. Mariette n'y a, en effet, rien changé comme sens, et sa copie a cela de précieux qu'elle confirme les restitutions que nous avions tentées sur quelques endroits entièrement détruits par l'humidité; mais il a beaucoup changé comme orthographe, et, comme nous avons l'original sous les yeux, c'est celui-ci que nous suivons. (*A. de M.*)

(2) Il falloit mettre Langlois dit *Chartre*, ainsi que Mellan l'avoit écrit sur d'autres lettres. Ce libraire se faisoit surnommer *Chartre*, du nom de la ville qui lui avoit donné la naissance. (*M*). — Cf aussi l'*Abecedario* de Mariette, t. I, p. 370, et t. II, p. 204.

» laquelle vous me marquez m'avoir escrit plusieurs
» fois ; mais vous me donnez subjet de croire le
» contraire, sachant bien que vous avez reçeu de
» mes lettres par M. de Vallavez (1) et un portrait
» de M. du Peiresc, sans m'en avoir donné aucune
» nouvelle, ni de mon frère, non plus que de la
» lettre, que je vous avoië prié de luy donner. Je
» ne vous parle point des lettres que je vous ay
» écrites, il y à longtemps, touchant le plus belle
» assortiment quy étoit en Italie. Je pouvois vous y
» servir de beaucoup et avoië desir de vous avancer
» l'argent, ou répondre pour vous, d'autant qu'il n'y
» avoit rien à perdre, ny pour l'un, ny pour l'autre,
» à cause que je vous ay toujours cognu gallant
» homme, et, quand il vous plaira me commander,
» je vous serviray de cœur et d'affection. Je vous
» suis obligé de la peinne que vous avez prise pour
» l'amour de moy, quand vous m'avez écrit ce que
» l'on vous a dict de mon affaire en Angleterre. J'en
» ay entendu parler, il y a quelque temps, mais je
» n'ay poinct heu d'assurance; c'est pourquoy il vous
» plaira en écrire un peu, puisque l'on c'est adressez
» à vous. Ce sera pour vous y servir aussi bien qu'à
» Paris. Pour les bons advis que vous me donnez
» de la peinture, ceux qui vous les ont dites ne
» sont pas bien informez; car c'est tout au contraire.
» Lorsque i'estois à Rome, je donnois les occasions

(1) M. de Vallavez était le beau-père de Peiresc. Dans le *Recueil des Lettres inédites de Rubens*, publié par M. Gachet (Bruxelles, 1840, in-8°), on en trouve dix qui lui sont adressées. (*A. de M.*)

» aux aultres; je crois que vous en sçavez quelque » chose. La gallerie de Gennes, je ne l'ay poinct » voulu faire; je vous parle de Gennes, parce que » vous m'en parlez : pour tant d'aultres occasions, » il y auroit trop à dire et à raconter. J'ay perdu » l'amitié, pour ne point prendre d'argent de certine » personne; *basta* chacun scay ses affaires. Je vous » diray, quand je seray à Paris, d'où vient cette in- » vention. Je me suis arrêtez pour graver une chose » fort nouvelle, que vous en serez bien ayse, parce » que vous en pourrez avoir du profit. Vous pouvez » juger par là, si je m'amuse à chose que je ne » doibs; je ne lesse poinct de vous sçavoir bon gré.

» Je suis,

» Monsieur,

» Votre plus affectionné serviteur,

» C. Mellan.

» *A Aix le jour du Charnaval* 1637.

» Si vous voiez M. Vignon, faites-lui, je vous prie, » un humble baise-main de ma part, car je suis bien » son serviteur, et à M. David, graveur; je luy ay » escript à Gennes. Je vous supplie de demander à » mon frère si mon père et ma mère se porte bien, » et de m'en donner advis; vous me ferez un grand » plaisir. Je seray à Paris au nouveau temps, et » plus tost, comme je crois. Je bois à vostre santé » et à tous nos amis. »

On ne sçait point quel étoit l'ouvrage, pour lequel Mellan étoit appellé en Angleterre. Un auteur, accoutumé à entasser fautes sur fautes (*Cab. d'Archit.* de

Fl. Le Comte, tom. 3, pag. 193), veut que les propositions ayent été faites au nom du roi, et inconsidérément il nomme Charles second, au lieu de Charles premier. Mais pour moi, qui n'ignore pas que Langlois étoit le commissionnaire affidé du comte d'Arundel, qui vois rouler toute cette intrigue sur ce libraire, marchand d'estampes, qui sçais de plus que ce curieux Anglois, par qui il étoit employé, avoit déjà chez lui des graveurs, W. Hollar, Henri Van der Borcht, Luc Vosterman, etc., occupés à graver les tableaux et les desseins de sa collection, je suis tenté de croire que c'étoit ce seigneur, et non le roi, qui vouloit attirer Mellan en Angleterre. Peut-être avoit-il en veue de lui faire graver ses antiques et d'en faire un recueil, semblable à celui de la gallerie Justinienne. Mellan n'eut point été faché que cette affaire eût réussi. Aux premières paroles qui lui en furent portées, il écrivit à Langlois, qui étoit à Londres (la lettre, que j'ai entre les mains, est dattée de Rome le 20 juin 1635), et, après lui avoir offert ses services à Rome *pour si peu qu'il y a à y demeurer,* il ne peut lui cacher son empressement de se voir bientôt en Angleterre. Il y a toute apparence qu'il porta trop haut ses prétentions. La négociation échoua, et, M. de Peiresc étant venu à mourir sur ces entrefaites (le 20 juin 1637), Mellan revint à Paris et s'y fixa pour toujours.

A peinne y fut-il arrivé que ses premiers pas le conduisirent à la porte de Vouet, son maître et son ancien ami. L'estime réciproque n'avoit encore souffert aucune altération. Mellan accepta sans difficulté l'offre qu'il lui fit de lui donner à graver un de ses

tableaux, représentant la Sainte Vierge qui montre une rose à son divin Fils, et, craignant sans doute que la nouvelle manière de graver à une seule taille, dont il avoit résolu de se servir désormais, ne fût pas entièrement du goût de Vouet, il ne l'employa que dans quelques parties, et mit des secondes tailles aux endroits qui demandoient des forces plus vigoureuses. Il eut peut-être aussi bien fait de ne point sortir de cette manière, qui étoit excellente; mais, sans entrer si tost dans cette discussion, je remarquerai qu'il s'en tint à cette unique pièce et qu'il ne grava plus rien pour Vouet, soit que celui-ci, étant dans la plus haute faveur, voulût lui faire achetter trop cher sa protection, et que cela eût produit quelque refroidissement dans leur commerce, soit que Mellan fut déterminé à ne plus graver que d'après des desseins de sa propre invention. En effet, si l'on excepte la belle estampe de la rencontre de Jacob et de Rachel, qu'il exécuta, peu de temps après son arrivée à Paris, pour M. Lumagne, d'après le tableau du Tintoret, appartenant à ce curieux, et que le seul besoin de se faire connoître lui fit entreprendre, si l'on met à part quelques titres de livre, dont je parlerai dans la suite, l'on ne voit plus rien de Mellan, soit portraits, soit compositions, dont il n'ait été l'inventeur.

Pour y accoutumer le public et le rendre de plus en plus favorable, il lui présenta, dans cette même année 1638, un saint François priant, pendant la nuit, dans l'intérieur d'une grotte. On ne peut qu'être frappé de l'heureuse disposition de la figure, de l'expression de la tête, de la touche précieuse des mains, dignes des Carraches, et peut-être le fut-on encore plus de

l'art avec lequel, sans beaucoup de traits et avec des hachures fort nourries dans les ombres et réduites à une manière de grénetis sur les jours, il étoit parvenu à si bien exprimer la grossièreté de l'étoffe, qui habilloit le saint.

Il offrit cette belle pièce au cardinal de La Rochefoucauld, et, peu de temps après, il fit paroître sous les auspices du cardinal archevêque de Lyon, frère du cardinal de Richelieu, dont il avoit gravé le portrait, étant à Rome, un Saint Bruno, retiré dans l'affreuse solitude de la Chartreuse, et s'y occupant pareillement de la prière au milieu de ses disciples. Ici un jour lumineux vient frapper vivement sur la principale figure et l'éclaire; le saint est vêtu d'une étoffe fine et blanche, et Mellan, qui sçait que chaque objet doit être traitté différemment et relativement à son caractère propre et particulier, prend en habile homme le contrepied de ce qui l'a si bien servi dans le Saint François. Il élague le travail de son burin, si je puis employer cette métaphore; il y met plus de netteté et de délicatesse, et, cette estampe ayant été goûtée au delà même de ses espérances, il bannit pour toujours les secondes tailles de sa gravure et se réduisit à une seule. Cette taille, soulagée ou élargie suivant le besoin des ombres ou des demies-teintes, conduitte dans tous les sens qu'indique la perspective des corps, produit un effet semblable à celui que donnent les doubles tailles, employées par les autres graveurs, avec cet avantage, qu'étant bien ménagée, le travail du burin en devient plus léger et et plus animé de ce feu, qui se rallentit si aisément lorsqu'on demeure trop longtemps sur un

même ouvrage. Mais, avant que de quitter l'estampe de Saint Bruno, j'y dois faire observer une particularité. La tête du saint, qui est pleine d'expression, est un portrait ; c'est celui de Christophe Dupuy, chartreux, frère aîné de M[rs] Dupuy, gardes de la Bibliothèque du Roi, lequel est mort prieur de la Chartreuse à Rome (1). — Vigneul de Marville, dans ses *Mélanges*, édit. de 1715, tom. 1, p. 255 (2).

Avec un mérite aussi distingué, Mellan ne pouvoit manquer de trouver accès auprès des personnes en place, qui aimoient et qui favorisoient les arts. Il eut le bonheur d'approcher du chancellier Seguier, et de dessiner et graver le portrait de ce grand magistrat. Gassendi l'introduisit dans la maison d'Habert de Montmort, maître des requestes, regardée alors comme le séjour des muses, et il n'en sortit qu'après avoir mis deux portraits de toute beauté : celui de cet ami des arts et des sciences et celui de son épouse. Dans l'un, l'on trouve un homme entre deux âges, dont le visage, quoyque plein, commence à se charger de quelques rides : une belle chevelure orne son front. Dans celui de la femme, une autre conduite de tailles exprime une peau unie, fine et délicate, que des graces naissantes embellissent, et qui a toute la fraî-

(1) « Où apparemment Mellan l'avoit connu. » (*Note du Catalogue de Mariette*).

(2) « Christophe Dupuy étoit l'aîné de Messieurs Dupuy. C'est » lui qui a donné au public le *Perroniana* dont il avoit une » copie..... Il mourut assez âgé, prieur de la Chartreuse à Rome, » à qui il avoit donné tous les embellissements dont ce lieu étoit » capable. Le Saint Bruno gravé par Melan est le véritable portrait de Christophe Dupuy. »

cheur de la jeunesse. Il ne faut point se faire dire qu'une étoffe blanche, brodée sur les coutures, fait son corps de robe, ni que celle de son mari est un satin noir et luisant; la gravure de Mellan les rend l'une et l'autre très-reconnoissables. Un travail pur et léger met, dans ces deux portraits, quelque chose de lumineux et de vivant, et leur excellence me les a fait décrire plus au long peut-être qu'il ne convenoit. J'abbrégerai ce qui me reste à dire sur les ouvrages de notre habile graveur.

Son crédit augmentant chaque jour, il eut la principale part aux travaux qui se firent sous les ordres de M. Desnoyers, secrétaire d'Etat, pour l'embellissement des magnifiques éditions de livres qui s'imprimèrent à l'imprimerie royale du Louvre. En 1640 et 1641, il grava, toujours à une seule taille, et sur des desseins de Jacques Stella, le frontispice du texte latin de l'*Imitation de Jésus-Christ,* celui des *OEuvres de saint Bernard,* et un troisième pour l'introduction à la *Vie dévote de saint François de Salles.* Y étoit-il entraîné par les desseins? Mais il me semble que, dans ces trois morceaux et principalement dans celui qui représente saint Bernard aux pieds de la Sainte Vierge, les tailles sont plus serrées et moins moelleuses que dans les autres gravures de Mellan, de façon que, si l'on n'étoit pas assuré du contraire, on seroit tenté de croire que, dans la dernière, Charles Audran, graveur un peu sec, y auroit mis la main. Du reste, le peintre eut tout lieu d'être satisfait de son graveur; il étoit entré dans sa manière, et ne l'avoit nullement altérée. Quant à Mellan, il se peut qu'il ait porté un jugement différent de son ouvrage

et que, son amour-propre se trouvant blessé, il n'ait regardé qu'avec indifférence les morceaux où il avoit été contraint de s'assujettir à l'imitation de desseins étrangers; il fut toujours constant à mettre son nom à tout ce qu'il gravoit, jusqu'aux plus petits morceaux, et il le supprima à ces trois pièces, ainsi que celui du peintre.

Il ne mit point non plus son nom, ni celui du Poussin, au fontispice qu'il grava en 1641 sur le dessein de ce grand homme, pour paroître à la tête des *OEuvres de Virgile,* de l'édition du Louvre. Il faut croire que le peintre s'en plaignit, et qu'il le regarda comme une nouvelle insulte, qui aggravoit toutes les mortifications, qu'on ne cessoit de lui faire essuyer dans la veuë de le dégouter et l'éloigner de la cour; car, dans le frontispice pour les *OEuvres d'Horace* et dans celui de la *Bible,* qui furent gravés en 1642, et dont le Poussin avoit pareillement fourni les desseins, cette obmission est réparée.

Quelque fut la façon de penser de Mellan, et quelque couleur qu'on veuille donner à son procédé, il n'eut point à se repentir d'avoir associé ses travaux à ceux d'un si grand peintre. Ces trois frontispices enlevèrent tous les suffrages, et le ministre n'en entra que plus hardiment dans les veuës de notre artiste, en le chargeant des desseins et de la gravure de deux nouveaux frontispices, l'un pour une édition du *Nouveau Testament* en grec, l'autre pour un ouvrage de controverse du cardinal de Richelieu imprimés au Louvre en 1642. On lui donna pareillement à graver la plus grande partie des vignettes des culs-de-lampe et des lettres, grises ou fleuronnées qui devoient faire l'ornement de toutes ces éditions

et comme presque tous les travaux roulèrent sur lui, il fut aussi celui qui en recueillit la récompense. Le roi lui accorda un logement dans les galeries du Louvre, grâce distinguée et qui eut cela de flatteur, que notre artiste la dût à son seul mérite (1).

Dans cette demeure honorable, il continua d'enrichir de ses estampes les cabinets des curieux, et bientôt le nombre s'en accrut considérablement. Chaque jour, il trouvoit moyen de simplifier sa manière de graver, et il en rendit la pratique si expéditive qu'à peinne avoit-il entrepris une planche qu'elle étoit finie. Il lui fallut moins de six semaines pour préparer les desseins et achever la gravure de l'une de ces deux grandes thèses, qui furent dédiées au cardinal Mazarin. Et, le soupçonneroit-on, cette extrême promp-

(1) Dans son *Paris*, écrit ou du moins publié en 1677, l'abbé de Marolles cite Mellan dans les deux quatrains qu'il appelle *les Peintres dans les Galeries :*

Simon Vouet, Nocret, Bourgeois, Erard, Boursone,
Mellan, Bimbis, Gessé, Dorigni, des Martins:
Du Pré, le bon sculpteur, et les deux Sarrasins,
L'Asne, avec Séjourné, pour décorer le trosne.

Ce logement échut après Mellan à Louis de Châtillon le graveur, celui même dont Mariette tenait l'amusante histoire qu'on trouvera plus loin. Notre ami, M. de Chennevières, a, dans les *Archives de l'Art français*, t. I, p. 237-8, publié le brevet même : « Aujourdvy dix-septiesme septembre 1688, le Roy, estant à » Marly, bien informé de l'expérience que le nomé *Chastillon,* » graveur, s'est acquise dans son art, luy a fait don du logement » sous la grande galerie du Louvre qui estoit occupé par le nomé » *Meslan*, etc. » Châtillon s'y prenait de bonne heure pour obtenir le brevet ; mais il peut ne pas s'en être servi de suite, car le visa du surintendant des bâtiments n'est que du 24 février 1692. (*Ed.*)

titude fit la matière d'un procès, que lui intenta la personne, pour laquelle il gravoit cette thèse. On voulut le chicanner sur le prix : il ne paroissoit pas raisonnable à quelqu'un, qui n'avoit d'autre idée des arts que celle qu'il est permis d'avoir des simples métiers, de payer seize cents livres, somme qu'on trouvoit exhorbitante, pour un travail qui coutoit si peu à son auteur. On prétendoit qu'il n'étoit pas possible qu'en un si court espace de tems cet ouvrage eût acquis son entière perfection. Mais, comme il fallut convenir que le prix étoit fait, qu'on ne put reprocher à Mellan de s'être négligé, et qu'au contraire les experts, qui furent appellés, décidèrent qu'il n'y avoit rien à desirer à ce qu'il présentoit, il n'eut point de peinne à sortir victorieux de cette affaire, et, bien loin que le public se refroidît, il le vit accourir avec plus d'empressement que jamais.

Soutenoit-on quelque thèse de distinction? Avoit-on besoin de quelque titre de livre, pour en parer une édition faite avec soin? Désiroit-on avoir un portrait, dont la publication se fit avec éclat? On ne s'adressoit point à d'autre qu'à Mellan, sans égard à ce qu'il en coutoit; car il ne se donnoit point à bon marché. Si l'on avoit à lui reprocher quelque défaut, c'étoit celui de se montrer trop intéressé et trop ami de l'argent. Aucun graveur contemporain ne porta ses ouvrages à un si haut prix. Ce qui n'auroit point dû arriver, mais ce dont on n'a que trop d'exemples, ses planches augmentoient en valeur à mesure qu'elles diminuoient en bonté, et telle est la force du préjugé que la réputation décide de tout et qu'on n'écoute qu'elle. Le plus grand nombre des hommes

ıtraîné par le torrent de la multitude, ne pense et agit point en conséquence de ce qu'il sent, mais ·ulement relativement à ce qu'il entend dire ou ı'il voit faire aux autres.

Séduit par la nouveauté, autant que par la sin-ılarité, le gros du public ne revenoit point de sa ırprise de voir qu'avec une seule taille, appliquée une infinité d'objets différents, notre graveur pût ırvenir à les exprimer tous, dans un degré de vé-té à peu près égal. Lui seul ne paroît pas pleine-ent satisfait d'une manœuvre, qui, aux yeux des ıtres, étoit si admirable et si remplie de difficultés. se propose de donner quelque chose de plus sin-ılier que tout ce qu'il a fait, et qui ait, outre cela, mérite de n'avoir encore été tenté par personne. remue son imagination, et elle lui fait entendre ı'avec le secours d'un seul et unique trait, il peut présenter une tête de Christ ou Sainte Face, telle ı'on doit supposer qu'elle étoit imprimée sur le ıge appellé *la Véronique.*

Ce sujet étant déterminé, Mellan pose la pointe de ɔn burin au centre de sa planche, et, partant de là, lui fait décrire une ligne spirale, qui circule et ɔntinue sans interruption ses révolutions parallèles, squ'à ce qu'elle ait entièrement couvert la surface ı cuivre. Quand il le faut, il fait doucement ser-enter ce trait circulaire, et lui fait prendre des ndulations insensibles; il le nourrit et le fortifie, il diminue d'épaisseur et l'affoiblit, selon que l'exige rencontre des ombres, des demi teintes et des clairs, :, par cette ingénieuse marche, il parvient à lui faire essiner, avec beaucoup d'expression et de précision,

toutes les parties du visage de son Christ, et généralement tout ce qu'il veut mettre dans son estampe. Le nés, les yeux, la bouche, les cheveux, la couronne d'épines, le linge même sur lequel la Sainte Face est imprimée, tout cela naît et part du même trait. Ce trait exprime jusqu'au nom du graveur et jusqu'à cette inscription : *Formatur unicus unâ, non alter* (1), qui, en exposant le sujet, semble défier tout graveur d'en faire autant, et prédire que l'ouvrage n'aura point d'imitateurs. Ce fut l'abbé de Villeloin (*Mém. de Marolles,* éd. in-4°, p. 266), grand curieux d'estampes et ami particulier de Mellan, qui lui administra cette inscription, et l'événement a vérifié la prédiction. Car les graveurs (Thourneysen, Thiboût et quelques autres), qui furent assez téméraires pour entreprendre d'en faire autant, y échouèrent tous. Mellan lui-même en demeura à ce premier essai, persuadé qu'une pareille opération ne pouvoit guères se répéter, et qu'hors du sujet qu'il avoit choisi, et où l'indécision des contours convenoit, elle ne réussiroit point.

Elle fait voir aussi avec quelle circonspection il faut user des moyens singuliers, lors même qu'ils ont pris le plus de faveur. C'est un abus de croire que ce qui a été applaudi, parce qu'il aura été employé habilement dans un sujet où il étoit bien placé, puisse avoir le même succès dans une autre occasion, qui ne sera pas aussi heureuse. Les répétitions sont insupportables, et il y a tout à craindre qu'une singularité, qui aura charmé dans sa nouveauté, ne dégénère

(1) C'est-à-dire : *Celui qui est unique est formé par un trait unique, et l'opération ne se répètera plus.* (*Note de Mariette*).

et ne s'avilisse, si on la présente trop souvent. Une première sève venant à lui manquer, elle n'offre plus rien qui pique ni qui rappelle le goût. Il ne faut pas non plus se laisser séduire par la louange, qui, dans ces rencontres, ne manque guères de se faire entendre; elle est trompeuse et nuisible. Mellan, pour y avoir peut-être trop prêté l'oreille, et pour avoir appliqué, sans assez de réserve, sa nouvelle manière de graver à une trop grande diversité d'objets, pour l'avoir trop prodiguée, vit cette manière s'affoiblir en ses mains et perdre beaucoup de sa première splendeur. D'animée qu'elle étoit, elle devint froide, fade et languissante, et ne produisit plus d'effets piquants. Quelle différence entre son saint Bernard et son beau saint Bruno, entre la sainte Claire gravée en 1667 et le saint François publié trente ans auparavant. La nature et la qualité des objets sont cependant les mêmes, et c'est le même genre de travail.

On me dira qu'il n'y a pas la même disparité entre les statues de la galerie Justinienne, gravées à Rome, et celles que Mellan a gravé, sur la fin de sa vie, pour Louis XIV, que ces dernières semblent même avoir quelqu'avantage sur celles qui les ont précédées. En voici la raison : c'est que la blancheur du marbre, ses reflets et ses ombres transparentes ne semblent point vouloir s'accommoder d'une autre gravure que de celle de Mellan, et c'est encore parce qu'il est vrai que, dans les statues du Roi, ce graveur a mis moins de travail et que, par là, il a mieux rendu ce qu'il imitoit. Je n'examine point si c'étoit le fruit de ses réflexions; mais il est constant que, plus la gravure paroissoit perdre en se simpli-

fiant trop, plus elle étoit propre à bien faire sentir les effets de la sculpture. Ce qui étoit un mal par rappport aux autres ouvrages de Mellan, qu'une seule taille trop unie refroidissoit à l'excès, devenoit un bien pour la représentation de statues, où il n'étoit aucunement besoin de touches ressenties, et qui au contraire ne pouvoient jamais être traitées avec assez de légèreté. Il faut lui rendre cette justice que, de tous les graveurs, il est celui qui a le mieux saisi le caractère de cette sorte d'objets. C'est le témoignage que j'en ai souvent entendu rendre à un de nos meilleurs sculpteurs, M. Bouchardon, dont je respecte le jugement et les connoissances.

Si Mellan eut été bien conseillé, il auroit dû prescrire lui-même des bornes à son genre de travail, le contenir dans des limites, et surtout se garder de l'étendre, comme il a fait, jusqu'à la représentation de têtes de grandeur naturelle. Ce n'est pas ici le lieu de discuter si la gravure à plusieurs tailles peut y être appliquée; il me suffit d'observer que la sienne n'y convenoit en aucune manière. Ce qu'il a fait paroître en ce genre est au-dessous du médiocre, et j'ai honte d'en parler.

Il est un tems de jeunesse, où la force du tempérament influë jusques sur les ouvrages. Toutes les études dans ces heureux momens se tournent à bien; sont-ils passés, et approche-t-on de la vieillesse, les soins qu'on se donne deviennent infructueux; l'on ne commet plus que des fautes. C'est un malheur attaché à l'humanité; mais, en quelqu'âge que ce soit, il est beau de voir un artiste laborieux, dont l'activité est une leçon continuelle pour les autres, qui, comme

Mellan, ne se rebute point, aime son art, y fait céder ses autres occupations, et y sacrifie ses plaisirs même. Le trait suivant fera connoître jusqu'où notre graveur portoit cet amour. (Cette particularité m'a été contée par M. de Chatillon, graveur et peintre en émail, qui avoit fort connu Mellan).

Il étoit demeuré garçon et se trouvoit dans un âge assez avancé, car il avoit au moins cinquante-six ans, lorsqu'un homme, qui gouvernoit ses affaires et qui les connoissoit mieux que lui-même, qui par conséquent sçavoit qu'il étoit riche, vint à bout de lui persuader de se marier; il lui fit entendre qu'on lui épargneroit tous les embarras de cette cérémonie, et, ce qui ne le flattoit guères moins, qu'on lui épargneroit sa bourse; il eut par ce moyen l'adresse de faire tomber le choix sur sa propre fille. L'affaire arrêtée et conclue, on signe le contrat, on va à l'église, on en revient, tout cela sans bruit et sans éclat. Mellan rentre tranquillement dans son cabinet et reprend son travail. Un dessein, dans la composition duquel il entroit quelques figures de femmes, étoit alors sur son bureau. Il fait appeller celle qu'il venoit d'épouser; il la fait prier de se rendre près de lui. La pauvre fille, tremblante et toute en pleurs, n'osoit y aller. Quitter la compagnie un jour de noces, pour se renfermer seule avec un mari, lui paroissoit quelque chose de si terrible que, sans les discours persuasifs de sa mère, elle n'eut point obéi. Après plusieurs messages elle se laisse enfin entraîner où elle étoit appellée. Mellan la met dans une situation, qui convenoit à son dessein; il lui fait ôter son mouchoir, découvre une partie de sa gorge, prend

le crayon, trace quelques traits; puis, revenant vers sa femme, lui faisant changer d'attitude et ne trouvant pas ce qu'il cherche: « Rabillez-vous, lui dit-» il, vous pouvez aller retrouver votre monde; je ne » suis point content. » Plein de son ouvrage, c'étoit à lui personnellement qu'il adressoit ces dernières paroles. Son épouse, frappée de ce qu'elle vient de voir et d'entendre, descend; ses pleurs, qui continuent de couler, excitent la curiosité de ses parents. Ils ne peuvent, au récit de cette aventure, revenir de leur étonnement. Ils vont chercher Mellan, qui n'étoit point encore sorti de son cabinet, lui portent des plaintes amères, et celui-ci, ne pouvant pénétrer sur quoi elles peuvent être fondées, témoigne la même surprise, entre en explication, et donne la véritable interprétation des paroles qui lui sont échappées. On lui persuade avec peine de quitter l'ouvrage et de se montrer dans la compagnie, pour y remettre le calme et rassurer les esprits. Il s'y présente, prend part à la joye, et tout se passe dans l'ordre. La femme tranquillisée, étudie le caractère de son mari, et se rend bientôt la maîtresse, tandis que Mellan, débarrassé de toute sollicitude, se livre sans réserve à de nouveaux travaux.

Il les continua jusqu'au dernier instant d'une vie, qui fut longue, et exempte de toutes les infirmités, compagnes inséparables de la vieillesse, et, ce qui n'est pas ordinaire, non seulement il conserva toute sa tête, mais la main ne lui refusa jamais le service. Dans ses dernières années qu'il s'occupoit plus volontiers à préparer des desseins, que gravoient ses disciples, il étoit encore en état de donner à ces

planches des coups de burin, ce qu'il faisoit avec tant de certitude que le travail du vieillard et celui du jeune homme se confondent et qu'on a peinne à les démêler. C'est ainsi que furent exécutées les planches, qui parurent dans les huit ou dix dernières années de sa vie, et qui sont si médiocres et si peu dignes du nom qu'elles portent, qu'il eut mieux vallu pour la gloire de Mellan qu'elles n'eussent jamais vu le jour.

Il eut avec cela le malheur de n'avoir vu sortir de son école que d'assez minces sujets. Ladame, Patigny, Brissart sont à peine connus. Jean Lenfant et Nicolas Bazin se distinguèrent davantage; mais ils ne sçurent mettre que de la propreté dans leur gravure, sans même avoir presque jamais osé graver à une seule taille, comme leur maître, depuis qu'ils l'eurent quitté. Le dernier étoit encore auprès de Mellan, lorsqu'une chûte sur son escalier, toujours funeste aux vieillards, fit périr cet habile artiste et le conduisit au tombeau, le 9 septembre 1688. Il passoit quatre-vingt-dix ans, et il reçut la sépulture dans l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois, sa paroisse (1).

(1) Nous devons l'acte de décès de Claude Mellan à la complaisance de M. de la Morinerie, qui l'a copié pour nous aux Archives de l'Hôtel-de-Ville de Paris, d'après le « Registre des enterrements qui se feront pendant l'année mil six cent quatre-vingt-huit en l'église et paroisse de St-Germain de l'Auxerrois. .... Du vendredy dixiesme (sept. 1688) Claude Mellan, peintre et graveur ordinaire du Roy, fut inhumé en cette église âgé de quatre-vingt-dix ans ou environ, décédé hier à neuf heures du matin aux galleries du Louvre, en présence du sieur Nicolas Mellan, peintre, neveu dud. deffunct, de M[re] Charles Duval, prestre chapelain de cette église, exécuteur du testament dud.

C'étoit un petit homme, vif et de beaucoup d'esprit. Ses yeux tout pétillans de feu, son visage, ouvert et riant, lui composoient une phisionomie fine et tout à fait prévenante. Il fut sage et réglé dans sa conduite et dans ses mœurs, et cela est peint dans ses ouvrages; ils ne présentent rien que d'honnête. On aimoit à l'entendre discourir sur son art; il en parloit bien et avoit, pour appuyer ses sentimens, de beaux desseins et de belles estampes, qu'il avoit apportées d'Italie, et dont il faisoit son amusement et ses délices. Mais il ne fut pas toujours d'un accès facile. Il se plaisoit dans la solitude et, avec l'âge, il se séquestra de toute société, ce qui le rendit particulier et même un peu trop sauvage. Sans cela, il n'est point douteux qu'il auroit eu l'avantage d'être admis dans l'Académie royale de peinture et de sculpture, lorsqu'on y reçut des graveurs (1). Cette place lui convenoit et lui appartenoit à toutes sortes de titres. Il ne pouvoit manquer de l'honorer, et elle l'auroit elle-même illustré.

---

deffunct, du S[r] Jean Leclerc, bourgeois de Paris, et d'autres qui ont signé : — NICOLAS MELLAN — LECLERT — DUVAL — DUVAL. »

Quel est ce sieur Jean Leclerc? Serait-ce un parent de la femme de Mellan? Ne sachant pas le nom de celle-ci, nous n'avons pas pu réussir à trouver encore l'acte de leur mariage qui a dû avoir lieu vers 1654, puisque Mariette nous dit que Mellan avait alors environ cinquante-six ans. (*A. de M.*)

(1) Les premiers qu'on y admit — Michel Dorigny et François Tortebat, reçus antérieurement, l'avaient été comme peintres — furent Gilles Rousselet et François Chauveau, reçus ensemble le 14 avril 1663. Cf. *Archives de l'Art français*, *Documents*, t. I, p. 362. (*A. de M.*)

APPENDICE.

La partie de l'invention demande un génie bien plus supérieur que la simple imitation de ce que l'on a veu pratiquer à d'autres, et, s'il est ordinaire de rencontrer des sujets qui perfectionnent ce que les autres ont imaginé de nouveau, il n'est pas moins rare d'en trouver qui fassent des découvertes et qui, ne s'assujettissant point à ce qu'ils ont devant les yeux ou à ce qui leur a été enseigné, s'écartent des routes ordinaires pour en suivre d'autres qui n'ont point encore été pratiquées. C'est en quoy Mellan paroist fort au-dessus de la pluspart de ceux de sa profession. Le mérite d'être peintre et habile dessinateur, celuy d'estre un des plus excellens graveurs de France, n'égalent certainement point l'avantage qu'il reçoit d'être l'inventeur de sa manière de graver, et cet avantage est d'autant plus grand, qu'étant l'auteur de sa manière il l'a poussée par ses études au plus haut degré de la perfection. L'on peut dire que ce fut par la seule force de son génie; car, étant fort jeune, lorsqu'il commença à s'appliquer à la graveure, quelques fussent ses maîtres, il n'y en avoit pour lors en France que de très-médiocres, et plus capables de nuire que d'être de quelque secours à un jeune élève. De là vint que, la mauvaise éducation prévalant sur ses heureuses dispositions, tout ce qu'il

fit dans sa première jeunesse fut d'une manière mesquine et d'un petit goût, jusqu'à ce qu'étant passé depuis en Italie, l'occasion d'étudier d'après de meilleurs modèles, l'habileté des maîtres qu'il y trouva, le désir de s'y distinguer produisirent sur luy un tel effect, qu'abandonnant tout-à-coup sa première manière, il en prit une beaucoup plus noble et plus grande, et, ce qui fait seul l'éloge de Mellan, une manière qui étoit directement opposée à sa première. Tel est le fruit des bons exemples. Les ouvrages de Gilles Sadeler et de François Villamène servirent plus qu'aucun autre à le former, et il n'est pas hors de vraysemblance que la liberté et l'extrême fermeté, avec laquelle ces deux artistes ont manié le burin, luy firent concevoir l'idée de cette nouvelle manière de graver, qui lui devint particulière. Elle consiste à exprimer les ombres et les demie-teintes, qui font paroître les objets de relief, par le moyen d'une seule taille, sans qu'il en soit besoin de plusieurs qui se croisent les unes les autres, pour former plus ou moins de noir, suivant qu'il avoit été pratiqué et qu'il l'est encore par tous les graveurs. Cette seule taille, soulagée à propos en de certains endroits, élargie en d'autres, suivant que la disposition des ombre et des lumières le demande, produit un travail léger et plein de ce feu si sujet à se rallentir lorsque l'on reste trop longtemps sur un même ouvrage. Tout ce que Mellan fit dans cette manière, tant à Rome que depuis son retour en France, parut admirable et fut fort applaudy : mais, n'étant pas luy-même satisfait de ses premières idées, il pensa à imaginer en graveure quelque chose et de plus singulier et de

plus nouveau, et il le fit si heureusement que l'on ne sçauroit assez estimer l'ouvrage sur lequel il s'essaya. C'est une teste de Christ, une sainte Face, formée par un seul et unique trait en ligne spirale, fortifié et soulagé à propos, qui, prenant sa naissance au bout du nés et continuant ses révolutions toujours en tournant, exprime exactement toutes les parties du visage, le nés, les yeux, la bouche, les cheveux, la couronne d'épines, les gouttes de sang, le linge même sur lequel la sainte Face paroît imprimée, et jusques à l'inscription, qui est au bas de la planche, où Mellan n'a pu s'empescher de tirer vanité de la singularité de son travail. Il étoit logé dans le Louvre, lorsqu'il grava cet admirable morceau; le logement, qu'il occupoit, lui avoit été donné par le roy Louis XIII, comme une récompense de son mérite, et il fut souvent employé dans les ouvrages de graveure, qui se firent par ordre du Prince, pendant le ministère du sieur Desnoyers, qui avoit fort à cœur le progrès des beaux-arts dans le royaume. Depuis Mellan fut choisy par le roy Louis XIV pour graver les statues antiques et les bustes du palais des Thuilleries, comme il avoit fait étant à Rome une partie de celles de la gallerie du marquis Giustiniani. Sa manière de graver étoit plus propre qu'aucune, pour représenter ces objets, qui, étant de marbre blanc, sont susceptibles de beaucoup de reflets et d'ombres légères et transparentes, et il y a parfaitement bien réussy. Les portraits, qu'il a gravé, ne luy font pas moins d'honneur; il en a fait quantité des personnes illustres de son siècle, presque tous d'après ses desseins. Il avoit le talent de les faire très-ressemblants et de leur donner un air animé et

plein de vie; celuy du marquis Giustiniani est un chef-d'œuvre. A l'égard de toutes les autres pièces, tant de sujets de piété que de sujets profanes, que Mellan a gravé, si l'on en excepte quelques-unes, qui sont d'après Vouet, il n'y en a presqu'aucune qui ne soit de son dessein et de son invention; car il étoit fort jaloux de ne point travailler d'après d'autres que luy, et il avoit même tant d'inclination à dessiner et à produire que, sur la fin de sa vie, où le grand âge l'empêchoit de manier le burin, il continuoit encore à faire des desseins, qu'il faisoit graver sous ses yeux par ses élèves.

(Notice de Pierre Mariette le père en tête de son catalogue ms. de l'œuvre de Mellan).

CLAUDE MELAN,

GRAVEUR EN TAILLE-DOUCE.

Celuy dont je vais parler avoit deux grands avantages sur la plûpart de ceux de sa profession, quoy que très-habiles. Le premier, c'est qu'il n'avoit pas seulement le don de graver avec beaucoup de grâce et d'élégance les plus beaux tableaux des plus excellents maistres, mais qu'il estoit aussi l'auteur et l'ouvrier de la plûpart des desseins qu'il gravoit : de sorte qu'on le doit regarder comme un habile graveur, et comme un grand dessinateur tout ensemble; on pourroit ajouter, et comme peintre encore, car il a peint plusieurs tableaux d'un très-bon goust, et d'une très-belle ordonnance. Le second avantage, plus grand encore que le premier, c'est qu'il a inventé luy-mesme la manière admirable de graver, dont il s'est servi dans la plûpart

de ses ouvrages. Les graveurs ordinaires ont presque autant de tailles différentes qu'ils ont de différens objets à représenter. Autre est celle dont ils se servent pour la chair, soit du visage, soit des mains, ou des autres parties du corps; autre celle qu'ils employent pour les vestemens, autre celle dont ils représentent la terre, l'eau, l'air et le feu; et mesme dans chacun de ces objets ils varient leur taille et le maniement de leur burin en plusieurs façons différentes. Melan imitoit toutes choses avec de simples traits mis les uns auprès des autres, sans jamais les croiser en quelque manière que ce soit, se contentant de les faire ou plus forts ou plus foibles, selon que le demandoient les parties, les couleurs, les jours et les ombres de ce qu'il représentoit.

Il a porté cette gravure à une telle perfection qu'il n'est pas possible d'y rien ajouter, et pas un de ceux qui l'ont suivi n'a entrepris d'aller plus loin dans cette sorte de travail. Ce n'est pas qu'ils ne sceust pratiquer à la manière ordinaire des autres graveurs. Il a fait beaucoup d'estampes à double taille qui sont très-belles et très-estimées, mais il s'est plus adonné à celle qui est simple, et c'est par celle-là qu'il s'est plus distingué. Parmi ses ouvrages dont le nombre est très-grand, il y en a un qui me semble mériter plus encore d'être admiré que tous les autres. C'est une tête de Christ dessinée et ombrée avec sa couronne d'épines, et le sang qui ruisselle de tous costez, d'un seul et unique trait, qui commençant par le bout du nez, et allant toujours tournant, forme très-exactement tout ce qui est représenté dans cette estampe, par la seule différente épaisseur de ce trait, qui, selon qu'il est plus

ou moins gros, fait des yeux, un nez, une bouche, des jouës, des cheveux, du sang et des épines; le tout si bien représenté, et avec une telle marque de douleur et d'affliction, que rien n'est plus touchant. Son œuvre, ou le recueil de ses ouvrages, contient une infinité de pièces très-curieuses. Il fut choisi pour représenter les figures antiques et les bustes du cabinet de Sa Majesté. Son burin réussit parfaitement dans ces sortes d'ouvrages, qui étant tout d'une couleur, s'accommodent bien de l'uniformité de sa graveure, laquelle n'estant point croisée, conserve une blancheur très-convenable au marbre qu'elle représente.

Il avoit encore cecy de particulier, que les choses qu'il avoit gravées avoient plus de feu, plus de vie et de liberté, que le dessein même qu'il imitoit, contre ce qui arrive à tous les autres graveurs, dont les ouvrages sont toûjours moins vifs et moins animez que le dessein ou le tableau qu'ils copient; ce qui ne peut venir que du goust qu'il prenoit à son travail, et de l'extrême facilité qu'il avoit de conduire son burin en la manière qu'il luy plaisoit. Il avoit son logement aux galleries du Louvre, que son mérite seul luy avoit fait donner.

Il y est mort le 9. jour de septembre de l'année 1688, âgé de 94 ans. Il est enterré dans l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois.

(*Les Hommes illustres qui ont paru pendant ce siècle, avec leurs portraits au naturel*, par Mr Perrault, de l'Académie françoise, t. II. A Paris, chez Antoine Dezallier, ruë Saint-Jacques, à la Couronne d'Or; 1700, in-f°, p. 97-98).

Claude Mellan, peintre et graveur au burin, naquit à Abbeville en 1601. Son père, pour lors receveur du domaine en cette ville, eut un fort grand soin de son éducation, et le voyant naturellement porté au dessein, il le mit sous Monsieur Vouët, qui lui enseigna les éléments de cet art, dans lequel ce jeune homme se plaisoit assez; mais s'étant adonné à graver au burin, il y réussit beaucoup mieux et se fit une manière toute particulière, et l'on remarque que ce genre d'ouvrage lui étoit plus naturel que la peinture, dont il étoit entêté; il alla à Rome en 1617, où il a gravé quantité d'ouvrages, et entr'autres une partie de la gallerie Justienne et le portrait de Justinien, qui est bien recherché, aussi bien que celui de Clément VIII. Le succez de ses ouvrages lui attira l'estime de Charles II, roi d'Angleterre, qui lui fit proposer des appointemens fort favorables, au cas qu'il voulut passer dans ses Etats; mais l'amour de la patrie se montrant supérieur à tous les avantages qu'on lui offroit, suspendit en peu de tems ses desseins; de manière qu'étant revenu en France, il prit femme à Paris en 1654, où il fit son établissement, et sa science venant à se développer avec plus d'éclat qu'auparavant, Sa Majesté, informée de son mérite, lui donna un logement dans les galleries du Louvre en qualité d'un de ses peintres et graveurs; c'est là qu'il continua ses ouvrages, dont le goût particulier consiste dans la facilité des expressions au burin; j'en ay donné un catalogue exact dans le second volume, c'est pourquoi je vous diray seulement qu'il a fait, entr'autres choses, une sainte Face réputée inimitable dans son caractère et dans ses parties. Elle est d'un

seul trait en rond, commençant par le bout du nez, et continuant de cette manière à marquer tous les traits du visage, dont l'inscription latine fait assez voir par son allusion que cette pièce est unique dans sa manière; c'est ce qui l'a obligé de mettre encore au-dessous ces paroles : *et non alter*.

Enfin, après avoir passé sa vie dans les honneurs, dans la fortune, dans le continuel désir d'une perfection toujours nouvelle, jouissant d'une santé parfaite toujours exempte des infirmitez ordinaires que l'âge amène quant et quant soy ; il lui fallut, pour terminer son sort, quelque accident imprévu, qui mit fin à sa vie en 1668, étant alors âgé de 88 ans.

Ses planches gravées sont passées par succession à sa femme, et de sa femme à ses neveux.

(Florent Le Comte, édit. de Bruxelles, t. III, p. 393-5).

CATALOGUE RAISONNÉ

DE

L'ŒUVRE GRAVÉ

DE

CLAUDE MELLAN.

PORTRAITS DE MELLAN.

Portrait de Mellan en buste; il est tourné à gauche et la tête presque de face, les moustaches relevées en l'air et une épaisse royale. Il a un col de point et à jour. Au bas sur une tablette: CLAVDIVS MELLAN NATIONE—GALLVS PICTOR ET INCISOR — *Romæ superiorum pm.* 1. 6. 3. 5. A doubles tailles.

H. 0,219, L. 0,152.

La planche a été réduite pour la suite d'Odieuvre (H. 0,132, L. 0,111). Au bas: *Se ipsum pinxit — et sculpsit* — CLAVDE MELLAN — *Peintre et graveur — Mort à Paris, le* 9 *septembre* 1688. *Agé de* 44 *ans* (sic). — *A Paris, chez Odieuvre* ... (1).

Les autres portraits de Mellan ne sont tous que des copies ou

(1) « M. Chalquois, secrétaire de M. le prince de Salm, rue » d'Enfer, possède beaucoup de planches de Leclerc et toutes » les planches de la suite des portraits de M. Odieuvre, avec un » nombre de suites complètes des premières épreuves de ces » portraits. » Joubert, Catalogue de Le Clerc, I, 142 à la note, Paris, 1774.

des imitations plus ou moins infidèles du portrait gravé par lui-même. En voici l'indication :

1° Portrait de Mellan dans un cadre de pierre ovale avec son chiffre et au bas sur un appui : *Claude Melan — Graueur ordinaire du Roy*. Sur la planche même : *Edelinck Sculp. CPR.* tourné à droite. — Pour les *Hommes illustres du siècle de Louis XIV*, par Perrault, tom. II, p. 96, édit. in-folio. — N° 272 du catalogue d'Edelinck, dans le tome VII du *Peintre-Graveur français* de M. Robert Dumesnil (1).

H. 0,247, L. 0,182.

2° Copié plus petit et en contre-partie, c'est-à-dire avec la tête tournée à droite, par Elisabeth Marlié Lepicié. Il est dans un ovale, et au bas : *C. Mellan Pinx. — El. Marlié Lepicié sculp.* Et au bas, dans un appui : CLAVDE MELLAN — *Peintre et graveur — Né à Abbeville, mort à Paris le* 9 *septembre* 1688. *Agé de* 94 *ans* (sic). — *A Paris, chez Odieuvre*.... H. 0,138, L. 0,097.

3° Portrait de Mellan tourné à droite. Au bas : CLAUDE MELAN — *Konigl. Französisches Kupfferstecher — und der Acad. Director*. Pour une suite allemande. Il n'est pas besoin de dire que le titre de directeur de l'Académie est une pure méprise.

H. 0,128, L. 0,108.

4° Dirigé à gauche dans un ovale. On lit sur la bordure : *Claudius Mellan natione Gallus pictor et incisor. in*-8.

---

(1) Un dessin à la mine de plomb exécuté par Claude Dagommer en 17.. d'après le portrait gravé par Edelinck, in-4°, cité dans le catalogue de feu M. de *** (Pan) de Genève, 1840, in-8°, n° 1335, a figuré depuis à la vente d'estampes de M. Vanden Zande, n° 2,955 du catalogue rédigé par Guichardot, 1855, in-8°.

SUJETS DE L'ANCIEN TESTAMENT.

1. Le Père Eternel, debout sur un nuage, bénit Eve agenouillée à côté d'Adam endormi. Fonds de paysage : GM. — *Se Gouion ex.* Au bas : *Ie croy en Dieu le père tout puissant Créateur — du ciel et de la terre.* Très-mauvais; tout-à-fait des premières manières.

H. 0,135, L. 0,091.

—

2. Loth entre ses deux filles; à demi-corps. Il tient une coupe en verre, et pendant qu'une de ses filles le tient embrassé, la seconde, qu'on voit par-derrière, met son doigt sur sa lèvre. En buste; Loth est tourné vers la gauche. En partie à double taille. Au bas :

Quid flammas fugisse iuuat; si sævior ignis
Incesta accendit pectora casta face?

Cl. Mellan Gallus pinx. et sculp. Romæ. sup. pm. 1629.

La planche de Mellan chez H. L. Basan (1802), n° 948 de son catalogue; 10 sous.

H. 0,147, L. 0,112.

Copie en contre-partie par Goyrand. Au-dessous des deux vers on lit : *Cl. Mellan Gallus pinx. Romæ — Io. valet exud. — Cl. Goyrand fecit.* — 1634. H. 0,145, L. 0,108. J'en ai vu des épreuves où le nom de l'éditeur et de Goyran est effacé et remplacé par *Contat ex.*

Autre copie également en contre-partie, signée : *Vienot f.* H. 0,145, L. 0,109.

—

3. Rebeca, assise sur la mardelle de la citerne où un serviteur d'Abraham va puiser avec un seau, tient le licol d'un de ses chameaux. Une compagne de Rebecca va se laver le pied dans une auge où boivent des

agneaux qu'un berger y pousse avec un bâton. *Cum priuilegio — Iacobus — Tinctoretus — pinxit — Cl. Mellan Gall. — sculp.* Au-dessous du trait carré :

Connubiis auspex prælucet flamma profanis,

Castior hic unda conciliatur himen. Genes. XXIX.

Nobilissimo ac per Illust. Dno D. Marco-Anthonio Lumagne (1), *Liberalium artium cultori hanc tabellam deuouet D. etc. Claud. Mellan.* Quelques doubles tailles dans les ombres des accessoires.

« Si elle a été gravée en France, c'est un des premiers ouvrages qu'il y ait fait. » *(Mar.)*

H. 0,377, L. 0,426.

—

4. Dieu apparaissant dans le buisson ardent à Moïse respectueusement agenouillé. *CMellan jn. et f.—1.6.6.3. — cum p. R.*

H. 0,240, L. 0,335.

Il y a des épreuves où le *cum p. R.* est remplacé par *à Paris, chez Bligny.*

(1) « Les Lumagnes sont de longtemps en possession de générosité et de courtoisie envers les hommes de valeur et de mérite, dont les exemples m'ont esté cognus, et j'ay veu souvent pratiquer ces bonnes qualités aux sieurs Jean André Marcantonio, Bartolomeo et Carlo, personnes recommandables de cette maison là, lesquels, manians le plus noble de tous les commerces comme le plus précieulx de tous les metaux, le font par toute l'Europe avec probité et courtoisie. » *Vie du maréchal de Toiras*, par Michel Baudier, 1644, in-f°, p. 231. — Cf. sur Lumagne quelques pages très-curieuses de Grosley dans l'article sur la famille Colbert de ses *Troyens célèbres*, Œuvres inédites, 1812, t. I, p. 263-6. — Lasne a gravé son portrait.

5. Les Israélites dans le désert, ramassant la manne que Dieu fait tomber dans leur camp; vignette. Sur une banderole au bas à la gauche: *Angelorum esca nutriuisti populum tuum,* et au-dessous: *CMellan in.* En haut, des caractères hébraïques dans une gloire.

H. 0,081, L. 0,112.

—

6. Dalila coupant les cheveux de Samson endormi sur ses genoux; sujet à mi-corps. Au bas:

Si non amplexus gustasset Sanson amoris
Dalila non vires abripuisset ei.

C. Mellan G. pinx. et s. — Romæ sup. pm.

« Gravé dans la manière du portrait de Thuillier et paroist du même temps. » (*Mar.*)

Cette pièce, la suivante, l'Hérodiade portant la tête de saint Jean, et la Charité Romaine, ont été faites en même temps et comme suite.

La planche chez H. L. Basan (1802) N° 947 du catalogue. 5 sous.

H. 0,152, L. 0,112.

—

7. Judith s'appuyant sur la tête d'Holopherne et tenant de l'autre main une épée; sujet à mi-corps. Au bas:

Pudica vincit impudicum dextera,
Pia impium necat, ebriosum sobria.

Virginia de Vezzo pinx. — Cl. Mellan Gall'. s. f. Romæ.

La planche chez H. L. Basan (1802) N° 947 du catalogue. 5 sous.

H. 0,148, L. 0,108.

SUJETS DU NOUVEAU TESTAMENT.

8. L'Annonciation.

La Vierge est assise sur ses talons au milieu de l'estampe ; l'Ange, agenouillé à gauche sur les nuages et tenant un lys, semble remonter au ciel. Au-dessus de la tête de Vierge, le Saint-Esprit et le Père Eternel. A droite on aperçoit par la porte un paysage. A gauche : *CMellan in. et sc.* — 1666 — *cum pr. R.* Sur un papier : *Ecce — virgo — concipiet — et pariet — filium et — vocabitur — nomen eius — Emanuel — Isaiæ* 6. 7. Au bas de la droite, une pierre, sur laquelle les armes de la maison de La Tour d'Auvergne, écartelées aux 1 et 4 semé de France à la tour d'argent, au 2 d'or à trois besans de gueules, au 3 de gueules à trois bandes d'or ; sur le tout parti au 1 d'or à un gonfanon, au 2 de gueules, à la fasce d'argent ; comme cimier, la mitre et la crosse.

2e état. Les armes y sont tout-à-fait effacées et la date à peine visible.

H. 0,356, L. 0,474.

—

9. L'Adoration des Bergers. La Vierge, à genoux, montre l'Enfant Jésus, rayonnant et adoré par des anges, à un berger, les genoux et les mains en terre. A droite, un autre berger debout. A gauche, dans le fonds, est saint Joseph auréolé et tenant son chapeau à la main. En bas : *Peperit filium..... Luc.* 2. — *Mellan scul.* Pour le bréviaire de Meturas.

H. 0,153, L. 0,096.

—

10. La Vierge assise tenant l'Enfant Jésus entre ses bras et lui montrant une rose, d'après Vouet. Sujet à

mi-corps. Au bas: *Sicut Rosa inter spinas; sic amica mea inter filias — Simon Vouet P. pinx. — cum priuilegio — Cl. Mellan G. sculp.* 1.6.3.8.

1er état. Avant toute lettre.

H. 0,200, L. 0,160.

« J'en ay veu deux planches, une qui estoit certainement de » Mellan, et une autre si parfaitement copiée que, si on ne le » regardoit avec la plus grande attention, il seroit très-facile » de s'y méprendre. Je crois au reste cette copie de Daret. » L'écriture qui est au bas est son caractère. » (*Mar.*)

—

11. La Vierge, assise sur une pierre à côté de piédestaux ruinés, tient sur ses genoux l'Enfant Jésus. Fonds de paysage à gauche avec un pont. Au bas de la droite: *Mellan inuen. et sc.* — 1659 — *C. P. R.*

H. 0,317, L. 0,372.

—

12. La Vierge assise au pied d'un arbre brisé: elle tient l'Enfant Jésus sur ses genoux; elle a les mains jointes et la tête baissée. A droite, sur une pierre, des armes, écartelées au 1 et 4 de...... à un arbre accompagné de trois roses deux et une, au 2 et 3 d'azur, à un levrier courant en chef, à une coquille entre deux étoiles de cinq rais rangées en fasce et à trois losanges rangés en pointe. — A côté des armes: *C. Mellan G. inuen. et sculp. — cum privilegio.*

1er état. Celui décrit.

2e état. Les armes effacées et remplacées par des tailles figurant des accidents de la pierre. L'épreuve avant les armes qu'indique Paignon-Dijonval n'est peut-être que de cet état.

Il y a des épreuves de la fin du dernier siècle avec l'adresse: *à Paris — chez Bligny — Cour du Manége — aux Thuilleries.*

H. 0,243, L. 0,350.

13. Sainte Famille ; la Vierge assise tient debout l'Enfant Jésus auquel saint Joseph agenouillé offre un lange. On aperçoit à gauche l'âne mangeant dans l'écurie. Sur une pierre plate placée à gauche, les armes suivantes : au 1 et 4 de onze billettes posées quatre, trois et quatre qui sont Beaumanoir-Lavardin ; au 2 et 3 contrécartelé, au 1 et 4 d'un lion rampant, au 2 et 3 de deux fasces, avec sur le tout un écu de deux ours passant. Au-dessous : CAROLO DE BEAUMANOIR — EPISC. CENOMANEN. REGIS — A SUPREMIS CONSILIIS *etc.* — CL. MELLAN OBSERVANTIÆ — MONIMENTUM D.D.D. Au bas : *Romæ sup. pm* — 1635. — *Claude Mellan Gall'. et pinx. et sculp.*

1er état. Sans les armes.

2e état. Celui décrit.

3e état. *Cum privilegio Regis* ajouté après le nom.

4e état. Les armes effacées, et des tailles sur la pierre.

C'est cette pièce qui a été copiée en 1645 par Nanteuil pour sa thèse de philosophie. Cf. Robert-Dumesnil, tome IV, p. 50).

H. 0,218, L. 0,300.

—

14. Sainte Famille ; la Vierge tient l'Enfant Jésus entre ses genoux ; à terre, une croix et des épines éparses. Dans le fond on aperçoit par une porte Joseph sciant une pièce de bois, et plus loin un laboureur. Dans une bordure octogone avec des sujets dans les coins : à gauche, Aaron en grand prêtre, la croix élevée par Moïse avec le serpent d'airain, Salomon sur son trône ; à droite, un homme nu assis regardant un arbre, sans doute Adam, la croix dressée, et un homme marchant les mains jointes et les yeux au ciel. ÆTERNÆ RATIONIS PARENTI VIRTVTIS EXEMPLO

DIVINARVM RERVM CONSORTI. — *Mellan in et f. — cum p. R.* (1).

1er état. Avant l'inscription et le *cum privilegio ;* avant aussi, dans les petits sujets, le serpent et la croix dressée, et, dans le fond du grand sujet, les figures de saint Joseph et du laboureur.

H. 0,241, L. 0,346.

—

15. Sainte Famille. La Vierge est assise sur une pierre et tient l'Enfant Jésus debout entre ses genoux. Sur cette pierre : *C. Mellan G. in. et s.* Saint Joseph est debout, appuyé derrière une autre pierre, sur laquelle des armes, de..... à trois nèfles (?) posées deux et une, sous un chef chargé de trois étoiles. L'écu est surmonté du casque de gentillhomme.

1er état. Celui décrit.

2e état. Les armes effacées et remplacées par des tailles. L'état avant les armes de Paignon-Dijonval est peut-être celui-ci.

Le musée des dessins du Louvre en possède une copie à la plume par Overlaet.

H. 0,215, L. 0,298.

—

16. L'Enfant Jésus couché sur un lit de paille et entouré de chérubins dans des nuages. Il considère une croix, et le sol de la chambre est semé de petites croix. *Mellan in. et s.* — 1662 — *cum p. R.* Et plus loin : *A PARIS Aux Galleries du Louvre.*

1er état. Avant l'adresse et avant toute espèce de croix. Paignon-Dijonval en avait quatre épreuves avec différences.

H. 0,440, L. 0,287.

(1) La Vierge et l'Enfant Jésus ont été tirés de cette estampe et copiés en buste et avec quelques modifications, dans un ovale avec un fond à tailles croisées, par Blootelingh. En bas, sur un cartel, on lit : *Mellaen in.—A. Blootelingh excu:* (H. 0,197, L. 0,133).

17. Le buste de la Vierge tournée à droite, dans un ovale entouré de rayons. Au-dessous sur un papier :

MATER REGIS ANGELORVM
MATRIS REGIS GALLIARVM
CONSOLATRIX INCLITA

C. Mellan G. pinx. sculp. et addictissimus — subditus piæ utrique matri dicat. — cum privilegio Regis.

H. 0,446, L. 0,289.

—

18. Buste de Jésus enfant tourné à gauche, dans le même ovale entouré de rayons. Au-dessous sur un papier :

PVER IESV REX COELORVM
PVERVM REGEM GALLORVM
LVDOVICVM PROTEGE.

Summo utrique puero ac Regi — Iesu et Ludouico C. Mellan G. P. et scul. D. — C. P. R.

H. 0,437, L. 0,288.

—

19. Buste de saint Joseph dans un ovale. Au bas sur un papier :

IOSEPH CHRISTI NVTRITIE
PROLEM FOECVNDAM IMPETRA
MARGARETÆ LOTHARINGIÆ

Sereniss^{æ}. Aurelianorum Duci — D. D. C. Mellan.

H. 0,440, L. 0,290.

—

20. Buste de grandeur naturelle de Jésus-Christ homme, et donnant la bénédiction. Au bas : *C. Mellan — pinx. et F.* — ADORATE DOMINVM OMNES SANCTI EIVS. *Ps.* 96. — *Cum Pr. R.* — 1652.

H. 0,422, L. 0,346.

21. Buste de la Vierge de grandeur naturelle, et les mains croisées sur sa poitrine. On lit au bas : *Cl. Mellan G. — pinx. et scul.* — SALVTATE MARIAM QVÆ MVLTVM LABORAVIT IN VOBIS. *Paul ad R.* — 16. — *cum priuil. R.* — 1650.

H. 0,420, L. 0,318.

—

22. Le Christ au Jardin des Oliviers. Au-dessous de l'épée de saint Pierre, endormi sur le premier plan, on lit la dédicace : *Illustriss. D. Gaspardo de Daillon — du Lude Episc. Albiensi* (1) *in obsequij — monumentum V. D. D. Claud. Mellan.* Sur le tronc d'un arbre : *cum priuilegio Cl. Mellan Gall'. inuen. — et sculp.*

1er état. Avant la dédicace (Paignon-Dijonval).

H. 0,438, L. 0,286.

—

23. La Vierge dans la douleur, debout devant un gros pilier carré. A droite dans le fond, on voit le Christ présenté au peuple. De l'autre côté, mais plus en avant, saint Jean, joignant les mains, s'éloigne de ce spectacle : *cum p. R. — CMellan inu. et f.* — 1685.

H. 0,435, L. 0,291.

—

24. Le Christ, nu et couronné d'épines, est traîné par les soldats. Des anges le suivent en recueillant à terre le sang tombé de ses plaies ; dans les rayons qui entourent sa tête, on lit, en lettres blanches : PATER IGNOSCE ILLIS NON ENIM SCIVNT QVOD FACIVNT. *CMellan j pinx. et sculp.* — 1659 — *Parisijs — cum*

(1) « Gaspard de Daillon du Lude, évêque d'Alby, mort en 1676. » (*Mar.*)

pr. R. La dédicace au surintendant Foucquet est gravée sur une planche séparée; des deux côtés de ses armes, un écureuil rampant, l'inscription : ILLVST^{MO} VIRO D. N. FOVCQVET — *Regis in supremo senatu procuratori Generali et summo regij ærarij præfecto — obsequentiss. seruus* *CMellan D. D. C.*

1er. état. Avant la dédicace. H. 0,450, L. 0,300. Paignon-Dijonval en avait trois épreuves avec différences. — La planche chez H. L. Basan (1802), n° 953 de son catalogue; 20 sous. — Je connais des épreuves de l'armoirie du milieu de la planche de la dédicace; elle en avait été coupée pour faire une armoirie séparée; on en reconnaît très-bien l'identité, parce qu'on voit encore de chaque côté le commencement et la fin des deux dernières lignes, mais effacées. Dans cet état : H. 0,038, L. 0,127.

—

25. La sainte Face de Jésus-Christ imprimée sur le linge de la Véronique. La tête est couronnée d'épines; les yeux sont ouverts; les moustaches et la barbe divisée en deux sont courtes; les cheveux tombent des deux côtés. Au bas du linge on lit en grandes lettres : FORMATVR VNICVS VNA; et au-dessous du linge dont le coin inférieur gauche se relève un peu : CMELLAN G. P. ET F. — 1649 — IN ÆDIBVS REG. Enfin, au-dessous et en lettres plus fortes que ces dernières : NON ALTER.

H. 0,428, L. 0,345. N° 628 de la 3e partie du catalogue de Mme veuve Jean.

C'est l'abbé de Marolles qui a trouvé cette heureuse inscription, et nous transcrirons ici un passage de ses Mémoires. Il parle des inscriptions de son invention qu'il rappelait dans une conversation avec un certain Monsieur Clément, conseiller d'Etat et intendant de la maison du duc de Nemours : « Mais en voici encore une autre, qui ne lui déplut pas, pour une admirable tête de Christ, gravée d'un seul trait par Claude Mellan, *For-*

maturque unicus una, faisant allusion à la beauté du Fils unique du Père Eternel né d'une Vierge, et à la seule ligne spirale, dont le peintre artiste a si bien dessiné le portrait, avec cet autre mot écrit encore au-dessous : *Non alter*, parce qu'il n'y a personne qui ressemble à ce premier des prédestinés, et que le graveur de cette image en a tellement fait un chef-d'œuvre qu'un autre auroit de la peine à l'imiter pour en faire autant. » Ed. in-12, Amsterdam, 1755, tome , p. 105.

Nous connaissons trois copies de cette sainte Face. L'une est italienne ; à la place des inscriptions de celle de Mellan, on y lit cette dédicace en deux lignes : ALL' ILLMO ET ECCMO SIGRE IL SIGR PRENCIPE — HERCOLE THEODORO TRIVULTIO etc. A gauche on lit : MELLAN INVE ; à droite, la signature de l'artiste ; mais l'épreuve que j'ai eue sous les yeux (H. 0,352, L. 0243) était tellement fatiguée que je n'ai pu la lire. J'y ai cru voir ESAIE..., mais je n'en suis pas même sûr. — L'autre est signée MELLAN IN. — DVDESERT. SCVLP. — 1735. Elle n'est pas sans mérite. — Enfin, la dernière (H. 0,423, L. 0,315) a été faite en Angleterre. On lit au bas de la droite : « Printed for Robt Sayer, n° 53, Fleet street » en caractères semblables à ceux d'imprimerie. Je remarquerai qu'en copiant le mot IN ÆDIBVS REG, le graveur, lisant mal, a plutôt mis NEG que REG. — J'ajouterai que l'on connaît avec *l'excudit* de M. Kusel un buste de Jésus-Christ couronné d'épines (H. 0,375, L. 0,252), traité avec une taille circulaire inspirée par la sainte Face de Mellan.

—

26. Le Christ en croix. Au bas, sur la planche même : *C. Mellan G. pinx. et sc. — 1647 — Cum priu. Reg.* Au-dessous de la planche : DEDIÉ AV ROY TRES CHRESTIEN DE FRANCE ET DE NAVARRE LOVIS XIIII. — *Par son tres humble et tres fidelle subiet C. Mellan. — Aux Galleries du Louvre.*

Il y a des épreuves avec différences dans la tête du Christ.

H. de la planche 0,825, L. 0,553.

27. Adam et Ève, nus et couchés au pied de la croix, dont le bois est entouré de nuages. *Mellan inuen. et sceul. cum. pr. R.* Sur une banderole : IPSE ENIM EST PAX NOSTRA QVI FECIT VTRAQVE VNVM. *Eph. cap.* 2, et, sur une sorte de pierre tombale arrondie par le haut et appuyée contre le bas de la croix ; AUDI — ISRAEL — *Diliges Dominum — Deum tuum — ex toto corde tuo — et in tota anima tua et — in tota mente tua.* A gauche du pied de la croix se voit le serpent, et, à droite, la Mort, sous la forme d'un squelette, qui se sent vaincue et s'éloigne. Adam et Ève tiennent chacun une pomme. — Quoique la pièce précédente ait au bas un trait carré et une légende, celle-ci n'en a pas moins été faite, sans doute après coup, pour l'accompagner et ne faire qu'un avec elle.

H. 0,365, L. 0,572.

—

28. Le Christ expiré sur la croix, qui est en forme de T. Sur l'écriteau, les trois inscriptions. Au pied de la croix, on voit : à droite, la Vierge et saint Jean debout, et à gauche, la Magdeleine agenouillée. Au fond, à gauche, deux personnages et une muraille ruinée au haut de laquelle des gens regardent. Au bas de la gauche : *Tibi — Vincenti Justiniane Bassani Marchio — imaginem hanc Redemptoris nostri mea nuper — industria ita delineatam scalptamq. et pictam grati animi — in te mei ergo D. D. D. Claudius Mellan Gall'. — cum priuilegio Regis. — Romæ sup. pm.* Quelques ombres à double taille.

H. 0,394, L. 0,280.

Le Christ de cette composition, reconnaissable à ce qu'il a les jambes plus ployées qu'aucun autre gravé par Mellan, à ce

qu'il est couvert de gouttes de sang et à ce qu'il a pour fond un rempart, a été copié maladroitement et en plus petit, avec les inscriptions : *C. melan in.* — *Vallet rüe St. Iacques au* — *Buste de Louis 14* — *AParis auec priuil.* (H. 0,260, L. 0,190).

—

29. Le Christ sur une croix en forme de T, la tête penchée sur son épaule droite ; sur l'écriteau : *Iesus Nazare* — *Rex* — *Judeorum.* Au bas, la Magdeleine à genoux serre la croix dans ses bras ; à gauche, un tronc d'arbre ; fond de montagnes avec un château. Dans le bas : *C. Mellan G. inu. et f.* — *cum priuilegio.*

1er état. Avant les armes.

2e état. Avec les armes, parties : à dextre, d'argent à un pal de gueules accompagné, au canton dextre du chef, d'une tierce-feuille ; à senestre d'azur à un roc d'argent posé en chef.

3e état. On a gravé au bas ce quatrain :

O du plus rare amour sacrifice éclatant !
De Satan foudroié quels sont donc les prestiges !
Admirons à la fois et pleurons deux prodiges :
Un Dieu mort sur la croix et l'homme impénitent.
Piron.

AParis chez Odieuvre Md d'Estampes Quay de l'Ecole vis-à-vis le coté dela la samaritaine à la belle imâge.

La planche chez H. L. Basan (1802, N° 946 ; 10 sous).

H. 0,179, L. 0,127.

—

30. Le Christ en croix. La croix est en forme de T; il a la tête penchée sur son épaule gauche, et l'écriteau porte les lettres INRI. Au bas : *C. Mellan in. et sc.* — 1665 — *cum p. R.* Fonds de nuages.

Le Cabinet des Estampes en possède une magnifique épreuve d'essai. Les bras de la croix ne sont pas terminés ; le fonds et

l'écriteau sont blancs; les mains, les pieds, tout le flanc, la partie de la draperie qui flotte, ne sont qu'indiqués.

H. 0,160, L. 0,102.

—

31. Jésus-Christ conduit au tombeau. Sur le second plan, les disciples le portent sur une civière; tout au fond, le Calvaire; sur le devant, deux tombes qui s'ouvrent et des morts qui se réveillent. *C. Mellan inu. et sc.* — 1678. Sur le couvercle du tombeau ouvert: *Terra mota est et petræ scissæ sunt et monumenta — aperta sunt et multa corpora sanctorum, qui — dormierant, surrexerunt. Mat. XXVII cap. — cum pr. R.*

H. 0,445, L. 0,290.

J'ai vu, à la Bibliothèque de Versailles, cette même composition ayant seulement de hauteur 0,295 et de largeur 0,214. Elle était sans nom; mais bien qu'on y lise écrit à la main: *CMellan F. et excud.*, je ne voudrais pas affirmer que ce ne soit pas seulement une copie réduite, faite sous sa direction.

—

32. Le corps du Christ mort étendu sur son tombeau, derrière lequel la Vierge debout. Dans le fonds, groupe de disciples et de saintes femmes dans la douleur; sur le tombeau: FACTVS OBEDIENS VSQVE AD MORTEM. A droite: *cum pr. R.* Sur une pierre: *C. Mellan Gall' inuent. et scul.* — 1683. Le Christ est très-beau, mais la Vierge est toute de pratique et de procédé.

H. 0,432, L. 0,322.

—

33. Jésus-Christ ressuscitant; il est à moitié assis sur le bord de son sépulcre et se débarrasse de son linceul; sur le tombeau: PER SE RESVRGENS. Sur une pierre: *CMellan G. jnuen. et scul.* — 1683. — *cum*

pr. R. Dans le fonds, quelques figures qui paraissent sortir aussi de leurs tombeaux.

H. 0,447, L. 0,288.

—

34. La Résurrection du Christ. Le Christ s'élève au milieu de nuages lumineux. Deux soldats s'enfuient avec terreur; un troisième est renversé à terre. Dans le fond, les saintes femmes viennent au sépulcre. Au bas: *Surrèxit Dòminus de sepùlcro. Præ timòre autem eius — extèrriti sunt custòdes. — Mellan, sculp. — Se Gouion. ex.* Pour le bréviaire de Meturas.

H. 0,154, L. 0,095.

—

35. Le Christ dans un nuage, apparaissant après sa résurrection à la Vierge agenouillée à son prie-Dieu: CM. — Au bas: *Desiderium cordis eius tribuisti ei. Psal.* 20. Pour le bréviaire de Meturas.

H. 0,135, L. 0,094.

—

36. Le Christ avec sa croix et le Père Eternel avec la boule du monde, sont assis sur les nuages et tiennent une pyramide triangulaire. Le Saint-Esprit voltige au-dessus. Ovale dans un carré dont les coins sont occupés par des fleurs. Sur le sujet: *S. Gouyon ex.* Et sur la bordure blanche de l'ovale: *C. Mellan. Inue. et Sculp.* Pour le bréviaire de Meturas.

Il y a deux autres sujets: l'Ascension (H. 0,140, L. 0,088) et la Pentecôte (H. 0,140, L. 0,090), qui sont de cette suite, qui ont l'excudit de Gouion, mais sans le nom ni la marque de Mellan.

H. 0,140, L. 0,087.

———

SAINTS.

37-44. Huit pièces de la première manière de Mellan pour une suite d'apôtres in-12.

1. Le Christ, debout dans une *vesica piscis* de nuages, tenant la boule du monde et bénissant. SALVATOR MVNDI. — 1 — *Pater noster qui es in cœlis, Sanctificetur nomen tuum, etc. — C. Mellan f. — I. Messager ex.*

2. S. PETRUS — 2 — *Credo in Deum omnipotentem — creatorem cœli et terræ.—I. Messager ex.* Sur la gravure: *CMellan. f.* Le Credo, qui commence au bas de S. Pierre, se continue sous les onze autres apôtres, et le fonds de chaque pièce offre le martyre de chacun. A toutes, sauf aux nos 7 et 10, se trouve l'excudit de Messager.

Le no 3, saint André, n'est pas signé.

4. S. IACOBVS MAIOR — *Qui conceptus*, etc. — 4 — *C. Mellan fec.*

5. S. IOANNES — 5 — *Passus,* etc. — C. M.

6. S. THOMAS — *Descendit ad inferos*, etc. — 6 — *Mellan f.*

7. S. BARTOLOMÆVS — 7 — *Ascendit ad cœlos,* etc. — CM.

Les nos 8 et 9, saint Philippe et saint Jacques le Mineur, sont de Picquet.

10. S. MATHÆVS — 10 — *Sanctam Ecclesiam*, etc. — *C. Mellan. fecit.*

11. S. SIMON — 11 — *Remissionem peccatorum,* etc. — *C. Mellan. fecit.*

Les nos 12, 13 et 14, saint Jude, saint Mathieu, et saint Paul, qui a pour légende une paraphrase de ses épîtres, sont de Picquet.

« Nous en avons les planches. » *(Mar.)*

H. 0,102, L. 0,064.

45-48. Suite de douze apôtres représentés à peu près à mi-corps dans des ovales. Les coins du carré qui enferme cet ovale sont occupés par des fleurs. Huit sur les douze ont l'excudit de Gouion ; quatre seulement sont signés de Mellan. Ce sont, saint Paul : *Mellan f. — Gouion ex.;* saint Jude avec une équerre : *Mellan s. — S. Gouion ex.;* saint Philippe avec sa croix et son livre : *C. Mellan Fecit. — Se. Gouion exc.;* et saint Simon avec la scie, instrument de son supplice: *C. M. — Gouion ex.*

H. 0,080, L. 0,060.

—

49. Saint Alexis couché et mort au pied des degrés de l'escalier de son père. Un jeune homme le regarde du haut d'un perron de cinq marches ; deux hommes qui sont au bas le regardent aussi avec attention. Dans le fond on aperçoit, par une porte, des moines qui arrivent, croix en tête. Au bas : S. ALEXIVS ROMANVS — *C. Mellan G. jn. et f.* — 1649.

2e état. Avec les mots *cum p. R.* au bas de la droite.

La planche chez H. L. Basan (1802), N° 957 du catalogue ; 20 sous.

H. 0,432, L. 0,314.

J'en ai vu, au British Museum, une copie en contre-partie où la tête du saint est à droite et les pieds à gauche. Elle est moins haute et presque aussi large, ayant H. 0,407 et L. 0,312, dimensions qui sont celles du cuivre. La tête du jeune homme sur l'escalier touche presque le haut de la planche.

—

50. Saint Ambroise refusant l'entrée de l'église à l'empereur Théodose.

Le saint, en habits épiscopaux et debout sur le seuil de l'église, arrête de la main Théodose qui a

déjà le pied sur la première marche; l'empereur est suivi de quelques personnages, et le saint de deux acolytes. Au fonds de la gauche, une sorte de place avec des maisons. Au bas sur un papier : APOSTOLICI VIGORIS EXEMPLAR, et au-dessous : *cum pr. R. — C. Mellan Gall'. inve. et scul.* — 1681.

H. 0,431, L. 0,296.

—

51. Saint Augustin et saint Victor.

Sur le devant est agenouillé un chanoine de S. Victor en robe, tenant un bonnet dans ses mains, ayant sur le dos un manteau de fourrure en pointe, la tête nue et tonsurée. Un peu plus loin, à droite, un petit Enfant Jésus nu, assis par terre, semble montrer à saint Augustin, auprès duquel il se trouve, un trou fait dans la terre (1). Ce saint, qui a à ses pieds une mitre, est vêtu en évêque ou en cardinal; il tient à la main un cœur surmonté d'un triangle lumineux. Saint Victor, qui est à côté, est représenté en guerrier, avec la cuirasse et le manteau, la tête ceinte d'une couronne de perles, appuyé d'une main sur un bouclier et tenant de l'autre une lance garnie d'un étendard chargé d'un rais d'escarboucle de huit rayons fleurdelisés. Signé *I. le Grain Poll. inu.* — *C. Mel.* A double taille et de sa première manière.

(1) Allusion au récit légendaire de saint Augustin se raillant d'un enfant qui, sur le bord du rivage, avait creusé un trou pour y faire entrer l'eau de la mer. C'était l'Enfant Jésus qui voulait donner au saint une leçon d'humilité sur sa prétention de comprendre le mystère de la Trinité. Les Espagnols ont souvent traité ce sujet, et Murillo en a fait l'un de ses plus beaux tableaux.

« Tête de livre in-12, de la règle des chanoines réguliers de saint Victor. » *Mar.*

H. 0,094, L. 0,057.

—

52. Saint Augustin dans le jardin d'Alippe. 1660. Il est tourné à droite, agenouillé sur une pierre, et joint les mains en élevant la tête vers le ciel ; c'est le moment où il se convertit. A côté de lui un tronc d'arbre, et à la gauche un pasteur avec un homme appuyé contre une balustrade. Au bas, sur un papier à gauche : DOLORES ANIMÆ SALVTEM — PARTVRIENTIS, et sur un papier à droite : *Deus vita mea et lumen cordis mei, — qui fugientem te persecutus es, et oblitum — tuj non es oblitus. Confess. L. 13.* Au-dessus, sur une pierre : 1660 — *G Mellan inu. et s. — cum pr. R.*

H. 0,433, L. 0,287.

Petite copie en contre-partie où le saint est tourné à gauche ; le graveur, qui pourrait être Bazin, a mis seulement *Cl. Mellan jnuentor.* Au-dessous, mais d'une autre gravure : *Malbouré ex.* La banderole a été reproduite, mais sans l'inscription *Dolores...* H. 0,249, L. 0,160. Il y en a des épreuves avant le nom de Malbouré.

—

53. Saint Benoît, vêtu de la robe noire, à genoux sur les nuages et les yeux tournés vers un globe lumineux et rayonnant. Au bas de la gauche, sur un papier : *Eminentissimo Principi Julio Mazarini. — S. P. E. Card. in obsequij monumentum D. D. — Cum priuilegio. C. Mellan G. inuen. et sc.*

2e état. Les deux lignes de la dédicace à Mazarin sont remplacées par ces deux autres : COGNITUS EST IN VERBIS SUIS FIDELIS — QUIA VIDIT DEUM LUCIS. *Ecclj.* 46-18.

3e état. Il ne reste plus que le privilége et le nom du graveur.

H. 0,442, L. 0,288.

Il y en a une copie un peu réduite et sans aucune inscription. Elle est en contre-partie, le globe y étant en haut de la droite. (H. 0,343, L. 0,285).

—

54. Saint Bernard.

Il est à genoux et tourné à droite, vers un crucifix assez grand et planté en terre, les mains écartées et son capuchon renversé derrière sa tête nue. A gauche, un massif de pierre, sur lequel un encrier dans lequel une plume; fonds d'arbres et de paysage, au milieu duquel une église. Au pied de la croix, un livre ouvert avec ces lignes, dont les deux premières ne sont pas terminées à cause du bord de la gravure: *Hæc s^ty — familiar — apparet. — Hæc mea sublimior — Philosophia scire — Iesum et hunc — crucifixum — in C — canticoru — serm.* 43. Au bas, à droite, sur une pierre: *Illmo Ecclesiæ Principi Francisco de Servien — Bajocensium Episcopo optime de se merito grati — animi monimentum D. D. — CMellan inuen. et f.* Et sur une autre pierre: *cum p. R.*

H. 0,434, L. 0,286.

1er état. Avant la lettre (Paignon-Dijonval).

2e état. Avec la lettre (Paignon-Dijonval).

3e état. Avec la dédicace; c'est celui décrit.

4e état. A la place de la dédicace: VOLVPTATES ANIMÆ — SALVTEM SITIENTIS.

—

55-58. Saint Bernard (Suite de quatre pièces en largeur sur l'histoire de).

55. Saint Bernard prêt à passer l'habit à un jeune religieux agenouillé devant lui, et accompagné d'un autre novice aussi à genoux. La crosse de saint Ber-

nard est derrière lui et appuyée contre un mur percé d'une fenêtre grillée. A droite, fonds de paysage dans lequel une croix surmontée de cinq étoiles; ce détail est expliqué par l'inscription d'une banderole placée près de la tête de saint Bernard: *Multiplicabo semen tuum sicut stellas. Gen.* 22. Au bas: *CMellan in. et s.*

H. 0,230, L. 0,347.

56. Saint Bernard prenant par le bras un religieux qui semble s'éloigner d'une assemblée que l'on voit à gauche, et à laquelle il parait vouloir le ramener. *CMellan inu. et s.*

Mariette l'appelle Abailard conduit au concile de Soissons par saint Bernard.

H. 0,232, L. 0,331.

57. Saint Bernard donnant sa règle à des religieux qui la reçoivent à genoux; il en tend le livre à un religieux agenouillé à droite, qui doit être le supérieur, et lui montre d'autres religieux à gauche. Sa crosse est à terre auprès de lui. *CMellan in. et f.*

H. 0,235, L. 0,337.

58. Saint Bernard tenant une hostie et prêt à la donner à un homme qui accourt vers lui à toutes jambes, poursuivi qu'il est par des soldats. Derrière saint Bernard, un jeune acolyte tenant un cierge et un saint personnage les mains jointes. *CMellan in. et s.*

Mariette l'appelle: Saint Guillaume, duc d'Aquitaine, converti par ledit saint Bernard.

H. 0,243, L. 0,337.

—

59. Saint Bruno.

Il est agenouillé dans une grotte, à côté d'un autel de pierre sur lequel un crucifix et un livre ouvert. Une lumière céleste l'illumine; à ses pieds, sa mitre et sa croix. A droite, par l'ouverture de la grotte, on aperçoit le comte Beranger chassant le cerf. Au bas: S. BRVNO SACRI ET INVIOLATI ORDINIS CARTVSIENSIS — PATRIARCHA — *Venerandis et antiqua pietate celeberrimis Patribus Religiosis Cartusiæ — Parisiensis dedicabat Cl. Mellan inuentor et sculptor anno* 1620.

H. 0,188, L. 0,141.

—

60. Saint Bruno à genoux dans une grotte et ayant auprès de lui un chien. Dans le fonds, plusieurs Chartreux. Sur une pierre, la dédicace: EMIN^{MO} ET R^{MO} CARD. LVGDVNENSI ALPHONSO LVD^{O} — PLESSIACO DE RICHELIEV ARCHIEP. COMITI LVGDVN. — PRIMATI. AC MAGNO GALL. ELEEMOSYNARIO. — *Claud. Mellan G. inuen. et sculp. D. D. D.* — *Cum priuilegio regis.*

2e état. Au-dessus de la dédicace, on a ajouté les armes bien connues de Richelieu, trois chevrons de gueules.

3e état. La dédicace effacée.

J'ai vu des épreuves avec les armes et la dédicace, mais sans le *cum privilegio regis;* elles m'ont paru tout-à-fait modernes, et je ne serais pas éloigné de croire que l'inscription aura été regravée.

« Vigneul Marville, dans ses Mélanges d'histoire et de littérature, édit. de Paris, 1715, t. I, p. 255, dit que la tête de ce saint Bruno gravé par Mellan est le portrait de Christophe Du Puy, chartreux, frère aîné de M. Du Puy, et qui est mort prieur de la Chartreuse de Rome, où aparemment Mellan l'avoit connu. » *Mariette.*

H. 0,445, L. 0,293.

61. Saint Caietan, fondateur des Théatins.

Il est à genoux, tourné à gauche et tenant dans ses bras l'Enfant Jésus que vient de lui remettre la Vierge; celle-ci est à gauche et debout sur des nuages qui entourent une partie de ses jambes. Au bas, sur un papier: B. CAIETANVS *Thienœus vincent. Fund. Cler. Reg. vulgo Theatinorum. — C. Mellan in. et s. — C. P. R.*

2[e] état. Avec une autre ligne d'écriture, après la précédente et avant le nom: *Quoniam tu Domine singulariter in spe, constituisti me. P. 4.*

H. 0,445, L. 0,285.

—

62. Saint Charles Borromée.

Il est debout, vu de face et un peu tourné à droite, la mitre en tête et en costume d'officiant, ayant la crosse à la main et bénissant de la main droite. Dans le fond, un autel. Signé *CMellan.* Et au bas: S. CAROLVS BORROM. PALLIO ARCHIEP. ORNATVS.

H. 0,162, L. 0,100.

La pièce indiquée par Paignon-Dijonval: saint Stapin, debout, revêtu d'habits sacerdotaux et donnant la bénédiction, nous paraît devoir être la même que celle-ci.

—

63. Saint Charles Borromée, debout, vu à mi-corps, de profil et tourné à droite, les mains jointes, devant un crucifix posé sur une table et ayant à ses pieds un livre et le bonnet du saint. Sur la pierre qui paraît porter le crucifix: *CMellan,* et sur la table: *C. P. R.*

La planche chez H. L. Basan (1802) N° 955 de son catalogue; 10 sous.

« Je ne le crois que de son dessein et gravé sous sa conduite. » *Mariette.*

H. 0,170, L. 0,130.

64. Saint Claude.

Il est à genoux et tourné à gauche, les bras posés sur un livre ouvert sur une pierre carrée portant une croix devant laquelle il prie. Sur cette pierre : VNICA SOLLICITVDO ANIMÆ — CÆLUM AMBIENTIS. Derrière cette pierre, le piédestal d'une colonne brisée, à côté de laquelle une tête de mort. A droite, un rocher avec des arbres et une petite chute d'eau. Au bas de la droite : CLAVDIVS EPISCOPATVM — *diuinitus acceptum diuinitus fugit,* et plus bas : *cum p. R. — Mellan jn. et F.* 1664.

H. 0,445, L. 0,280.

Copie arrangée et détestable, au bas de laquelle on lit : *Stus Claudius Episcopus in Solitudine — Meditans. — Claudius Mellan Pinxit* — 131. De la fin du XVIIe siècle. H. 0,227, L. 0,183.

—

65. Saint Denis l'aréopagite.

Le portrait du saint en buste, avec la légende circulaire ✕ VERA ✕ SANCTI ✕ DIONYSII ✕ AREOPAGITÆ ✕ EFFIGIES ✝ Il est encadré d'une large bordure de fleurs ; deux petits anges, au-dessus desquels l'IHS dans un nuage, tiennent une couronne de feuilles au-dessus de cette bordure. Aux deux bouts de l'hémicycle fleurdelisé en avant duquel est posé le médaillon, et, par suite, des deux côtés de celui-ci, se voient à gauche saint Michel avec l'inscription : TVTELARIS — GALLIÆ, et à droite saint Louis avec l'inscription : PATRONVS — GALLIÆ. Au bas de l'estampe, au-dessous du médaillon de saint Denis : APOSTOLVS GALLIÆ (1). La planche du médaillon

(1) C'est une erreur de confondre saint Denis, l'apôtre de Paris, avec saint Denis l'aréopagite. Sur cette question souvent

est distincte de la composition de Mellan faite pour l'encadrer, et l'on aperçoit très-bien les bords de la planche. Elle est encore bien plus sèche de faire et n'est certainement pas de Mellan. Il a signé aux pieds de saint Michel : *Cl. Mellan fecit.*

H. 0,230, L. 0,278.

—

66. Saint Dominique et sainte Catherine de Sienne aux pieds de la Vierge.

Ils sont tous deux agenouillés des deux côtés de l'estampe ; ils tiennent un lis, et le saint a auprès de lui un chien tenant une plume. La Vierge, assise sur des nuages, tend un rosaire à saint Dominique. Un petit ange couronne la Vierge et un autre l'Enfant Jésus. Fonds de paysage. *C. Mellan f. — Se. Gouion ex.* Des premières manières.

H. 0,126, L. 0,157.

—

67. Saint Dominique.

Il est représenté de face et marchant; il tient d'une main un livre qu'il lit, et de l'autre un lis. Derrière lui, un petit chien assis tient une petite torche dans sa gueule. Fonds de paysage. Sur un tronc d'arbre coupé : *C. Mellan fe.* Au bas : *Præco novus, et cœlicus missus in fine sæculi, pauper fulcit Dominicus — forma prævisus catuli* (1). — *Michel v lochem ex.* Ces derniers mots d'une gravure postérieure. A double taille.

débattue, et pour citer un auteur contemporain de Mellan, je renverrai aux *Mémoires* de l'abbé de Marolles, dans sa seconde partie contenant ses entretiens avec quelques-uns des plus savants hommes de son temps ; éd. in-12, tom. II, p. 50-58.

(1) Ce sont quatre vers d'une prose en l'honneur du saint.

Paignon-Dijonval en avait une épreuve avec l'excudit de *S. Gouion,* qui doit être antérieure à celles au nom de Lochem.

H. 0,264, L. 0,182.

—

68. Saint Dominique.

Le saint, à genoux et accompagné de deux de ses religieux, reçoit une bulle des mains du pape Honorius III assis sous un dais et accompagné de trois cardinaux et d'un jeune homme. *C. Mellan f.* Et au bas : *Ordo prædicatorum ab honorio tertio summo — Pontifice confirmatur.* 1216. — . . . . . *ex.* A double taille et des premières manières de Mellan ; sans doute pour quelque livre.

H. 0,154, L. 0,095.

« Ces planches (celle-là, la Résurrection, l'Apparition à la Vierge, l'Ascension, la Descente du St-Esprit sur les Apôtres (1) sont imprimées dans un Bréviaire ou Heures en rouge et noir. C'est un Bréviaire à l'usage des Dominiquains. » *Mariette.*

—

69. Saint Eloy (Buste de).

Le Buste de saint Eloi est placé dans une niche ovale surmontée d'une coquille et d'un fronton, et accompagnée de chaque côté de demi-figures de femmes sans bras qui s'agencent dans les ornements. Sur le haut de l'ovale sont mis toutes sortes d'instruments relatifs au travail de l'orfévrerie, et deux enfants appuyés sur le fronton tiennent suspendus à des rubans une balance et un objet qui paraît être la suspension d'une lampe. Sur une bordure qui entoure la niche on lit : EFFIGIE DELLA TESTA D'ARG^{TO} P. LA RELIQVIA

(1) Cf. l'observation du numéro 36.

DI. S. ELIGIO TRATTA DAL VNI[ta] DELLI OREFICI DI ROMA. 1.6.2.9. + Et au bas: *Cl. Mellan Gall'. in. et sculp. Romæ.* Au bas de la niche se voit un écu rond à une fasce de sinople accompagnée en chef d'un lambel de même; ces armoiries sont entourées des cordons de saint Michel et du Saint-Esprit. A double taille.

H. 0,168, L. 0,124.

—

70. Saint François (Sujets relatifs à la vie et à la règle de).

La partie principale représente des sujets de la vie de saint François et de frère Elie son compagnon, accompagnés de leurs noms gravés. Au-dessus, dans un cartouche, se lit: TIPVS SECVNDÆ REGULÆ S[ti] FRANCISCI QVAM FRATRIBV' SERVANDĀ TRADIDIT — *Clarissimo Nobilissimoq. viro D. Domino Franc de Montholon in consilio — Secretio[ri] Consiliario Dignissimo* &c *Fratres Minores Capucini Provinciæ — Franciæ dedicaverunt.* Cette inscription est coupée par ses armes, d'azur à un mouton passant tourné à dextre, surmonté de trois roses en chef. De chaque côté du sujet principal est une colonne de six sujets mettant en action les principaux points de la règle de saint François. Au-dessous du sujet principal est une bande avec cinq sujets carrés, quatre avec des anges tenant des tables de pierre avec le *Beati...* du 6[e] chapitre de saint Luc, et, au milieu, saint François agenouillé devant le pape, sujet auquel se rapporte l'inscription: INCLINATVR SEDIS APOSTOLICÆ CVLMEN — REGVLAM HVMILI FRANCISCO CONFIRMANS. Des deux côtés du cartouche, un moine assis tient une table de pierre avec une inscription. Enfin, tout au bas, un long cartouche offre une inscription de

quatre lignes : *Regulam minorum,* etc. C'est dans ces ornements que se trouve la signature *Cl. Mellan f.* Très-mauvaise pièce de sa première manière.

H. 0,411, L. 0,300.

—

71. Saint François.

Il est à genoux, en robe de bure avec le cordon et le capuchon, les mains jointes, tourné à gauche et les yeux fixés sur un crucifix posé à terre. Derrière lui des rochers, et à droite un religieux plus éloigné qui s'éloigne en le regardant. Au bas : *cum priuilegio — Cl. Mellan Gall'. inuen. et sc.* Au bas : EMINENTISSIMO S. R. E. CARD. DE LA ROCHEFOVCAVLD TIT. S. CALIXTI HANC S. FRANCISCI — EFFIGIEM PATRONI S. E. IN OBSEQVII MONVMENTVM OFFERT. D. D. CLAVD. MELLAN. — 1.6.3.8.

La planche chez H. L. Basan (1802), N° 936 de son catalogue; 10 sous.

H. 0,420, L. 0,288.

Copie en contre-partie et sans le religieux ; le ciel est brillant d'étoiles. A double taille. (H. 0,178, L. 0,123).

—

72. Saint François.

Le saint, agenouillé, baise les pieds du petit Enfant Jésus qui le bénit et qui est tenu sur les genoux de sa mère assise sur des nuages, dans lesquels on voit à droite une tête de chérubin; deux autres têtes volent à gauche. Derrière la Vierge, des rayons venant du ciel, et à gauche, un fonds de paysage. Sur un papier, on voit des armes, écartelées au 1 et 4 d'un chevron chargé d'un croissant et de deux étoiles, au 2 et 3 d'une croix engrêlée en sautoir, accompagnée en chef et en pointe d'un tour, et aux flancs

dextre et senestre de lions rampants et affrontés. Pour cimier, le casque de gentilhomme. Signé: *Mellan G. in. et s.*

1er état. Avec le papier, mais avant les armes.

H. 0,237, L. 0,360.

—

73. Saint François de Paule.

Il est vu de face, à mi-corps, les mains croisées sur sa poitrine, la tête levée vers le ciel, en avant d'un fonds de nuages. Au bas: *S. P. Francisce de paula* (sic) *ora pro nobis. — Ioan. francis. pinx. — Cl. Mellan Gall'. f.* Quelques doubles tailles. Par ce Jean François, il est probable qu'on a voulu le Guerchin, dont c'étaient les prénoms.

H. 0,101, L. 0,073.

Il y en a une copie en contre-partie, où le saint est tourné à gauche au lieu de l'être à droite. On lit sur la planche même, des deux côtés du saint: *S. Vouet — pinx.* Et au-dessous: *S. P. Francisce de paula ora pro nobis.* Le copiste a ajouté au saint une auréole. (H. 0,096, L. 0,072).

—

74. Saint François de Paule.

Il est tourné à gauche et agenouillé devant une sorte d'autel sur lequel il a posé ses mains, et regarde un crucifix posé sur cet autel et dans lequel le corps du Christ est entouré de rayons lumineux. Sur le côté qu'on voit de cet autel est une sorte d'écusson avec le mot: CHA-RI-TAS. Au fonds, un mur avec un pilastre. Au bas: S. FRANCISCVS DE PAVLA. — *Memoria memor ero; et tabescet in me anima mea. — Cl. Mellan Gall' inuen. et sculp. Romæ.* 1627. A double taille.

1er état. Avant la date de 1627 (Paignon-Dijonval).

2ᵉ état. Celui décrit.

3ᵉ état. Après 1627, on a écrit *sup. pm.* et l'on a changé la tête du saint. Auparavant elle était penchée en arrière, les yeux presque fermés et tout-à-fait dans le caractère de celle du saint Pierre Nolasque. Dans celui-ci, la tête effacée a été remplacée par une qui est droite et dont les yeux regardent, sans se fermer, la lumière du crucifix; les boucles des côtés de la tête ont seules été conservées.

H. 0,149, L. 0,109.

Il en existe une copie dans le même sens et avec les mêmes inscriptions, excepté qu'il y a seulement : *Cl. Mellan inuen. Romæ.* (H. 0,149, L. 0,108).

—

75. Saint François de Paule.

Il est couché dans sa bière, son capuchon relevé, les bras croisés, et tenant contre sa poitrine un crucifix ; on lui a passé une étole. On le voit de biais et seulement à mi-corps. Au delà de la bière, une chandelle allumée, une tête de mort et un livre ouvert sont posés sur un appui. *C. Mellan G. del. et F.* A double taille.

La planche chez H. L. Basan (1802), Nº 950 de son catalogue; 10 sous.

H. 0,164, L. 0,170.

—

76. Saint François de Paule.

Le saint, agenouillé sur les nuages et les mains ouvertes, regarde dans le ciel; deux grands et jeunes anges, agenouillés de chaque côté sur un nuage et gravés tout-à-fait dans le goût des figures de l'Intelligence, lui montrent deux petits anges qui tiennent une sorte de gloire rayonnant autour du mot CHA-RI-TAS. Au-dessous du saint un paysage, et, sur les terrains, ces

inscriptions : *Sim. Vouet — Paris. — inu.* (ce dernier mot d'un plus gros caractère) *Romæ — Cl. Mellan Gall' f.* Au-dessous du trait carré ces huit vers en deux colonnes :

Quo feror insolita raptus dulcedine mentis?
 Aut quo sublimem cœlica turba rapit?
Immo rapit diuinus amor sub imagine solis,
 Ardenti que nisi lumine monstrat iter :
Sponte sequar quocumque ferat, mihi suscitet ignes
 Pectoraque in cineres æstus amoris agat.
Ventilet immo faces : tantis cinefacta favillis
 (Ut felix viuam) sic mihi vita perit.

A double taille.

H. 0,391, L. 0,277.

Il en existe une copie en contre-partie; le bas étant coupé, on ne sait si elle était signée. (H. 0,385, L. 0,280).

—

77. Saint Grégoire, assis et occupé à écrire.

Il est assis dans un grand fauteuil, devant une table sur laquelle il écrit; il est tourné à gauche; son pupitre retient une feuille de papier qui tombe devant le tapis de la table et sur laquelle on lit : GREGORIVS EPISCOPVS SERVVS — SERVORVM DEI — CHILDEBERTO REGI FRĀCORVM — *Quanto ceteros homines Regia dignitas — antecedit, tanto ceterarum gentium — Regna regni vestri profectò culmen — excellit.* &c. *Epist. VI.* Sa mitre de pape est à droite, dans un réduit du mur, couvert à gauche par un rideau. Sur un livre posé sur un coussin à terre : *Qui autem fecerit — et docuerit, hic magnus vocabitur — in regno cœlorum. — Matth.* 5. 12. Au bas : *C. Mellan G'. in. et sculp.* — 1681. — *cum pr. R.*

H. 0,430, L. 0,291.

78. La Vierge sur des nuages, au-dessus d'un temple de forme ronde, dans l'intérieur duquel on voit saint Ignace de Loyola et saint François Xavier, tenant un cœur enflammé et surmonté de rayons au milieu desquels le signe IHS. En avant du temple les quatre figures des parties du monde, et des deux côtés deux obélisques en pyramide couronnés par deux anges; on lit au pied de l'un : FVNDATORI SOC — IESV et de l'autre : INDIARVM — APOSTOLO. Fonds de paysage. Au bas, à droite : *Mellan f.* A double taille.

H. 0,292, L. 0,348.

—

79. Saint Ignace en extase; il est agenouillé et vu de face, son coude gauche appuyé sur un bas-relief et le bras droit étendu. Devant le bas-relief, à terre, son chapeau et son bâton de pèlerin. Fonds de paysage, dans lequel on voit à gauche deux pèlerins. Au bas de la gauche, une banderole déroulée sur laquelle *C. Mellan G. in. et s.* Sur le côté du bas-relief : *C. Pr. Reg.*

2e état. Sur la banderole, avant le nom conservé, la dédicace : *Illustrisso. Dno. Henrico de Guenegaud du Plessis, Vicecomiti — de Semoine, Baroni a Sto Iusto de Iully, la Garnache &c. Regi — à Consilijs et Mandatis Offert D. D. C. Mellan G. in. et sc.*

3e état. A la place de la dédicace : SOLLICITVDINES PATRIS PRO BONO FAMILIÆ — VIGILANTIS. — *C. Mellan in. et sc.* D'une autre gravure qu'à l'état précédent.

La planche chez H. L. Basan (1802), N° 955 de son catalogue; 10 sous.

H. 0,432, L. 0,287.

—

80. Saint Jean-Baptiste dans le désert.

Il est représenté jeune, presque nu, les cuisses seulement entourées d'une peau de bête, et assis sur un

quartier de rocher; il a la jambe droite repliée sur la gauche, et son bras droit, appuyé du coude sur sa jambe, soutient sa tête; il regarde une croix de jonc posée sur son genou. Le fonds est entièrement occupé par des rochers d'où sort une fontaine, dont le bassin occupe à droite le bas de l'estampe. Un mouton broute auprès de lui. *C. Mellan — Gall'. in. et sculp.* Au bas: EMINENT^{mo}. ET R^{mo}. PRINCIPI FRANCESCO. S. R. E. CARDINALI BARBERINO — *Claudius. Mellan. D. D.*

2e état. La date 1.6.2.9 ajoutée au-dessus de la signature.

« M. Boulle a l'académie par Mellan, et qui lui a servi d'étude pour cette figure; elle est assez bien. » *Mariette.*

La planche chez H. L. Basan (1802), N° 954 de son catalogue; 10 sous.

H. 0,367, L. 0,270.

Il y en a une copie anonyme, assez belle et en contre-partie, c'est-à-dire que le saint est à droite et tourné à gauche. Au bas de la droite: *Cl. Mellan. Gallus. — .pinxit.* (H. 0,355, L. 0,273).

—

81. Saint Jean-Baptiste (Hérodiade tenant sur un plat la tête de). Sujet à mi corps. Au bas:

Promissio maiora dedit, mihi præmia, Herodes:
Maius nam toto est, hæc caput imperio.

Si. Voüet Pari. pinx. — Cl. Mellan Gall'. sculp. Romæ.

La planche chez H. L. Basan (1802), N° 949 de son catalogue; 10 sous.

H. 0,144, L. 0,108.

—

82. Saint Jérôme, presque nu et à genoux dans une cellule. Il a la main droite appuyée sur une pierre, et prie devant un crucifix posé contre un livre ouvert, sur la feuille gauche duquel: *se deliciis — omni auxilio — destitutus ad — Jesu iacebam — pedes — Ep.* 22 *ad*

Eustoch. Et sur la feuille droite : *cum pr. R.* Sur un papier, au milieu du bas : PRÆTERITA ET FVTVRA — MEDITANTIS EFFIGIES. La signature : 1665. — *Mellan jn. et sc.* se trouve sur un vêtement jeté à terre. Derrière saint Jérôme se voient sa couchette, une tête de mort dans un réduit du mur, une planche avec des livres et un flambeau ; à droite, la tête brisée d'une divinité païenne, et dans un paysage lointain, un lion et une croix.

La planche chez H. L. Basan (1802), N° 956 de son catalogue; 10 sous.

H. 0,432, L. 0,295.

—

83. Saint Jude tourné à gauche et assis devant une table couverte d'un tapis, sur laquelle un sablier et un encrier ; il vient de cesser d'écrire et montre de la main gauche le livre auquel il travaillait. Une hache, instrument de son supplice, est suspendue au mur derrière lui. A côté de sa tête, une banderole sur laquelle on lit : S. IVDE. En haut de la gauche, par une ouverture, on aperçoit dans la campagne le martyre du saint, renversé par ses trois bourreaux. Au bas : *I. Messager. ex.* — *C. Mellan inu. et scul.*

En tête de l'épître catholique de saint Jude, dans la Bible en françois de Pierre Frizon, Paris, Jean Richer et Pierre Chevalier, 1621, in-folio, second tome, p. 794 (1).—Il y a un état postérieur où l'on voit un A au pied du saint, un B sur sa hache et un C auprès de la représentation de son martyre.

(1) C'est à cette édition que Boulle avait fait l'honneur de la choisir pour en *illustrer* de gravures et de dessins un exemplaire, qui périt dans l'incendie de son atelier. *Archives, Documents*, tom. IV, p. 340.

« Se trouve et a été faite pour la Bible de Pierre Frizon, chez Richer, à Paris, 1622, f°. Il y a encore au moins une planche de Mellan dans cette Bible; les autres, qui s'y trouvent, sont de Gaultier, ce qui achèveroit de me faire croire que Mellan est disciple de Gaultier, aussi bien que Lasne. » (*Mariette*).

Nous n'avons pu trouver la seconde pièce de Mellan indiquée par Mariette. On y trouve des pièces de Léonard Gaultier, tome II, aux pages 1, 75, 180, 235, 302, 310, 398, 402, 409, 411, 414, 419, 424, 425, 428, 431, 774 et au titre des moyens de discerner les Bibles catholiques des huguenotes; de Michel Lasne, le frontispice, et, dans le tome II, aux pages 617, 685, 779, 787, 796; quatre sont signées: M. T. *fe.*, p. 9; Michel Faulte, p. 176; M. V. Lochom, t. II, p. 553; Tavernier, t. II, p. 448. Toutes les autres sont anonymes, et à cette époque il est impossible d'attribuer avec certitude à Mellan une pièce non signée.

H. 0,124, L. 0,123.

—

84. Saint Laurent.

Il est debout, tourné à gauche, en costume de diacre, et tient son gril, la palme et un livre. *C. Mellan.* Au-dessous du trait: *Stus Laurentius.* De la petite suite, avec le saint Sébastien, où les saintes sont plus nombreuses.

H. 0,091, L. 0,060.

—

85. Saint Luc, assis à un chevalet et peignant le portrait de la Vierge; derrière le chevalet, le bœuf couché à terre. Le saint est tourné à droite. Quelques tailles croisées dans le vêtement et dans l'ombre portée. Au bas: S. LVCAS EVANGA PICTORV. PATRONVS. — *Sim. Voüet. in. — Cl. Mellan f.* 1.625.

H. 0,095, L. 0,069.

—

86. Un mourant étendu sur un lit; un ange lui montre le ciel. Derrière le lit, on aperçoit Saint Ni-

colas, les mains jointes, et un petit ange tenant un panier de pains. Dans le ciel, on lit sur une banderole : *Nicolas ta prière est exaucée.* Au bas de la droite : *M.* — *in. s.* A une seule taille.

H. 0,100, L. 0,065.

—

87. Autre pièce sur le même sujet, dans la manière de dessiner et de graver de Mellan, et à une seule taille dans le ciel et les figures nues. La présence de quelques doubles tailles la ferait croire antérieure à la précédente. L'agonisant est assis sur la terre et appuyé sur le genou d'un ange qui lui montre le ciel. A gauche, saint Nicolas à genoux; dans le ciel, deux anges tenant une banderole avec la même inscription en capitales.—On trouve cette planche tirée à côté d'une autre offrant les Prières pour les Agonisants. Pour une confrérie de saint Nicolas de Tolentin, en l'église des PP. Augustins du faubourg Saint-Germain.

H. 0,135, L. 0,089.

—

88. Saint Paul, ravi dans le ciel, est assis sur un nuage porté par des chérubins. De sa bouche s'échappent ces paroles écrites sur le fonds : SIVE IN CORPORE, SIVE EXTRA CORPVS, NESCIO. 2. *Cor.* — *cum P. R.* — 1.6.7.4. — *Cl. Mellan G. Inuen. et scul.*

1er état. Avant le nom (Paignon-Dijonval).

H. 0 535, L. 0,400.

—

89. Saint Pierre à genoux devant un rocher et se repentant de sa faute. On voit à gauche, dans le fond, la Vierge, saint Jean et les saintes femmes au

pied de la croix. *C. Mellan G'. pinx. et scul.* — 1.6.8.7 — *cum pr. R.*

Paignon-Dijonval en avait une épreuve non terminée.

H. 0,447, L. 0,301.

—

90. Saint Pierre Nolasque.

Le saint, âgé, à longue barbe, la tête nue et surmontée de l'auréole, est porté à l'office sur les bras de deux anges jeunes et robustes, et qui n'ont que de courtes ailes. Le saint continue de lire dans un livre qu'il tient de la main droite, et laisse pendre son bras gauche qu'il a appuyé sur l'épaule d'un des deux anges. Des religieux assez éloignés sont rangés le long du mur de la salle qu'il traverse, et un seul d'entre eux, ayant les yeux levés, s'aperçoit du miracle et ouvre les mains d'admiration. Au fond, sur le mur, un écusson en losange de.... à quatre pals, surmonté d'une couronne à bonnet avec une petite croix. Sur les dalles, un papier jeté sur lequel : *Cl. Mellan — Gall' inuen. — et f. Romæ.* On lit au bas : S. PETRVS NOLASCVS en lettres blanches, et l'inscription suivante coupée par les armes de l'ordre (1): *Qui fuit Fundator, et prim'. Mag. Gener. Regalis ac Militaris Ordin. Redemptorum. B. Mariæ de Mercede, natione Gall'. ex nobili familia. Ab infãtia pietati impensus; vir factus in redimendis captiuis sua consumebat. Ex speciali*

(1) Les armes de l'ordre étaient de gueules aux trois pals d'or, qui est Arragon, reliés ensemble dans le haut par une fasce d'or accompagnée en chef d'une croix d'argent. Le P. Hélyot, *Histoire des Ordres monastiques*, tome III, 1721, p. 271 et 281. Mellan s'est trompé en indiquant comme d'or le champ au-dessous de la fasce.

B. Virginis Mariæ revelatione, — ad munus redimendi præfatum fundavit ordinem. Virginitate perpetua, Prophetiæque dono claruit, illud omnino mirandum. — Quod cum iam, ætate, et continuis macerationib' confectus, non posset in Chorum ad officium venire Angelorum manibus illuc vectabatur. Obijt clarissimus Barchinon. Anno. D. 1.2.5.6. cum prius se ab officio abdicasset. — Rmo. P. N. Fr. Joanni Cebrian in sacra Theologia M. totius præfati Ordinis Mag. Generali dignissimo: ac. S. Petri Nolasci. officio, Religione et zelo, legitimo — successori. Mag. Fr. Ludovicus Apparitius suus in Italia Vicarius, et in Romana Curia Procurator Generalis, grato animo D. et C. — Cum pm. Sup. Anno. 1.6.2.7.

—

91. Saint Pierre Nolasque et saint Raimond Nonat. Composée de quatre planches qui se réunissent. En haut: CENTVRIA SANCTORVM MARTYRVM ET CONFESSORVM REGALIS ORDINIS REDEMPTORVM S. MARIÆ DE MERCEDE. Au milieu de chacune des deux planches supérieures, un portrait plus terminé (H. 0,133, L. 0,095); à gauche: S. PETRVS NOLASC' FVNDATOR suivi, sur la bordure ovale, d'une inscription pieuse, et accompagné d'ornements au bas desquels une autre inscription; et à droite: S. RAIMVND' NONAT. CARD. Tous les autres saints sont en buste dans un carré de 64 millimètres de hauteur sur 53 de largeur, accompagné au-dessous d'une inscription indiquant leur nom, la nature de leur martyre et de leurs vertus, et presque toujours l'année de leur mort. Au milieu du bas, deux hommes nus, assis et appuyés contre des guirlandes de fruits, sont au-dessus d'un cartel ovale en largeur qui contient la dédicace suivante: *Rmo. P. N. M. F. Joanni Cebrian*

Regalis ac militaris ordinis Redemtorum S. — Mariæ de Mercede M° Generali Pastori ac Duci meritissimo. M. F. Ludovicus Appa — ritius, suus in Italiâ Vicarius et ad Rom. Curiã Proc. Gener. D. E. C. — Cognosce bone pastor oves tuas, ipsæ enim te cognoscunt et quæ ad causas Dni in loco pascuæ constitute cubant — in meridie ad hæc loca deserta, inuia, et inaquosa non confunduntur te pastorē sequi Candidatus hic Martyrū — ac Confess: exercitus, qui ante actæ militiæ exubiis triumphans potitur ad arenam descendit iterum, non ut manu, cum hoste cons.... jam inde donatus, sed ut nos qui eodem vexillo adhûc in stadio cūrimus eorum imitatione lacessiti, bravium — æternæ remunerationis comprehendere, sat agamus. Numerosum agmen centuriam voco, quoniam centum cartæ cassulis, qua — si tentorijs centum continetur Ne voco cartæ prolixitas inspectores offenderet, ex veteranis meis sanctis militibus — huius centuriæ delectum feci: mox alteram ac tertiam legionem nedum centuriam productur'. In — terim Dux, ac pastor vigilantissime, meum tibi addictissimum animum parvo hoc munusculo accepto grataretur. — excipe. — Cl. Mellan Gall' delin. Romæ. Au-dessus de ce cartel se trouvent les armes de l'ordre. Toute la planche, sauf les deux grands portraits du haut, est à l'eau forte pure, très-libre et avec peu de travail; les types sont en général très-bas.

H. 0,710, L. 0,942.

—

92. Saint Sébastien.

Il est vu de face, nu, attaché par les bras à un arbre et un genou sur une souche; il a la cuisse, le côté, le bras et la tête traversés de flèches. *C. Mellan.* Au-

dessous du trait: *S^tus^ Sebastianus.* (Voyez l'observation du saint Laurent, nº 84).

H. 0,093, L. 0,060.

—

93. Apparition de la Vierge à saint Thomas d'Aquin.

Le saint est agenouillé contre le coin d'une table et tient son livre ouvert. Saint Pierre derrière la table, et saint Paul, tous deux debout, lui parlent et l'approuvent. Dans le coin supérieur de gauche, la Vierge apparaît dans les nuages. Au bas: *Cl. Mellan fe,* et les deux vers :

Petrus, Paulus favent obsequio,
Dei mater mulcet alloquio.

A double taille.

H. 0,270, L. 0,184.

—

94. Un jeune saint, debout, tourné à gauche, joignant les mains et regardant au ciel.

Il a les cheveux courts, mais sans tonsure, un camail avec un gland sur le dos, et une corde autour du corps. Dans les rayons, l'inscription: *Ecce video cœlos apertos.* Au bas de la gauche: *CMellan in. et s.*

H. 0,158, L. 0,107.

SAINTES.

95. Sainte Anne entourée d'autres saints.

Réunion de cinq personnages saints sur des nuages; au centre, sainte Anne, mère de la Vierge; à gauche, saint Joseph avec son bâton, et saint Joachim; à droite, saint Bernard avec un livre et saint Jean l'évangéliste

avec son aigle. Leur réunion est expliquée par la légende : SS^{ti}. B^{mæ} V. PARENTES ET SPONSVS CVM DVOBVS QVOS VT FILIOS DILEXIT. — 1648. La signature: *Mellan G. in. et sc.* est sur la gravure même.

H. 0,410, L. 0,310.

—

96. Le martyre de sainte Catherine.

La sainte, à demi-nue et autour du corps de laquelle tombe un riche manteau doublé d'hermine, est agenouillée auprès de sa roue sous laquelle s'élèvent des flammes. Un ange, sur des nuages, descend du ciel avec l'épée et la palme du martyre. *Simon Voüet Parisien — Pinxit — Cl. Mellan sculp. Romæ superiorum permissu* — 1625. — Et au bas, sur un cartouche: ILL^{mo} PRINCIPI AC DOMINO MEO — *D. Ludovico de Valetta Card. ampliss^{mo} Tit. S^{ti} Adriani — Cl. Mellan Gall'. humili$^{m'}$ ac deuotiss$^{m'}$ seruus D. D.* Au milieu, les armes du cardinal, écartelées : au 1 et 4 partis à dextre de.... à un arbre, à senestre de pourpre à une croix pommetée, sous un chef de gueules à une croix potencée; au 2 et 3 écartelés, au 1 et 4 de.... à trois pals de sinople, au 2 et 3 de.... à deux bœufs passants de sinople.

H. 0,450, L. 0,286.

—

97. Sainte Geneviève, jeune, assise au pied d'un arbre, lisant un livre posé sur ses genoux, et ayant autour d'elle des moutons paissant (1). PASCITVR ET

(1) C'est à tort que Mellan a représenté sainte Geneviève en bergère, ce qu'elle n'était pas; elle ne se trouve aux églises du moyen-âge que portant un cierge à la main et ayant sous ses pieds un démon enchaîné; mais du temps de Mellan, la tradition

PASCIT. *S. Aug.* — *Mellan G'. inuen. et sculp.* 1.6.8.0 — *cum pr. Reg.* Fonds de paysage.

H. 0,404, L. 0,285.

Il y en a une copie plus petite et en contre-partie; sans nom.

—

98. La Magdeleine couchée sur une natte dans une grotte. Elle tient la croix et a près d'elle une tête de mort. Les chairs sont gravées au pointillé. Au coin inférieur à gauche : *Cl. Mellan Gall' inu. — pinx. et sculp. Romæ.* Mellan a ajouté des travaux dans la marge du bas, et à droite: *Guillielmo Barclaio Ioannis filio. Claud. Mellan d. d.*

H. 0,185, L. 0,222.

Le premier état n'avait de hauteur que 0,167.

« Ce Guillaume Barclay est le fils de celui qui a composé l'Argenis. » *Mar.*

—

99. La Magdeleine, assise à terre au pied d'un arbre, tenant entre ses genoux une tête de mort. Pas de fonds; les cheveux très-détachés comme dans le saint Pierre Nolasque. Sur une pierre à côté d'elle, et sur laquelle est appuyée sa croix de bois, on voit des armes d'évêque ou d'abbé : d'azur à un chevron accompagné en chef de deux étoiles, et en pointe d'un mouton passant. Sur une pierre au-dessous: *C. Mellan Gall'. inuen. et sc — cum priuilegio Regis.*

2e état. Les armes sont effacées, et l'emplacement est raccordé

était déjà pervertie. Au XVIIIe siècle, le fameux tableau de Van Loo, gravé par Balechou, a définitivement consacré l'erreur. Cf. sur cette question les Bollandistes, 1er volume de Janvier, pag. 137-53, et, dans l'édition de l'*Historia SS. imaginum* de Molanus, Louvain, 1771, in-4°, la note de Paquot, p. 237-38.

avec des lignes pour occuper l'emplacement. Il y a des épreuves de cet état avec, au bas de la droite, les mots : *à Paris — chez Bligny.*

H. 0,438, L. 0,348.

—

100. La Magdeleine mourante est assistée par deux anges. Fonds de rochers. Dans le ciel, l'âme de la sainte est enlevée au ciel. Signée sur la planche : 1627 — *Cl. Mellan Gall'. inuen. et F. Romæ.* Au bas : AMPLISSIMO ET ILL^MO VIRO NICOLAO FABRITIO A PEIRESC DNO DE CALLAS, BARONI IN RIANS *Aquistriæ Abb. ac Dno in suprema Prouinciæ curia Consiliario Regio. Claud. Mellan obseruantia atq obsequij monumētū DD.* — A double taille. Au milieu de l'incription, l'écusson des armes de Peiresc, de...... à un lion rampant et tourné à dextre.

H. 0,385, L. 0,285.

1er état. Avant la date 1627.

« Peiresc étoit pour lors à Rome à ce que je crois ; c'est ce qu'il faudra vérifier, et consulter pour cela la vie de ce savant. » *Mar.* — En se reportant à vie de Peiresc par Gassendi, on voit que pendant l'année 1627 Peiresc n'a pas quitté la Provence. *Parisiis,* 1641, in-4°. p. 212-18.

—

101. Sainte Marie de Socos. La sainte, en habit de religieuse et marchant sur la mer, se dirige vers la droite. Sur la mer un vaisseau, et dans le fonds, à gauche, une ville sur le rivage. Au bas : *S. Maria de Socos, Regalis Ordinis. Redemptorum, B. Mariæ de Mercede Monialis. Virgo nobilis Barchinonen — ex familia Ceruellonum, Viuens ad huc quim et post obitum naufragantibus (calcatis ac sedatis fluctibus) — succurrebat : unde cognomento dicta est de Socos, obiit Barchinone. Anno* 1280. *M. F. Ludouicus Apparitius* —

Procurator General. deuotionis ergo fieri curauit. Claudius Mellan Gall' inuent. et sculp. Romæ. Quelques doubles tailles. Travail commun, antérieur au saint Pierre Nolasque. Cette inscription est coupée par les armes de l'ordre, d'or à cinq pals d'argent, surmontés en chef d'une croix de même pattée et alésée (cf. nº 90).

H. 0,244, L. 0,186.

« Il y en a une copie faite par Matheus. » *Mar.*

—

102. Notre-Dame de la Mercy, sous la protection de laquelle des papes, empereurs et autres personnages de toutes conditions se rangent. Des premières manières. Chez Messager.

« Nous avons cette planche. » *Mar.*

—

103. Sainte Scholastique.

La sainte, en robe de bure, avec le cordon, la guimpe blanche et le voile noir, est tournée à gauche et agenouillée, les mains jointes, devant un autel sur lequel est posé un ostensoir, le même presque que celui qui est gravé séparément (cf. nº 112); il s'en échappe des rayons qui viennent frapper la sainte. Après l'autel, un rideau, et au fond, un mur avec un pilastre. Au bas : *Mellan in et sc* — 1.6.6.7. — *cum pr. R.* La tête, les mains et les pieds sont exécutés au pointillé.

H. 0,440, L. 0,285.

Nous remarquerons que la sainte Scholastique au pied d'un autel, gravée en 1647 par Nicolas Lenfant, a été mise au XVIIIᵉ siècle sous le nom de Mellan. Nous en connaissons des épreuves où, en conservant la date de 1647, on a effacé la signature *N. Lenfant del. et scul.*, dont un examen attentif fait encore retrouver les traces, et l'on a ajouté au-dessous du trait carré cette indication : *Mellan jnuenit. et Sculp.* — *Gallays ex.* Il faut d'au-

tant plus faire cette remarque que la planche est très-remarquable et digne en tout point de Mellan, de la plus belle manière duquel elle est une évidente et très-heureuse imitation.

—

104. Sainte Thérèse. La sainte est renversée sur des nuages ; un ange lui ouvre son vêtement et va lui percer le cœur avec une flèche. On lit au bas : *Eques Berninus Romæ fingebat ex marmore — Mellan scul.* (1).

H. 0,123, L. 0,105.

2e état. On a ajouté en haut : *De excelso misit ignem in ossibus meis, et erudiuit me.*

(1) Le groupe fut fait pour l'église de Santa Maria della Vittoria à Rome. Voici ce qu'en dit l'abbé Titi (*Descrizione di Roma*, éd. de 1763, p. 295) : « De l'autre côté de la croisée de l'église est la somptueuse chapelle dédiée à sainte Thérèse, bâtie à grands frais par le cardinal Frédéric Cornaro ; elle est ornée des statues de six autres cardinaux de cette noble famille, et entièrement décorée de marbres très-bien travaillés. L'architecture en est du cavalier Bernin, qui y sculpta de plus l'excellent groupe en marbre de la sainte et d'un ange qui lui perce le cœur. » Baldinucci n'a pas manqué d'en parler dans sa Vie du Bernin (*Notizie dei professori del disegno*, éd. de Florence, tome xx, 1774, in-4°, p. 59-60), où il raconte que le Bernin la tenait pour la plus belle œuvre qui fût sortie de ses mains, et où il rapporte cette épigramme écrite par Pierre-Philippe Bernin, le propre fils du sculpteur :

Une si douce blessure
Méritait d'être immortelle ;
Mais, comme la douleur ne monte pas
Devant les yeux de Dieu,
Le Bernin l'a éternisée dans ce marbre.

Chez nous, le peintre Santerre a fait pour la chapelle de Versailles, et de son pinceau le plus gracieux, cette scène toute païenne et voluptueuse.

105. Sainte Thérèse. Elle est tournée à gauche, à genoux et joignant les mains devant un crucifix posé sur un autel. Sur le mur du fond, un tableau de la fuite en Egypte, l'inscription : MISERICORDIAS DOMINI IN — ÆTERNVM CANTABO, et un bénitier. A droite, un réduit avec une chaise de bois, une table et une planche chargée de livres. Au bas, l'inscription : S. THERESĀ CARMELI CHRISTIANI REGINĀ — THERESÆ REGINÆ SVÆ CHRISTIANISSIMÆ — *CL. MELLAN GALL'. D.D.* Cette inscription est coupée en deux par le chiffre AMT en monogramme. D'un côté : *cum pr. Reg.* De l'autre : *Mellan pin. et s.* 1661.

H. 0,441, L. 0,288.

H. L. Basan avait dans son catalogue (1802, n° 958) une sainte Thérèse de Mellan qu'il a cotée 20 sous ; nous croyons que c'est cette grande planche, parce que cette mention vient après celle du saint Alexis, qu'il a cotée au même prix.

—

106. Sainte Thérèse tenant un livre ; elle est tournée à gauche et à genoux devant un autel ; elle semble offrir un livre à un crucifix qu'on ne voit pas en entier. Au fond, à droite, on voit une autre chambre avec une table. Au bas, à droite : *Mellan jn. et sc.* 1675.

H. 0,056, L. 0,116.

—

107-110. Suite d'estampes représentant des saints et des saintes, petites pièces en hauteur pour un livre.

H. 0,095, L. 0,060.

Sta Agnes. Agenouillée devant l'apparition d'un crucifix à huit ailes. Elle tient un lys à la main. Anonyme.

Sta Apolonia. Debout, tournée à gauche et couronnée de roses ; elle tient une pince avec une dent ; signée : *Mellan.*

Sta Barbara. Debout, vue de face, avec l'épée et la palme; fonds d'édifice. Plus eau-forte que les autres. Anonyme.

Sta Catarina. Debout, vue de face, avec l'épée et un fragment de sa roue. Anonyme.

Ste Helène. Debout, tenant un calice surmonté de l'hostie, et une petite croix. Pièce anonyme et sans lettre.

Sta Lucia. Debout, tournée à droite et la tête retournée, avec la palme et une coupe contenant ses yeux: *C. Mellan f.*

Sta Margareta. Debout, tournée à gauche, couronnée de roses; elle élève une croix et conduit un monstre avec une chaîne. Anonyme.

Ste Potentienne. Debout, tournée à gauche, la tête un peu baissée vers la terre; elle exprime dans un plat le linge imprégné du sang des martyrs. Anonyme.

Sta Susana. Debout, vue de face, avec l'épée et la palme; la seule sans auréole rayonnante: *C. Mellan.*

Sta Ursula. Debout, tournée à droite, avec la palme et une flèche; au fonds, la mer et des vaisseaux: *C. Mellan.*

Les quatre saintes signées de Mellan sont de faire très-différent, de sorte qu'on ne peut affirmer que les anonymes ne soient pas de Mellan; il y cherchait sans doute à essayer des procédés divers. La sainte Potentienne, à petits traits fins et doux inspirés de Gaultier, est cependant la plus agréable; la plupart n'ont que peu de valeur; les fonds sont blancs; à double taille; dans toutes on sent que Mellan s'essaie à la simplification de la manière qu'il a suivie jusqu'alors.

(Voir, aux saints, deux autres pièces de cette suite: saint Laurent, n° 84, et saint Sébastien, n° 92).

« M. Picart en a les planches. » *Mar.*

SUJETS PIEUX.

111. Un Concile. Le livre des Evangiles est ouvert sur une table posée au centre de la composition; à côté, un clerc debout lit un papier, et au-dessus plane le Saint-Esprit; des deux côtés sont rangés des évêques et des personnages assis ou debout; au centre du premier plan, un homme, à genoux à droite, offre un livre à un évêque assis à gauche. Sur la feuille gauche du livre ouvert on lit: *Evangelia;* au bas: *Mellan in. et scul.* — 1665. et au milieu, sur une banderolle: *Ego Evangelio non crederem, nisi me Catholicæ — Ecclesiæ commoveret authoritas. S. Aug. C. Ep. f. C.* 5.

H. 0,287, L. 0,438.

1er état. Non terminé; avec le mot *Evangelia* et le nom de Mellan, mais sans la date de 1665 et sans la banderole et son inscription. Dans les deux arcades du fond, il n'y a de fait que les personnages dans l'ombre; ceux éclairés et tout le travail du fonds n'y existent pas encore.

Il en existe une copie en contre-partie, très-faible et à double taille par parties, tandis que l'original n'en a qu'une portant la même inscription sur une banderole, et seulement *Mellan inue.* Les arcades ont leurs cintres terminés et ont encore du mur au-dessus. H. 0,315, L. 0,430.

---

112. Un ostensoir entouré de nuages; les rayons, qui forment la partie supérieure et qui entourent un agneau couché sur une croix au milieu des flammes, portent les noms de quatorze vertus. Le Père Eternel et le Saint-Esprit planent au-dessus. A droite et à gauche, dans les nuées, les têtes de saint Jean, de la Vierge et de chérubins. Sur le pied de l'ostensoir on lit: *Indul: — gence plenière — octroyée par le — Pape Paul cin — quiesme*, et un peu plus bas, au-dessous de la

guirlande : LOVÉ SOIT — LE TRES SAINCT — SACREMENT DE L'AUTEL. Sur les deux parties les plus éloignées de l'ostensoir : d'un côté, *C. Mellan G. in. et f.*, et de l'autre, *cum priuil.* Au bas, ces trois strophes :

Recognoisses en ces rayons
Les Stes occupations
De Jesus Christ dans ce mistere
Qui veult viure en ce Sacrement
Comme lunique suplement
De nos devoirs envers son pere.
Vnisses vous à Jesus Christ
Et donnes vous a cest Esprit
Qui le consomme dans ces flames
Et le rend tout relligieux
De Dieu son pere dans les cieux
Sur nos autelz et dans nos ames.
Ainsi vous rendres en ce lieu
Tout ce quon peut offrir a Dieu
D'amour d'honneur et de louanges
Entrant par la dans lunité
Des Vœux qu'a toute eternité
Luy rendront les Sainctz et les Anges.

H. 0,445, L. 0,289.

Nous connaissons plusieurs états de cette pièce.

1er état. Avant toute lettre, même avant les noms des vertus écrits sur les rayons.

2e état. Avec les noms des vertus et le nom de Mellan sur le pied de l'ostensoir à la place où sera plus tard : LOVÉ SOIT etc. La tête de la Vierge est indiquée à l'eau forte ; celle de saint Jean apparaît à peine en traits légers et confus.

3e état. Avec les trois strophes et *cum priuil* au-dessus du nom de Mellan. La tête de saint Jean est portée au même point que celle de la Vierge.

4e état. Celui décrit.

5e état. Le catalogue Paignon-Dijonval en indique un dernier où on lit au bas : *O Charitas. Mariette exc.*

113. Une femme assise sur un quartier de rocher, les bras croisés dans l'attitude de la prière et les yeux levés au ciel; au fond, des rayons qui descendent du ciel. C'est sans doute une figure de la Vierge. Au bas de la droite : *CM in.*

« Je ne la crois que de son dessein. » *Mar.*

H. 0,113, L. 0,071.

—

114. Deux figures de femmes, dont l'une tient une croix et l'autre une église et un encensoir, ont sur un autel leur autre main, dans laquelle elles tiennent l'une une rose, l'autre un lys; la figure de la religion a sous ses pieds un roi couronné qui tient une torche, l'autre un monstre à trois têtes de chiens. L'autel a deux cierges allumés et entre les deux un ostensoir porté par un ange; au-dessus, trois petits anges de chaque côté soutiennent un rideau attaché à un dais posé au-dessus de l'autel et sur lequel on lit : OMNE GENU FLECTATUR. A gauche, du côté de la figure de la religion, est agenouillé un homme qui semble avoir autour de ses bras un serpent et qui a à ses pieds une équerre, et, du côté de l'autre figure, une femme agenouillée avec un livre à ses pieds, sur lequel est posé un globe. A gauche, la signature : *Cl. Mellan F.* 1623. A double taille.

H. 0,276, L. 0,440.

—

115. La Vierge sur des nuages et de la tête de laquelle partent des rayons qui occupent tout le fonds, montre l'Enfant Jésus à une sainte qui l'adore. On voit à terre, près d'elle, une balance, un serpent, un livre, un globe et une clef. C'est sans doute l'Eglise romaine. *C. Mellan G. in et s.*

H. 0,086, L. 0,119.

116. Statue ou statuette d'ange ailé, vêtu d'une longue robe, les bras et les pieds nus, soutenant de ses bras élevés un linge au-dessus de sa tête; il est posé sur une base triangulaire et concave, dont on ne voit qu'un côté; sur les deux montants visibles, qui sont terminés par des pattes de lion posant à terre, sont assis deux enfants nus qui se font pendant et tiennent des épis de blé. Entre les deux enfants, un ovale encore blanc. Ce sujet n'est pas au milieu de la planche, mais est un peu porté vers la droite. L'ange, l'enfant de droite et une partie du piédestal de ce côté sont seuls avancés. Dans tout le reste, on ne voit que des traits légers qui ne permettent pas de supposer ce que Mellan avait l'intention de graver. Cette planche n'a jamais été terminée; nous en avons vu quelques épreuves dans cet état, et, au Cabinet des Estampes, une autre moins avancée encore. L'enfant de gauche s'y distingue à peine, et les ailes et les bras de l'ange sont tout-à-fait incomplets (1).

H. 0,289, L. 0,233.

—

117. Un ange jeune, ailé et presque nu, montre à un jeune homme à genoux et les mains jointes une croix élevée à gauche et que l'ange touche presque. Derrière le jeune homme, trois têtes de gens agenouillés, et derrière la croix, des rayons. *CM in.* au bas de la gauche.

H. 0,111, L. 0,072.

---

(1) Paignon-Dijonval indique, après cette planche, cette autre: « Trois anges tenant une banderole. Cette planche n'est pas terminée. » Nous ne l'avons pas rencontrée.

SUJETS DE LA FABLE ET DE L'HISTOIRE ANCIENNE.

118. Diane sur son char, dont Hespérus guide les chevaux, commence sa course nocture. Zéphyre lui présente une corbeille de fleurs cueillies et Flore des bulbes de plantes, pour demander à la déesse un temps favorable aux fleurs. Un enfant prend des pavots à la couronne de la Nuit, enveloppée d'un voile, qui vole au-dessous du char, et un autre verse des pavots sur le globe de la terre qu'on voit au bas : *Petr. Berrettin. Corton. inuen. — Claud. Mellan G. F. Romæ.*

Cette planche a été faite pour un livre du Père Ferrari : *Jo. Bapt. Ferrarii Senensis e societate Jesu de florum cultura, libri IV. Romæ. Excudebat Stephanus Paulinus MDCXXXIII,* in-4°. Elle s'y trouve après la page 230, à la fin du second livre (1). Les pages 227-230, qui le terminent, sont un élégant commentaire de cette planche.

H. 0,203, L. 0,146.

Copié en contre-partie, c'est-à-dire avec le char tourné à gauche. Au bas : *Petr. Berretin. Corton. Inuen. — Guerineau excu.* (H. 0,199, L. 0,145).

Dans l'édition donnée à Amsterdam, en 1646, par Bernhard Rottendorff, chez Jean Janson, on n'a copié que les planches de fleurs ; mais dans une troisième édition, qui réimprime page pour page l'édition de Rome, et qui a été donnée par le

(1) Les autres sujets du volume sont gravés par Frédéric Greutter : quatre d'après le Cortone, un d'après Guido Reni, et un autre d'après Sarchi. Enfin, page 421, on trouve un vase plein de fleurs gravé par Anna Maria Vaiani, dont nous verrons Mellan graver le portrait.

même éditeur, chez le même libraire, en 1664, on a copié aussi les sujets. La copie de la planche de Mellan est dans le sens de l'original, et reconnaissable à ce qu'on lit, dans le coin supérieur à droite, le chiffre de page 231, et, dans le coin inférieur du même côté, la signature P4.

—

119. La mort d'Adonis.

Adonis est étendu au pied de deux troncs d'arbres. Vénus, la partie inférieure de son corps entourée d'une draperie, marche vers lui. Fonds de paysage dans lequel des amours poursuivent le fatal sanglier. Au bas ; *Cl. Mellan Gall' inuen. et sc.* Et à droite, sur une autre pierre : *cum priuilegio.*

2e état. Avec la dédicace suivante au-dessus du nom de Mellan : *Dicatum domino Hesselino regi — à consilijs præfecto regis Cellarii necnon — domestici regis ærarii magistro* (1).

3e état. La dédicace est effacée, mais encore visible.

4e état. Elle est tout-à-fait supprimée.

H. 0,217, L. 0,307.

—

120. Psyché, à moitié nue, debout et le genou sur le matelas d'un grand lit, à colonnes sculptées et à rideaux, qu'on voit par le pied à la droite de l'estampe, tenant d'une main une lampe élevée et de l'autre son poignard, considère l'Amour encore enfant, qui est couché et endormi. A gauche, sur une table couverte d'un tapis, se voient l'arc et le carquois de l'Amour. Au bas se lisent, sur deux lignes, les six vers suivants :

(1) Sur Hesselin, un des riches partisans du XVIIe siècle et grand protecteur des artistes, voyez une note des *Archives de l'Art français, Documents,* tome IV, p. 339 et 404.

Cœde soporatum, blãdo nec parce sopori
Psiche, o quot insidias contegit ille sopor.
Cœde soporatum; ne dum cunctaris Amorem
Perdere te vigili vulnere perdat Amor.
Quid suspensa times? miseros ulciscere Amantes
Pendet ab hoc uno vulnere tota salus.

Et au-dessous: *Simon Vouet Paris. pinx. — Claud. Mellan Gall' sculp. Romæ cum pm. sup.* A double taille.

H. 0,160, L. 0,219.

—

121. Persée délivrant Andromède.

A gauche, sur le devant, Andromède assise et attachée sur le rocher. Le monstre arrive tout-à-fait dans le fonds. Dans le fonds, en l'air, Persée, monté sur Pégase, se dirige du côté du monstre. A droite, fonds de rocher avec six personnages, et un fleuve appuyé sur son urne. Au bas de la gauche, sur une pierre: *Cl. Mellan — Gall' in. pinx. — et sculp. Romæ.* Au-dessous on lit: ILLVSTRISSIMO LVCÆ IUSTINIANO TRIREMIVM S^mæ^ REIP. GENVEN. TRIERARCHO. — *Cl. Mellan DD.*

H. 0,169, L. 0,226.

1er état. Avant la dédicace (Paignon-Dijonval).

2e état. Celui décrit.

3e état. Retouché dans les eaux de la mer (Paignon-Dijonval).

Il en existe, de plus, une copie en contre-partie. L'Andromède est par conséquent à droite, et sur la pierre on lit seulement: *Cl. Mellan in. pinx. Rom.*

—

122. Lucrèce, presque nue, se levant de son lit et prête à se poignarder. Elle lève la tête vers le ciel. Au bas:

Hoc latus indigno cinxit violentia nexu?
Hæc sunt externo pectora tacta manu?

Proh pudor, ò facinus. tu, non impune prophanum,
Ultra pudicitiam, dextera scinde latus.
Dixerat, et casto traiecit viscera ferro,
Se, non admisso crimine, fassa ream.
Vulnere magn.^{mo} sic vulnera sanat amoris,
Tergit et impuras sanguinis amne notas.

Sim. Voüet paris. pinx. — Cl. Mellan Gall' sculp. Romæ superiorum pmissu.

H. 0,394, L. 0,278.

—

123. Une femme nue, assise sur un lit, vue de face, tournée à gauche et ayant ses mains sur le lit. Elle tient de la droite une couronne près de laquelle une trompette, et, de l'autre, un fil où sont attachées deux colombes. Des roses sont éparses sous ses pieds, et une lyre est appuyée sur le bord du lit. Au bas de la droite : *C. Mellan G. in. et f.* Quelques tailles croisées.

H. 0,110, L. 0,064.

Il en existe une copie en contre-partie. *Cl. Mellan in. Romæ — Cl. Goyran sc.* 1634 — *Ganiere ex.* (H. 0,107, L. 0,064).

—

124. Une femme nue, assise sur une roche, vêtue à l'antique et couronnée de lauriers, tient un bas-relief en hauteur représentant Hercule traînant Cerbère enchaîné et semblant frapper d'un bâton la tête d'une reine couronnée et dans les nuages, qui semble vouloir arrêter ses pas et qui doit être Proserpine. A droite, une branche d'arbre sur laquelle un oiseau, et, à gauche, une plante à larges feuilles. Au bas: *C. Mellan G. in et f.* — Est-ce une allusion à la guerre civile de la minorité?

H. 0,150, L. 0,150.

125. La Charité romaine, sujet à mi-corps. Au bas:
Hinc pater, hinc natus, Charitas me impellit utrinq:
Sed prius hunc seruo, gignere quem nequeo.
Si. Voüet Pari. pinx. -- Cl. Mellan Gall' sculp. Romæ.

La planche chez H. L. Basan (1802), N° 947 de son catalogue; 10 sous.

H. 0,144, L. 0,108.

« Il y en a une copie trompeuse par Charles David: C. D. Sc. Romæ. » *Mar.*

SUJETS ANTIQUES.

126-145. Vingt planches pour le premier volume de l'ouvrage: GALLERIA. GIUSTINIANA. DEL. MARCHESE. VINCENZO. GIUSTINIANI.

Le portrait de Vincenzo Justiniani (voir n° 159) est en tête de ce volume (1). Dans le second volume, composé de bustes et de bas-reliefs, il n'y a aucune planche de Mellan.

126. Hercule, tenant de la main droite sa massue et, de l'autre, une pomme et sa peau de lion, appuie son bras gauche sur un tronc d'arbre. *Cl. Mellan Gall'. del et sculp.* (11).

Les premiers états de ces planches sont avant les numéros gravés, dans les seconds états, dans le coin à droite de l'estampe. Sur la plinthe de toutes les statues, les armes de Justiniani: un château sommé de trois tours et accompagné en chef d'un demi-aigle couronné et les ailes éployées. La dimension moyenne des planches est de 0,410 de hauteur sur 0,237 de largeur.

(1) Les autres graveurs sont F. Matham, R. Persyn, P. de Balliu, C. Bloemaert, Natalis, J. Comin, Valesio, C. Audran, F. Greuter.

127. Hercule, tenant encore sa massue de la main droite, mais ayant dans la main gauche deux pommes. Sa peau de lion lui couvre la tête et vient se nouer sur sa poitrine. *C. Mellan G. del. et sculp.* (12).

128. Hercule, vu presque de profil, tourné vers la droite de l'estampe, s'appuie sur sa massue couverte de la peau de lion; il tient de la main gauche une boule. *Cl. Mellan Gall' del. et sculp.* (13).

129. Une vestale ayant le bras droit appuyé sur sa hanche et le bras gauche élevé. *C. Mellan Gall'. del. et s.* (17).

130. Une femme portant la main droite à son visage; elle est complètement drapée. *C. Mellan G. del. et sculp.* (31).

131. Cérès vue de profil. Elle tient dans la main droite des épis et, dans la gauche, des pavots. *C. Mellan G. del. et sculp.* (32).

132. Autre Cérès vue de trois quarts et tournée à droite, les bras nus jusqu'aux coudes. Par l'effet de son vêtement, il est évident que dans l'original il était en marbre de couleur et probablement en marbre noir. *Cl. Mellan G. del. et sculp.* (35).

133. Une Vénus, nue jusqu'à la ceinture et retenant ses vêtements avec la main gauche, s'arrange les cheveux de sa main droite relevée. *C. Mellan G. del. et sc.* (37).

134. Vénus nue jusqu'à la ceinture; elle a la main droite sur son sein, et de la main gauche elle tient la boule. *C. Mellan G. del. et s.* (39).

135. Apollon debout, complètement nu, tenant de la main gauche un arc. *C. Mellan G. del. et s.* (51).

136. Apollon debout et nu ; il a son bras droit appuyé sur sa lyre posée sur un tronc d'arbre. *C. Mellan G. del. et f.* (53).

137. Diane marchant. Figure en pied et drapée. Elle tire une flèche de son carquois. Derrière elle, on aperçoit un chien assis à terre. *C. M. G. d. et f.* (61).

138. Figure de femme drapée et diadémée. Elle a le bras droit croisé sur sa poitrine et regarde à gauche. *Cl. Mellan Gall' del et sculp* (73).

139. Mercure, tenant de la main droite son caducée, s'appuie en arrière sur un tronc d'arbre. Un Amour, assis à terre, lui attache les ailes aux pieds. *C. M. G. inc. — Fran.us du Quesnoy Brux.is sculptor fecit.* (84).

140. Homme complètement nu. A sa droite, il y a un dauphin. *C. Mellan G. del. et sculp.* (101).

141. Philosophe assis sur un siége; il tient de la main droite un rouleau. *C. Mellan G. del. et sculp.* (113).

142. Un jeune enfant nu, avec la nébride attachée autour de la poitrine; il s'appuie, à droite, sur un tronc d'arbre. *C. Mellan G. del. et f.* (129).

143. Muse assise sur un rocher; elle a la main droite appuyée sur le genou, et l'autre main est sous son menton. *C. Mellan G. del et s.* (139).

144. Femme vue de profil et drapée; elle est en train de marcher. *C. Mellan G. del et s.* (143).

145. Amazone vêtue d'une courte robe; elle tient d'une main un bouclier, et, de l'autre, un fragment de son arc. *C. M. G. d. et s.* (145).

146. Un enfant nu, debout sur un dauphin. *C. Mellan G. del et sculp.* (151).

147-164. Dix-huit planches pour l'ouvrage suivant: *Statues et Bustes antiques des Maisons Royales, première partie. A Paris, de l'Imprimerie Royale.* M.DC.LXXIX. Avec six pages de texte par Félibien.

Les pièces ne sont pas numérotées; nous leur avons donné les numéros de la description de Félibien. Les cuivres sans traits carrés ont de 39 à 40 centimètres de hauteur sur 28 à 29 de largeur. Ils sont tous conservés à la Chalcographie du Louvre. Etienne Baudet fut chargé de graver, dans le même goût, une suite qui est conservée dans le même dépôt. La dernière date qu'on trouve sur les planches de Mellan est 1675, et les dates des planches de Baudet vont de 1677 à 1682.

147. (I). *statue antique de marbre de Diane qu'on croit estre celle qui a rendu — des oracles à Ephese haulte de 6. p. au palais des Thuilleries* (1). — *Dianæ quæ Ephesi oracula edidisse creditur statua mar. antiqua — pedes alta. 6. in ædibus Regijs vulgo dictis les Thuilleries.* Signé sur la plinthe: *CMellan del et sc.* 1669.

Chalcographie du Louvre, n° 926. — C'est la belle figure connue sous le nom de Diane à la Biche (Cf. le livret du Musée des Antiques de M. de Clarac, n° 178, édit. de 1830, p. 81-3). Il est presque inutile de dire que son identification avec celle du temple d'Ephèse est une puérilité. — Les numéros de la chalcographie indiqués se rapportent au livret des planches gravées conservées au Louvre, publié en 1851, in-folio de 151 pages et un second supplément de 8 pages. Les épreuves des statues s'y vendent 1 fr. 25; celles des bustes 75 c.

148. (II). *statue antique de marbre de Bacchus haute — de 6. P. ½ au palais des Thuilleries. — Bacchi statua*

(1) Sauval a parlé en détail du Magasin des Antiques des Tuileries. J'y renverrai le lecteur. *Histoire et recherches des Antiquités de la ville de Paris*, 1733, in-f°, tome II, p. 55-58.

marmorea antiqua pedes alta. 6. ½ — in ædibus Regijs vulgo dictis les Thuilleries. Signé: *Mellan del. et sc.* — 1669.

Chalcographie du Louvre, n° 921. — La figure est au Musée du Louvre; c'est le n° 148 du livret du Musée des Antiques par M. de Clarac, éd. de 1830, p. 70.

149. (III). *statue antique de Marbre d'une Venus haute — de 4. pieds 6. pou. au Palais des Tuilleries. — Veneris Statua marmorea antiqua alta p. 4. p. 6. — In ædibus Regijs vulgo dictis les Tuilleries.* Signé sur la plinthe: *C. Mellan del. et sculp.* — 1675.

Chalcographie du Louvre, n° 948, qui dit la figure au Musée des Antiques.

150. (IV). *statue antique d'une Jeune chasseresse — haulte de 3 pieds 7 po. au palais des Thuilleries. — Venatricis Puellæ statua marmorea antiqua alta 3 pedes 7 po. — In ædibus regijs vulgo dictis les Thuilleries.* Signé sur la plinthe: *Mellan del. et sculp.* 1671.

Chalcographie du Louvre, n° 925. — Elle est maintenant dans la galerie du palais de Trianon. Dans le récent livret qu'a publié M. Eudore Soulié, des objets d'art qui ornent cette résidence, elle est cataloguée sous le n° 24. (Versailles, 1852, in-12, page 5).

151. (V). *statue antique de marbre d'un jeune homme haulte — de 4. piedz 10. p. au palais des Thuilleries. — Iuuenis statua marmorea antiqua alta ped'. 4. poll. 10. — in ædibus regijs vulgo dictis les Thuilleries.* Signé: 1670 — *C. Mellan del et sculp.*

Chalcographie du Louvre, n° 937.

152. (VI). *statue antique de marbre d'un Gladiateur — haulte de 3 piedz 4 p. au palais des Thuilleries. — Gladiatoris statua antiqua marmorea alta 3 pedes 4 p.*

— *in ædibus regijs vulgo dictis les Thuilleries.* Signé : *C. Mellan del. et sculp.*

Chalcographie du Louvre, n° 935.

153. (VII). *statue antique de marbre de Mercure haulte — de 4. P. ½ au palais des Thuilleries. — Mercurij statua marmorea antiqua alta. 4 P. ½ — in ædibus Regijs vulgo dictis les Thuilleries.* Signé : *C Mellan del. et sculp. 1669.*

Chalcographie du Louvre, n° 939, qui dit l'original au Musée des Antiques.

154. (VIII). *statue antique de marbre d'Agrippine sortant du bain — haulte de 4. Pieds au palais des Tuilleries. — Agrippinæ balneo exeuntis statua marmorea antiqua — pedes. 4. alta in ædibus regijs vulgo dictis les Tuilleries.* Signé : *C Mellan del. et sc.*

Chalcographie du Louvre, n° 920. — Cette figure était placée autrefois dans les jardins de Marly : « La fontaine d'Agrippine a pris ce nom d'Agrippine qui paroît sortir du bain, et qui est assise sur un linge posé dans une cuve de fonte. Cette figure est antique et a été gravée par Mellan. » (Piganiol, *Nouvelle description des châteaux et parcs de Versailles et de Marly*, 8ᵉ édition, in-12, 1751, tome II, p. 286). — Elle est maintenant sur le palier supérieur de l'escalier des Tuileries. Comme sujet, il est probable qu'elle représente plutôt une muse et vraisemblablement Mnémosyne.

155. (IX). *statue antique de Marbre d'une Ceres haute de 6. pieds — au Palais des Tuilleries. — Cereris statua marmorea Antiqua alta 6. p. In OEdibus — Regijs vulgo dictis les Tuilleries.* Signé sur la plinthe : *C. Mellan del. et scul. — 1675.*

Chalcographie du Louvre, n° 921, qui dit l'original au Louvre.

156. (X). *statue antique de marbre de la muse Thalie*

— haute de. 4. P. au palais des Tuilleries.— Thaliæ Musæ statua marmorea antiqua alta — 4. P. in ædibus Regijs vulgo dictis les Tuilleries. Signé sur la plinthe : *Mellan del. et scul.* — 1669.

Chalcographie du Louvre, n° 947, qui dit l'original au Musée du Louvre.

157. (XI). *statue Antique de marbre de flore haulte — de 4 piedz 4 p. au palais des Thuilleries. — floræ statua marmorea antiqua alta 4 pedes 4 p. — in ædibus regijs vulgo dictis les Thuilleries.* Signé sur la plinthe : *Mellan d. et S.* — 1670.

Chalcographie du Louvre, n° 934. Cette figure est conservée dans les magasins du Palais de Versailles ; elle est antique, mais elle a été très-restaurée, et la draperie en est maintenant en marbre de couleur. La Pallas, gravée par Baudet (n° 942 de la Chalcographie), est également conservée dans les magasins du Palais de Versailles.

158. (XII). *figure antique de marbre haulte de. 6. piedz — au palais des Thuilleries. — statua marmorea antiqua alta. 6. pedes — in ædibus Regijs vulgo dictis les Thuilleries.* Signé : 1669 — *Mellan del. et scul.* Figure de femme.

Chalcographie du Louvre, n° 932.

159. (XIII). *statue antique de marbre, de Porcie femme de Brutus — haulte d'un pied. 9. p. au palais des Thuilleries. — Porciæ Conjugis Bruti statua marmorea Antiqua alta — ped. 1. pol. 9. in ædibus regijs vulgo dictis les Thuilleries.* Signé : 1670 — *Mellan del. et scul.*

Chalcographie du Louvre, n° 943. — Cette petite figure a été retrouvée par M. Eudore Soulié dans les magasins de Versailles, mais mutilée ; la tête manque, ainsi que le trépied. Elle est

reproduite dans le curieux livre de Monicart, *Versailles immortalisé*, tome I, page 133. J'ajouterai qu'elle n'est nullement antique; c'est un ouvrage italien ou français de l'extrême fin du XVIe siècle.

160. (XIV). *statue antique de marbre d'vn faune haulte de 4. piedz 2. p. au Palais des Thuilleries. — fauni statua marmorea antiqua alta 4. p. 2. p. — In ædibus Regijs vulgo dictis les Thuilleries.* Signé: 1671 — *Mellan del. et s.* Faune dansant.

Chalcographie du Louvre, n° 928, qui dit l'original au Musée des Antiques.

161. (XV). *statue antique de marbre d'vn faune haulte de — 4 piedz 2 po. au palais des Thuilleries. — fauni statua marmorea antiqua alta 4. p. 2 p. — In ædibus Regijs vulgo dictis les Thuilleries.* Signé: 1671 — *Mellan del. et sc.*

Chalcographie du Louvre, n° 927. Ce faune tient une flûte.

162. (XVI). *Buste de marbre antique d'vn senateur — Romain au palais des Thuilleries. — senatoris Romani Thorax marmoreus antiquus — in ædibus regijs vulgo dictis les Thuilleries.* Signé: *M. d. et sc.* 1670.

Chalcographie du Louvre, n° 978.

163. (XVII). *Buste d'vne dame Romaine de marbre antique — Au Palais des Thuilleries. — Matronæ Romanæ thorax marmoreus antiquus — In ædibus Regiis, uulgò dictis les Thuilleries.* De trois quarts et tournée à droite. Signé: *M. d. et s.* — 1672.

Chalcographie du Louvre, n° 959. Il y en a des épreuves avec le nom de Mellan, mais avant l'inscription.

164. (XVIII). *Buste antique de marbre, d'vne Imperatrice. — Au Palais des Thuilleries. — Augustæ Romanæ Thorax marmoreus antiquus — In ædibus regijs vulgo*

dictis les Thuilleries. De profil et tournée à gauche. Signé: *M. d. s.*

Chalcographie du Louvre, n° 969. Il y en a des épreuves avec la signature, mais sans l'inscription.

—

J'ai vu trois autres gravures de statues antiques avec le nom de Mellan, mais elles sont tellement mauvaises que, si je crois les devoir signaler, je n'ose vraiment les comprendre dans son œuvre en leur donnant un numéro. L'une représente un satyre assis sur un rocher et apprenant à un jeune homme, nu et assis comme lui, à jouer de la flûte à sept tuyaux. On lit au bas de la droite : *C Melan fecit Romœ.* Les jambes du satyre sont effroyables de lourdeur et du plus mauvais dessin ; la barbe est également horrible, et l'on remarquera que le nom de Mellan n'a qu'un *l* au lieu de deux, et que son *C*, au lieu de se joindre au milieu de l'*M*, en est séparé et comme au-dessus. (H. 0,304, L. 0,213). — L'autre est un Apollon du Belvédère, avec des divisions de mesures. *Melan fecit Romœ;* sans trait carré bien marqué. (H. 0,305, L. 0,207). — La troisième est le gladiateur mourant, qui porte seulement *Melanc In Romœ;* pour être moins mauvaise que le satyre, elle n'en est pas moins de la même main. Toutes trois sont, par endroits, à doubles tailles. Par la façon dont le nom de Mellan est gravé, on peut déjà affirmer qu'il n'a pas été gravé par lui ; d'ailleurs, il y a un état antérieur à celui que nous avons vu, puisque les trois planches portent, d'une gravure encore plus moderne que le nom de Mellan, l'adresse : *Chez N. Bonnart ruë St. Iaques, à l'Aigle.* Le nom de Mellan est-il une imposture de marchand ? Ces planches seraient-elles des essais faits par Mellan pour se faire la main pour les planches de la galerie Justinienne, essais non avoués de lui, et plus tard signés de son nom ? C'est ce qu'il nous paraît imprudent de décider. Mais nous devions tout au moins signaler ces pièces aux curieux pour appeler sur elles l'attention de leur critique.

———

PORTRAITS (1).

§ I. PORTRAITS D'HOMMES.

Bailleul (Nicolas de). Voir les Thèses.

Baillon (Guillaume) échevin. Voir n° 205.

165. BALZAC *(Louis de).*

Tourné à gauche, mais la tête de trois-quarts. En haut : IOAN. LVDOVICVS GVEZIVS BALZACIVS. Au-dessous :

Facunda nullus ora Gallicæ Pythûs
Potis est referre pictor, et color nullus ;
Imago ut extet vera, quem vides, ipse
Sibi sit Apelles vnus, vnicæ Suadæ.

CM. N. BORB.

Le fonds est blanc. — *N. Borb.* doit se traduire par *Nic. Borbonius.*

H. 0,153, L. 0,116.

(1) « Mellan ne vouloit point graver de portraits que de » personnes illustres et distinguées, soit par leur rang, ou » par leur mérite, et disoit que l'on ne devoit point en graver » d'autres. » *Menagiana*, tome I, p. 98. — Dans les catalogues d'œuvres de graveurs, il n'est pas d'usage de blasonner les écussons ; j'ai cru devoir faire autrement, et ce soin me semble nécessaire. En effet, qu'on ait affaire à un portrait qui n'a jamais eu d'inscription ou à un portrait avant la lettre, les armes deviennent tout-à-fait utiles. A un autre point de vue, elles sont utiles encore ; les armes de beaucoup de ceux qui faisaient graver leurs portraits et qui n'étaient pas toujours de bien bonne noblesse, ne se trouvent pas dans les recueils héraldiques ; les donner c'est peut-être donner le nom de portraits gravés par d'autres artistes.

2e état. Avec différence dans l'inscription latine (Paignon-Dijonval).

3e état. Le nom effacé dans le haut. Au bas :

C'est ce diuin parleur, dont le fameux mérite
A trouué chés les Roys plus d'honneur que d'appuy;
Bien que dépuis vint ans tout le monde l'imite,
Il n'est point de mortel qui parle comme luy.

MAINARD.

Le monogramme de Mellan n'existe plus au bas de la gauche.

« Un des premiers ouvrages de Mellan, en arrivant à Paris ; » il doit être de 1637. » *Mar.*

166. BARCLAY *(Guillaume)*, le vieux, Ecossais, né à Aberdeen, non en 1543, dit le père Lelong, mais, d'après le portrait, en 1547, professeur de droit à l'Université de Pont-à-Mousson en 1579, conseiller d'Etat du duc de Lorraine, épousa une demoiselle de la maison de Malville, dont il eut Jean, dont Mellan a gravé le portrait. Guillaume eut la première chaire de professeur royal à l'Université d'Angers, et y mourut vers 1605.

Nu-tête, vu de trois-quarts et tourné à droite, longues moustaches tournées au bout, et barbe en pointe. Dans un ovale; au-dessus sur un ruban : DOMINVS PROTECTOR VITÆ MEÆ. Au-dessous sur une tablette : GVIL. BARCLAIVS — *I. c. Anno Ætatis. LIII. incarn. Dom. M.D.C.* Plus bas sur un cartouche :

Stemmata quid faciunt? faciunt te
Sanguine clarum
At magis ingenij nobilitate micas.

Des deux côtés, les écussons de ses huit quartiers de noblesse; à gauche, en commençant du haut : *Barclay de — Gairthe, Arbuthnat* (pour Arbuthnot), *Leslie de — Balquhan, Durham de — Grange;* à droite : *Innes de —*

Eunemarke, Gordonne de — Pethlurgue, Ogilbie de — Findlater, Pettindreich. Au-dessous à gauche: *C. Mellan f.* A double taille.—Mellan, né en 1598, l'a gravé d'après un portrait ou un dessin antérieur.

H. 0,165, L. 0,110.

167. BARCLAY *(Jean).*

Tête nue, en fraise unie; son pourpoint est orné de petits crevés et de broderies. Vu de trois-quarts et tourné à droite. A double taille. En haut, sur le fonds: IO. BARCLAIVS — *Natus.* 28. *Ianuarij* — 1582 — *Obiit.* 12. *Augustj.* — 1621. Au bas:

Gente Caledonius Gallus natalibus hic est
Romam Romano qui docet ore loquj.
H. Grotius.

D. du Monstier pinxit. C. Mellan sculp.

H. 0,128, L. 0,093.

Se trouve dans l'édition latine de l'*Argenis, Parisiis, sumptibus Nicolai Buon M.DC.XXIII*, et dans l'édition française publiée par le même éditeur l'année suivante.

1er état. Avant les dates de naissance et de mort.

2e état. Celui décrit.

« Les premières épreuves sans les dates de la naissance et de la mort de Barclay, qui se lit aux épreuves postérieures. Cette pièce se trouve de trois façons différentes avec des différences dans l'habit. » *Mar.*

J'en ai vu une épreuve sans trait carré, haute seulement de 0,124, où l'habit n'a ni broderies, ni dessin, et où le bord du col est droit au lieu d'être dentelé; sans les dates de naissance et de mort. J'en ai vu aussi, au British Museum, une copie, sans le nom de Mellan ni de Dumonstier, où il y a *Jo* au lieu de *Io*, *Ianuary* au lieu de *Ianuarij*, et 12 *Aprilis* au lieu de 12 *Augusti*.

168. BARCLAY *(Jean).*

Tourné à droite et la tête de trois-quarts. Pourpoint foncé, semé de points en broderie, avec de longs crevés blancs. La fraise est en guipure. A gauche, dans le haut : IO. BARCLAIVS — *Natus* 28 *Ianuarij* 1582 — *Obiit* 12 *Augusti* 1621. A droite, une colonne ronde avec un rideau soulevé. A double taille. Au bas :

Gente Caledonius Gallus natalibus hic est
Romam Romano qui docet ore loqui.

Cl. Mellan Gall'. — delin. et sculp. Romæ sup pm.

H. 0,143, L. 0,111.

« Il y en a de deux qualités d'épreuves ; les premières où le fond de l'étoffe qui paroist à travers les découpures est blanc, et aux dernières il est ombré. » *Mar.*

169. BENTIVOGLIO *(le Cardinal).*

En buste, de trois-quarts et tourné à droite, regardant de face, front dégarni et cheveux courts, barbe taillée en pointe, en camail de moire avec un col blanc renversé. Dans un ovale. Au-dessous, dans un cartel : GVIDO S. R. E. CARDINALIS — BENTIVOLVS. *Anno ætatis suæ* 54. Au-dessous du cartel : *Claud. Mellan Gall'. del. et sculp.* A double taille dans les ombres.

H. 0,217, L. 0,148.

Il y en a, pour une autre édition de son ouvrage sur les guerres de Flandres, une copie sans nom de graveur, reconnaissable à ce que l'inscription, du reste semblable, au lieu d'être en bas sur le cartel, est sur la bordure ovale qui entoure la tête. Cette copie est faite et tirée sur la même planche que la copie du titre de ce même ouvrage d'après Mellan.

« Le cardinal Bentivoglio, né en 1579, avoit 54 ans en 1633 ;

ainsi le portrait a deu estre gravé en 1633. Le cardinal Bentivoglio protégeoit Mellan et il lui en donna un témoignage bien éclatant lorsqu'il lui fit présent du beau dessein des amours de Roxane par Raphaël à la sanguine, les figures nues, que M. Crozat possède présentement. Il ne pouvoit pas lui témoigner mieux son estime. » *Mar.* — Voyez, sur ce dessin, la notice de Mariette, p. 329 et la note 2.

170. BERRIER *(Louis)*.

Dans un ovale posé sur un fonds rayé; sur la bordure : LVDOVICVS BERRIER REGI AB VTRÍSQVE CONSILIIS ET SECRETIS &c. Au bas de l'ovale, les armes de Berrier, de.... à un chevron accompagné en chef de deux roses et en pointe d'un aigle éployé; elles sont entourées d'un collier de Saint-Michel. Il a été Secrétaire du Conseil et Directeur des Finances. *CMellan del. et s.* — 1667.

H. 0,192, L. 0,132.

La planche a été diminuée pour la suite d'Odieuvre, où elle n'a plus que 0,153 de hauteur et 0,114 de largeur.

« Il étoit, je crois, fameux partisan. C'est à son occasion » que fut faite cette épigramme :

» Lorsque Berrier, l'homme de Dieu, etc.

» Voir pour la date de 1667, l'histoire de la chancellerie de » Tessereau. » *Mar.* — Louis Berrier, déjà conseiller du roy en ses conseils, fut nommé conseiller secrétaire du roy, maison et couronne de France, le 26 octobre 1672; il fut nommé procureur syndic de sa compagnie le 26 avril 1672, et continué dans cette charge le 6 mai 1675. (Abraham Tessereau, *Histoire chronologique de la grande chancellerie de France*, Paris, Pierre le Petit, 1676, in-f°, p. 489, 622, 675). — Voir aussi sur Berrier : *Catéchisme des courtisans*, dans Fournier, *Variétés historiques et littéraires*, t. v, p. 89 — La Bruyère, éd. Walckenaër, p. 682, 686, 701 (éd. in-8° de 1845) — Mme de Sévigné, éd. de M. de Montmerqué, t. v, 1818, p. 16 et la table générale.

171. BINARD *(Pierre).*

Tête nue, en buste, vu de face et légèrement tourné à droite. Sur le fonds : *Anno Ætat.* — 48. — 1621. A double taille. Au bas :

Jay bien sceu, mon Binard, faire la pourtraiture
De ton corps que voicy, et non pas de L'esprit;
Mais qui le uoudra uoir, qu'il face la lecture,
Auec attention de ce uolume escrit.

ARTIBVS PRVDENS.

C. Mellan deline. et f.

« Ce portrait se trouve dans un livre composé par cet auteur, je crois de poésie françoise ; à en juger par le quatrain qui est au bas de son portrait et par le sonnet qui est imprimé au dos et qui est aussy de sa composition, c'étoit un poëte bien médiocre. — Il est auteur d'un *Recueil de cent Noels ou cantiques nouveaux* qui furent achevés d'imprimer par Fleury Bouriquant le 14. X^bre^ 1624. Il y a une étoile dans le fonds du portrait, sans doute par allusion à l'étoile d'Orient qui apparut aux Mages. » *Mariette.*

172. BLACVODEUS *(Henricus).*

En buste, tête nue, de trois-quarts et tourné à droite ; dans un ovale autour duquel : HENRICVS BLACVODÆVS HENRICI FILIVS PARISIENSIS DOCTOR MEDICVS ET PROFESSOR REGIVS. ✝. Dans un cartel au-dessous de l'ovale :

Qui genere, et proauis, rerum prudentiâ, et usu,
Eloquio, et medica nobilis aste cluet,
Hic Blacuodæus spectatur : ni tamen umbra
Hæc tantum et fallax oris imago foret.
Nam Blacuodæus pingi si posset, et amplæ
Cerni, quas animo diuite condit, opes :
Pallada, Mercurium, Charites, Phœbum, et Panacœam,
Subiectos oculis una tabella daret

I. Trullier Reg. Chr.^mi^ et fam. Pontif. Medicus.

Au-dessous du cartel : *Cl. Mellan Gall'. del. et scul.* Postérieur au portrait de Trullier et presque partout à un seul trait.

H. 0,165, L. 0,100.

1er état. Avant les vers (Paignon-Dijonval).

« Henri Blacvod, Ecossois d'origine et médecin de la faculté de Paris, étoit un esprit vaste, mais inconstant, peu propre à l'application et aimant l'intrigue. Après avoir professé pendant quinze mois au collége Royal, il alla à Rome vers l'an 1617 et fut vu avec plaisir du pape Urbain VIII. Mais l'envie des autres médecins de Rome l'obligea à quitter cette ville et même l'Italie. Il revint en France et mourut à Rome en 1634. » *Mar.*

Boucot (Nicolas), échevin. Voir n° 205.

173. BOUILLON *(le Cardinal de).*

Jeune, coiffé seulement de la calotte, avec le camail de fourrure et la croix du Saint-Esprit. Buste sur un piédouche, avec ses armes posées sur un manteau d'hermines, surmontées du chapeau de cardinal : écartelé au 1 et 4 (d'azur) semé de fleurs-de-lis (d'or) à la tour (d'argent, maçonnée de sable, brochante), qui est La Tour d'Auvergne, au 2 de trois besants de gueules, posés deux et un, au 3 de gueules à cinq bandes ; sur le tout parti à dextre (d'or) à un gonfanon (de gueules) qui est Auvergne, à senestre de gueules à la fasce (d'argent) qui est Bouillon. Signé : *C. Mellan del. et sculp.* 1673. Tourné à droite et la tête de trois-quarts. Sans trait carré.

Hauteur du buste, 0,263 ; largeur, 0,166.

174. BOUQUES *(Charles de).*

En fraise et en robe. En haut, à gauche, un écusson dans lequel une chèvre se dressant contre un arbre.

Au-dessus de sa tête : *Anno Ætat.* 31. Au bas, dans un cartel : CAROLVS DE BOVQVES. — *Anag.* CVBVS DEO ELOQVAR.

Iura docere tuum est, sic te formavit Apollo
Iuribus ornatum dotibus ingenij,
Egregiâ ut CVBVS *tu mente,* DEO ELOQVAR *alto*
Fœlici genio dicere duce queas. *E. Iollyuet.*

Cl. Mellan deline. et sculp. A double taille.

H. 0,264, L. 0,175.

Pour le traité des Successions, comme le portrait de Despeisses, n° 182. Voir aux titres de livres.

175. BOUTHILLIER *(Victor le)*, évêque de Boulogne en 1626, archevêque de Tours en 1641, premier aumônier de M. le duc d'Orléans, mort à Tours le 12 septembre 1670, à 74 ans.

En buste et tourné à droite, la tête de trois-quarts et coiffée d'une calotte. En camail, avec une croix suspendue à un ruban. Derrière lui, un rideau à gauche et des cimes d'arbres éloignées à droite. Dans une grosse bordure octogone de feuilles de chêne, sur laquelle est appuyée au milieu du bas une feuille de papier avec ses armes, qui sont d'azur à trois fusées d'or accolées en fasce, surmontées du chapeau et de la croix archiépiscopale. Au bas, sur un appui : VICTORI LE BOVTHILIER — TVRONENSIVM ARCHIÉPISCOPO. — *CMellan del. et f.* — 1658.

H. 0,340, L. 0,240.

1er état. Avec les armes, le nom de Mellan et la date, mais sans le nom de l'archevêque.

La planche a été coupée pour la suite d'Odieuvre.

176. CAMUS *(Pierre)*, né à Paris le 3 novembre 1582, évêque en 1607 de Belley qu'il quitta en 1629,

nommé à l'évêché d'Arras peu de jours avant sa mort arrivée le 26 avril 1652 à l'hôpital des Incurables de Paris.

En buste, coiffé de la calotte. Longue barbe; croix suspendue à un ruban sur son camail de moire; de trois-quarts, tourné à gauche et regardant en face. Sur un appui : I. PIERRE CAMVS EVESQVE — DE BELLEY — *Mellan pinx et sculp.*

Absolument contemporain du Peiresc et du Gassendi.

H. 0,212, L. 0,147.

Le même dans la suite d'Odieuvre.

« Il l'a gravé sur son propre dessein. Je l'ay veu chez M. Boulle. Il est merveilleusement beau. M. Boulle en a encore beaucoup d'autres et qui presque tous ont été gravés par Mellan, d'où l'on doit conjecturer qu'il n'a presque jamais gravé de portraits que sur les desseins qu'il en faisoit d'après nature. » *Mar.*

177. CÉSENA *(Etienne de).*

En buste et tourné à gauche, la tête de trois-quarts; longue barbe; il tient une lettre de la main gauche; la droite est passée sous son capuchon. Au bas : *Eff. R.^{mi} P. Steph.^{ni} à Cœsena Capucin.^{um} Gnalis. Proam — Parisiensem Visitantis. æt. suæ* 6.9. — *Mellan del. et sculp.* — 1674.

H. 0,163, L. 0,145.

Le même, coupé pour la suite d'Odieuvre : H. 0,142, L. 0,115. Toute l'inscription est changée; on lit au bas de la gauche : *Mellan del. et sculp.* 1674, et ensuite : LE REVEREND PERE COESANNE, — *General des Capucins, agé de* 69 *ans.* — *A Paris chez Odieuvre*, etc.

178. COEFFETEAU *(Nicolas)*, né à Saint-Calais dans le Maine en 1574, dominicain en 1588, administrateur de l'évêché de Metz et suffragant sous le titre

d'évêque de Dardanie, nommé en 1622 à l'évêché de Marseille dont il ne prit pas possession, mort à Paris le 21 avril 1623.

En buste, de trois-quarts, tourné à droite et regardant de face; en rochet et coiffé d'un bonnet carré; barbe entière, longue et taillée en pointe. A gauche et au-dessus de son épaule, on lit sur une carte tenant au bord : *Du Monstier — pinxit — Cl. Mellan scu.* A double taille.

H. 0,287, L. 0,202.

« A, je crois, servy pour la première édition de son histoire romaine. » *Mar.* — La première édition est de 1621, et le portrait se trouve encore à la troisième. Séb. Cramoisy, 1625, in-f°.

Michel Lasne l'a aussi gravé d'après Dumonstier.

179. CONDREN *(Charles de).*

Demi-corps, en surplis et en étole, la barbe courte et une calotte sur la tête; il a les bras croisés et tient un livre à la main droite. Vu de trois-quarts et tourné à droite. Au bas: R. P. CAROLVS DE CONDREN — 2' *Præpositus Generalis Congregationis Oratorij Dni* IESU *Obiit 7 Ianuar. — anno sal. 1641 ætat. 53 Præpos.ræ — Mellan del. et s.*

H. 0,165, L. 0,122.

180. CONTI (*Armand de Bourbon*, prince de), né le 21 février 1629, mort à Pezenas le 21 février 1666.

Presque enfant, tourné à droite et la tête de trois-quarts; tête nue, cheveux bruns, longs et épais en boucles; en soutane de soie et en petit manteau, avec la croix au cou. Dans une bordure ovale sans inscription. Au-dessous, dans un cartel ovale en largeur, les armes de Conti, de France, au bâton péri en bande, surmontées d'une couronne à cinq fleurs-de-lys; des

deux côtés en monogramme le chiffre ADB. Au bas: *C. Melian. — G. del. et s.*

H. 0,352, L. 0,240.

Cramoisy (Sébastien), échevin. Voir n° 250.

181. D'ELBÈNE *(Alphonse)*, évêque d'Orléans.

Tourné à gauche et la tête de trois-quarts; en camail, coiffé d'une calotte, cheveux blancs et moustache brune, celle-ci toute retournée en l'air. Dans une bordure ovale sans inscription. Au-dessous, dans un cartel, ses armes, (d'azur) à deux bâtons tigés par le pied de trois racines et fleurdelisés par le haut, posés en sautoir, le tout d'argent.

Ce portrait a été tiré en tête d'une thèse; j'en ai vu une épreuve coupée où on ne lisait plus que la première ligne: *Illustrissimo ac deliciossimo ecclesiæ principi....*

H. 0,310, L. 0,240.

182. DESPEISSES *(Antoine)*.

En buste et presque de face, seulement la tête très légèrement tournée à droite. Porte la fraise et la robe. En haut, à gauche, un écusson avec un tournesol et un soleil et la devise COELVM NON SOLVM. Au-dessus de sa tête: *Anno ætat.* 29. Au bas, dans un cartel: ANTONIVS DESPEISSIVS — *Anag.* IUS POSSIDE NATE SINV.

Jura doces meritò, nam te natura creando
Dixit, totum IVS POSSIDE NATE SINV. *E. Jollyuet.*

Cl. Mellan delin. et sculp. A double taille.

H. 0,265, L. 0,175.

Pour le traité des Successions; voyez n° 174 et les titres de livres.

183. DREUX D'AUBRAY, lieutenant civil.

De trois-quarts et tourné à droite; nu-tête, mous-

tache relevée et royale; en robe; dans une bordure ovale. Au bas, une tablette avec les armes, de..... à trois trèfles accompagnés en cœur d'un croissant. *C. Mellan — del. et sc.*

H. 0,337, L. 0,252.

184. DU BOIS *(Jean)* surnommé *Olivier*, abbé de Beaulieu, prédicateur du Roi et conseiller d'Etat (1).

En buste; coiffé du bonnet; grande barbe blanche; tourné à droite. Au bas: IOANNES A BOSCO OLIVARIVS — *Paris. e religioso Cœlestinorū ordine abbas Belli — loci, Christ.*[mo] *Regi a consiliis et sacris concionibus. — Obiit Romœ 28 Aug. 1626 sepul ad Diui Bernardi in Therm. Dioclet. — Cl. Mellan Gall' delin. et sculp. cum pm. sup.*

(1) Le père Lelong attribue à Mellan un portrait de Jean Allais de Beaulieu, écrivain. Il se pourrait bien faire que sa mémoire lui eut fait faire confusion avec celui de Jean Dubois, abbé de Beaulieu. En voici, du reste, la description: en buste et de face, la tête nue, avec un collet, un pourpoint et les manches ouvertes. Sur la bordure ovale: IAN ALLAIS DE BEAVLIEV ÆTATIS SVÆ 40. AVCTOR HVIVS OPERIS. Au-dessous du trait carré, les deux vers:

En attendant un autre ouvrage
Recoy ce mien portrait en gage.

A tailles croisées. (H. 0,130; L. 0,096). Sans signature. J'ai cherché vainement ce portrait dans: *Exemplaires du sieur de Beaulieu où sont montrées fidelement toutes sortes de lettres et caracteres. Livre premier. Taillé par Mathieu Greuter Alleman. à Montpellier, chez l'auteur*, 1625, 4°. (Quelques exemples sont gravés en 1599 et l'auteur était procureur des comptes à Montpellier). J'aurais peut-être été plus heureux si j'avais pu rencontrer le *Divertissement poétique* d'Allais de Beaulieu, 1634, 4°. J'ajouterai que l'on signale deux portraits d'un J.-B. Allais de Beaulieu, comme gravés par Senault en 1681 et en 1688.

« On en trouve quelques premières épreuves, où il y a une faute dans l'inscription qui a été depuis reformée. On y lit *Joannes à Basco* au lieu de *Joannes à Bosco*. Les mots *cum pm sup.* ne s'y trouvent pas encore gravés. A cela près il ne paroist aucune différence dans le portrait. Il faut mettre que ces changements y ayent esté faits bien dans la nouveauté, car à peinne la différence est-elle sensible de ces premières épreuves d'avec celles qui leur ont succédé. — Autant que je puis m'en souvenir, ce fut un intriguant, dont il est parlé dans les lettres du Cardinal d'Ossat, ce qu'il faudra examiner (1). Il mourut à Rome en 1626. » *Mar.*

H. 0,132, L. 0,097.

Copié en contre-partie, c'est-à-dire tourné à gauche, pour la suite de Moncornet. L'inscription est copiée en trois lignes seulement; au lieu du nom de Mellan, on lit : *B. Moncornet excud.* Gravure ovale. H. 0,138, L. 0,107.

185. ESTIENNE *(N. d')*, président des trésoriers généraux à Aix. Phil. *Mellan,* dans une thèse.

Nous copions l'article du père Lelong, sans savoir s'il contient ou non une erreur ; sans la désignation de profession, nous aurions cru que c'était le portrait de l'évêque d'Orléans D'Elbène. L'*N* est là pour signifier l'ignorance du prénom.

186. FAVRE *(Charles),* né en 1594 et mort en 1644.

En buste dans une bordure ovale, nu-tête, en surplis, tourné à gauche et la tête presque de face. Au bas, sur un cartel : R. P. CAROLVS FAVRE CANONICORVM

(1) La table des *Lettres du Cardinal d'Ossat*, édition d'Amelot de la Houssaye, Amsterdam, Humbert, 1732, n'inscrit Jean Dubois que pour deux passages où ce cardinal, écrivant à la reine douairière de France, Louise de Lorraine, le cite deux fois sous le nom d'abbé de Beaulieu et avec le titre de son premier aumônier ; t. I, p. 158, 163.

REG^r ORD. — S. AVGVST. CONG^s GALLICANÆ INSTAVRATOR — AC I. PRÆP. GENER. ET S. GENOVEFÆ PARIS. ABBAS — *Mellan f.*

H. 0,220, L. 0,150.

1er état. Celui décrit.

2e état. Avec les mots : *obiit anno ætatis* 49 à gauche au-dessous, après la légende.

Nanteuil en a fait une copie réduite et en contre-partie, c'est-à-dire tournée à droite ; tout le personnage est gravé au pointillé, et, quelque finesse qu'en ait le travail, l'effet est bien inférieur à celui de la planche de Mellan. L'inscription est copiée fidèlement, mais elle est écrite entièrement en italiques ; les *u* ont partout remplacé les *v*, et il a mis *obijt anno ætat.* 50. H. 0,119, L. 0,082. (M. Robert Dumesnil, n° 94, t. IV, p. 100).

187. FOUQUET *(Nicolas),* surintendant des finances en 1653, mort à Pignerol le 23 mars 1680, à 65 ans.

De trois-quarts et tourné à droite. Dans un ovale, au bas duquel ses armes, un écureuil passant, entre deux cornes d'abondance. Sur la bordure ovale : N. FOVCQVET P. G. SVMMVS ÆRARIO PRÆFECTVS. REGNI ADMINISTER. Au bas, à gauche : *Mellan del. et f.* Les chairs sont au pointillé.

1er état. Avec le nom de Mellan, mais sans l'inscription de la bordure.

2e état. Avec cette inscription.

3e état. Avec, de plus, la date 1.6.6.0. au bas de la droite.

4e état. Encore avec le nom de Mellan et la date 1660 ; mais l'inscription de la bordure a été effacée, sans doute au moment de la disgrace du ministre.

H. 0,329, L. 0,231.

188. FRESCOBALDI *(Hieronimo).*

En buste, tête nue, cheveux courts, moustache et

petite royale. De trois-quarts et tourné à gauche. Dans une bordure ovale, sur laquelle : HIERONINUS FRESCOBALDVS FERRARIENSIS ORGANISTA BASILICÆ S. PETRI IN VRBE ROMA ÆTATIS SVÆ 36. +. Au bas : *Cl. Mellan Gall'. — delin. et sculp.* Encore quelques doubles tailles dans les ombres.

H. 0,123, L. 0,100.

« Il est fait mention de luy dans la description de la feste faite à Florence pour la canonisation de S[t] André Corsini en 1629 à la page 65 : Girolamo Frescobaldi musico celeberrimo del Ser[mo] Gran Duca. » *Mar.*

189. GASSENDI *(Pierre)*, né à Chantersier (diocèse de Digne) le 22 janvier 1592, mort à Paris le 24 octobre 1655, inhumé à Saint-Nicolas-des-Champs dans la chapelle de MM. de Montmor.

En buste et tourné à droite, la figure de trois-quarts et souriant, la barbe entière et coupée avec soin, une petite calotte sur la tête, entouré d'une large robe fourrée sur laquelle est rabattu un col blanc. Le fonds est couvert de tailles parallèles. Au bas, dans un cartel : PETRVS GASSENDVS PREPOSITVS — CATHEDRAL[is]. ECCLESIÆ DINIENSIS. — *C. Mellan Gall'. del. et sculp.* Pendant du Peiresc.

H. 0,210, L. 0,135.

« J'ay veu le dessein de Mellan sur lequel il a gravé cette planche, de mesme que celui de Peiresc ; ils étoient l'un et l'autre très beaux. » *Mar.*

190. GIOVANETTI *(Marcello)*.

En buste, de trois-quarts et tourné à gauche ; dans une bordure ovale sur laquelle : MARCELLUS + IOVANETTUS ASCVLANVS. Au bas, à gauche : *Sim. — Vouet*

— *par. pin*, et à droite : *Cl. — Mellan — Gall' f. — Romæ.* Dans un cartouche :

Ad Pictorem

Pinxisti siue fronde comas? sine lumine solem
Pingere tu poteras, vel sine sole diem.

Augustinus Mascardus S. D. N. Vrbani viii cubicularius — ad honorem.

Les ombres encore à double taille.

H. 0,125, L. 0,072.

« Voyez, pour cet auteur, dans le livre *Le glorie degli Academici Incogniti* et dans le Crescimbeni. Ce poëte meurt à Rome agé de 34 ans seulement. Il étoit habile légiste (1). » *Mar.*

191. GONDI *(Jean-François-Paul de)*, coadjuteur de Paris, ensuite cardinal de Retz, né en 1613, mort à Paris le 24 août 1679.

Jeune, en buste, tourné à gauche et la tête de trois-quarts ; une calotte sur le haut de la tête, les cheveux séparés par le milieu et tournés en arrière ; petite moustache ; en camail, avec la petite croix au cou. Dans une bordure ovale sans inscription. Au-dessous, dans un cartel, ses armes, (d'or) à deux masses d'armes en sautoir (de sable) liées (de gueules) surmontées de la couronne de duc, de la croix archiépiscopale et du chapeau de cardinal. Signé : *C Mellan del et s.*

192. GRILLET *(Nicolas)*, évêque de Bazas en 1631, d'Uzès en 1633, mort à Uzès le 12 février 1660.

En buste et tourné à droite, la tête de trois-quarts,

(1) L'œuvre du Cabinet des Estampes a une sanguine de la tête, plus grande que la gravure et bien inférieure ; on lit au bas : Donné par M. le C. de Caylus le 10 7bre 1753.

coiffé d'une calotte, et les cheveux courts et frisants; en camail, avec la croix au cou. Dans une bordure ovale sans inscription. Au bas, dans un cartel, ses armes, de.... à une fasce accompagnée en chef d'un grillon et en pointe d'une étoile. Signé: *C. Mellan G. — del et s.*

H. 0,354, L. 0,236.

193. HABERT DE MONTMOR *(Jean).*

Dans un médaillon; de trois-quarts et tourné à gauche; nu-tête, moustaches et barbe pointue, avec col rabattu. Le médaillon est sur un mur; au-dessus, sur une tablette: OB. AN. ÆT. LXIX. Des deux côtés, sur des draperies suspendues, à gauche ses armes, de..... à un chevron accompagné de trois anilles, et de l'autre côté un chêne renversé, avec la devise: INFRACTA QVIESCIT. Sur un soubassement: ILLVST. V. IOANN. HABERTI. EQ. T. D. DE MONTMOR. DV — MENIL. ETC. MARCH. DE MARIGNI COM. DE HAVTEVILLE — REGI. CHRIST. A SANCTIOR. CONSIL. ET. QVONDAM. ÆR. — BELLICI. PRÆF. EFFIGIEM HENRICO LVDOVICO. HABERTO — D. DE MONTMOR ETC. PATRIS OPT. FILIO PIENTISS. SVI OBS. — MONVMENT. D. D. CLAVD. (LAV en monogramme) MELLAN GALLVS. AN. MDCXL. Sur ce soubassement et des deux côtés du médaillon, deux génies assis; l'un des deux est appuyé sur une urne avec l'inscription: IOAN. LVD. — HABERTVS — OB. AN. ÆT. I.

H. 0,314, L. 0,232.

194. HABERT DE MONTMOR *(Henri-Louis)*, conseiller d'Etat et doyen des maîtres des requêtes, mort en 1679.

Dans une bordure ovale; nu-tête, moustaches et

royale; en robe de soie, avec collet rabattu. De trois-quarts, tourné à gauche et regardant en face. En bas, sur une tablette : HENRICVS HABERT — DE MONTMOR IOAN. FIL. — *Claud. Mellan Gall'. del. et sculp.* Au-dessous : 1640. Chef-d'œuvre ; la pièce précédente, qui est de la même année, est d'un faire bien plus ancien.

H. 0,347, L. 0,234.

« Fils de Jean ; il estoit maitre des requestes, grand protecteur des lettres et des arts ; il portoit une affection toute particulière à Mellan. » *Mar.*

J'en ai vu des épreuves épouvantables avec l'adresse ajoutée : *A Paris chez Vanheck.*

195. HOWEL *(Jacques)*, écrivain anglais, né en 1594, mort en 1666.

Il est debout, vêtu d'un manteau dans lequel il est enveloppé, et appuyé contre un arbre sur lequel on lit : *Robur Britanicum.* On lit au bas sur un rouleau : *Heic tutus obumbror. — Symb. Auth.* Fonds de forêt, et, dans l'éloignement, un serviteur l'épée à la main, tenant un cheval par la bride. Tout le paysage et le costume sont de Bosse ; la tête, le collet et le chapeau paraissent seuls être uniquement de Mellan. Signé : *C. Melan et Bosse sculp.*

Frontispice de son ouvrage allégorieo-historique, intitulé : *Dendrologie ou la forest de Dodone, à Paris, aux despens de l'autheur qui les fait vendre chez la veuve Jean Camusat.* 1641, in-4°.

H. 0,207, L. 0,147.

1er état. La planche complète, moins la tête, le collet et le chapeau, qui sont à peine indiqués à l'eau forte. Il n'y a ni inscription ni signatures.

3e état. Avec les armes de Jacques Howell mises au milieu de la planche, à côté des jambes du personnage et a la place du serviteur et du cheval.

196. JOSEPH *(François* LE CLERC DU TREMBLAY, *dit le Père)*, capucin, employé par le cardinal de Richelieu.

En buste, dans sa robe de capucin avec son capuchon sur sa tête; il a les mains jointes devant un crucifix posé à droite. Au bas: *Vraye effigie du R. P. Joseph de Paris prédicateur — Capucin Prouincial de Touraine supérieur des missions — estrangères et de Poitou. fondateur des religieuses de — Caluaire. A rendu l'esprit entre les mains de ses supérieurs le 18 decembre* 1638. Sur le pied du crucifix : CM.

H. 0,110, L. 0,074.

Il y en a une copie trompeuse, mais reconnaissable à des changements dans l'inscription; ainsi on y lit *Prouincial* pour *Provincial;* la seconde ligne se termine par *supérieur des* et la troisième par *des religieuses*, tandis que dans l'original elles sont terminées par les mots *missions* et *de*. (H. 0,108, L. 0,074). Cette copie ne se trouve pas dans la suite de l'Europe illustre d'Odieuvre, mais dans la nouvelle édition faite par Nyon en 1781 (tome IV, p. 1).

Copie en plus grand et dans le même sens dans la suite de Moncornet, seulement avec un fonds de ciel et les bâtiments d'un couvent; avec la même inscription en quatre lignes; sans le nom de Moncornet. Gravure ovale. (H. 0,138, L. 0,106).

197. JUSTINIANI *(Vincenzo)*.

De trois-quarts, tourné à droite et regardant de face; cheveux courts, moustaches et royale blanches; dans une bordure ovale. Au-dessous, dans un cartel: VINCENTIVS — IVSTINIANVS — IOSEPHI. F. — *Claud. Mellan Gall'. del. et Sculp. Romæ.* 1.6.3.1. *sup. pm.* Du plus beau faire de l'artiste.

Pour la galerie Justinienne. Voyez n° 126.

1er état. Avant la lettre (Paignon-Dijonval).

H. 0,288, L. 0,201.

« J'en ay eu le dessein à la pierre noire, merveilleusement beau. » *Mar.*

Lemaire (Mar.), greffier de l'Hôtel-de-Ville de Paris. Voir nº 205.

198. LE VAYER (*François de* LA MOTHE), né en 1588, mort à Paris en 1672.

De trois quarts et tourné à gauche; dans une bordure octogone. Au-dessous, dans un cartel: FRANC. DE LA MOTHE — LE VAYER. FOELICIS F. — *Mellan G. del. et sc.* 1648.

H. 0,157, L. 0,124.

Dans le goût du Michel de Marolles.

199. LESDIGUIÈRES (*Charles, sire de Créqui et de Canaples, duc de) et prince de Poix*, tué en 1638 en voulant secourir la ville de Crême dans le Milanais.

Tête nue, légèrement tourné à droite; en cuirasse et avec une large collerette ouvrée à jour; moustache toute relevée en l'air et cicatrice à la joue gauche. Dans une bordure ovale, sur laquelle: CAROLVS. CREQVIVS. LESDIGVERIARVM. DVX. POESSII. PRINCEPS. FRANCIÆ. PAR. AC. MARESCALLVS + Au-dessous, sur une banderole :

Hic ille est, quem Gallus amat, metuendus ab hoste;
Spes miserû, armorum gloria, pacis honor.

C^l. Mellan G. pinx et s. — *Romæ* 1.6.3.3. — *sup pm.* Très belle et vive comme une eau-forte, sans rien de l'effet du burin.

H. 0,230, L. 0,180.

« M. de Créquy étoit pour lors ambassadeur d'obédience auprès du pape Urbain VIII. » *Mar.*

200. LEVI *(Anne de)*, *duc de* VENTADOUR, gouverneur du Limousin, archevêque de Bourges en 1649, mort dans cette ville le 17 mars 1662, à l'âge de 57 ans.

En buste, tourné à gauche et la tète de trois-quarts; coiffé d'une calotte, la moustache toute relevée en l'air et les cheveux tournés en arrière; en camail de soie. Représenté comme une estampe posée sur un fonds figuré par des tailles. Sur le bas du papier ses armes, écartelées au 1 (d'or) à trois chevrons d'azur (ils devraient être de sable) qui est Levi, au 2 de.... à trois bandes d'azur, au 3 de.... à trois étoiles posées deux et une, au 4 de (gueules) au lion rampant (d'or), et sur le tout échiqueté (d'or et de gueules) qui est Ventadour, avec la couronne à cinq fleurons, la croix et le chapeau archiépiscopal. Tout au bas à gauche: *Mellan.*

H. 0,319, L. 0,250.

« Mauvais portrait que je crois des disciples de Mellan sous sa conduite et sur la fin de sa vie; aussy n'y lit-on au bas que ce seul mot *Mellan;* cet habile homme avoit du scrupule de s'en avouer l'auteur. » *Mar.*

201. LINGENDES *(le père Claude de)*, né à Moulins, mort le 12 avril 1660.

En soutane et portant un gros livre; vu de trois-quarts et tourné à gauche. Au bas: R. P. CL.^ⁿ DELINGENDES SOC IESV — ÆT. AN. 52 — *an* 1642 *del et an* 1661 *scul Mellan.*

H. 0,202, L. 0,148.

« Ce portrait est rare; mais il ne faut pas que la planche soit rayée. » *Mar.*

+ **202.** LONGUEIL (*René de*), marquis de Maisons, président, mort en 1677.

Vu de face et tourné à gauche; nu-tête et en manteau fourré; dans une bordure ovale. Au-dessous ses armes, (d'azur) à trois roses (d'argent) au chef (d'or) chargé de trois roses (de gueules). *C. Mellan G. del. et scu'.*

« N'a-t-il pas été surintendant des finances? J'en ay veu une épreuve avec la date 1647, mss. » *Mar.*

H. 0,338, L. 0,233.

La planche a été coupée pour la suite d'Odieuvre.

203. LORRAINE (*Louis-Joseph de*), *duc de* Guise, fils de Louis duc de Joyeuse et de Françoise-Marie de Valois; mort le 30 juillet 1671.

Tout jeune, tourné à gauche, la tête de trois-quarts, cheveux blonds séparés par le milieu, cravatte nouée avec un ruban, les manches du pourpoint fendues et laissant passer la chemise. Au-dessus de la tête, à droite, un bout de rideau soulevé. Dans un cadre ovale, orné d'un double feston de chêne. En bas, ses armes, écartelées — au premier et quatrième parti de 3 traits coupés d'un, ce qui forme 8 quartiers; au 1 fascé (d'argent et de gueules de huit pièces) qui est Hongrie, au 2 (d'azur) semé de fleurs-de-lis d'or au lambel (de gueules) qui est d'Anjou-Sicile, au 3 d'argent à la croix potencée (d'or) cantonnée de quatre croisettes (de même) qui est Jérusalem; au 4 (d'or) à quatre pals (de gueules) qui est d'Aragon; au 5 semé de France à la bordure (de gueules) qui est Anjou; au 6 (d'azur) au lion (contourné d'or armé, lampassé et couronné de gueules) qui est de Gueldres; au 7

(d'or) au lion (de sable armé et lampassé de gueules) qui est de Juliers; au 8 (d'azur) semé de croix recroisettées au pied fiché (d'or) et deux bars adossés (de même), brochant sur le tout; sur le tout (d'or) à la bande (de gueules) chargée de trois allerions (d'argent) qui est de Lorraine; — au 2 et 3 contrécartelé de Joyeuse, qui est palé (d'or et d'azur) au chef (de gueules) chargé de trois hydres (d'or), et de Saint-Didier qui est (d'azur) au lion (d'argent) à la bordure (de gueules) chargée de huit fleurs-de-lis (d'or) (1). Signé : *Mellan del. et sc.* 1659.

H. 0,330, L. 0,239.

Louis XIII, jeune. Voir aux titres de livres, celui des *Sylvæ Regiæ* de Balthasar de Vias.

204. Le triomphe de la Religion conduit par LOUIS XIII.

La Foi, couronnée de lauriers et tenant la croix, la boule du monde, le calice et la palme, est debout sur un char, ayant à ses pieds la Charité avec des enfants, l'Espérance avec son ancre, et, sur le siége du char, la Foi nue, avec un soleil sur la poitrine, et sur ses genoux un livre ouvert avec la clef et une palme. Les quatre roues du char sont poussées par la Vérité avec son miroir, la Justice avec sa balance et son épée, la Douceur avec un vase, et une quatrième vertu sans attributs ; il est traîné par les

(1) Nous avons blasonné cette armoirie exactement; mais nous ferons remarquer que Mellan a posé le lambel à la fois sur Naples et sur Jérusalem, ce qui est une erreur, qu'il a changé les hydres en oiseaux et toutes les fleurs-de-lis en losanges.

trois animaux et l'ange, symboles des quatre évangélistes, et suivi par les quatre docteurs, les quatre fondateurs des grands ordres religieux et d'autres saints personnages, et passe sur le corps de l'Hérésie renversée. A la tête du char se trouve le roi Louis XIII en manteau royal, avec un cœur, la balance et l'épée flamboyante, ayant à ses pieds l'hydre de la rebellion abattue. Une renommée, portant un écu avec les armes de France et de Navarre, vole au-dessus de lui; derrière elle sont les inscriptions suivantes, la première sur une banderole: SACER. FIDEI CATHOLICÆ IN GALLIA TRIVMPHVS; et au-dessous ces quatre vers:

C'est ici que triomphe la foy,
En nostre heureuse France;
Catholiques, loües en le Roy,
Il est vostre espérance.

Au bas: *C. — Mellan f. — Cum priui'egio Regis. — I. le Clerc ex.* Le roi semble parler à une figure de la Papauté élevée sur sur trois marches couvertes d'inscriptions et en haut desquelles est un autel. Au bas: *V. P. F. F. d'Orléans Minorita Theolog'. adin.*

H. 0,160, L. 0,394.

205. LOUIS XIV.

Le jeune Louis XIV, en manteau fleurdelisé, avec les colliers de ses ordres et un petit chapeau à plumes, est assis à droite avec sa mère, Anne d'Autriche, sous un dais qui porte les armes de la reine-mère, celles de France et celles de la ville de Paris. Il reçoit un livre de la main du prévôt des marchands agenouillé comme les sept autres magistrats qui figurent dans cette scène. Au bas, leurs armes, qu'on pourra voir dans l'*Armorial de Paris* de Chevillard, sont rangées

dans l'ordre des personnages dont elles donnent ainsi les noms : *Nic. Boucot. R.* — *Mar. Lemaire. G.* — *Ger. Piettre. P.* — *M*re *Macé le Boullanger. Pr.* — *Seb. Cramoisy. Es.* — *Iac. de Monhers. Es.* — *Rem. Tronchot. Es.* — *Guil. Baillon. Es.* qui formaient le conseil en 1643.

H. 0,294, L. 0,246.

« Cette pièce a été gravée en 1643 pour être mise à la tête du livre intitulé *Ordonnances Royaux sur le fait de la juridiction de la ville*, commencé d'imprimer en 1643 et achevé en 1644 par Rocolet, ainsi qu'on l'apprend d'un avis étant à la tête du livre. Messire Macé le Boullanger, prévost des marchands, Sebastien Cramoisy directeur de l'imprimerie Royale, Jacques de Monhers, échevins depuis 1641 jusqu'en 1643, Remy Tronchot et Guillaume Baillon échevins en 1642, Germain Piètre procureur de la ville, Martin le Maire, greffier, et Nicolas Boucot, receveur, sont représentés dans cette pièce présentant au au roi un exemplaire dudit livre. Louis XIV est monté sur le trône en may 1643, Sebastien Cramoisy et son collègue Monhers sortirent de place en août 1643 ; par conséquent la planche a dû être gravée dans cet intervalle. » *Mar.*

206. LOUIS XIV, *Anne d'Autriche* et *Monsieur*.

Anne d'Autriche, agenouillée, présente à la Vierge, debout sur des nuages, son fils vêtu du manteau fleurdelisé, agenouillé comme sa mère, tenant déjà la couronne et recevant le sceptre des mains de l'Enfant Jésus. A droite, sur le premier plan et en avant de son frère, Monsieur, agenouillé et les mains jointes, contemple cette scène. Au bas, à droite, une pancarte étendue sur les marches : *Le depost de la Regence du Royaume de France — faict par la Reyne Mere Regente entre les mains de la Reyne de Paix Mere de Dieu.* — *Tres Auguste Vierge Marie....* (16 lignes). *C. Pr. Reg.* A droite, sur la dernière marche : *Voeu et priere des*

peuples pour la Reyne. — Marie tres saincte Vierge..... (11 lignes). *C. Mellan G. in. et s.*

H. 0,442, L. 0,290.

207. LOUIS XIV enfant.

En buste, tourné à droite et la tête de trois-quarts; tête nue et cheveux tombant en boucles; pourpoint très-orné. Dans une bordure ovale. Au-dessous, un L surmonté d'une couronne fermée: *C. Mellan G. —del. et s.*

H. 0,350, L. 0,238.

208. LOUIS XIV jeune homme, nu-tête, en costume antique, tenant un sceptre fleurdelisé, assis sur le char du soleil, qui porte les trois fleurs-de-lis posées deux et une, est entraîné par quatre chevaux dont il tient les rênes au-dessus des signes de l'écrevisse et du lion. Au bas: *CMellan in. et F.* Au-dessus de la tête des chevaux une banderole avec les mots: NEC MONSTRA MORANTVR EVNTEM.

H. 0,237, L. 0,350.

1er état. Avant la banderole, avant les rayons du soleil au-dessus et au-dessous du bras gauche, avant aussi le fonds pointillé sur la bande des constellations.

2e état. Celui décrit.

3e état. On voit, dans le haut, un soleil dessus la tête de Louis XIV.

Louis XIV. Voyez le titre du code Louis XIV.

Macé le Boullanger, prévôt des marchands en 1643. Voir le no 205.

Macchiavelli (Francesco-Maria).

Jeune cardinal, en bonnet et en camail, moustaches relevées et royale; dans un ovale. Dans le bas dans un cartouche: *Franciscus Ma. tit. SS. Jo:, et Paul. Card. Macchiavellus Epis.* —

Ferrariensis Florent. olim Seminarij. Rom. c. anno 1625. A une seule taille. H. 0,200, L. 0,155.

Je ne mets pas de numéro à ce portrait parce qu'il n'a pas de signature, chose rare pour Mellan. Le camail est d'un travail inusité chez Mellan, mais la tête et le fonds le sentent bien. S'il était d'une date postérieure, je le tiendrais à coup sûr pour une imitation; mais il est gravé à Rome en 1625, *cœlatum Romæ*, époque où Mellan y était et où il commençait à se faire sa manière, qui n'était encore ni assez illustre ni assez répandue pour être déjà imitée.

Mantini (Jérôme). Voyez *Narni*, n° 217.

Marcillac (Sylvestre de).

Né d'une famille noble de Quercy, évêque de Mende en 1628, mourut à Paris le 20 octobre 1660, enterré chez les Augustins déchaussés. *Mellan*, in-folio oblong, dans un petit ovale soutenu de trois figures.

Nous donnons cette description d'après la liste du P. Lelong. Elle suffisait déjà pour faire supposer que c'est un état différent du portrait du comte d'Alais; mais une note de Mariette nous en assure : « Il y en a des premières épreuves sans fond de paysage et où, à la place du portrait du comte d'Alais, est celuy d'un évêque de Mende; ces épreuves sont fort rares. »

209. MAROLLES *(Claude de)*, père de l'abbé.

Comme une gravure dont le papier se relève sur les bords. Tête nue, de face et tourné à droite; en fraise, en cuirasse et avec une écharpe; moustache relevée et barbe carrée. Au bas : CLAUD. *de* MAROLLES *generosus Turonensis, Eques auratus, Regis a consiliis, — cataphractorum militum Præfectus, Ferentariorumq. Dux imperterritus, pro — Patria, pro Rege, pro Religione, in duello clarus, in bello clarissim', in pace — spectabilis, in spernēdis diuitiis eximius, apud suos inter Mich.*

Abbatis de — Villeloin ac Ludouici strenui militis carissimorum filiorum amplexus — Chr. Cath. occubuit ann. natus LXIX. *vj. id. Dec.* M.DC.XXXIII. Au bas de la droite : *Mellan sc.*

Pour l'édition in-4° des Mémoires de l'abbé de Maroles. Voir n° 249.

H. 0,235, L. 0,185.

1er état. Nous en avons vu une épreuve avant toute lettre chez M. Robert-Dumesnil. Elle avait cette particularité qu'on trouvait l'inscription d'une écriture du temps, peut-être par Marolles pour le graveur.

+ **210.** MAROLLES *(Michel de)*, abbé de Villeloin.

De trois-quarts et tourné à droite ; dans une bordure octogone. Pendant du La Mothe Le Vayer. Au bas, dans un cartel : MICHAEL DE MAROLLES — ABB. DE VILLELOIN *An Æ.* 4.8. — *M. del. et s.* — Les armoiries de.... à une épée en pal, la poignée vers le chef, accostée de deux plumes. — 1648.

H. 0,160, L. 0,124.

Inséré dans la suite d'Odieuvre.

+ **211.** MAZARIN *(Jules)*, né à Piscina dans les Abruzzes le 14 juillet 1602, cardinal et premier ministre, mort à Vincennes le 9 mars 1661.

De trois-quarts, tourné à gauche et regardant de face ; en camail et en calotte ; moustaches relevées et royale. Dans une bordure ovale. Au bas ses armes, (d'azur) à la hache d'armes (d'argent) dans un faisceau d'armes (d'or lié d'argent) ; brochant sur le tout une fasce (de gueules) chargée de trois étoiles (d'argent), et des deux côtés : *C. Mellan G. — pinx. et sc.*

H. 0,346, L. 0,237.

La même planche coupée pour la suite d'Odieuvre.

212. MAZARIN.

Dans un médaillon ovale, supendu à un ruban tenu par deux mains royales qui sortent de nuages; sur le ruban, la devise ACCEPTVS VTRIQVE qui signifie sans doute la Reine mère et le jeune Roi. Au bas de la bordure de feuilles de chêne du médaillon, le monogramme CM. Mazarin est de trois-quarts et tourné à droite.

H. 0,117, L. 0,184.

Odieuvre a fait ajouter un fonds de pierre derrière le médaillon, et a ajouté au bas une petite planche pour les armes et pour le nom.

213. MENICUCI *(Raphael).*

En buste, vu de trois-quarts et tourné à gauche; cheveux courts, moustaches et royale; déjà un peu âgé. Au bas: RAPHAEL MENICVCIVS — *Celeberrimus in vtroq. orbe terrarum — Romæ sup. pm. — Cl. Mellan Gall' del. et sculp.* Quelques tailles croisées dans les ombres.

H. 0,128, L. 0,100.

« Musicien, ou plutôt bouffon du pape Urbain VIII. » *Mar.* La planche a été employée par Odieuvre.

214. MESMES *(Henri de),* mort en 1650.

En buste, tourné à gauche, la tête nue et de trois-quarts; moustache toute relevée en l'air et large royale; vêtu d'une robe de fourrure. Dans une bordure ovale, sur laquelle on lit: MESSIRE HENRY DE MESMES CHEV.ER SEIG.VR DE ROISSY MARQ.IS DE MONGNEVILLE ET D'EVERLY CON.ER DU ROY EN SES CONS.LZ PRESIDT EN SA COVR DE PARLEMENT. (Sa nomination de président est de 1627). Au-dessous, dans un cartel ovale en largeur, ses armes, écartelées au 1 (d'or) au

croissant (de sable), aux 2 et 3 (d'or) à deux léopards qui est de Bigorre, au 4 (d'or) à l'étoile (de sable), au chef de...., à la pointe ondée (d'azur) qui sont de Lassuis. Au bas à gauche : *C. Mellan G. del. et s.*

H. 0,350, L. 0,244.

1er état. Avant l'inscription sur la bordure.

La planche a été coupée pour la suite d'Odieuvre.

215. MOLÉ *(Mathieu)*, né en 1584, premier président en 1640, garde-des-sceaux en 1651, mort à Paris le 3 janvier 1656.

Vu de face et un peu tourné à droite, avec calotte et en manteau fourré; moustaches, et barbe carrée. Dans un cadre ovale. Au bas, dans un ovale en largeur, les armes de Molé écartelées ; aux 1 et 4 (de gueules) au chevron (d'or) accompagné en chef de deux étoiles (de même) et d'un croissant (d'argent) en pointe ; aux 2 et 3 (d'argent) au lion (de sable) couronné et lampassé (d'or) qui est de Mesgrigny. Au bas de la gauche : *C. Mellan G. del. et f.*

H. 0,325, L. 0,246.

2e état. Avec une devise aux quatre angles (Paignon-Dijonval).

3e état. Avec bordure de chêne et de laurier; un ruban, attaché à une patère aux deux angles supérieurs, supporte à gauche une guirlande de feuilles de chêne à laquelle sont suspendus une épée et un faisceau, à droite des branches de vignes auxquelles sont suspendues une palme et une balance, dont un des plateaux est chargé de pierreries. Les armes, où le fonds du 1 et 4 est indiqué d'azur, ont un cimier et des lions pour support. Toutes ces additions sont lourdes et ne sont pas de Mellan, dont le nom a disparu. La dimension en largeur a été augmenté, cet état ayant de largeur 0,281 au lieu de 0,246.

4e ou 3e état. Les armes changées (Paignon-Dijonval).

Monhers (Jacques), échevin. Voir nº 205.

216. MONTMORENCY *(Henri, duc de)*, deuxième du nom, né à Chantilly le 30 avril 1595, décapité à Toulouse le 30 octobre 1632.

En buste, tourné à droite et la tête de trois-quarts; épais cheveux frisés, moustache toute relevée en l'air; en cuirasse, avec l'écharpe et la croix du Saint-Esprit. Il louche très-fortement. Dans une bordure ovale. Au bas, dans un cartel : HENRY, DVC DE MONTMORENCY, ET D'AMVILLE, — PAIR ET MARECHAL DE FRANCE, GOVVERNEVR, ET — LIEVTENANT GENERAL POVR LE ROY, EN LANGVEDOC. — *CMellan F.*

H. 0,184, L. 0,127.

« A été gravé pour être mis dans la vie de ce maréchal qui a été imprimée. » *Mar.* — Ce doit être l'Histoire de la vie de Henry, dernier duc de Montmorency, contenant tout ce qu'il a fait de plus remarquable depuis.

217. NARNI *(Jérôme de)*, prédicateur italien.

Moine, vu de face et un peu tourné à droite; large tonsure et longue barbe. Il a le corps entouré d'une corde et tient de la main gauche, sur un appui de pierre, un livre qu'il montre de la main droite. Au-dessous, dans un cartouche : *R^mus. P. F. Hieronimus Narniensis Ordinis Capucinorũ. V.^us Generalis Sacri palatii — Concionator Apostolicus eximiæ Celebritatis Obiit Anno sal. 1642 id. septembris — Em.^mo et Reu.^mo Card. Fran.º Barberino ViceCancell.º Dicatũ — Cl. Mellan Gall. F.* Encore quelques tailles croisées dans les ombres.

H. 0,242, L. 0,148.

« Vicaire général des Capucins et fameux prédicateur italien, mort à Rome en septembre 1632, dans la même année que se fit l'édition de ses sermons. — Il s'appelloit Jerôme Mantini de

Narni. Ses sermons prêchés devant le pape ont été imprimés à Rome en 1632 in folio dans l'imprimerie du Vatican, et je pense que c'est pour ce livre que le portrait a été gravé. » *Mar.*

218. NAUDÉ *(Gabriel)*, né à Paris le 2 février 1660, mort à Abbeville, en revenant de Suède, le 7 juillet 1653.

En buste, tête nue, en petit manteau; tourné à gauche. Dans une bordure octogone. Au bas : GABR. NAVDÆVS PARIS. E. CARD. — MAZARINI BIBLIOTH. Æ. A. XLIX. — *Mellan G. del. et sculp.*

Pendant du Marolles et de La Mothe Le Vayer.

H. 0,199, L. 0,123.

« J'en ay veu une épreuve avec la datte Mss. 1648. » *Mar.*

219. NESMOND *(François-Théodore de)*, président au parlement de Paris, succéda à Chrétien de Lamoignon, son beau-père, le 20 décembre 1636.

De trois-quarts et tourné à droite; en calotte et en manteau fourré; moustaches et royale. Comme dans une gravure dont les bords se relèvent. Au bas ses armes, (d'or) à trois huchets ou cornets (de sinople, liés de gueules) posés deux et un. Au bas de la gauche : *CMellan del. et s.*

Le père Lelong, d'après un état différent, indique la date de 1661 ; Paignon-Dijonval donne celle de 1664.

H. 0,347, L. 0,250.

220. ORLÉANS *(Louis d')*.

En buste et en manteau ouvert; une petite calotte sur la tête; barbe et cheveux blancs et courts. Dans un ovale, avec la devise : SOLIDO STAT. Au bas, dans un cartel : LVDOVICVS D'ORLEANS — *Anno Ætatis* 79 — *J. le Grain Po'o. pinx.* — 1622 — *Cl. Mellan sculp.* A double taille.

H. 0,293, L. 0,240.

1er et 2e état. « Il y en a de deux façons; aux premières
preuves il n'y a que deux tailles dans les ombres de l'habit
t ces épreuves là sont rares; aux dernières épreuves il y a
ne troisième taille d'ajoutée. » *Mar.*

3e état. A Paris chez la veuve de....... rue St Jaques à la
orte des Mathurins.

4e état. Cette inscription presque effacée; c'est de celle-là que
ai conclu l'état précédent, mais sans pouvoir déchiffrer le nom.

Pour le Tacite dont on verra le titre parmi les frontispices.

Orléans (Philippe de France, duc d'), frère de Louis
IV. Voir n° 206.

221. PÉRÉFIXE *(Hardouin de) de Beaumont,* né à
oitiers, évêque de Rodez en 1648, d'Agde en 1661,
rchevêque de Paris en 1662, mort le 1er janvier 1671
65 ans.

En buste, tourné à gauche et la tête de trois-quarts;
heveux, moustaches et royale blancs; le Saint-Esprit
ur son camail. Au fonds, à gauche, un angle de mur,
t à droite un rideau. Dans un gros cadre octogone
le feuilles de chêne. Au-dessous, ses armes: neuf
toiles posées trois, trois, deux et une, avec le cha-
eau et la croix archiépiscopale, et les deux colliers
le Saint-Michel et du Saint-Esprit. En bas: *CMellan
el. et scul.* — 1667.

H. 0,340, L. 0,241.

1er état. Avant le nom de Mellan et la date.

222. PERRAULT (*Jean*), président à la chambre
les comptes.

Nu-tête, de trois-quarts et tourné à droite; en robe,
moustaches et royale. Dans une bordure ovale. Au bas,

une tablette avec ses armes, parties au 1 (d'azur) à la croix de Lorraine (d'or) élevée sur trois annelets (de même), au 2 (d'azur) à trois bandes d'or. Au-dessous: *Mellan del. et s. 1652.*

H. 0,339, L. 0,237.

« Celui qui a fait faire la magnifique chapelle de Condé aux grands Jésuites. Il devoit sa fortune à cette maison de Condé. » *Mar.* — On peut voir, sur ce monument, Piganiol, édit. de 1765, t. v, p. 11-12 et 14, et les *Mémoires des Académiciens*, t. I, p. 124-5.

223. PEYRESC (*Fabri de*).

Coiffé d'une calotte, tourné à droite, la tête de trois-quarts; barbe entière, mais assez courte (1). Au-dessous, sur un cartel: NICOLAVS CLAVDIVS FABRICIVS — DE PEIRESC SENATOR AQUENSIS, et au-dessous du cartel: *Cl. Mellan G. del. et sculp.* — 1.6.3.7. Le fonds est couvert de tailles parallèles. Pendant du Gassendi.

H. 0,240, L. 0,136.

La planche a été coupée pour la suite d'Odieuvre.

« Il mourut au mois de juin 1637. Son portrait fut gravé au commencement de cette année par Mellan qui étoit pour lors à Aix. » *Mar.* — Mellan lui avait dédié, à Rome, en 1627, une sainte Madeleine mourante, soutenue par deux anges (nº 100), et Mariette ajoute en la cataloguant: « Dédié par Mellan à Peiresc, qui étoit pour lors à Rome, à ce que je crois; c'est ce qu'il faudra vérifier dans la vie de ce savant. »

224. PHILARAS (*Léonard*).

Tourné à gauche et la tête de trois-quarts. Dans une bordure sexagone, autour de laquelle un fonds de tailles parallèles. Au bas, dans un cartel: ΛΕΟΝΑΡΔΟΣ

(1) Voir la note page 48.

ΦΙΛΑΡΑΣ UΙΟΣ — ΙΩΑΝΝΟU ΑΘΗΝΑΙΟΣ — *Claud. Mellan G. del. sculp.*

H. 0,230, L. 0,184.

« Il étoit, ce me semble, ministre d'un prince d'Italie à la cour de France. — J'ai trouvé quelque part qu'il l'étoit du duc de Parme. » *Mar.*

Piettre (*G.*), procureur de la ville. Voir n° 205.

225. REBÉ (*Claude de*), archevêque de Narbonne en 1628, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit en 1633, mort le 16 mars 1659.

En buste, vu de trois-quarts et légèrement tourné à droite; moustaches et royale; le cordon du Saint-Esprit sur le camail. Au bas, sur un appui : CLAVDIVS DE REBE ARCHIEPISC. — ET PRIMAS NARBONENSIS. Au-dessous du cartel : *Cl. Mellan G. del. et sculp.*

H. 0,304, L. 0,220.

1er état. Avant la lettre (Paignon-Dijonval).

226. RICHELET (*Nicolas*).

En buste, de trois-quarts et tourné à droite. Dans un ovale, au bas duquel : NIC. RICHELET — *Paris.* Au-dessous :

Lauri habeat partem, cuius solertia toto
RONSARDI *Genium supplet ab ingenio*
Seb. Rolliardus Scelodun.

Cl. Mellan delin. et sculp. A double taille.

H. 0,130, L. 0,090.

Le Richelet du Ronsard in-folio, Paris, Nicolas Buon, 1623, est de François Picquet.

227. RICHELIEU (*le cardinal de*).

Vu de trois-quarts et tourné à gauche. Dans une bordure ovale restée blanche. Au-dessous, sur un

manteau, les armes du cardinal, (d'argent) à trois chevrons (de gueules, et non d'azur comme l'a indiqué Mellan), surmontées du chapeau, entourées du cordon du Saint-Esprit et posées sur deux ancres en sautoir. A double taille et la tête au pointillé. Au bas: *ex officina* — *C. Mellani.*

H. 0,278, L. 0,204.

« Il n'est point des premières manières, mais je ne le crois pas entièrement de la main de Mellan. La teste paroist bien tout à fait de luy. Il m'est passé par les mains une épreuve de ce portrait, où M. Pinsson qui scavoit bien des anecdotes avoit écrit : Le Cardinal de Richelieu en 1641 par M. de la Feuillade. » *Mar.*

Pour deux autres portraits de Richelieu, voyez aux titres de livres, le *Traité pour convertir les infidèles* et la *Perfection du Chrétien* (1646).

228. RICHELIEU (*Alphonse du Plessis*), frère du ministre, cardinal et archevêque de Lyon.

En buste et représenté comme assis; de trois-quarts et tourné à gauche; coiffé du bonnet carré; la croix du Saint-Esprit posée sur son camail. Au dessous, dans un cartel : ALPHONSVS CARDINALIS — ARCHIEPV̄S. LVGDVN. — *C. Mellan Gall' del. et f. Romæ sup. pm.* — 1.6.3.6. A double taille dans les ombres des fonds.

H. 0,220, L. 0,145.

« J'en ai eu une épreuve sans lettres et avec quelques différences. » *Mar.*

229. RONSARD et sa maîtresse.

Ils sont vus en buste, de plein profil, placés dans deux cartouches ovales et se regardant; lui est à droite, vêtu à l'antique, avec une couronne de laurier, l'inscription *Æt.* 27. au-dessus de sa tête, et

l'inscription ΏΣ ἼΔΟΝ ΏΣ ἘΜΆΝΗΝ sur la bordure qui l'entoure; elle est à gauche, les seins nus et les cheveux curieusement arrangés, avec l'inscription : CARPITQVE ET CARPITVR VNA. Au-dessous de Ronsard, on lit les quatre vers :

Tel fut Ronsard, autheur de cest ouvrage,
Tel fut son œil, sa bouche et son visage,
Portraict au vif de deux crayons diuers :
Icy le Corps, et l'Esprit en ses vers.

et ces quatre autres, qui sont de Malherbe, au-dessous de sa maîtresse :

L'Art la Nature exprimant
En ce pourtraict me fait belle
Mais si ne sui-ie poinct telle
Qu'aux escrits de mō amant.

La signature *Cl. Mellan f.* est au-dessous du quatrain sur Ronsard.

H. 0,155, L. 0,195.

Pour le Ronsard in-folio. Paris, Nicolas Buon, 1623.
1er état. Celui décrit.
2e état. Avec l'adresse de Mariette (Paignon-Dijonval).

Saint-Martin (L'abbé Fr. de). Voyez aux Armoiries, article *Navarre (Collége de),* nº 274.

230. SAVOIE *(Henri de), duc de Nemours.*

Presque enfant; en buste, mais comme debout; tourné à droite et la tête de trois-quarts; cheveux d'un blond très-clair et séparés sur le milieu de la tête; en soutane de soie. Dans une bordure ovale sans inscription. Au-dessous, dans un cartel ovale en largeur, le chiffre HDS en monogramme, surmonté de la couronne ducale à cinq fleurons. Signé: *C. Mellan G. — del. et s.*

H. 0,352, L. 0,230.

Voir aussi les Thèses, nº 281.

231. SÉGUIER *(Pierre)*, né à Paris le 28 mai 1588, mort à Saint-Germain le 28 janvier 1672.

Presque demi-corps, assis, tourné à gauche et la tête presque de face; en grande robe, cheveux noirs frisés, coiffé de la calotte, moustaches toutes relevées en l'air, et large royale. Le fonds est un pan de mur uni, couvert d'une étoffe fleurdelisée. Au bas sur un appui, en grandes lettres blanches: PETRVS SEGVIER FRANCIÆ — CANCELLARIVS — *Cl. Mellan Gall'. del. et sculp.* — 1639.

H. 0,340, L. 0,230.

2ᵉ état. Avec l'addition: ANNO ÆTAT. SVÆ. 51.

La planche a été beaucoup diminuée pour la suite d'Odieuvre.

232. SERVIEN *(Abel de)*.

Vu de trois-quarts perdus et tourné à gauche; nu-tête, avec un col rabattu et le cordon du Saint-Esprit en sautoir; moustache relevée et royale. Représenté comme une gravure dont les bords se relèvent. Au bas: *Illustrissimus Dominus Abel de Seruien Marchio de Sablé &c. Regiæ S.ᵗⁱ Spiritus Militiæ Eques et Cancellarius. In Sanctioribus Consilijs, — Secretioribusque Regni negotijs Administer, et summus Ærarij Præfectus.* Au-dessous à gauche: *CMellan s.*

1ᵉʳ état. Avec le nom de Mellan, mais sans l'inscription.

H. 0,235, L. 0,188.

Il en a été tiré des épreuves avec un cache sur l'inscription, de manière a simuler le premier état.

« M. Servien étoit borgne, et Mellan a affecté de le représenter de profil. » *Mar.*

233. TALON *(Omer)*, avocat-général, mort en 1652.

De trois quarts et tourné à droite; en calotte et en robe; moustaches et royale. Dans une bordure ovale.

Au bas, un carré avec ses armes, (d'azur) à un chevron de..... accompagné de trois épis, sortant chacun d'un croissant, (le tout d'or), et des deux côtés l'inscription: *Audoardus* (il faudrait *Audomarus*) *Talon Regi a sanctioribus — Consilijs nec non in supremo — Galliarum senatu Patronus Regius.* Au coin inférieur de gauche: *C. Mellan G. del. et s.*

1er état. Avant le nom du graveur, avant les deux traits qui divisent en deux parties d'inégale largeur la bordure ovale, et avant les armes.

2e état. Avec les armes, le nom du graveur, et sans l'inscription.

3e état. Celui décrit.

H. 0,273, L. 0,201.

234. THIBAUD (*Philippe*), « principal auteur de la réforme des Carmes. »

En buste; la tête de trois-quarts, tournée à gauche et recouverte d'un capuchon. Dans un ovale posé sur un fonds de tailles parallèles. Au-dessus de l'ovale un cartel, dans lequel: *R. adm. P. Philippus Theobaldus, — vere alter Elias, eodem accensus — zelo, laboribus vix impar.* Dans le cartel au-dessous: *Quod in Syriâ ille instituit: in Gallia — hic restituit Eliœ solo exitu* (un *s* est mal effacé entre l'*i* et le *t*) *dissimilis; — nam is uiuit mortalis Philippus im — mortalis obi Ann.* 1638. *œtat.* 63. Au-dessous du cartel: CM.

H. 0,154, L. 0,102.

1er état. Le fonds de l'ovale est tout blanc; l'ovale n'a que deux traits concentriques, et l'ombre en est bien moins forte; les lettres de l'inscription du bas sont bien plus légères, et l'on y voit quelques différences; on y lit *exista* pour *exitu*, et *ab* pour *obi*. La robe sous le manteau n'est pas encore chargée d'une double taille.

2e état. Celui décrit.

235. THOIRAS (*Jean de Saint-Bonnet de*), né le 1er mars 1585, maréchal de France en 1630, passa au service du duc de Savoie et fut tué au siége de la forteresse de Montanette dans le Milanais, le 14 juin 1636.

De face, nu-tête et les cheveux frisés, moustaches relevées et large royale; en cuirasse, fraise de guipure et écharpe. Dans un cadre octogone et comme sur une feuille de papier dont les bords se relèvent. Au-dessous de l'octogone, sur une tablette: IO. DE SAINCT BONNET — D. A TOIRAS — FRANCIÆ MARESCALLVS. Au-dessous de la tablette: *Cl. Mellan Gall'. pinx. et sculp. — Romæ sup. pm.*

1er état. Celui décrit.

2e état. Avec des retouches (Paignon-Dijonval).

H. 0,235, L. 0,186.

Il en existe une copie par Daret, sur laquelle on lit: *Cl. Mellan Gall' pinx. — Romæ sup. pm. — Daret. ex.* Après avoir cru que c'était un état antérieur de la pièce, Mariette est revenu sur son opinion: « La planche où on lit le nom de Daret est une copie de celle de Mellan, faite à tromper par Daret, que quelqu'un me dit avoir été disciple de Mellan. »

Tronchot (Remi), échevin. Voir no 205.

236. TRULLIER (*Joseph*).

Tête nue, cheveux coupés courts et droits, moustache retroussée et barbe en pointe; tourné à droite et la tête de trois-quarts. Dans une bordure ovale sur laquelle: IOSEPH TRVLLIER GALLVS REGIS CHRISTmi ET FAMæ PONTIFæ MEDICVS CIVIS ROMANVS ÆTAT. 36 *salut.* 1626 ✝. En haut, à gauche, un écu, d'azur à un serpent entortillé autour d'un bâton, et à droite, un autre écu, d'azur à un chevron accompagné en chef

de deux étoiles et en pointe d'un croissant abaissé sous un trèfle. On lit au bas, dans un cartouche :

Quòd temperatis arte medica pharmacis,
Vitam caducis redderet mortalibus,
Iouis æmuli manu Æsculapius perit :
Ast ego minorem haud numine hoc Trulleriū,
Cuius ope vitam bis mî adesse contigit,
Hoc œre cusum œternitati consecro.

Cl. Mellan Gall'. delin. sculp. et D. D.

Au-dessous du trait carré : *Romæ cum — pm sup.* Les ombres sont encore à double taille.

H. 0,153, L. 0,100.

237. URBAIN VIII.

En buste, en camail, avec le bonnet ; vu de trois-quarts et tourné à droite. Au bas, en grandes lettres blanches : VRBANVS VIII — BARBERINVS — PONTIFEX — MAXIMVS — *Anno œtatis — suæ.* 56. Au milieu de l'inscription les armes de Barberini, — trois abeilles posées deux et une, — surmontées de la tiare et des deux clefs. Au-dessous du trait carré : *SV* (en monogramme) *Pi. — Cl. Mellan Gall' sculp. — Romæ — superiorum permissu.* 1624. A double taille.

H. 0,252, L. 0,172.

« Il y en a des premières épreuves où cette marque de Vouet n'est pas encore gravée, non plus que le mot Gallus à la suite du nom de Mellan ; mais on en trouve peu ; elle y fut mise aussitôt que la planche parut. » *Mar.*

238. URBAIN VIII.

Il est en camail et en bonnet, vu de trois-quarts et tourné à droite. A double taille par parties et la tête au pointillé. Représenté comme une estampe dont

les bords se relèvent. En haut : VRBANVS VIII. BARBERINVS PONT. MAX. Au bas ; *Eq^s Io. Lauren. Bernini. del. — Cl. Mellan Gall'. F.* 1631.

H. 0,222, L. 0,155.

Pour les poésies du pape Urbain VIII. Voyez aux Titres de livres.

1er état. Avant les noms des artistes.

239. VALOIS (*Louis-Emmanuel de*), duc d'Angoulême et comte d'Alais, né à Clermont en Auvergne en 1596, colonel de la cavalerie légère, gouverneur de Provence, mort à Paris le 13 novembre 1653 ; fils du fils naturel de Charles IX.

En buste, légèrement tourné à droite ; tête nue, avec une cuirasse, une écharpe et la croix du Saint-Esprit. Dans un ovale, au-dessous duquel un cartel avec cette inscription : LOVIS DE VALOIS COMTE D'ALAIS — COLONEL DE LA CAVALERIE LEGERE DE — FRANCE, GOVVERNEVR, ET LIEVTENANT-GENERAL POVR LE ROY EN PROVENCE. Sans le nom de Mellan.

H. 0,195, L. 0,130.

240. VALOIS (*Louis de*), *comte d'Alais*.

La Religion assise à gauche, et la Renommée debout à droite, demi-nue, avec une trompette et les ailes parsemées d'yeux, soutiennent un médaillon sur lequel le portrait de Louis de Valois. A côté de la Religion est assise la Pudeur avec un chien et tenant une sorte de cadre porté sur un pied ; dans ce cadre est une devise, une boussole tournée vers une fleur-de-lis qu'on voit au ciel entre cinq étoiles et une fleur-de-lis, avec la légende *Respicit unam*. A droite, l'Envie à terre et se mordant le bras ; à côté d'elle,

sur un rouleau : *Inuidia superata.* Fonds de rochers. *CMellan G. inuen. et F.*

H. 0,235, L. 0,260.

2e état. Le catalogue Paignon-Dijonval, qui décrit par erreur cette pièce (n° 6237) comme étant le portrait du duc d'Angoulême, en indique un second état avec le portrait supprimé. Cet état doit être postérieur à la suite d'Odieuvre, dans laquelle on trouve le portrait indignement mal coupé et de format in-18.

« Il y en a des épreuves sans fond de paysage et où, à la place du portrait du comte d'Alais, est celuy d'un Evêque de Mende ; ces épreuves sont fort rares. » *Mar.* (Voyez Marcillac).

241. VERDUN (*Le président de*).

Vu de face, en toque, les mains jointes, et assis derrière un appui sur lequel trois mortiers, sur lesquels on lit : *Pres. du P. de Paris — Premier P. de Tholose — Premier P. à Paris.* Sur le fonds : *Anno ætatis* 57. Et au bas :

Ce grave DE VERDVN *que ce pourtraict vous mōtre*
Est Prince du Senat le premier des François :
Sous ses Couronnes d'or et son Pourpre on rencontre
La Force, la Vertu, la Sagesse des Rois.
Corbin.

Tout au bas : *C. Mellan f.* A double taille.

H. 0,147, L. 0,095.

Les vers de Corbin se retrouvent sur ce même portrait gravé par Michel Lasne d'une façon semblable, avec les trois mortiers et la mention du même âge. Lasne en a fait encore un autre avec des vers latins au bas.

242. VERDUN (*Le président de*).

Le même portrait plus grand. En buste et assis derrière un appui sur lequel les mêmes trois mortiers : *Pres. du P. de Paris. — Premi. P. de Tholose.*

— Premier P. à Paris. Il a sa main droite sur l'appui, derrière le premier mortier à gauche. A gauche de la tête : *Anno ætatis* 57, et sur l'appui :

Icy le peintre, à fait plus qu'il ne pense,
Car en faisant, de Verdun le portrait,
Sans y penser, il a dun mesme trait,
Peint les vertus et toute la science.

Sans signature ; à double taille.

H. 0,200, L. 0,137.

Vias (*Balthazar de*), gentilhomme de Marseille et poète latin, né en 1587, mort à Marseille en 1657. Voir aux Titres de livres.

243. VILLEMONTÉE (*François de*), seigneur de Montaiguillon, conseiller d'Etat, intendant de Poitou, évêque de Saint-Malo en 1657.

En buste, tourné à gauche et la tête de trois-quarts, regardant de face ; coiffé d'une calotte ; cheveux, moustaches et royale blancs ; en camail. Dans une bordure ovale sans inscription. Au bas, dans un cartel, ses armes : d'azur au chef endenté d'or chargé d'un lion léopardé de sable, surmontées d'une couronne et du chapeau. Signé : *C. Mellan del. et s.* — 1661.

H. 0,330, L. 0,237.

244. YVES (*le père*), mort en 1678.

Moine, tête nue, chauve, avec une longue barbe blanche ; tourné à gauche, la tête de trois-quarts et regardant le spectateur. Il tient à la main un livre ouvert qu'il montre de la main gauche. Au-dessous : *R. P. Iuo, Parisin'. Capucin'. Gardian'. &c. æt suæ* 87 *— C. Mellan G'. del. et sculp.* — 1677.

H. 0,202, L. 0,176.

Réduit, pour la suite d'Odieuvre, à H. 0,130, L. 0,113. Au bas : *Cl. Mellan del. et sc. æt. Suæ* 87. — LE PERE YVES — *Gardien des Capucins. — Né à Paris, Mort en* 1678. Il y en a des épreuves tirées dans un passe-partout représentant un cadre dans le goût de Meyssonnier, avec cartouches.

—

§ II. PORTRAITS DE FEMMES.

245. ANNE D'AUTRICHE, Reine de France (voir nº 206).

Buste dans un ovale; en costume de veuve. Au-dessous, les lettres AV en monogramme sous une couronne fermée. *C. Mellan. — G. del et s.*

H. 0,336, L. 0,249.

246. ANNE D'AUTRICHE.

La France, reconnaissable à sa tunique fleurdelisée, tient un médaillon avec le portrait d'Anne d'Autriche et la légende POVR CONSOLER. Derrière elle un sarcophage chargé d'L et de fleurs-de-lis, et supporté par un soubassement avec un bas-relief. Au fonds, trois cyprès de chaque côté. Sur le tombeau : C. P. R. et au bas de la droite : *Mellan G. in. et s.* — Evidemment de 1656, année de la mort d'Anne d'Autriche.

H. 0,243, L. 0,352.

Bertellier (la mère Françoise de Sainte-Marie de), religieuse de la Conception de N.-D. du tiers-ordre de Saint-François, morte le 1er septembre 1645, à 72 ans. Cette pièce, indiquée comme de Mellan par Florent, le père Lelong et le catalogue Paignon-Dijonval, est signée du monogramme de Michel Lasne, qui l'a faite à l'imitation de Mellan, ce qui rend l'erreur compréhensible en face d'une épreuve avant le nom du graveur.

247. BUADE-FRONTENAC (*Henriette-Marie de*).

Tête nue, les cheveux en boucles dénouées; un collier de perles; le bord de la robe garni de guipures; un nœud de ruban sur la poitrine, et les coutures de la robe brodées. Dans un ovale. Au-dessous, dans un cartel: HENRICÆA MARIA DE BVADE — FRONTENAC — *Tibi Henrico Ludouico Haberto de Montmor uxoris amantiss. — effigiem D.D. C. Mellan* 1641. — Voyez nº 194.

H. 0,340, L. 0,232.

1er état. Avant la dédicace et la date.

2e état. Avec la dédicace et la date.

3e état. Avec l'adresse *A Paris chez....*

4e état. Le nom du marchand a été effacé et remplacé par celui de Vanheck. Dans les épreuves de cet état, le chef-d'œuvre est devenu informe.

« M. Boulle en a le dessein qui est extrêmement beau. » *Mar.*

Catherine, princesse de Toscane et duchesse de Mantoue. Voir aux titres de livres, celui de l'ouvrage de Monseigneur Fulgentio Gemma, intitulé: *Ritratto di Madama,* etc.

248. CHANTAL (*Mme de*).

Les mains jointes, un crucifix dans la main et priant à genoux. Au bas, les âmes du Purgatoire. Dans le fonds, qui est blanc, on voit à gauche le triangle lumineux. Sans nom et sans lettre. Postérieur à sa mort arrivée en 1641.

H. de la planche 0,145, L. 0,094.

249. CHATILLON (*Agathe de*), femme de Claude de Marolles (voir nº 209).

Vue de face; cheveux retroussés et le chignon retenu par des rubans. Au cou, un collier de grosses

perles à double rang. Au bas, sur une bande de papier : *Agatha Castillionea uxor Claudii Domini de Marolles et — Parens Michaelis de Marolles Abbatis de Villeloin ann.* 59 — *Nata. moritur* 3° *Id. Aug. ann. Dni* 1630. — *M.* Sans trait carré.

H. du portrait 0,140, L. 0,134.

H. de la planche 0,163, L. 0,135.

Pour l'édition in-4°, 1656, des Mémoires de l'abbé de Marolles. La planche a été coupée par Odieuvre; dans cet état, les deux bouts du papier sont abattus. (H. de la planche 0,157, L. 0,124).

250. CORVINA (*Maddalena*).

En buste et tête nue, avec une perle aux oreilles, un collier de perles, et des boutons de perles à sa robe. Sur la bordure ovale : MADALENA CORVINA PITRICE ET MINIATRICE ROMANA. Au bas : *C. Mellan del. et s. — Romæ* 1.6.3.6.

H. 0,097, L. 0,082.

« Maddalena Corvina vivoit à Rome dans le temps que Mellan y faisoit son séjour. Elle peignoit en miniature et même à l'huile. L'inscription qu'on lit autour de son portrait, gravé par Mellan en 1636, le dit, et c'est tout ce qu'on sait d'elle. Je la crois fille de Henri Corvinus, qui jouissoit dans Rome de la réputation d'un excellent botaniste, et qui, étant âgé de 82 ans, a eu son portrait gravé à Rome par Jean Valdor, celui qui a publié *les Triomphes de Louis-le-Juste*, d'après le tableau peint, sans doute en miniature, par ladite Madeleine Corvina. » *Abecedario* de P.-J. Mariette, t. II, Paris, 1853-1854, p. 17.

251. ÉTAMPES (*Marguerite d'*).

Vue de trois-quarts et tournée à gauche; tête nue, cheveux courts et frisés ; une grosse perle à l'oreille et un collier de perles; un nœud de ruban à la poitrine. Sur la bordure ovale : MARGVERITE D'ESTAMPES.

Au bas : *D. Dumonstier pinx. Anno* 1625 — *C. Mellan G. sculp. Anno* 1638.

H. 0,202, L. 0,150.

1er état. Avant toute lettre, et même avant la bordure ovale et les traits droits qui l'encadrent.

252. GONZAGUE (*Louise-Marie de*), mariée en 1645 à Uladislas IV, roi de Pologne, puis à Jean-Casimir, son frère, en 1649 ; morte en 1677.

Buste dans un ovale. En cheveux, avec un collier de perles au cou. Vue de trois-quarts et un peu tournée à gauche. Sur la bordure ovale : LVDOVICA MARIA GONZAGA REGINA POLONIÆ SVETIÆ &c. Au-dessous, le chiffre LMDG en monogramme, avec la devise NON ALITER PLACITVRA. Au bas : *C. Mellan G. — del. et s.*

H. 0,355, L. 0,243.

1er état. Celui décrit.

2e état. Avec la date 1645 au-dessous du chiffre.

« Je crois dans le temps qu'elle se préparoit à partir pour la Pologne. Voir les Mém. de Marolles. La Reyne de Pologne permet à l'abbé de Villeloin de faire graver son portrait par Mellan et le récompensa royalement de sa peine, en 1645. *Mém. de Marolles*, p. 167. » *Mar.* — Voici le passage même de Marolles, éd. in-12, Amsterdam, 1755, t. II, p. 313 : « Elle me permit de faire graver son portrait par le burin de Melan que la postérité aura de la peine d'égaler en le voulant imiter, et le récompensa royalement de sa peine comme fit ceux qui eurent le bonheur de la servir. »

253. HABERT (*La sœur Françoise*), religieuse professe de Fontevrault.

En buste, vue de trois-quarts et tournée à gauche. Elle tient un chapelet dans sa main gauche. Derrière elle, un crucifix sur une table à gauche. Au bas : *Effigies Vener. Sororis* FRANCISCÆ HABERT — *Rel. Prof.*

Ord. Fontisbrald. Conuent. de Hautebriere — quæ totâ vitâ ibi religiosè transactâ, eodem loci — quieuit in domino. ii. Jan. 1636. ÆT. 50. ℳ.

H. 0,102, L. 0,075.

Florent indique, en outre, un portrait de la sœur de M. de Montmort; ce doit être un double emploi.

254. HENRIETTE-ANNE d'Angleterre, première femme de Monsieur, frère de Louis XIV, née le 16 juin 1644, morte à Saint-Cloud le 30 juin 1670.

Buste sculpté, vu de trois-quarts et tourné à droite. Les cheveux en boucles dénouées, et le chignon retenu par un cercle de perles; un collier de perles. Sur la base du buste : *ℳ del. s.* Au bas : MADAME HENRIETTE ANNE PRINCESSE — DE LA GRANDE BRETAGNE. Sans trait carré.

H. du buste 0,143, L. 0,083.

Inséré dans la suite d'Odieuvre.

255. LA BROSSE (*Anne de*). Douteux.

Vue en buste, avec une grande fraise plate, et une croix de diamant avec trois pendeloques de perles. De trois-quarts et tournée à gauche. Dans un ovale. Au bas, dans un cartel : ANNA. HVÆA. D. DE LABROSSE DE SECOVRE &c. — ILL. V. IOANN. HABERTI VXOR OB. AN. ÆT. LXV. SAL. — CIƆ. IƆC. XLI. KAL. IANV.

« Quelques-uns l'attribuent à Mellan, quoy qu'il soit plutôt de Daret. » *Mar.*

H. 0,184, L. 0,120.

256. VAIANI (*Anna-Maria*).

Tête nue et les cheveux courts. Aux oreilles, des perles avec des nœuds de ruban. Au cou, un collier de grains alternativement blancs et noirs. A la robe

de dessous et aux manches du vêtement de dessus, des boutons ronds. Sur la bordure ovale : ANNA MARIA VAIANI PITTRICE ET INTAGLIATRICE FIORENTINA. Au bas : *Mellan Gall'. del — et sc. Romæ.*

H. 0,105, L. 0,089.

« Je trouve dans la vie du Bourguignon, écrite par le Baldinucci, que ce peintre avoit épousé une Marie Vaiani, et je ne doute pas que ce ne soit celle-ci. — Je crois qu'il y a a quelques statues gravées par cette artiste dans la galerie Justiniani. » *Mar.* — Voici le passage du Baldinucci : « *Intantochè avendo egli gia speso piu anni in Roma e acquistato nome di pittore in quel genere singolarissimo ed avendo ancora qualche denaro messo in avanzo, delibero di accasarzi, e cosi prese per moglie una bellissima e molto onesta fanciulla, chiamata Maria, figliuola dun tal Vaiani, pittor fiorentino che ha operato in Roma nel Vaticano, e di madre milanese. Stette con essa sette anni senza mai aver figliuoli, e finalmente, in tempo che ancora regnava Innocenzio* (Innocent X, qui mourut en 1655), *ella se n'ando all' altra vita.* » Baldinucci, éd. in-4° Florence, t. XVII, 1773, p. 160. — Elle a, en effet, gravé pour la galerie Justinienne, où l'on trouve trois planches de sa main : une Minerve assise, deux bustes d'hommes, et deux bustes de femmes, du faire le plus intelligent. (Cf. la note du n° 118).

257. VEZZO *(Virginia da)*, femme de Vouet.

Tête nue, avec quelques fleurs dans les cheveux. Des perles aux oreilles et la gorge découverte. Sur la bordure ovale : VIRGINIA DE VEZZO DA VELLETRI PITTRICE. Au bas :

Qui saggia mano hà di Virginia accolto
Gli occhi, la fronte, il crin co' i tratti suoi :
Ma se l'arte, e lo spirto ammirar vuoi,
Mira le tele sue, piu ch'il suo volto.

Cl. Mellan franc f. *Rom.* 1626.

Inséré plus tard dans la suite d'Odieuvre.

H. 0,097, L. 0,077.

Felibien l'appelle *à Vezzo Velletrano;* Florent, *da Vezo da Vetelli;* Amidei, *Virginia Avezzi, romana;* la planche de Mellan donne le vrai nom, *Virginie de Vezzo, de Velletri.* Ce fut en 1626 qu'elle se maria. « Elle étoit jeune et intelligente dans la peinture, dont elle faisoit profession, par les soins que Vouet en avoit pris. » *Felibien.* — Elle suivit bientôt en France son mari, qui y vint en 1627, et sa qualité d'artiste y resta au jour. « Quant Vouet fut devenu le maître de dessin du roi, elle eut souvent l'honneur de peindre en présence de Louis XIII, » disent d'Argenville et Dreux du Radier; et Felibien nous apprend encore qu'elle « montra à dessiner à quelques demoiselles, entr'autres à une des filles du sieur Metezeau, architecte du roi, et à la demoiselle Strabre, » sans doute Laurent Stabre, l'habile ébéniste, le contemporain du père de Boulle. Mariette, dans une note encore inédite, est plus précis : « Virginie de Vezzo de Velletri dessinoit agreablement, peignoit en miniature et pouvoit travailler d'après ses propres compositions. Simon Vouet, étant à Rome, en fit sa femme et fit entrer avec elle le bonheur et la joye dans sa maison; car outre les talens elle avoit un bon esprit.... Elle s'étoit tellement fait aimer et estimer à Paris que le Roi, par une grâce singulière et sans exemple, lui assura le logement que son mari avoit aux Galeries du Louvre en cas qu'il mourût avant elle. » Ce fut le contraire qui arriva; « elle mourut au mois d'octobre 1638 (Felibien), âgée de trente-deux ans. » Elle lui avait donné « quatre enfans, deux filles et deux garçons. L'aînée des filles, née à Rome, a été mariée à François Tortebat peintre, la seconde à Michel Dorigni aussi peintre. Le plus jeune des garçons a suivi la profession de son père. » D'une procédure causée par l'inventaire fait plus tard après la mort de Vouet, arrivée non en 1641, comme dit Felibien, mais le 30 juin 1649 (Notes de Mariette), — procédure imprimée dans un recueil d'arrêts sur la juridiction de la Prevoté de l'Hôtel, que je redonnerai dans la *Revue universelle des Arts de*

Bruxelles, — il résulte que, les 3 et 26 juin 1640, il avait été fait, à la requête de Vouet, un inventaire « après le décès de defunte Damoiselle Virginie de Verry (*sic*) sa première femme, » et que les prénoms de la femme de Dorigny étaient Jeanne-Angélique. Quant aux quatre enfants de Virginie, ils vivaient à l'époque de sa mort. Nous le savons d'une médaille très-curieuse, œuvre de Daniel Bouthemie, connue de Felibien, retrouvée par M. de Janzé, et publiée par notre ami M. de Chennevières sur le titre de ses *Portraits inédits d'artistes français* (1re livraison). En voici la légende : *Francisca* (c'est la femme de Tortebat et celle qui était née à Rome quatre mois avant le départ de son père). *Joan. Angelica* (la femme de Dorigni). *Laurentius. Ludovicus-Renatus* (dont l'un des deux fut peintre) *paternæ tutelæ à dulciss. parente Virginia da Vezzo relicti A.* 1640. Vouet se remaria pourtant, et l'année même de cette médaille, à la fin de juin 1640, si nous en croyons Felibien, et le nom de sa seconde femme, qui lui survécut, se trouve dans la procédure que j'ai indiquée plus haut ; elle se nommait Radegonde Berenger. J'ajouterai que l'on connaît un second portrait de Virginie ; c'est une médaille de 1626, gravée dans l'*Amidei*, puis dans le *Trésor de glyptique*, et rappelée par M. de Chennevières. — On a vu (n° 7 de ce catalogue) que Mellan a gravé d'après elle une Judith.

258. Portrait de femme en buste, tête nue, tournée à droite et représentée avec un vase comme la Madeleine. C'est celle que Florent le Comte appelle : « Petite femme drapée demi corps avec deux mains, dont elle tient une coupe qu'elle veut ouvrir. » Les chairs sont pointillées. Dans l'épreuve de la Bibliothèque, le fonds est blanc, et il y a un cintre d'indiqué. Au reste très-médiocre.

H. 0,092, L. 0,065.

ARMOIRIES.

—

Aiguillon.

259. Un rocher au milieu de la mer, frappé de la foudre et contre lequel les flots viennent se briser. Sur ce rocher on voit un livre sur lequel on lit : *S. Augustini — opera aduers' — pelagianos — et eorum — reliquias*, et la légende : IBI CONFRINGES TVMENTES FLVCTVS TVOS. A gauche, des hommes. On lit sur un rocher derrière eux : *Hæresis semi pel. — Hæresis pelagiana;* et au-dessous : *CMellan in. et s.* Tout-à-fait dans le coin gauche, des armes surmontées d'un casque vu de profil et tourné à gauche. Elles sont écartelées au 1 de.... à un chevreau gai, au 2 de.... à une bande chargée de trois croisettes, au 3 de.... à une fleur-de-lis, au 4 de.... à une botte.

H. 0,240, L. 0,237.

2ᵉ état. Les mots *hæresis semi pe.* et *hæresis pelagiana* ont été effacés ; l'armoirie a été respectée au bas du coin gauche, mais le titre des ouvrages de saint Augustin a été effacé, et à sa place on voit sur le plat du livre la tiare pontificale avec les deux clefs en sautoir.

3ᵉ état. Le livre a été incomplètement effacé, et à sa place se voit un écu en losange, sur un manteau d'hermine, et couronné d'une couronne ducale ; l'écu est écartelé au 1 et 4 (d'or) à trois hures de sanglier (de sable) posées deux et une, qui sont Vignerot, et au 2 et 3 (d'argent) à trois chevrons (de gueules), qui sont Richelieu. Ce sont les armes de la nièce de Richelieu, Marie-Madeleine Vignerot, d'abord Mᵐᵉ de Combalet, puis duchesse d'Aiguillon depuis 1638. Dans cet état, à la place des armes qui se voyaient au bas de la gauche, se

voient d'autres armes d'évêque ou d'abbé, surmontées de la couronne de comte; l'écu est de..... à un lion passant posé en fasce, accompagné de six coquilles, trois en chef et trois en pointe.

—

Auvery.

260. La Religion, tenant de la main droite une croix élevée, s'appuie de la gauche sur un arbre contre lequel est assise la Prudence, le bras entouré d'un serpent. A droite, l'Espérance, debout, s'appuie sur une ancre et tient de l'autre main une branche de rosier avec des boutons. Le piédestal du milieu porte les armes de Claude Auvery, évêque de Coutances, qui sont de.... à une fasce d'azur chargée d'une tête de lion tournée à dextre, languée et accompagnée de deux roses en chef et d'une en pointe. Signé *C. Mellan.*

H. du cuivre, 0,235, L. 0,325.

J'en ai vu, au British Museum, une épreuve ayant à droite, d'une gravure postérieure, *Cl. Mellan fec. excud.* et à gauche, d'une gravure encore plus récente : *A Paris chez B. Antheaume rue St Germain vis à vis le fort l'evesque.*

—

Borghèse.

261. Allégorie en l'honneur du Collége Romain fondé par la famille Borghèse. — Une femme, tenant des clefs et représentant la Science, montre à l'Etude caractérisée par un sablier, à la Piété, reconnaissable à son voile et à sa ceinture parsemée d'étoiles, et à une troisième coiffée d'un diadème orné d'un soleil, un plant de jeunes plantes qu'elle cultive avec soin, ainsi qu'on le voit à cette inscription : POMIS SVA NOMINA

SERVANT, gravée sur la moulure d'une balustrade à jour sur laquelle sont appuyées deux femmes, dont l'une a un compas et l'autre un gouvernail. Le fonds représente un jardin, et à droite une perspective de palais. Sur les piédestaux de deux statues, l'une représentant un roi barbare et l'autre une femme qui est posée sur le coin de la balustrade, on voit un dragon et un aigle couronné, armes de la famille Borghèse. Au bas de la balustrade on lit: *Petr. Berretin'. Cortonē. delin. — Cl. Mellan Gall'. sculp.* et, au bas du piédestal du roi barbare: *Romæ sup. pm.*

« M. Crozat avoit le dessein original bien lourd. » *Mar.*

1er état. « Sans aucuns noms d'artistes et avec des différences dans les figures et les draperies. » *Mar.*

2e état. Celui décrit.

3e état. Le *Romæ sup. pm.* est effacé, et, sur la terrasse à droite, on voit, de plus, un écusson à une fontaine circulaire garnie d'une vasque de laquelle jaillissent des filets d'eau.

Conti.

262. En haut de marches couvertes d'un tapis fleurdelisé on voit, sous un dais et à la place où l'on met le siége, un aigle heraldique à double tête, tenant dans l'un de ses becs une plume, dans l'autre une branche de laurier. Au-dessus, l'écusson des armes de France, avec un bâton péri en barre et surmonté d'une couronne à trois fleurs-de-lis et à deux fleurons, chargé d'une mitre et du bâton épiscopal. Sur la première marche, on voit assises Vénus avec ses colombes et Junon avec le paon et la ceinture. Sur la seconde sont debout Minerve avec la chouette, et un berger (peut-être Paris) avec une lampe allumée;

à ses pieds un oiseau qui pourrait être un geai. A côté de Minerve on lit le mot ATHENAS, de Vénus VENERES, de Junon VNI, du berger SVPERIORI. Entre les deux déesses assises, un cartel sur lequel des abeilles voletant sur des fleurs, avec la devise APIS MORE. Au bas, à droite: *C. Mellan. deli. et f.* Tout-à-fait des premières manières, dans le goût de Gaultier et de Rabel comme costume.

H. 0,199, L. 0,183.

Il se pourrait que ces armes appartinssent au fils naturel de François prince de Conti, mort en 1614, c'est-à-dire à Nicolas dit de Grammont, abbé de Bassac, mort en 1648.

—

Ferdinand II.

263. La statue équestre de Ferdinand II, vu de face et couronné de lauriers, s'élève, au milieu d'un temple circulaire et à jour, sur un piédestal auquel sont enchaînés d'un côté l'Envie et l'Ignorance, de l'autre un guerrier tenant une torche et la Famine représentée par une femme portant à sa bouche la tête sanglante d'un enfant dont elle tient le corps décapité. Sur la face antérieure du piédestal, l'inscription: FERDINANDO — II — HERCVLI — GERMANICO. et des armes, écartelées au 1 et 4 de.... à un phénix, au 2 et 3 taillé de.... et d'or, avec un oiseau, la patte armée d'une hache, brochant sur le tout. Dans les entrecolonnements des colonnes corinthiennes, quatre statues d'Hercule sur des piédestaux. A gauche, Hercule offrant un sacrifice à Junon Lacinienne, comme on le lit en latin sur l'autel (le piédestal a l'inscription: HERCVLI — ROMANO — SACRORVM — INSTITVTORI); l'Hercule gaulois (sur le piédestal: HERCULI — GALLICO

— PRÆSIDI — LITTERA — RUM); à droite, Hercule couronnant un jeune enfant (sur le piédestal : HERCVLI — TROIANO — VICTORI — CLEMEN — TISSIMO); Hercule assommant un géant à deux têtes (sur le piédestal : HERCULI — THEBANO — MONSTRORV̄ — DOMITORI). Au bas: *Anton. Pomerancius inue. — Romæ superiorum permissu — Claudiu'. Mellan Gall'. sculp.* A double taille.

H. 0,438, L. 0,538.

—

Foucquet.

264. Hercule aidant Athlas agenouillé à soutenir le globe du ciel. Entre eux deux, une tablette de pierre est appuyée sur la massue d'Hercule posée à terre. A cet endroit: *C. Mellan G. in et s.*

H. de la planche 0,375, L. 0,245.

1er état. Avec la tablette blanche.

2e état. Avec les armes de Foucquet (un écureuil rampant) sur la tablette, et la devise: QVO NON ASCENDET. Le graveur a ajouté quelques collines éloignées au-dessus de son premier terrain au bas de la gauche.

3e état. Avec les armes de Gondy sur la tablette (voir n° 191), le chapeau de cardinal, la croix d'évêque et l'ordre du St-Esprit.

Bénard se trompe évidemment quand il indique comme troisième état celui dont nous faisons le second.

—

France.

265. Pièce sur la fondation du monastère de Fontaines (Yonne), lieu de naissance de saint Bernard.

Dans un cadre composé de médaillons, se trouve un sujet représentant la Vierge entre deux anges apparaissant au roi et à la reine agenouillés derrière un prie-Dieu et lui offrant une église; saint Bernard est parmi les assistants. On lit au-dessous : *Ainsi*

requis ainsi accordé, et après un trait : GLOIRE ET — HONNEVR A DIEV — *tout bon et souuerain — Et à Sainct Bernard. Sur le subiect de la nouuelle — fondation de l'Eglise et monas — tere de fontaines lieu natal — dudict Sainct. — A PARIS.* La partie supérieure du cadre est occupée par deux sujets de la vie de saint Bernard : le Christ sur la croix serrant saint Bernard dans ses bras, et la Vierge lui donnant de son lait. A gauche, les armes de France et de Navarre, et à droite celles de la reine, mi-parties à dextre de France et à senestre d'Espagne écartelé : au 1 contrécartelé au 1 et 4 de Castille, au 2 et 3 de Léon; au 2e quartier, d'Aragon parti d'Aragon-Sicile, à la pointe de ces deux quartiers de Grenade et sur les deux de Portugal; au 3e quartier, coupé d'Autriche et de Bourgogne ancien ; au 4e quartier, coupé de Bourgogne moderne et de Brabant ; sur ces deux derniers quartiers parti de Flandre et de Tyrol. Cette armoirie, qu'on peut voir détaillée dans le P. Anselme, t. I, p. 132 et 153, n'est pas tout-à-fait de même dans la gravure ; mais la petitesse de l'armoirie a fait tomber le graveur dans des confusions qui eussent été fort difficiles à décrire. Les côtés et le bas du cadre sont remplis de dix autres médaillons avec ces inscriptions : *Jésus-Christ estant faict propice — Par les prieres de Sainct Bernard — Le Roy — Excellent — Vive — Vainque — Règne — Pieux — Puissant — Heureux.* Le fonds noir, sur lequel se détachent ces médaillons, est semé de fleurs-de-lis, et offre aux coins du bas un L et un A couronnés. Signé : *C. Me.* très-légèrement tracé.

H. 0,137, L. 0,083.

France.

266. Mercure amène Minerve auprès d'un arbre et lui montre, de la main et de son caducée, trois fleurs-de-lis, posées deux et une, qui sont marquées sur son tronc à une certaine hauteur. Au pied de cet arbre, une femme assise tient un tableau qu'elle semble vouloir fixer contre l'arbre et où on lit : DEVM TIME — QVOD TIBI NON — VIS ALTERI NE — FACITO. A ses pieds sont deux volumes, sur le plat de l'un desquels on lit : *Justinian.* et sur l'autre : *Aristot.* Derrière elle une femme, tenant un sceptre, s'appuie sur la boule du monde. De ce même côté on voit, entre les deux arbres, une femme parler à une autre femme à côté de la bouche de laquelle est écrit : *Audi utramq. partẽ,* et après l'arbre on voit deux femmes, dont l'une assise sur un ballot et qui semble protester de son innocence. Le fonds est la mer. A droite, on aperçoit sur les seconds plans un chien endormi, un coq qui va mettre le pied sur des dés, et, au-delà d'un ruisseau, un fleuve avec son urne. Sur le devant, à gauche, un bouclier, posé sur un canon, et des armes éparses. Sur une pierre : *C. Mellan G' inuen. et sculp.* 1685. et sur la terrasse : *A PARIS Aux Galleries du Louvre — cum pr. R.*

H. 0,233, L. 0,287.

2e état. Les mots : *A PARIS Aux Galleries du Louvre* sont effacés.

—

France.

267. Deux génies soutiennent un cartouche avec les armes de France; il est accompagnées de chaque côté

de deux figures représentant la Loi, caractérisée par une branche de laurier, et la Bonne Foi, qui porte une tablette de pierre où sont sculptées dans un cercle deux mains tenant un cœur. Elles ont à côté d'elles, celle-ci un livre avec l'inscription : *Coust. de Par.* l'autre un livre avec *Ord. Roy.* — 1664. — *Mellan in. et f.* Au bas : *Pour Mrs les Doyen, Syndics et communeauté des Nottaires au Chlet de Paris.*

H. 0,160, L. 0,305.

1er état. Avant : *Pour Mrs les Doyen,* etc.

2e état. Celui décrit.

Paignon-Dijonval avait la même composition augmentée de médaillons de chaque côté.

—

France.

268. Renommée volant et dirigée vers la gauche. Elle a des yeux sur les ailes et porte un écusson à fonds d'or sur lequel un *L,* lettre initiale du nom de Louis XIV, surmonté de la couronne de France. On lit sur une banderole :

IMPERIVM TERRIS FAMAMQVE ÆQVABIT OLIMPO.

La Renommée tient deux trompettes, sur l'une desquelles *Mellan in. et F.* Au bas se voit le haut du globe du monde avec l'inscription : VOLAT ÆTHERE APERTO.

2e état. Le globe du monde a été effacé. L'écusson y porte les armes du ministre Sublet Desnoyers, d'azur à un pal de sable à une bordure bastillée d'or.

3e état. Mariette en indique un état avec les armes de Mazarin.

H. 0,233, L. 0,185.

Il en existe des copies dans les recueils d'armoiries de Ma-

rolles au Cabinet des Estampes. L'une est de N. Picart. On y trouve le haut du globe du monde plus important que dans l'original de Mellan, et les deux trompettes avec cette inscription sortant de l'une d'elles :

Os, animûs, vultus, Mésnelli forma decani.

On voit, par une correction, qu'il devait y avoir d'abord *annimus.* L'armoirie est écartelée au 1 et 4 de..... à une flamme surmontée de trois étoiles mal ordonnées, et au 2 et 3 d'azur à trois fusées d'or accolées en fasce, qui sont Bouthillier (voir n° 175). Signé *N. Picart. fe. ex.* — Picart en a fait une autre copie, car les changements sont bien grands pour qu'on puisse croire seulement à un état. Le globe du monde ne s'y trouve pas, et au lieu de trompettes la Renommée tient une croix sur laquelle on lit : *N. Picart fecit. et ex.;* elle a, de plus, une colombe divine sur la poitrine. Les armes sont écartelées au 1 et 3 d'azur à un chevron chargé de trois hermines et accompagné de trois roses, au 2 et 3 de..... à un hérisson. Une main du temps a écrit au bas : *Nicolas de Netz, e. d'Orléans.*

Enfin, les mêmes recueils contiennent une autre copie anonyme et très-mauvaise. Au fonds, à droite, il y a une balustrade et du ciel, et, à gauche, une figure de la France assise sur un trône, qui va donner la main de justice à la Renommée; une fleur-de-lis sort de l'embouchure de chaque trompette. De cette façon, j'en connais deux états. L'un a de.... à un chevron chargé de cinq fasces ondées d'argent et accompagné de cinq lions; l'autre de France au chef de gueules. L'épreuve que nous avons vue de ce dernier portait de la main de Marolles : *Joachim Destin E. de Clairmont;* c'est bien en effet l'écu des D'Estaing, avec cette différence que le chef devait être aussi d'azur. On lit comme devise : *Pascitur inter lilia.* Cet état pourrait bien être le premier. Enfin, il y en a un troisième état, où les fleurs-de-lis des trompettes sont effacées, avec les armes d'Auvery, évêque de Coutances (cf. n° 260).

—

Gallard.

269. Minerve, assise au milieu de l'estampe, ayant la lance et le casque, et la Justice, debout à droite et tenant une balance, soutiennent un écusson ou un bouclier destiné à recevoir des armes. A gauche, la Paix, debout, tient un épi et une branche d'olivier. Aux pieds de Minerve : C. P. R. et à droite, sur le cube contre lequel est appuyé un faisceau de licteur : *Mellan in. et f.*

H. 0,220, L. 0,300.

1er état. Avant C. P. R. (Paignon-Dijonval).

2e état. Celui décrit.

3e état. « Armes de Claude Gallard, sieur de Courrance et de Dannemoy, president de la Chambre des Comptes en 1663. » *Mar.* — Elles sont d'azur à trois étoiles en chef et à un croissant en flammes en pointe, à une fasce de..... brochant sur le tout.

4e état. Les armes de M. de Mesmes, déjà décrites au n° 214.

5e état. Les armes sont supprimées au moyen d'un cache.

Il y en a une copie extrêmement mauvaise et en contre-partie ; les cordes des plateaux de la balance, au lieu de se tordre, sont droites et très-lourdes. L'écusson est parti de 1 et coupé de 2 : au 1 de.... à un lion lampassé, au 2 de.... à trois besans posés en fasce, au 3 de vair, au 4 de..... à une cannette de sable membrée d'argent, au 5 et 6 de..... (l'épreuve que j'ai vue était incomplète du bas) ; sur le tout de.... à une bande de gueules accompagnée de deux cannettes de pourpre membrées d'argent.

—

Gesvres (Potier de).

270. Femme debout, tenant une croix et une palme ; elle est appuyée sur un piédestal. Sur celui-ci, l'inscription sur une banderole : CAN. VN. ECCL.,

des livres, et au-dessous de ceux-ci : *Fundata enim erat super petram. Math. c. 7.* Signé : *C. Mellan G. in. et s.*

H. de la planche, 0,186, L. 0,233.

2e état. Les livres sont remplacés par des armes, d'azur à deux mains appaumées (d'or), au franc quartier échiqueté d'argent et d'azur, qui sont celles de la famille Potier de Gesvres.

3e état. Avec les armes de Harlay de Champvallon, archevêque de Paris. Elles sont parties de 3 et coupées de 1 : au 1 de.... à une fasce d'argent et de gueules échiquetée de trois tires ; au 2 à 10 croisettes potencées rangées en orle, avec en cœur un écusson d'azur à la bordure d'argent ; au 3 de.... à trois fasces de gueules ; au 4 de France au bâton péri en barre et la bordure de.....; au 5 de..... à un lion rampant et, en chef, deux croisettes potencées au pied fiché ; au 6 palé d'argent et de gueules ; au 7 écartelé, au 1 et 4 d'un lion rampant, langué et couronné, de sable, au 2 et 3 losangé ; au 8 d'azur à six glands, trois, deux et un, au chef de....; enfin, sur le tout, d'azur à deux pals de sable, qui est Harlay.

—

Marillac.

271. Un aigle, les ailes tendues, supporte sur ses ailes le dessous de l'écu ; il tient dans ses serres et dans son bec une palme, une branche de laurier et un ruban sur lequel GM. Les deux aigles qui servent de support à l'écu se tiennent d'une patte sur l'aile de celui qui est au bas. L'armoirie est d'argent maçonné de sable de sept carreaux, deux, trois et deux, chargés de sept merlettes de sable (celui en cœur devrait en place être chargé d'un croissant d'or). Le cimier est un casque vu de face et ouvert.

1er état. Avec l'écu blanc.

H. de la planche 0,231, L. 0,183.

Mazarin.

272. Deux petits anges marchant dans un sens opposé et portant sur leurs épaules des guirlandes de fruits sortant d'une sorte de double corne d'abondance posée comme couronnement aux armes de Mazarin qui occupent le centre. Signé à droite sur un ruban de la guirlande : *GM inu. c.* (Cf. nº 211, et nº 268, 3ᵉ état).

H. 0,055, L. 0,167.

—

Médicis.

273. Un jeune guerrier, debout, en costume antique et monté sur deux marches, a le pied sur une femme renversée à terre, coiffée d'un turban et d'une couronne et tenant à la main un sceptre brisé. Il la montre à un groupe de soldats placés à gauche et leur fait voir en même temps à droite les six tourteaux, armes de la maison de Médicis, qui apparaissent dans les nuages ; aussi à droite, un autre homme debout, accompagné de deux hommes assis, les leur montre également. A gauche, la Renommée avec ses ailes aux cent yeux, sonnant de la trompette et volant, soutient un écusson devant une reine assise sur un piédestal ; celle-ci, quittant une plume, semble avoir copié d'après la vision les six tourteaux de l'armoirie, posés un, deux, deux et un, celui du chef chargé de France. Cet écu est surmonté d'un chapeau de cardinal. Sur le côté du piédestal, un écusson. Au bas : *Anto. Pomeranti' inue. — Cl. Mellan Gall' sculp. Romæ.*

H. 0,340, L. 0,443.

Les états suivants sont des remaniements de la planche de Mellan faits par d'autres mains.

2ᵉ état. On a ajouté sur la cuirasse du jeune homme un médaillon avec le combat d'un lion et d'un ours; on a supprimé à la figure de reine qui est sous ses pieds le sceptre, la couronne qui reste toujours visible, et ajouté deux autres têtes, toutes deux d'hommes, l'une surmontée de cornes, à la figure qui est sous ses pieds; ce ne sont plus les armes de Médicis qu'on montre au groupe de soldats, mais Mutius Scevola se mettant la main dans les flammes. Sur le devant, à la place des trois hommes, un piédestal faisant pendant à la figure de gauche; sur celui-ci est assise une femme armée et tenant une lance et une statue de victoire. Sur le piédestal est un écusson supporté par deux léopards, de..... à une comète d'or. Les armes de Gondy (cf. n° 191) ont remplacé celles de Médicis et ont même été mises sur deux des boucliers des soldats. L'armoirie du piédestal n'a conservé que ses supports de léopards, mais on y trouve maintenant en chef un vol arraché surmonté d'une étoile, et en pointe trois épis liés par le bas. Le nom de Pomerance existe encore; celui de Mellan a disparu.

3ᵉ état. Le même que le précédent, sauf la disparition des armes de Gondy. Celles de l'écusson sont un arbre dont le tronc est entouré d'une vigne; dans celles du piédestal les léopards ont disparu, et elles sont maintenant parties: à dextre un lion rampant plantant en terre une fourche ou trident à trois pointes devant un château surmonté d'une étoile, et à senestre, en chef trois étoiles posées une et deux, et en pointe une salamandre dans les flammes.

4ᵉ état. Les changements de cet état sont les suivants: le jeune homme n'a plus sur sa cuirasse le médaillon avec le combat du lion et de l'ours, mais une croix de Malte; dans les trois têtes de la figure terrassée, l'une des deux têtes d'hommes a perdu ses cornes, et la tête qui était jusqu'alors restée celle d'une femme a reçu des moustaches. Le chapeau de cardinal a disparu au-dessus de l'écu de la reine de gauche, pour être remplacé par une couronne à pointes recourbées, avec

la fleur-de-lis de Florence au milieu du devant. Les tourteaux de Médicis reparaissent sur cet écu; et celui du piédestal est maintenant de.... à une fasce, accompagnée en chef de deux feuilles, et d'une en pointe.

—

Navarre (Collége de).

274. Minerve, debout entre deux piédestaux chargés celui de droite de drapeaux, de faisceaux, de trompettes, celui de gauche de livres et de palmes, d'une croix et d'une trompette, soutient de ses deux bras deux écussons dont le bas est posé sur ces deux piédestaux qui portent cette inscription: REGALES SERVAT MVSAS — ROMANA SECVRIS; ce qui est une allusion aux armes du cardinal Mazarin (cf. nº 241) qui sont sur l'écusson de droite. L'écusson de gauche est écartelé des armes de France anciennes, c'est-à-dire semées de fleurs-de-lis sans nombre, de la mérelle de Navarre, et des deux cotices, potencées et contre-potencées, de Champagne. « Ce sont les armes du collége de Navarre dont M. le Card[al] Mazarin a peut-être été protecteur, ou, s'il ne l'a pas été, c'est que la thèse qui luy aura été dédiée étoit soutenue dans ce collége. » *Mar.*

H. 0,325, L. 0,220.

La ressemblance de cette pièce avec cette description de Florent Le Comte: « Grande pièce où l'on voit une Pallas tenant d'une main le portrait de François de S[t]-Martin, abbé de Soissons, et de l'autre ses armes avec des trophées derrière, » m'avait toujours fait penser que ce devait être un premier état de la pièce du collége de Navarre; mais je n'en avais pas la preuve. Je l'ai enfin trouvée, car le Cabinet des Estampes possédait en dehors de l'œuvre ce premier état que je supposais. Il n'est pas même signé; les vêtements de Pallas ne sont pas terminés. Au lieu de tenir des écussons, elle tient

deux tables de pierre; sur celle de droite, une armoirie, écartelée au 1 et 4 d'or, au 2 et 3 losangé d'argent et d'or, et surmontée de la mitre, de la crosse et du chapeau; sur la table de gauche, le portrait en médaillon d'un homme encore jeune, délicieux chef-d'œuvre qui, malgré plus de simplicité dans la taille, arrive à cette douceur et à cette harmonie d'effet qui caractérisent Nanteuil. Sur cette épreuve d'un prix inestimable, car je ne sais si l'on pourrait en citer d'autre, on lit cette inscription : *Fr. de S[t] Martin abbé de S. Jean de Soissons.* A cette description j'ajouterai celle du P. Lelong dans son catalogue de portraits : « François d'Aglié de S. Martin, abbé de Pignerol, prieur de S[t] Jean des Vignes de Soissons en 1640, et de Notre-Dame de Staffarde dans le Marquisat de Saluces, ambassadeur du duc de Savoie en France en l'année 1654, fils de Jules César d'Aglié, Marquis de S[t] Germain, et d'Octavie Udalrique Justiniani, mort au mois de mai 1678. Melan, in folio oblong, pour la thèse du sieur Guérin, Avocat du Roi au Présidial de Soissons. Médaillon tenu par Pallas. » Cette note, excellente de tous points, est surtout curieuse en ce qu'elle nous montre François d'Aglié comme étant le fils d'une Justiniani. Le portrait du vieux Justiniani était un chef-d'œuvre; l'on dirait que, travaillant de nouveau pour un membre de cette famille, Mellan a tenu à faire un nouveau chef-d'œuvre dans un genre tout différent, et il est bien malheureux que ce soit dans cet état la pièce la plus rare de son œuvre.

Richelieu.

275. La France, assise sur des canons et reconnaissable aux trois fleurs-de-lis de sa tunique, a une main sur une corne d'abondance et l'autre sur une tablette de pierre portant les armes de Richelieu (cf. n° 227) accompagnées du chapeau à neuf glands, du cordon et d'une ancre. Elle considère le soleil dans les rayons duquel on lit : *Solem quis dicere fal-*

sum audeat. A droite, l'Envie qui s'enfuit et des cavaliers dans des nuages de poussière. Fonds de paysage. *Cl. Mellan Gall' inuen. et sculp.*

H. 0,290, L. 0,445.

1er état. Celui décrit.

2e état. Les armes de Richelieu sont remplacées par celles du duc de Beaufort, de France, surmonté d'un lambel de trois pendants, et chargé en cœur d'un bâton péri en bande (lorsqu'il devrait être péri en barre). Derrière l'écu, deux ancres en sautoir. Les mots *Solem*, etc., sont mal effacés et remplacés à côté par ceux-ci : *Splendorem ducit ab ipso*, complétés par ceux écrits sur le bouclier au-dessous des armes : *quē gestis fovit et auxit.*

Il y en a une copie dans le même sens et très-misérable. La France s'appüie sur un portrait en médaillon au bas duquel deux ancres, un cœur et les initiales I. M. On lit dans les rayons du soleil : *te lucente non fœdabor.* Au bas : MENS IN TE FIRMISSIMA et la signature *lagree f.* A gauche, une pierre avec un écusson, écartelé au 1 et 3 de..... à une tour percée d'une porte et de deux fenêtres et crénelée de trois pièces ; au 2 et 3 d'azur à.... besans, à un levrier rampant brochant sur le tout, et à un lambel de 3 pendants en chef. Sur le dos de l'épreuve que j'en ai vue, on lisait : *Jérôme de la Mothe Houdancourt, évêque de St Flour, mort le 24 Mai 1693, âgé de 76 ans.*

—

Richelieu.

276. Un jeune homme, en tunique et dont la tête paraît un portrait, est à genoux aux pieds de la Religion représentée sous la figure d'une femme et assise sur deux cubes ; dans le fond, à gauche, elle montre à ce jeune homme un religieux faisant l'aumône à des pauvres. Sur le siége de la Religion, les armes du cardinal de Richelieu, avec le chapeau à

six glands, la croix épiscopale et le cordon du Saint-Esprit. A gauche : *cum priuilegio.* A droite : CL. MELLAN GALL' — INVEN. ET SCVLP.

Hauteur de la planche 0,290, L. 0,440.

Paignon-Dijonval en avait une épreuve qui n'offrait pas les armes de Richelieu et qui n'était peut-être qu'une de ces épreuves où les armes sont effacées, mais où le chapeau, les glands et la croix du Saint-Esprit sont encore très-visibles.

—

Savoie.

277. Allégorie à l'honneur de la maison de Savoie. Au centre de la composition s'élève un piédestal sur lequel on voit une statue d'Apollon auréolé, tenant son arc, et portant de sa main droite une boule surmontée d'un chapeau de cardinal, sur laquelle les armes de Savoie, écartelées au 1 et 3 parti, à dextre de.... à un cheval contourné qui est Westphalie, à senestre fascé (au lieu d'argent et de gueules, il faudrait d'or et de sable) à un crancelin (de sinople) qui est Saxe ; au 2 d'hermines à un lion rampant ; au 4 de.... à un lion rampant; sur le tout d'azur (il faudrait de gueules) à une croix. Sur le piédestal on lit : SABAVDICÆ — RELIGIONIS — SIMVLACRVM. De chaque côté, six piédestaux ronds sur lesquels des statues de princes de la maison de Savoie ; sur chaque piédestal une inscription. *Sim. Voüet paris. in.—Cl. Mellan Gall'. f. — superiorum pmissu.*

H. 0,386, L. 0,547.

« Apollon sur un piédestal tenant d'une main son arc et de l'autre un globe, sur lequel sont les armes de Savoye, accompagné des principaux princes de cette maison chacun sur un piédestal avec les attributs qui leur conviennent, d'après Simon

Vouet. Gravé à Rome. Le dessein original étoit chez M. Crozat; il étoit à la sanguine et très légèrement fait ; il falloit en sçavoir autant que Mellan pour pouvoir graver d'après ce dessein, et voilà ce que c'est à un graveur de savoir luy mesme dessiner. » *Mar.*

—

ARMOIRIES INCONNUES.

278. Une femme assise, tenant d'une main une couronne de laurier avec l'inscription : *Laurea digna meis,* et de l'autre une boule surmontée d'une croix. Le cube de pierre sur lequel elle est assise porte l'inscription : CONTINET — HÆC MVNDVM — NEC MVNDO — CLAVDITVR IPSO; il est posé sur des marches placées entre quatre colonnes, dont les soubassements offrent des emblèmes et des devises; sur l'une un dauphin : *Sic regis ut mediis regnat delphin' in undis;* sur l'autre un soleil : *Dissipat ut Titan radianti lumine nubes;* sur la troisième un aigle : *Tractus cœlumq. Æreos superat volatu;* la quatrième un lion : *Ut leo magnanimos invadit pectoris usus.* C'est sur ce piédestal que se trouve la signature : *C. Mellan Gall' inu.* Le haut est formé par deux draperies qui se rattachent aux deux colonnes des bords et entre lesquelles se voit un écusson, de.... à une tour surmontée d'une boule avec la croix. A une seule taille; pièce faite en Italie.

H. 0,231, L. 0,286.

—

279. Minerve assise à terre et tournée à gauche; elle est appuyée sur son égide et tient sa lance; elle est entourée de livres et d'attributs des beaux-arts épars à terre. On lit à gauche sur une palette : *CMellan pinx. et s.* et à droite sur un livre : *C. p. R.*

Dans un second état, l'égide est remplacée sur le bouclier par une main appaumée accostée de deux fleurs-de-lis.

H. 0,245, L. 0,344.

—

280. Deux armoiries ovales accolées et posées sur un manteau d'hermines. L'une est de.... à un sautoir cantonné de quatre croisettes potencées, l'autre de.... à une croix cantonnée de quatre fleurs-de-lis. En haut, la devise : HIS SOCIATA VIGENT, et au bas un chiffre, composé des lettres FCVPE. Non signé, mais incontestable.

H. de la partie gravée 0,175, L. 0,241.

THÈSES.

281. Thèse soutenue en 1619.

En haut, l'inscription : BREVIS TOTIVS SACRÆ THEOLOGIÆ TABVLA. Dans un grand cercle de têtes de chérubins se voit, au centre, la Trinité, représentée par les trois personnes entourées de rayons chargés d'inscriptions; au-dessous, dans le même cercle, l'assemblée des bienheureux présentés à la Trinité par la Vierge et par saint Jean. Dans les coins supérieurs, à gauche, des armes, semées de France, et sur le tout un écu de.... à une croix pattée de sinople, supportées par deux anges et surmontées de la couronne fermée ; à droite, d'autres armes, surmontées du chapeau ecclésiastique, de... au chevron d'azur chargé de quatre croissants, accompagné en chef de deux hures de sangliers affrontés et, en pointe, d'un sanglier passant. — A droite du cercle de chérubins se

voient la création du monde, celle de la femme, Adam et Ève près de l'arbre défendu, Abel priant à l'autel, Noé, Abraham menant son fils Isaac, Jacob; et, à gauche, les méchants précipités dans l'enfer, Moïse recevant les tables de la loi, David et Gédéon.

Immédiatement au-dessous du milieu du cercle sont l'Annonciation et au-dessus le crucifix mystique. Celui-ci est dans une vasque recevant tout le sang de ses plaies; ce sang sort de la vasque par sept ouvertures et va tomber sur deux petits bâtiments où se voient des scènes qui figurent six sacrements, ceux du baptême, de la confirmation, de l'absolution, de l'extrême-onction, du mariage, de l'ordination; le filet central tombe sur la Charité, assise au-dessus d'un petit bâtiment qui renferme un autel. Dans les tympans, laissés dans les coins par la courbe des filets, sont les deux autres vertus théologales, à gauche la Foi, et à droite l'Espérance.

Au bas, l'on voit à gauche saint Jean de Matha, à droite le bienheureux Félix Vallesiensis; ils présentent chacun deux religieux. Le centre est occupé par un lac avec le navire de la religion catholique commandé par le pape avec le roi et la reine de France, et entouré d'hérétiques qui se noient, à l'exception de Berenger qui abjure ses erreurs et va être reçu dans la barque.

On lit à gauche, au-dessous de saint Félix : *Agitabūtur (Duo duce) hæ Theses,* 25ª *Octob.* 1619 *ī Cōventu S. Mathurini Paris.;* au-dessous du trait carré à gauche: *Cum approbati — one Doctorū — C. Mellan sculpsit;* à droite : *Parisiis apud. Io. Le clerc — via Iacobæa — sub signo Stellæ — aureæ — Cum priuilegio — Regis. —*

et au milieu : R^{mo} P. AC D^{no} D. LVDOVICO PETIT DECRET, DOCTORI, MAIORI AC GENERALI MINISTRO TOTIVS ORDINIS SS^{mæ} TRINITATIS, REDEMPTIONIS CAPTIVORVM, A SS^{mo} D^{no} N^{ro} PAPA — *in eodem universo Commissario specialiter deputato, Christianissimæque Majestatis Consiliario et Eleemosynario salutē* — trois longues lignes et cette quatrième : *Tibi vero gratitudinis fide tabellam hanc in qua adumbrantur* (les écoles théologiques) *devovemus, tuæque memoriæ tholo Tui in hoc conventu S^{ti} Mathurini Paris. feliciter appendimus fave.* Des premières manières, et aussi rare que mauvaise.

H. 0,549, L. 0,398.

282. Thèse de Sublet de Romilly.

Ordonnance architecturale composée de quatre pilastres cannelés supportant un attique couronné de marches, sur lesquelles se tiennent assises deux femmes, tenant l'une du corail, l'autre des fleurs, et, plus haut, deux autres supportant un médaillon avec le portrait de Nicolas de Bailleul. Sur l'attique, entre deux bas-reliefs avec des devises, se trouve l'inscription : EXCELLENTISSIMO HEROI NICOLAO DE BAILLEVL — QVEM SPECIALI IN SVPREMO FRANCIÆ SENATV INTEGRITAS, IN RECVPERATORIO — TRIBVNALI ÆQVITAS, IN PRÆFECTURA MERCATVRÆ VIGILANTIA, IN SABAVDIENSI — LEGATIONE PRVDENTIA — ÆTERNITATI TRADIDERUNT : — QVEM SVMMA GALLIARVM CVRIA PRÆSIDEM INFVLATVM, REGENS REGINA CANCEL — LARIVM, GALLIA ÆRARII PRÆFECTVM, OMNES ANTIQVA, VIRTVTE, IVSTITIA, AC FIDE — NOTISSIMVM, PRÆCIPVA SVAVITATE MORVM, ET SERMONIS AFFABILITATE CHARISSIMVM — COLVNT, PRÆDICANT, SVSPICIVNT : QVEM DENIQ. QVOD MAGIS MIRERE, SECVNDA FORTVNA TEM-

PERATVM, — ADVERSA CONSTANTEM, VTRAQ. VICTOREM SENTIT, ET EXTIMESCIT — *Ponebat arcum triomphalem addictissimus* MICHAEL SVBLET—DE ROMILLY. Des deux côtés de cette inscription : à gauche, des sauvages adorant le soleil avec la devise *Spes vitæ cum sole redit;* à droite, la Religion à côté d'un autel et la devise *Pios respectant numina.* Sur le centre de la frise les armes, écartelées au 1 et 4 d'argent à la demie bordure d'or, au 2 et 3 d'argent à la fasce d'or (la vraie armoirie de Bailleul est d'argent à la fasce de gueules accompagnée de trois hermines, deux en chef et une en pointe). Les deux entrecolonnements extérieurs offrent chacun deux médaillons avec des sujets et des devises. Dans l'entrecolonnement plus large du milieu sont les positions, et en bas dans un cartel : *Tuebitur Michael sublet de Romilly Paris. arbitro — carolo Touraine die XII Augusti MDCXLIII a prima ad sextam* — IN AVLA ARST. REGIÆ NAVARRÆ — *Cl. Mellan G. in. et s.*

En deux planches. — 1er état. Avant la lettre, et cependant avec les devises des médaillons.

2e état. Avec les inscriptions, à l'exception de la dédicace au-dessous des marches.

3e état. Celui décrit.

4e état. La dédicace, les positions et le jour de soutenance effacés. Par leur absence, cet état ressemble au premier, mais il se reconnaît à la fatigue du tirage.

H. 0,548, L. 0,441.

283. Thèse de Guillaume de Longueil, en deux planches assemblées.

Dans la partie supérieure, on voit les Muses assises, cinq à droite dont une debout, et quatre à gauche

dont une également debout. L'une tient un livre sur lequel le chiffre IM (Jules Mazarin); deux autres brodent un tissu sur lequel un autel allumé avec la devise : ÆTERNAS AGIT EXCVBIAS, et une étoile au-dessus du soleil et de la lune avec la devise : PRÆFVLGET VTRIQVE. De l'autre côté, une soutient une tablette avec les armes de Mazarin et la devise : PACEM HÆC ARMA DABVNT. Une autre a une tablette sur laquelle une aiguille, tournant sur un cercle, est dirigée vers une étoile; la devise est : RECTORES DIRIGIT. Au centre, Apollon, couronné de lauriers et debout, montre une tablette de marbre fixée au mur, sur laquelle : EMINENTISSIMO CARDINALI IVLIO MAZARINO — HAS THESES GVILLELMI DE LONGVEIL APOLLO DICAT, CONSECRAT. Plus seize vers latins sur deux colonnes:

Audite hæc Musæ! & MASARINUM *ornate trophæis*
Hic VIR HIC *est, quo nil Tibris, nil Sequana vidit*
Grandius, in quem unum belli pacisque recumbunt
Pondera, cui GNATOS LODOVICVS & *ultima jussa*
Deposuit moriens, nec enim plus norat in ullo
Luminis & fidei, nam provida cura futuri,
Iudiciumque sagax, Mensque ignea purior astris
Abdita fatorum penetrat, bellique procellas
Vertit in Authores, Te vindice, MAXIME IVLI,
Fractus Iber, Belgæ domiti, penetrataque Rheni
Littora, & Austriaco rubuit sub sanguine tellus.
Francos consilio, socios virtute tueris
Et PVER *immensi per te sedet Arbiter Orbis.*
Perge ergo! & si fas rerum suspendere curas
Respice LONGOLIVM *certantem, et suscipe vota,*
Quæ DVCE ME *æterni tibi fert in pignus honoris.*

Deux fleuves, assis à terre et accoudés sur leurs urnes, forment le bas de l'estampe au milieu de

laquelle ils sont adossés l'un à l'autre. Sur l'une des urnes trois fleurs-de-lis, sur l'autre la louve romaine avec Romulus et Rémus. Au-dessus, une grande tablette sur laquelle sont gravées les positions en quatre colonnes; à droite et à gauche, de grandes plantes et des guirlandes de fleurs et de fruits accrochées en haut d'une sorte d'arcade. En haut: CONCLVSIONES PHILOSOPHIÆ. En bas: *Harum Positionum veritatem Deo duce tueri conabitur* GVILLELMVS DE LONGVEIL *Parisinus, Abbas Conchensis, die* 16 *mensis Augusti* 1646. *A primâ ad sextam. Arbiter erit* CAROLVS TOVRAINE *Philosophiæ professor.* — IN REGIA NAVARRA. A gauche sur une pierre: *Mellan G. inv. et fe.*

2e état. Les positions et la dédicace du bas ont été effacées, mais on voit encore des traces de lettres; malgré cela, on a dû souvent l'indiquer dans les catalogues comme premier état.

Le Cabinet des Estampes a du bas de cette pièce une épreuve inachevée; les fleurs et les fruits y sont traités de la façon la plus large et la plus saisissante, et bien supérieurs à ce qu'ils sont dans les épreuves terminées.

H. 0,430, L. 0,590.

284. Thèse.

Le jeune Henri de Savoie est debout sur une marche; devant lui, un jeune enfant tient un écusson avec ses armes, parties de 1 et coupées de 1; au 1 écartelé au 1 de.... à une croix alaisée cantonnée de quatre croisettes; au 2 et 3 de.... à trois fasces d'azur, un lion rampant brochant sur le tout; au 4 de.... à un lion: au 2 parti de Westphalie et de Saxe (voyez no 277): au 3 parti, à dextre semé de besans avec un lion rampant brochant sur le tout, à senestre de gueules à un lion rampant: au 4 parti, à dextre échiqueté

d'argent et d'azur, à senestre de.... au chef de gueules; enfin sur le tout de gueules à une croix et à une bordure engrelée, qui est Savoie. A droite, le Génie, sous la figure d'une femme avec des ailes et une flamme sur la tête, est appuyé sur un piédestal; l'église ou l'Italie est assise, et un enfant apporte au jeune Henri une croix suspendue à une chaîne entremêlée des chiffres HDS. A gauche, la France assise et vêtue d'une robe fleurdelisée, et Minerve debout. Dans le ciel, un ange apporte au jeune Henri un chapeau de cardinal. Du côté de la France on lit: *Ambit honos fortem,* et du côté de l'Eglise: *Sacro pius ardes amore: Cl. Mellan inu.* Dans la partie inférieure, entre deux montants d'ornements avec trois médaillons de chaque côté, sont imprimées les positions de la thèse, dédiée à Henri de Savoie duc d'Aumale, et, au bas, dans un cartel: *Propugnabit Joannes Lempereur Givortia In Aula Colleg. Clarom. Societ. JESU 7ª Julli 1647.*

« Le bas est aussi du dessin de Mellan. On la croit gravée par Gasnière sous sa conduite. Il paroist mesme que Mellan y a travaillé; car la teste du duc d'Aumale et presque toute la figure de Pallas paroist de lui. » *Mar.*

H. de la pièce principale 0,334, L. 0,546.

285. Thèse d'Antoine Talon.

Elle est composée de sept planches assemblées. Dans la partie supérieure se voit, au milieu d'un soubassement, une tablette carrée, des deux côtés de laquelle sont assis deux hommes nus et les cuisses entourées d'une peau de lion. Celui de droite, la tête exprimant la honte, tient sur le soubassement sa massue, couverte des tours et des lions qui caractérisent les

armes d'Espagne ; celui de gauche s'appuie sur sa massue qui est semée des fleurs-de-lis de France. Au centre, au-dessus de la tablette, la figure désolée de l'Espagne, dont la couronne et les sceptres sont épars à terre, est étendue à terre et regarde le ciel. A gauche, la figure de la France, assise sur un trône et reconnaissable aux fleurs-de-lis dont son manteau est semé, reçoit des mains d'un ange, qui descend du ciel, le portrait du cardinal Mazarin, pendant qu'une renommée, s'éloignant vers la droite, sonne de sa trompette, sur le pennon de laquelle sont les armes du cardinal Mazarin. Dans le fonds, à travers les arcades d'une ordonnance architecturale, on aperçoit un paysage dans lequel une armée est mise en déroute près du bord de la mer. Dans la pièce du bas, le milieu du massif, qui supporte la partie que nous venons de décrire, est occupé par une grande tablette sur laquelle sont gravées en trois colonnes les positions de la thèse. A droite et à gauche, une femme agenouillée tient un stylet avec lequel elle vient d'écrire sur le mur ; à gauche, il y a une femme de plus. Sur le devant, Minerve est assise à terre, et deux jeunes anges nus et ailés tiennent une longue chaîne entremêlée du chiffre IM (Jules Mazarin). Le nom : CL. MELLAN G. INVENT. ET SCVLP. est placé sur le côté d'une sorte de tableau sur lequel Minerve est assise. Dans la tablette inférieure se lit la dédicace à Mazarin, et au bas de la gauche on lit sur un papier posé à terre : *Has Theses Deo duce et Præside* S. M. N. ADRIANO LEVAILLANT *Doctore Theologo — et socio Nauarrico propugnabit* ANTONIVS TALON *Catalaunus die* (un blanc) 1648 — IN SORBONA — PRO TENTATIVA.

1er état. Avec le nom du graveur et la légende sur le papier au bas de la gauche, mais sans la dédicace à Mazarin et sans les positions.

H. 1,272, L. 0,810.

TITRES DE LIVRES.

—

TITRES DATÉS.

286. Frontispice composé d'un fronton supporté par quatre pilastres, au milieu desquels : L'OFFICE — DE LA VIERGE — MARIE POVR TOVS — LES TEMPS DE — L'ANNEE — *Reueu et ordonné — suiuant la Reformation — du Concile de Trente — Auec plusieurs prières — faictes par le R. P. Cotton de — la compagnie de IESUS, — le tout par le commande — ment de la Reyne Mère.* Au-dessous : *A PARIS — Chez Gaspar Meturas — ruë St Iacques a la — Trinité.* — 1620. Au bas : *C. Mellan sculp. — Seb. Gouion ex.* Dans le fronton, les armes de la reine, parties de France et de Médicis, entourées du cordon de veuve et soutenues par deux anges. Tout-à-fait aussi sec que Léonard Gaultier.

H. 0,137, L. 0,075.

287. Frontispice pour Tacite. Louis XIII, à cheval et foulant aux pieds des dépouilles guerrières, est représenté sur un piédestal soutenu par deux colonnes entre lesquelles on lit : NOVÆ COGITATIESO — IN LIBR. ANNALIVM — C. CORNELII TACITI — QVI EXTANT — *Ad Christianissimum Regem — Francorum et Nauarrorum* — LVDOVICVM XIII — AVCTORE — LVDOVICO D'ORLEANS

— PARISIENSI — *Quibus addita sunt reliqua — eiusdem Taciti opera — Cum Indicibus copiosissimis.* Et plus au bas d'un médaillon de l'empereur Tacite : PARISIIS — *Sumptibus ac impensis — Thomæ Blasii in via Jacobeâ — ad insigne D. Thomæ —* 1622. A droite, deux obélisques couverts de sujets, et au-dessus desquels les armes de la ville de Paris sur celui de droite, et celles de France et de Navarre sur l'autre. *I. Le Grain Pollo. inu. — Cl. Mellan sculp.* A double taille.

« Mellan a gravé ce titre de livre d'après un peintre Polonois qui estoit pour lors à Paris, où il a gravé à l'eau forte une pièce représentant l'histoire de ce paysan qui apporte une rave à Louis XI, et une autre dont le sujet est le martyre de Jean Sarcander prêtre, à qui les calvinistes firent souffrir le martyre en Moravie en l'année 1620. Cette dernière pièce a esté gravée à Paris en 1621. Le peintre y a mis son nom en Polonois, *Ziarnko Polonus fec.* et en un autre endroit en latin : *J. à Grano fecit Parisiis.* Sur les estampes de Mellan il est nommé *J. Le Grain Polonois.* Outre son nom il a encore mis sur cette pièce deux marques différentes ; l'une a rapport à son nom en Polonois et l'autre à ce mesme nom latinisé. Ce peintre est au reste fort médiocre. » *Mar.*

Le portrait de Louis d'Orléans (n° 220) vient du même livre.

H. 0,320, L. 0,205.

288. « Frontispice du livre intitulé : *Traitté des droits de Patronage honorifiques et autres en dépendans, contenant les Loix de tous les peuples, ordonnances, coutumes et arrests sur ce intervenus, dedié à Mgr Messire Nicolas de Verdun, Chevalier, conseiller du Roy en ses conseils d'état et privé, premier président du Parlement de Paris et Chancelier de Monseigneur frère unique du Roy, par Jacques Corbin avocat au même Parlement,* 1622, *à Paris, chez Thomas Blaise, rue St Jacques,*

avec privilege. Ce titre est écrit au milieu d'un frontispice d'architecture au devant duquel et de chaque côté sont représentés, sous deux figures simboliques de femmes debout, la Justice et le Zèle de la Religion ; celle-cy est figurée par une femme qui a les yeux bandés et tient une épée et une balance, l'autre l'est par un jeune homme aislé qui tient d'une main une croix et de l'autre un encensoir. Ce frontispice d'architecture est terminé dans sa partie supérieure par l'écusson des armes du président de Verdun placées au milieu de deux génies qui sonnent de la trompette et qui tiennent à la main l'un une palme et l'autre une branche d'olivier. Cette pièce se ressent bien des premières manières de Mellan ; elle est dans le goût de celles qu'il a gravées dans le même temps. Elle est aussy de son invention, car on y lit : *C. Mellan in.* & *f.* La manière en est fort mesquine. Je ne doutte pas que le portrait du président de Verdun (n°s 241-2) ne soit du même temps, et j'avois cru qu'il avoit été fait pour ce livre; mais celuy qui m'a fait voir ce titre de livre, et qui l'avoit oté luy mesme de dedans le livre, m'a asseuré qu'il n'y avoit point trouvé de portrait. » *Mar.*—In-8° de 1082 pages, sans la table.

H. 0,148, L. 0,097.

289. « Petite pièce représentant les maltotiers dans un pressoir. Elle est tirée de dedans un livre, où il y a plusieurs autres planches, parmy lesquelles il n'y a que celle-cy de Mellan; mais mon père ne se ressouvient pas du titre; il a une idée que le livre est in folio. — Elle est tirée de dedans une brochure in 4° de 30 pages. Elle est imprimée dans la page du

frontispice, à la place où les libraires mettent ordinairement leurs marques ou enseignes. En voicy le titre : *Le Pressoir des Eponges du Roy, ou epistre liminaire de l'histoire de la chambre de Justice établie l'an 1607 par J. Bourgoin. 1623.* » *Mar.*

Nous avons pu mettre la main sur cette pièce rarissime. La vignette, qui est anonyme, représente un pressoir écrasant des hommes nus qui rendent des pièces d'or reçues au-dessous par des coffres ouverts. Une banderole porte les mots : *Reddite quæ sunt Cæsaris Cæsari.* Louis XIII, en habits royaux, pèse sur la vis du pressoir. A ses pieds sont assises la Religion et la Justice. Au fonds, à gauche, les partisans fouillant les coffres de l'Etat ; à droite, la Bastille. A double taille ; il n'y a aucune autre planche dans le livre.

H. 0,092, L. 0,108.

290. Frontispice. La Justice, reconnaissable à l'épée à la balance, et la Vérité, avec le miroir et le serpent, sont debout aux deux côtés d'un cartel sur lequel on lit : TRAICTÉ — DES — SVCCESSIONS — TESTAMENTAIRE — ET A INTESTAT. — *Par* CHARLES DE BOVQVES, — *Escuyer, Docteur en Droicts, — natif de Montpellier. — Et* ANTHOINE DESPEISSES — *aussi Escuyer, Docteur en — Droicts, natif d'Alés — en Languedoc.* Au-dessous, dans un cartel : *A PARIS, — Chez Samuel — Thiboust, au Palais — en la Gallerie des — Prisonniers. — Auec Priuilege du Roy.* — 1623. Dans le fronton supérieur, les armes, de gueules à la bande chargée d'une traînée tortillée et de six barils, trois d'un côté et trois de l'autre, alternés, qui sont celles de Pierre Brulart, chevalier, vicomte de Puisieux, etc., à qui le livre est dédié. Aux pieds de la Justice : *Cl. Mellan inue. et sculp.*

H. 0,320, L. 0,208.

291. Frontispice d'architecture. A droite et à gauche, la Religion et la Foi, aux deux côtés d'un cartel sur lequel: SYLVÆ REGIÆ — BALTHASARIS DE VIAS — *Nobilis Massiliensis* — *AD* — LVDOVICVM IVSTVM — *Galliarum et Nauarræ* — *Regem Christianissimum* — *Quibus selecti Francorum* — *Annalium et politioris* — *litteraturæ flores* — *inseruntur* = LVTETIÆ — *Apud Nicolaum* — *Buon via Iacobæa* — *sub signo S Claudij* — *et Hominis* — *syluestris.* Signé: *CMellan.* Au haut, le portrait de Louis XIII jeune dans un médaillon. Encore à double taile.

« C'est un recueil de vers latins mêlés de prose à la gloire des Rois de France et en particulier de Louis 13ᵉ. Lutetiæ, apud Nic. Buon, 4°, 1623. » *Mar.*

H. 0,209, L. 0,136.

Voir n° 314, le portrait de Balthasar de Vias.

292. Frontispice d'architecture. Entre des termes, on lit sur un cartel: ANTONII MARIÆ — GRATIANI — *A* — BVRGO. S. SEPVLCHRI — EPISCOPI AMERINI — DE — BELLO CYPRIO — LIBRI QVINQVE. Au dessus, deux figures allégoriques sont aux côtés d'armes, les trois abeilles des Barberini; enfin le tout est couronné par un fronton sur lequel une figure de femme, assise et représentant l'Histoire, tient un livre sur lequel on lit: *Magis* — *tra* — *vitæ.* Tout au bas: *Cum priuilegio Summi Pontificis.* — *Āt. Pomeranci' delin. Romæ Superior. pmissu Apud Alexandrum Zanettum.* 1624. *Cl. Mellan sculp.* (in-4° de 330 et 28 pages). Le livre est dédié au cardinal François Barberin, neveu d'Urbain VIII.

H. 0,227, L. 0,143.

293. Frontispice d'architecture composé de six colonnes en demi-cercle. Sur l'entablement, deux louves, l'une avec Romulus, l'autre avec Rémus, soutiennent un médaillon avec un portrait et le nom VIRGINIVS CAESARINVS. Deux enfants supportent deux écussons, l'un avec les armes des Barberini, trois abeilles posées deux et une, et l'autre avec la légende SPQR. Des aigles couronnés, posés sur les chapiteaux, soutiennent avec des cordes un rideau, couvert en bas d'abeilles, sur lequel : IN FVNERE — VIRGINII CAESARINI — ORATIO — ALEXANDRI GOTTIFREDI — E SOCIETATE IESV — AD S.P.Q.R. — DVM EI IN AEDE VIRGINIS — CAPITOLINAE — PVBLICO SVMPTV — PARENTARET. Les deux colonnes du devant sont entourées d'une chaîne attachée au cou d'un ours couché sur le piédestal; entre ceux-ci, deux enfants soutiennent le médaillon de IO PICVS MIRANDVLA. Au bas: *Ant. Pomeranc' inu. — Romæ apud Alexandrum Zanettum — Cl. Mellan Gall' sculp.* — 1624.

H. 0,223, L. 0,150.

294. Un Apollon, nu, debout, tenant sa lyre appuyée sur sa cuisse gauche et s'appuyant de la droite sur un cartel ovale entouré d'une guirlande de fleurs, avec l'inscription : POESIE — DI — MARCELLO — *Giovanetti*. Sur la planche même: *Si Voüet pari. inue. — Cum permissu superiorum — Cl. Mellan Gall' sculp. Romæ.*

H. 0,125, L. 0,068.

« Titre des poësies de Marcel Giovanetti. Ces poësies ont été imprimées à Rome en 1627. Voyez Crescimbeni, Storia della poesia italiana. » *Mar.*

Une copie en contre-partie (Paignon-Dijonval).

295. Frontispice d'architecture. Aux côtés des armes de Médicis, six tourteaux posés un, deux, deux et un, sont assises deux femmes, la Force avec sa colonne, et une autre vertu qui va verser de l'eau dans un vase. La Justice et la Vérité sont plus haut et debout des deux côtés d'un cartel sur lequel : **RITRATTO — DI MADAMA SER^{MA}. — CATERINA PRINCIPESSA — DI — TOSCANA — DVCHESSA — DI — MANTOVA —** *Formato co' lineamenti — dell' heroiche virtu di lei — DA MONSIGNOR — FVLGENTIO GEMMA — ABBATE DI S. BARBARA — Confessore della Med^{ma} Alt^{a} = All' Eminentissimo e R^{mo} Sig^{r} mio Pron Col^{mo}. Il Sig^{r} Card^{le} de Medici.* Au-dessus du cartel, le portrait en bonnet de veuve, dans un médaillon. Tout au bas : *In Siena per Hercole Gori con licentia de Superiori.* 1630. *Ant. Gregorij Inu. Cl. Mellan Gall'. sculp.* Quelques parties en double taille.

H. 0,200, L. 0,137.

296. David, jeune et presque nu, déchirant la gueule du lion. Au bas, à gauche, la lyre du roi-prophète, et, dans le fonds à droite, un troupeau. L'estampe paraît être sur un papier dont les bords se relèvent. En haut, au-dessus du sujet : **MAPHAEI S. R. E. CARD. BARBERINI — NVNC VRBANI PP. VIII POEMATA**, et au bas : *Romæ in Aedibus Collegij Romani — Societ. Jesu. — Typis Vaticanis* 1631. — *Eq^{s} Io. Lauren. — Bernini — inuen. — Claud. Mellan Gall'. F.*

H. 0,215, L. 0,140.

Voir le portrait (n° 238) et la vignette (n° 341) qui se trouvent dans ce volume, in-4° de 270 pages.

297. Un cartel surmonté d'une tête de chérubin, et entouré en bas d'une guirlande de fruits. Sur un grand cartel posé au centre : DELLA GVERRA — DI FIANDRA, — DESCRITTA — DAL CARDINAL — BENTIVOGLIO, — PARTE PRIMA. Et sur un plus petit cartel posé au bas : *In Colonia, l'anno* 1632. — *Con licenza dé Superiori.* Tout au bas : *C. M. G.*

H. 0,202, L. 0,138.

Il y a des épreuves qui paraissent être avant la lettre et qui n'en sont pas, parce que les deux inscriptions ne sont absentes que par la suite de l'introduction d'un cache dans le tirage. — Des épreuves postérieures portent, après PARTE PRIMA, les lignes suivantes : *Con l'aggiunta di un nono é decimo — libro,* et plus bas : M.DC.XXXIIII.

Il en existe une copie faite en Allemagne pour une contrefaçon du même livre. On la peut reconnaître à ce qu'on y lit *del nono* au lieu de *di un nono*. Au bas : *In Colonia l'anno* 1633. Il y en a un tirage postérieur avec *In Colonia l'anno* 1634, et au-dessous de PARTE PRIMA, les mots : *Con l'aggiunte fattevi dall' Autore.* Cf. n° 169.

Ce titre, réduit à 0,132 de largeur, a été copié pour des ouvrages de Grenaille. La partie de la planche qui avait reçu un titre a été enlevée, et on a tiré en mettant à l'intérieur du cuivre, ainsi réduit à l'état de cadre, une plus petite planche ; sur celle-ci : L'HONNESTE — FILLE — *Où dans le* — PREMIER LIVRE — *il est traitté de l'Esprit — des Filles — Par* FRANÇOIS DE GRENAILLE — *Sieur de Chatonnieres.* En bas, l'adresse *In Colonia* est remplacée par : A PARIS — *Chez Antoine de Sommaville & — Toussaint Quinet au Palais.* Cette partie est dédiée à la duchesse de Rohan ; in-4° de 386 pages. Grenaille aimait beaucoup ce frontispice, car, pour un autre de ses livres, la copie faite pour lui a été recopiée en contre-partie, c'est-à-dire avec la tête de l'ange tournée vers la gauche comme dans l'original. Le titre est : L'HONNESTE — FILLE — DEDIÉE A — MADAMOISELLE — PREMIERE PARTIE — *Par le Sieur de* GRENAILLE. Sur le petit

cartel du bas : *A Paris — Chez Jean Paslé, ruë Sainct — Iacques à la Pomme d'Or vis à vis — Sainct Severin.* 1640. *Avec Privil. du Roy. — Avec aprobation des Docteurs.* (H. 0,188, L. 0,138). C'est un ouvrage différent du précédent. Pour la seconde partie de ce second ouvrage on a réemployé la première copie ; dans le grand cartel : L'HONNESTE — FILLE — IIe PARTIE. — PAR *le* S^r^ DE GRENAILLE — M.DC.XL et, dans le petit cartouche, la même adresse de Sommaville.

298. Frontispice du Recueil des Nouvelles Lettres de M. de Balzac. Paris, J. Camusat, 1637, in-8°. — Minerve est appuyée sur un piédestal posé au milieu de l'estampe et sur lequel on lit : RECVEIL — DE — NOVVELLES — LETTRES — DE — MONSIEVR — DE — BALZAC. Au bas : *C. Mellan G. — inu. et f.* Des deux côtés d'une plaque appuyée contre ce piédestal : A PARIS — *Chez* IEAN CAMVSAT, — *ruë Sainct Iacques, à — la Toyson d'Or.* — M.DC.XXXVII. A gauche du piédestal, un enfant nu, tenant une couronne et ayant à ses pieds d'autres couronnes et une trompette.

1er état. — Avant la lettre (Paignon-Dijonval).

H. 0,155, L. 0,102.

299. Minerve conduisant le petit Dauphin et lui montrant un piédestal sur lequel on lit: DE — L'INST — RVCTION — DE — MONSEIG — NEVR LE — DAVPHIN. Sur le côté de cette sorte de pupitre : *C. Mellan G. — inuen. et s.* Sur une palette à terre: *Auec priuilege du Roy.* Au bas : *A paris Chez* SEBASTIEN CRAMOISI, *Imprimeur ordinaire du Roy, ruë St Iacques aux Cigognes.* 1640.

H. 0,202, L. 0,138.

1er état. Avec le seul nom de Mellan. — Le Cabinet des Estampes en possède aussi une épreuve d'essai très-curieuse et loin encore d'être terminée.

300. Saint Bernard agenouille sur les marches d'un autel ; la Vierge lui apparaît dans un nuage, tenant sur ses genoux l'Enfant Jésus, que deux petits anges adorent. Deux autres petits anges, debout à gauche devant l'autel, tiennent ouvert un livre sur la feuille droite duquel on lit : DIVI — BERNARDI — ABBATIS — CLARÆVALLIS — OPERVM — *Tomus I.* Au bas, en une ligne, coupée au milieu par les armes du roi : PARISIIS ANNO MDCXL E TYPOGRAPHIA REGIA. D'après Stella.

1er état. Avant toute lettre.

301. Titre de l'Imitation de Jésus-Christ. Un chrétien, méprisant les attributs de la guerre, de la royauté et de la richesse qui sortent d'une corne d'abondance posée à terre, est agenouillé à droite ; un ange, debout derrière lui, lui montre la croix du Christ que dressent à gauche trois petits anges debout ; quatre autres petits anges, volant en l'air, soutiennent les bras de la croix, et deux autres, aussi volants, tiennent étendu devant elle et à moitié de sa hauteur le linge de la Véronique, sur lequel, au-dessous de l'empreinte figurée de la tête, on lit : DE IMITATIONE — CHRISTI — *Libri IV.* Dans le ciel, à droite, de petits anges assis sur des nuages tiennent tous les instruments de la passion. Au bas : PARISIIS ANNO MDCXL E TYPOGRAPHIA REGIA. Au milieu de cette inscription, les armes de France et de Navarre. D'après Poussin.

1er état. Avant toute lettre.

H. 0,305, L. 0,206.

302. Titre de l'Introduction à la Vie dévote. Dans un paysage montagneux, une femme, tournée à droite,

est agenouillée et à demi-accroupie sur ses talons; elle étend les bras et a la tête levée vers quatre jeunes anges qui lui montrent une large clarté qui descend du ciel. Sur un rocher à droite: INTRODVCTION — A LA VIE DEVOTE — DV BIEN HEVREVX — FRANÇOIS DE SALES — EVESQUE DE GENEVE. En bas, dans un cartouche central, encadré lui-même dans une bordure carrée qui entoure toute l'estampe: A PARIS MDCXLI — DE LIMPRIMERIE ROYALE DV LOVVRE. D'après Stella.

1er état. Avant toute lettre; la Bibliothèque a une épreuve avant la bordure, qui fait, au bas de la planche, le cadre destiné au cartel de l'inscription.

H. 0,312, L. 0,205.

303. Apollon, nu, debout à droite et tenant sa lyre du bras gauche, va mettre une couronne de laurier sur la tête de Virgile debout à sa gauche, entouré d'une longue robe et tenant un livre sur son genou. Un amour, qui vole, porte une serpe et une flûte de Pan, en même temps qu'un écusson sur lequel: PVBLII — VIRGILII — MARONIS — OPERA. Au milieu du bas, la guirlande de laurier qui encadre la gravure s'interrompt pour faire place à un cartel avec ces mots: PARISIIS — E TYPOGRAPHIA REGIA. ANNO MDCXLI. Sans le nom de Mellan ni celui du Poussin.

1er état. Avant toute lettre.

H. 0,365, L. 0,235.

304. La Religion, debout, ayant la croix dans son bras droit replié et la main gauche appuyée sur une tablette sur laquelle on lit: LES — PRINCIPAVX POINCTS — DE LA FOY CATHOLIQVE — DEFENDVS — CONTRE LESCRIT

ADRESSE AV ROY — PAR LES MINISTRES DE CHARENTON — PAR MONSEIGNEVR — LEMINENTISSIME CARDINAL — DVC DE RICHELIEV. Au-dessous, toujours sur la même table de pierre et sur un second cartouche : A PARIS DE LIMPRIMERIE — ROYALE DV LOVVRE MDCXLII. et au-dessous : *Mellan in. et s.* La Religion a, derrière elle, un autel chargé du flambeau à sept branches et d'un encensoir. A gauche, une table plus basse supporte un vase, les clefs de saint Pierre et la tiare papale. Le fonds est formé par un rideau.

1er état. Sans le titre, mais avec le nom : *Mellan in. et s.*

H. 0,303, L. 0,247.

Copie en contre-partie, c'est-à-dire que la Religion y a sa main droite sur la table de pierre et tient la croix dans le bras gauche. Au bas de la table de pierre : *C. Mellan in.* Il y a de plus, au fonds, un rideau entre le trait carré et le côté de l'autel sur lequel est l'encensoir et celui devant lequel est la table. H. 0,284, L. 0,230. — L'ouvrage de Richelieu avait paru une première fois en 1629.

305. La Muse de la Poésie, debout à droite, donne à Horace le masque de la Satyre pour l'appliquer sur son visage. Un génie ailé va lui mettre sur la tête une couronne de laurier. La Muse a une lyre, le poëte un rouleau de papier, et un laurier s'élève derrière chaque figure. Au bas : QVINTI HORATII FLACCI OPERA. — PARISIIS MDCXLII — E TYPOGRAPHIA REGIA. — *N. Poussin in.* — *Mellan s.*

1er état. Avant toute lettre.

H. 0,352, L. 0,230.

306. Frontispice de la Bible. Une femme debout, la tête nue, ailée, le pied gauche posé sur un cube,

écrit sur un livre qu'elle tient sur son genou; c'est la Nouvelle Loi; l'Ancienne, debout à côté d'elle, a la tête entourée d'un voile; ses mains, couvertes de son manteau, supportent un livre sur lequel est posé un sphynx. Au-dessus de ces deux figures, qui occupent tout le bas, on voit la figure du Père Eternel vu de face, volant et les bras ouverts. Derrière lui est un grand ovale blanc d'où s'échappent des rayons qui se répandent sur tout le fonds. La planche est entourée d'une bordure carrée en feuilles de chênes, interrompue au milieu du bas par un cartel sur lequel on lit: BIBLIA SACRA — PARISIIS MDCXLII — E TYPOGRAPHIA REGIA. A gauche: *N. Poussin in.* A droite: *Mellan s.*

1er état. Avant toute lettre.

H. 0,413, L. 0,261.

307. Titre du Nouveau Testament. Un ange agenouillé, écrivant avec une flèche sur une pyramide: νόμός — ἔρωτος ἰν (sic) — τῷ ὄρει — σιῶν. Sur la base du piédestal, un bas-relief dans lequel un guerrier debout grave avec son épée quatre mots hébreux, sans doute: *Lex timoris in monte Sion.* Trois petits anges supportent en l'air une banderole sur laquelle: Η ΚΑΙΝΗ ΔΙΑΘΗΚΗ. En bas, le cube sur lequel l'ange est agenouillé porte: ΕΚ ΒΑΣΙΛΙΚΗΣ — ΤΥΠΟΓΡΑΦΑΣ — ΕΝ ΠΑΡΙΣΙΟΙΣ. αχμϐ (1642). Le nom *Mellan in. s.* est sur le côté de ce cube.

H. 0,363, L. 0,250.

1er état. Avant toute lettre. La flèche est incomplète.

2e état. Avec l'inscription grecque gravée par l'ange, les mots hébreux et le nom de Mellan.

3e état. Avant les mots: ΕΝ ΠΑΡΙΣΙΟΙΣ. αχμϐ.

4ᵉ état. Celui décrit.

Cette pièce a été copiée en petit et avec quelques différences par Abraham Bosse, comme titre de : *Le mystère de la pureté accompli en la mère de Dieu.* H. 0,161, L. 0,107. (Le Blanc, nº 156; George Duplessis, nº 74). La pièce n'est pas signée.

308. Frontispice. L'estampe présente deux sujets : à gauche, une dame et un cavalier dansant un branle en devant d'une table où sont assis des couples amoureux ; à droite, des hommes et des femmes nus faisant pénitence dans des rochers. Pour : *Les Saintes Métamorphoses. Hœc mutatio dextera Excelsi. Psal.* 76. *A Paris de l'Imprimerie et des nouveaux caracthères de Moreau.* 1643. Sans signature. Quelques endroits seulement à double taille. Douteux.

H. 0,178, L. 0,132.

309. Médaillon ovale formé d'une couronne de chêne ; au-dessus, une tête d'ange sur le cou duquel est posée une guirlande attachée à des patères d'où tombe un bout de draperie. Dans la couronne : *L'office* — DE LA VIERGE — MARIE — *mis en vers* — *avec plusieurs* — *autres prières* — *par J. Desmarests* — 1645. Sur un ruban passé dans le bas de la couronne : GM, et au bas : *A Paris* — *chez Henry* — *legras au* 3ᵉ *pilier* — *de la grande salle* — *du Palais a L couronnée.*

1ᵉʳ état. Avant la lettre (Paignon-Dijonval).

H. 0,105, L. 0,060.

310. David, assis et le coude appuyé sur un piédestal sur lequel on voit en bas-relief Saül se précipitant sur son épée, avec la légende : *Quomodo ceciderunt fortes.* Ce piédestal porte sa couronne, et

l'on aperçoit sa harpe derrière. Un page porte son sceptre. En haut, un cartel sur lequel on lit : L'HISTOIRE — SAINTE — LES ROYS — *tome troisième* — PAR LE PERE — NICOLAS TALON — *de la compagnie de Iesus.* Au bas de la droite : *C. Mellan in. et s.* Au bas ; *A Paris chez Sebastien Cramoisy imprimeur du Roy et de la Reyne Regente et — Gabriel Cramoisy, ruë St Iacques aux Cigognes* 1645. *Avec privilege du Roy.*

1er état. Avec le cartel blanc, les deux dernières lignes indiquées.

2e état. Quelques différences avec l'inscription définitive ; on y lit : HISTOIRE SAINTE — DES ROYS. *De la compagnie de Iesus* est en petites capitales. L'adresse de Cramoisy n'est pas encore mise.

3e état. Celui décrit.

H. 0,196, L. 0,140.

311. Le cardinal de Richelieu, à genoux, présentant à l'Enfant Jésus et à la Vierge, assise au milieu des nuages et entourée de têtes de chérubins, un livre ouvert sur la feuille droite duquel on lit : LA — PERFECTION — DV — CHRESTIEN.

1er état. Avant toute lettre.

2e état. Avec le nom : *CMellan in. et f. s.* au bas de la droite.

3e état. Avec l'inscription du livre.

4e état. Avec, en plus, l'adresse du libraire : *A Paris, chez Antoine Vitré, Imprimeur du Roy et du Clergé.*

5e état. Avec la date 1646 à la suite de cette adresse.

6e état. Avec la date 1647.

H. 0,150, L. 0,081.

Il y en a, pour un in-12, une petite copie d'un faire sec et cassant ; les têtes de Chérubins ne sont pas plus nombreuses, mais elles paraissent l'être, parce qu'elles sont plus accusées.

Il y a sur le titre du livre : LA — PERFEC — TION DU — CHRES — TIEN et au bas : *A Paris, Chez Anthoine Vitré — Imprimeur du Roy et du Clergé.*

312. Saint Antoine visitant saint Paul premier ermite. Ils sont tous deux assis ; l'un est nu et porte une ceinture de joncs. On lit au haut : LES VIES — DES SS PERES — DES — DESERTS. Au bas : *CMellan in. et f.*

H. 0,227, L. 0,163.

« Titre de livre des SS. P.P. du Désert, je crois de M. Arnaud d'Andilly, chez Le Petit, 1647. » *Mar.*

313. Des deux côtés d'un autel antique qui s'élève au milieu de l'estampe, on voit debout à gauche la Muse de la Religion en longue robe, couronnée de lauriers, relevant d'une main sa robe et tenant de l'autre une petite lyre dans laquelle est passée une croix. A droite, une renommée ailée tient une trompette droite dont le drapeau est semé de fleurs-de-lis ; de l'autre main, elle s'appuie sur un globe aux armes de France qu'elle pose sur le bord de l'autel. Un cube posé sur l'autel et décoré des lettres FC et AA en monogramme (Fabio Chigi et Alexandre) supporte les armes du pape, au-dessus desquelles deux petits anges nus soutiennent la couronne. Sur le devant de l'autel circulaire on lit : PHILOMATHI — MVSÆ — IVVENILES. — EDITIO NOVISSIMA — PRIORIBVS AVCTIOR — ET EMENDATOR. — M.DC.LVI. et sur la base : PARISIIS — E TYPOGRAPHIA REGIA.

La dédicace à l'auteur, fils de Marius Chigi et neveu de Flavio Chigi, qui est le pape Alexandre VII, est faite par Guillaume de Furstemberg, chanoine de Trèves et de Munster, pour lequel Mellan a encore travaillé une autre fois. Philomathus était,

dans l'Académie de Sienne, le nom du futur pape. Dédicace datée de la veille des nones d'avril 1655. — In-folio; non signé; beau, mais mollass par parties.

314. Trois femmes nues et debout, soutenant un médaillon rond dans lequel est un portrait d'homme. Deux d'entre elles tiennent une draperie sur laquelle on lit: BALTHASAR — DE VIAS. Au bas de la planche: *CMellan in. et f.* — 1.6.5.9.

H. 0,202, L. 0,128.

1er état. Avec le nom de Mellan et la date.

2e état. Avec, de plus, le nom de Balthasar de Vias, mais avec le médaillon entièrement blanc.

3e état. Celui décrit.

« Se trouve à la tête du livre intitulé: Balth. de Vias Massiliensis Charitum libri III, Paris, 1660, 4°. C'est un recueil de poësies latines sur différents sujets; il est dédié à M. de Montmort, grand protecteur de Mellan; ce fut aussi ce magistrat qui prit soin de l'édition; le portrait de l'auteur ne pouvoit donc être gravé que par Mellan. » *Mar.*

—

TITRES NON DATÉS.

315. Titre où l'on voit un ange gravant avec une flèche, sur une pierre, à l'intérieur d'un cœur, les mots: *LEX — AMORIS — IN — MONTE — SION,* et un guerrier à droite, gravant avec la pointe de son poignard: *LEX — TIMORIS — IN — MONTE — SINAI.* Au-dessus de celui-ci, des foudres, des éclairs et la trompette divine; des langues de feu tombent au-dessus de l'autre ange. Au bas, sur une pierre: *sup. pm. — Cl. Mellan G. inuen et sculp. — Romæ.*

H. 0,262, L. 0,190.

Pour une Bible ou un Nouveau Testament.

316. Femme entièrement drapée et voilée, debout près d'un autel dont l'angle est formé d'une tête de bélier; elle y pose une couronne, et une harpe y est appuyée. La femme a sous ses pieds des branches d'épines, et semble regarder le ciel. *C. Mellan G. in. et s.* Quoique presque partout à une seule taille, la planche est d'un goût de gravure approchant de l'eau-forte qui est assez peu commun chez Mellan.

Sans doute pour un Psautier.

H. 0,113, L. 0,063.

317. Titre où on lit: *De Sancti Spiritus adventa oratio.* Au-dessus, le portrait d'*Ant. Barberin.* d'après le Dominiquin. (Avant 1630).

Voyez la Notice de Mariette.

318. Un ange debout sur des nuages, et tenant une banderole sur laquelle on lit: *Prières et Instructions chrétiennes.*

H. 0,129, L. 0,074.

1er état. Avant la lettre.

La même planche; elle a été diminuée et la banderole élargie. On y lit ces mots : *Le Cantique des Cantiques.* (Paignon-Dijonval).

319. Deux petits anges nus et ailés, assis à terre. L'un a sa main posée sur les armes du pape, et l'autre sur celles de France. Ils soutiennent de l'autre main deux palmes formant un ovale couronné d'une tête de chérubin, avec l'inscription : SIT — NOMEN — DOMINI — BENEDIC — TVM. En haut, à droite: IHS — MA. Au bas, à gauche: *CM in.*

H. 0,124, L. 0,072.

1er état. Avant les mots: *Sit nomen*, etc.

320. Le cardinal de Richelieu vu jusqu'aux genoux, tourné à gauche et assis à une table sur laquelle il écrit. Deux petits génies soutiennent au-dessus de sa tête une couronne de lauriers. Au fonds un rideau, et à gauche, au-dessus d'une balustrade à jour, on voit la digue de la Rochelle. La signature *C. Mellan G. F.* est sur un papier retenu par l'écritoire. La feuille droite du livre, ouvert et appuyé contre un crucifix, porte le titre : *Traitté — pour conuertir — ceux qui se sont — separez — de L'eglise.* Au bas ; LE GRAND ARMAND CAR. DVC DE RICHELIEV.

H. 0,332, L. 0,235.

1er état. Avant le titre sur le livre.

321. Saint Augustin agenouillé et ouvrant les bras. Sur un rayon qui part de sa tête, on lit les mots : *ô aymer ô mourir.* Une pierre porte le titre : LES — SOLILOQVES — DE — S. AVGVSTIN. Sur deux autres pierres : A PARIS — *chez Iean Camusat — auec priuilege — du Roy.* et : *C. Mellan in. et s.*

H. 0,108, L. 0,064.

1er état. Avant le privilége du Roy (Paignon-Dijonval).

2e état. Celui décrit.

3e état. A PARIS — *Chez la Veuue I. Camusat — Et Pierre le Petit, ruë — S. Iacques, à la Toyson — d'Or.* A côté, dans le coin à gauche : *Auec Priuil. du Roy.*

322. Saint Augustin assis et tenant un livre ouvert sur lequel on lit : *Les — Confessions — de — Sainct* — AVGVSTIN = *traduites — Par le R. P. — de — Ceriziers de la — Cõpagnie — de* IESVS. Sur un rayon qui part de sa tête se lisent les mots : *Prens et lis.* Au bas de la gauche : *Mellan G. in. et s.* et de la droite : A PARIS — *Chez* IEAN CAMVSAT — *Auec priuilege du Roy.*

H. 0,107, L. 0,061.

1er état. Avant toute lettre.

2e état. Avec le nom de Mellan (Paignon-Dijonval).

3e état. Celui décrit.

4e état. Le nom de Jean Camusat est remplacé par *la veuve I. Camusat.*

5e état. Ce qui se trouve sur la feuille droite du livre est ainsi conçu : *traduites — par le Sr — Cerisiers — Aumosnier — du — Roy.* Au bas de la droite : A PARIS — *Chez la ueuue I. Camusat, — et P. le Petit ruë S. Iaques — Auec Priuilege du Roy.*

323. Titre de livre, gravé en Italie par Mellan, où sont représentés deux fleuves appuyés sur leurs urnes et assis des deux côtés d'un rocher; de l'invention et du dessin de Lanfranc. Sur le rocher : VITA — DI S. EMIDDIO — MARTIRE — PRIMO VESCOVO — D'ASCOLI — *descritta dal — Signr Marcello Giouanetti.* Au bas de la planche à gauche : *J. Lanfr. in. sup. pm.* Sur les urnes des deux fleuves, les mots : *Tebro* et *Tronto.*

Pièce à l'eau-forte, très-curieuse et d'une pointe très-libre et très-ferme , mais où l'on reconnaît bien le goût de Mellan. L'épreuve de la Bibliothèque est incomplète au bas de la droite, où devait être le nom. Très-rare.

H. 0,178, L. 0,132.

324. La Vérité presque nue , tenant de la main droite une torche allumée. Elle est debout sur un piédestal renversé portant l'inscription : LA VÉRITÉ DES FABLES — *ov* — L'HISTOIRE DES DIEVX — *de l'Antiquité.* Sur le premier plan , les débris d'une statue de femme. Au bas à gauche : *Mellan in.*

H. 0,155, L. 0,095.

1er état. Avant le titre sur le piédestal.

« Je ne la crois en effet que de son dessein et gravée par ses élèves sous sa conduite. » *Mar.*

325. Minerve debout derrière un piédestal carré qui occupe le milieu de l'estampe et sur lequel elle a les bras appuyés. Elle a sa lance et son casque. Son bouclier à tête de Méduse est appuyé à droite contre le piédestal. A gauche, un enfant, nu et debout, tient deux couronnes; d'autres couronnes, des palmes et une trompette sont à ses pieds. Une petite tablette de pierre est appuyée contre la face du piédestal, sur lequel on lit: *C. Mellan G. inu. et s.* A double taille.

H. 0,156, L. 0,102.

326. Deux femmes debout, l'une tenant un caducée, l'autre une lyre, supportent au-dessus de leur tête et d'une seule main, celle de gauche le médaillon de MARCVS TVLLIVS CICERO, celle de droite celui de PVBLIVS VIRGILIVS MARO. Un enfant, placé entre ces deux médaillons, tient le haut d'une draperie sur laquelle on lit: VINCENTII — GVINISII — LVCENSIS — E SOCIETATE — IESV — ALLOCVTIONES — GYMNASTICAE. Deux enfants, qui tiennent le bas de la draperie, sont assis sur un cartel représentant un empereur romain parlant à ses soldats, avec les mots ALLOCVTIO TRAIANI. Sous les pieds d'une des femmes: *S. Vouet P. in.*, sous ceux de l'autre: *C. Mellan Gal. F.* Tout au bas: *Romæ Apud — Francis. Corbellettum.* A double taille dans les ombres.

H. 0,143, L. 0,094.

1er état. Non-seulement avant toute lettre, même le nom de Mellan, mais avant le bas-relief du bas et le fonds pointillé des deux médaillons d'en haut.

327. Apollon, couronné de laurier et entouré d'une

large draperie, est assis sur une pierre carrée, en avant d'un rocher. Il tient sa lyre sur son genou, et de la main gauche une draperie étroite sur laquelle on lit : LES — AMOVRS — DE — TRISTAN. A gauche, un amour, appuyé sur son arc, considère cette inscription. Sous ses pieds : *C. Mellan G. inuen. et sculp.*

H. 0,173, L. 0,141.

1er état. Avant le titre du livre sur la draperie.

2e état. Celui décrit.

3e état. Le titre des amours de Tristan est remplacé par : LES — OEVVRES — DE Mr DE — VOITVRE.



328. Titre de Dassoucy. Deux satyres appuyés l'un contre l'autre et tournés à gauche. L'un, assis sur la boule du monde, porte sa jambe contre le tronc d'un arbre pour soutenir, avec son sabot, le bas d'une draperie sur laquelle on lit : SIC SE — RIDENDVM — DAT DERIS — ORIBVS — ORBIS. Ils regardent et montrent cette inscription en riant. Au fonds, à droite, un rocher. Au bas de ce même côté : *Mellan in. et f.*

Cette planche, qui a de hauteur 0,207 et de l'argeur 0,154, est un premier état, très-différent par parties, de celui qui lui a succédé et que nous allons décrire. Dans celui-ci, la partie gravée est augmentée en haut et à gauche, de manière à donner en tout une hauteur de 0,231 sur 0,186 de largeur. Les différences sont innombrables. A gauche de l'arbre, se voient à terre un enfant, des raisins à une vigne attachée à l'arbre, et un homme debout dont on ne voit que la tête et les bras. La tête avec des moustaches paraît un portrait ; elle regarde en riant le spectateur, en même temps que le bras lui indique le linge posé contre l'arbre sur lequel on voit, en haut, un âne ailé tourné vers la droite ; au-dessous, un autre âne foulant aux pieds et couvrant d'ordures des livres, la trompette de Clio, une palette et des instruments de mathémathiques, et, au bas,

un âne couché à terre et vu de dos. A droite, le graveur a ajouté derrière le satyre une femme nue qui arrive et qui rit. Les modifications de détail sont énormes; derrière l'arbre on voit à sa droite des arbres, au lieu d'un fonds de tailles unies, et à sa gauche d'autres arbres, en avant desquels une danse d'un satyre et de trois nymphes. Le graveur a aussi ajouté des raisins à trois endroits et a changé toute la montagne. L'inscription : *Sic se ridendum*, etc., est transportée sur une banderole posée sur la boule du monde. On voit aussi au pied de l'arbre les lettres *C. P. R.* — Nous ferons remarquer que Bénard, dans le catalogue Paignon-Dijonval, indique comme le second état celui que nous donnons comme le premier; un examen attentif de ces deux pièces ne m'a pas permis d'hésiter, et je crois que quiconque les regardera avec attention ne pourra pas être d'un autre avis.

Copie du 1er état. Signée : *Iac. picart — fecit.* Et au bas, d'une écriture du temps : *Frontispice d'un Recueil des Œuvres burlesques de Scaron* 1648. H. 0,204, L. 0,151.

A une édition in-12 des Nouvelles œuvres tragi-comiques de Scarron, Amsterdam, chez Abraham Wolfgang, 1668, in-12, on a copié comme frontispice ces satyres de Mellan, sans la figure de l'homme. Pièce anonyme. H. 0,118, L. 0,070.

329. Un bouclier sexagone, aux côtés duquel on aperçoit des rubans. Sur un cartel posé au milieu du bouclier on lit : LA DEFFENSE DV — CHEF DE L'ORDRE — DV S ESPRIT. Le champ du bouclier offre encore — en haut, le Saint-Esprit, des fleurs-de-lis et des langues de feu, — au bas, une croix de Lorraine, posée sur une guirlande. Sans nom de graveur. — Cf. n° 351.

H. de la planche 0,165, L. 0,137.

330. Louis XIV jeune, en robe royale, assis et tourné à gauche. Il tient la balance et le sceptre, et soutient de la main gauche un livre ouvert sur lequel

on lit : CODE — LOVIS — XIV, et sur l'autre feuillet : *Premiere — partie.* Ce livre est appuyé sur un lion posé sur une base très-peu élevée ; on y lit : IVSTITIAS IVDICABO — *Ps.* 74. 3. Plus bas à droite : *C. Mellan in. et sc.*

H. 0,200, L. 0,135.

2e état. Avec la date 1667 ; la tête est vieillie.

VIGNETTES.

« La Trinité. Des premières manières. Petite pièce en travers servant de marque à un libraire nommé Meturas. » *Mar.*

331-340. Dix planches pour : *l'Argenis de Jean Barclay, traduction nouvelle, enrichie de figures. Paris, chez Nicolas Buon.* MDCXXIII. (in-8° de 1082 pages).

331. (1). Archombrote sauvant le roi Méléandre dont le carrosse était entraîné dans un lac par ses chevaux emportés. Au bas : *C. Mellan fe.*

Vignette pour le chap. 2 du livre 2 de l'Argenis (p. 189, éd. de 1624).

H. 0,148, L. 0,087.

332. (2). Le roi Méléandre, debout devant une table, joue aux dés avec la princesse Argenis assise de l'autre côté de la table ; le roi charge Eristène d'acheter le bracelet qu'il vient de faire semblant de jouer avec la reine. Signé *CMe.*

Vignette pour le 6e chap. du 2e livre de l'Argenis, p. 232 de l'éd. de 1624.

H. 0,148, L. 0,090.

333. (3). Le roi Méléandre, dans sa barque royale et entouré d'autres embarcations, s'avance vers le rivage pour aller trouver le roi Radirobanes. Signé : *C. Mellan.*

Pour le chapitre 20 du livre 2 de l'Argenis (p. 359 de l'éd. de 1624).

H. 0,151, L. 0,091.

334. (4). Archombrote plonge un poignard dans le flanc de Lycogine renversé de cheval comme lui. Un peu plus au fonds, l'engagement de toute la cavalerie. Signé : *C. Mellan f.*

Pour le 1er chap. du livre 3, p. 393 de l'éd. de 1624.

H. 0,151, L. 0,091.

335. (5). Une princesse, probablement Argenis, à laquelle un homme parait montrer des tableaux qui sont à terre. Sur le devant, deux hommes causant entre eux. Au-delà de la balustrade de la terrasse, on aperçoit une grande étendue de pays. Signé : *C. Mellan f.* Vignette mise au chap. 7 du livre 3 de l'Argenis (p. 468 de l'éd. de 1624).

H. 0,147, L. 0,089.

336. (6). Dans le fonds un prêtre parle à Arsidas nouvellement débarqué, et plus loin ce dernier se purifie à une fontaine. Plus en avant, le même Arsidas, revêtu d'une robe et d'une couronne, est agenouillé devant une statue de la Fortune ; tout-à-fait sur le premier plan, un prêtre égorge une victime sur un autel. Signé : *C. Mellan f.*

Pour le chap. 7 du 4e livre de l'Argenis (p. 688 de l'éd. de 1624).

H. 0,146, L. 0,092.

337. (7). Poliarque, debout dans un bateau et tenant une branche d'olivier, va débarquer sur la plage où les soldats de la reine Hyanisbé vont le recevoir. Signé : *C. M.* Vignette pour le chap. 18 du livre 4 de l'Argenis (p. 777 de l'éd. de 1624).

H. 0,150, L. 0,092.

338. (8). Combat où figurent des éléphants. Vignette pour le chapitre 21 du livre 4 de l'Argenis (p. 821 de l'éd. de 1624). Signé : *CM.*

H. 0,150, L. 0,094.

339. (9). Gobrias, arrivé en Sicile, salue le roi Méléandre et en même temps la princesse Argenis. Dans le fonds, un sacrifice sur le bord de la mer. Signé : *CMe.* Vignette pour le chap. 4 du livre 5 de l'Argenis (p. 895 de l'éd. de 1624).

H. 0,149, L. 0,090.

340. (10). Pendant que le roi Méléandre lit la lettre de Hyanisbé, la princesse Argenis se jette au cou d'Archombrote qu'elle vient de découvrir pour être son frère. Pendant ce temps, Poliarque, suivi de soldats, voit cette scène sans la comprendre, et de jalousie porte la main à son épée. Signé : *C. Me.* Vignette pour le chap. 18 du livre 5 de l'Argenis (p. 1049 de l'éd. de 1624).

H. 0,148, L. 0,092.

« Ces planches ont été gravées par Mellan sur des desseins de Frédéric Brentel, de Strasbourg. Il m'est passé entre les mains un volume in folio où l'on avoit rassemblé une collection de desseins de ce maistre, parmi lesquels étoit le dessein de la planche où est représenté un sacrificateur qui égorge une victime sur un autel. Ce dessein étoit certainement de

Brentel et spirituellement fait. Il faut avouer que Mellan l'a beaucoup altéré et qu'on ne reconnoit guère dans ce qu'il a fait si le dessein avoit quelque mérite; aussi étoit-il pour lors bien petit garçon. » *Mar.*

341. Deux abeilles sont attachées au joug d'une charrue que conduit une troisième abeille; allusion aux armes des Barberini; se trouve dans les poésies du pape Urbain VIII, membre de cette famille (voir nos 238 et 296). On lit en haut: EX VETERI GEMMA, et en bas les deux vers:

Supremū Regimen, cultæ sata iugera terræ,
Mellis opus, tria sic tres potiora notant.

La présence de cette planche dans un volume où se trouvent un titre et un portrait de la main de Mellan, la conformité de travail, la manière dont, comme dans les deux autres cas, il a mis l'estampe comme sur un papier dont les bords se relèvent, ne permettent pas de ne pas la donner à Mellan, toute anonyme qu'elle soit.

H. 0,182, L. 0,120.

342. Cep de vigne chargé de raisins. On lit au haut sur une banderole auprès de rayons venant du soleil: VIDENDO MATVRAT. Au bas: *CM* — 1677.

H. de la planche 0,125, L. 0,083.

343. Une colombe couronnée et montant au ciel sur un cercle rayonnant. Elle est tournée à droite. Au fonds, les rayons du soleil, et au bas sur une banderole: *Una est columba mea.* — *CM.*

H. de la planche 0,111, L. 0,081.

344. Un trophée d'armes avec des lauriers, un casque, une cuirasse, un caducée, un trident, des livres, des épis de blé. Sur un bouclier, un léopard vomissant des flammes; sur une table de pierre, un

coq. Sur la traverse qui réunit les tuyaux d'une flûte de Pan : *M. in.* Au-dessous de la gravure, en caractères d'imprimerie, avec des ligatures que nous ne pouvons reproduire, ces deux inscriptions; la première est en grec ancien, la seconde en grec moderne :

Βούλου τὰς εἰκόνας, τῆς ἀρετῆς ὑπόμνημα μᾶλλον
ἢ του σωματος καταλιπεῖν.

(*Choisis de laisser une image qui soit un monument de la vertu plus que du corps*).

Πρὸς την τιμίαν μου μητέρα.

Κυράμου δὲ μοδ' βόλεσεν ἀκόμι νὰ γυρισω
Εἰς την πατρίδα, νὰ σὲ εἰδῶ καὶ νὰ σὲ προσκυνήσω.
Χαίρου μὲ την εἰκόναμιν κ'ἤξευρε πῶς μὲ σένα
Εἶν'ἡ καρδίαμου πάντοτε, καὶ τὸ κορμὶ στὰ ξένα.

A ma vénérée mère.

Madame, il ne m'est pas permis de retourner encore
Dans la patrie pour vous voir et vous embrasser.
Réjouissez-vous! avec le portrait je me retrouve pour ainsi dire avec vous.
Mon cœur est partout et le corps est à l'étranger.

In effigiem LEONARDI PHILARAS.

Nobilis hinc vitam fausto dedit omine tellus
Attica; doctrinam Roma secunda parens.
Quem, varias postquam placuit cognoscere gentes,
Grata suo retinet Gallia nostra sinu.

H. 0,406, L. 0,475.

2e état. On y voit de même l'inscription Βούλου, etc., mais la suite est toute différente. Voici ce qu'on y lit :

LEONARDUS PHILARAS

ATHENIS NATVS, ΤΩΝ ΕΥΠΑΤΡΙΔΩΝ, ROMÆ EDVCATVS, ΤΩΝ —ΦΙΛΟΣΟΦΩΝ, PARISIIS OCCVPATVS, ΤΩΝ ΠΟΛΙΤΙΚΩΝ, PVERITIAM — IN GRECIA CVM CARIS PARENTIBVS, IVVENTVTEM

IN ITALIA — LITERARVM STVDIIS INCVMBENS, VIRILIS ÆTATIS PARTEM IN — GALLIA PVBLICIS REBVS OPERAM NAVANS EXEGIT. NOBILI PATRIÆ — LIBERTATIS DESIDERIO ACCENSVS, PLVRES ANNOS INTER — CHRISTIANÆ MILITIÆ MILITES, APVD CAROLVM NIVERNENSIVM — DVCEM TRADVXIT, MISSVSQUE AB EO MAGNIS DE REBVS AD — GREGORIUM XV ET VRBANVM VIII ROMANOS PONTIFICES, — PLVRIMVM EAMDEM MILITIAM SVIS OFFICIIS IVVIT. — NVNC PRO SERENISSIMO DVCE PARMENSI IN AVLA RESIDENS ORATOR, — LVDOVICO IVSTO APPRIME NOTVS, CARDINALI RICHELIO, — CETERISQVE REGNI PROCERIBVS OB EXIMIAS VIRTVTES CARISSIMVS — HONORATE VITAM DEGIT. VIR VERE ILLVSTRIS, ET AD PRISCAM ILLAM SVORVM GLORIAM ADSPIRANS.

3e état. La planche tirée seule.

345. Tête de page. Tête d'enfant ailé, tenant dans ses lèvres le haut d'une sorte de pavillon d'étoffe, dont les bouts sont portés aux extrémités par des enfants terminés en rinceaux.

H. de la partie gravée 0,035, L. 0,135.

346. Tête de page. Deux enfants nus et portant l'un une palme, l'autre une branche de laurier, supportent la couronne fermée au-dessus des armes de France et de Navarre. Sur un ruban, dont les bouts sont portés à droite et à gauche par un oiseau : *CM inu.*

H. de la partie gravée 0,035, L. 0,145.

347. Trois enfants volant en l'air ; deux portent le chapeau de cardinal, et le troisième tient une banderole avec les mots : POVR LE GRAND ARMAND. Plus loin : *C. M. in.*

H. 0,056, L. 0,126.

348. Tête de page. Une tête de femme, les yeux baissés et les cheveux épars ; il en sort des rinceaux

sur l'extrémité desquels se trouve de chaque côté un perroquet.

H. de la partie gravée 0,035, L. 0,145.

349. Tête de page. Une tête de bélier supporte une draperie qui va de chaque côté se suspendre à une patère. Anonyme. (Voir aux additions).

H. de la partie gravée 0,045, L. 0,150.

350. Cul-de-lampe. Tête de femme avec des perles aux oreilles et portant une corbeille pleine de fleurs et de fruits. Deux dauphins qui s'entrelacent viennent lui mordre les deux seins. Signé : *GM.*

H. 0,078, L. 0,087.

351. Deux figures de femmes ailées et le corps terminé en rinceaux, supportent un cartel de pierre sur lequel on voit sculptée une renommée sonnant de la trompette et portant un bouclier aux armes de France. Sur le cordon d'une croix du Saint-Esprit que ces deux femmes portent aussi : *Mellan in.*

H. 0,093, L. 0,120.

Sans doute pour le même livre que le n° 329.

352-371. Un alphabet de grandes lettres historiées, destiné aux impressions du Louvre, comme les vignettes nos 345-350; il y manque les lettres U, X, Y, Z. On verra que pour chacune Mellan a choisi un sujet dont chaque lettre commence le nom. Toutes sont sans nom et ont de 0,50 à 0,55, en carré. Peu importantes.

352. A. Une ancre. *Anchora.*

353. B. Un bœuf tourné à gauche. *Bos.*

354. B. Un petit Bacchus assis sur un tonneau. *Bacchus.*

355. C. Un caducée. *Caduceus.*

356. D. Deux dauphins. *Delphini.*

357. E. Un serpent qui se mord la queue. *Eternitas.*

358. F. Une bannière de France ancienne. *Francia.*

359. G. Trois lis sur leur tige. Soit *Gallia*, soit plutôt *Gloria liliorum.*

360. H. Un agneau pascal couché sur un autel. *Hostia.*

361. I. Florent Le Comte se trompe en indiquant pour cette lettre une Renommée. C'est un Icare volant en l'air. *Icarus.*

362. L. N'a pas d'encadrement. Une Victoire. Peut-être *Laus;* plutôt *Laurigera.*

363. M. La mer calme. *Mare.*

364. N. Une Cybèle. *Natura.*

365. O. Un œil. *Oculus.*

366. P. Pèlerin assis, tenant un bâton et une écuelle. *Peregrinus.*

367. Q. Une rose tournante.

368. Q. Un perroquet; n'a pas d'encadrement. Je ne trouve rien pour ces deux lettres; peut-être Mellan a-t-il été embarrassé et s'est-il, pour elles, départi de son projet de faire concorder la lettre et le sujet.

369. S. Un soleil rayonnant. *Sol.*

370. T. Table à trois pieds. *Tripes.*

371. V. Un trophée d'armes. Peut-être *Victoriæ signum.*

PIÈCES DIVERSES.

372. L'Intelligence, la Mémoire et la Volonté.

L'Intelligence est assise à gauche; elle est représentée par un jeune homme à cheveux abondants et surmontés d'une flamme; il a une draperie autour

des cuisses et soutient sur ses genoux une tablette de pierre. Au milieu, la Volonté, également assise; elle a des ailes et une couronne à pointes; elle n'a également qu'une draperie sur les cuisses. A sa droite, un génie, celui des bonnes inspirations, les lui souffle à l'oreille à travers une trompette droite; à gauche, celui des mauvaises les lui inspire à travers une corne de bouc, à laquelle il est reconnaissable ainsi qu'à ses ailes. A droite, la Mémoire, drapée, est assise contre un piédestal sur lequel elle s'appuie. Sa tête a deux visages, l'un de femme par-devant, l'autre de vieillard qui regarde le passé. Derrière le groupe, des arbres et une colonne encore debout mais brisée, et un pan de mur en ruines. Au bas de la droite, sur une pierre : *Simon Vouët—Parisien. pinxit.* et plus bas: *Cl. Mellan Gallus sculp. Romæ* 1625. Au bas, sur un rideau, les armes de Sacchetti, d'azur à quatre bandes, et la dédicace : *Illmo D. D. Marcello* — SACCHETTIO. S. D. N. VRBANI, VIII — *Thesaurario secreto D^{no} suo Col^{mo} — Claud. Mellan.* Des deux côtés, les huit vers suivants :

Intellectus et Memoria

Ingeniū ceu flamma salit, ceu flamma coruscat
Iccirco innocuo circuit igne comas.
Tertia preteritos animæ vis respicit annos
Lapsaq. metitur sæcula, visa binceps (pour *biceps*).

Voluntas.

Cura anceps agitat mentem, suspensa voluntas
Heret, et in vario tramite nescit iter.
Quo tendat cursum? pariter torquetur utrinq.
Nescia consilij, pectore facta bicors.

Cum permissu superiorum.

H. 0,494, L. 0,368.

373. Une femme absolument nue est étendue sur un lit, le bras droit le long de son corps et le gauche relevé au-dessus de sa tête; elle a les jambes très-écartées, et entre elles un jeune enfant, couché sur le ventre, qui paraît s'avancer vers elle; un autre enfant nègre, non plus couché, mais accroupi et le corps droit, a posé sur sa propre épaule droite et soutient avec son bras la jambe gauche de la femme qu'il contribue à écarter. Il retourne la tête et semble regarder un troisième enfant, blanc et les cheveux frisés, à demi monté sur le coin du matelas recouvert de draperies, et qui lui montre une grappe de raisins. Au pied du matelas, c'est-à-dire à la droite de l'estampe, se trouve une petite glace carrée à cadre d'ébène; elle est à chevalet et placée en face de la femme. Le haut de l'estampe est occupé par un rideau en partie en avant d'un mur. Au pied du lit, mais derrière, une femme, tout entourée de draperies et qui paraît aussi de couleur noire, s'éloigne furtivement avec un doigt sur ses lèvres; elle tient de la main droite un masque noir qu'elle a ôté de sa figure. De ce côté, on aperçoit plus loin que l'artiste avait l'intention d'y mettre une statue, et plus loin encore un satyre enlevant une femme. A gauche, sur le devant, s'élève un piédestal vu en angle; sur la moitié visible de sa face on reconnaît, aux premiers traits tracés par l'artiste, qu'il s'y devait trouver la moitié de ce qui paraît avoir été destiné à devenir une armoirie, quoique dans le premier état, où cette partie est plus visible, l'ornement laisserait bien peu de place pour l'écu; cependant on voit en haut une première grande couronne héraldique à

perles, sur elle une plus petite à pointes, et au coin une petite figure d'enfant le doigt sur ses lèvres, et à côté une crosse d'abbé ou d'évêque. Sur ce piédestal est posée une souricière amorcée et ouverte. Au fond, de ce côté, par une ouverture du mur, on aperçoit deux figures traitées uniquement à l'eau-forte et très-spirituellement. L'une est une femme nue, à genoux, les bras au ciel et désespérée en voyant le Temps, reconnaissable à ses ailes et au sablier qu'il a sur la tête, emporter un enfant.

Par la présence des armes d'un ecclésiastique, il est évident que la pièce n'avait aucune intention libre et qu'elle devait être seulement allégorique. Peut-être était-elle destinée pour une thèse, et le sujet en avait-il été expliqué par le proposant à Mellan; mais, l'exécution ayant tourné d'une façon périlleuse, la planche aura été laissée là.

Cette planche très-rare n'a jamais été achevée et n'a jamais eu de signature. Les seules parties à peu près terminées sont la femme couchée, les trois enfants, la femme au masque, et le rideau. Dans un second état, on a ajouté une feuille de vigne.

H. 0,225, L. 0,340.

374. Une femme drapée, les pieds et la tête nus, assise, les jambes croisées. Elle est tournée à droite et sa tête est de face. Elle a la main gauche posée sur son genou, et le coude droit appuyé sur un grand dé de pierre. Elle est assise en avant d'un mur qui monte jusqu'en haut de l'estampe. A droite, un fonds de paysage avec un ruisseau, un pont d'une arche et une maison. Non signée.

H. 0,107, L. 0,076.

375. Un jeune paysan, les jambes nues et debout à gauche, secoue un van rempli de blé. A droite,

une vache, debout derrière une auge posée à terre, lèche son veau couché. Dans le fonds, une barrière peu élevée; un van, sur lequel est couché un chat, est accroché à cette barrière, sur un des pieux de laquelle s'est posé un coq qui chante. Sur une pierre: *C. Mellan G. F.* Encore quelques doubles tailles.

H. 0,137, L. 0,193.

Une copie en contre-partie : l'homme est à droite et la vache à gauche. *Caucé fe.* (H. 0,130, L. 0,197). Au bas :

Quant je voy cette vache en ce bel exercice,
Qui prent tant de plaisir lechant son petit veau,
Je dis en me riant, cela n'est pas nouveau,
Car envers moy la nuit ma femme en fait l'office.

376. Représentation de la Lune dans son plein. Au bas: *Phasium Lunæ Icones, quos Anno Salutis 1634 et 1635. pingebat, ac sculp. Aquis Sextijs — Claud. Mellan Gall'. præsentibus ac flagitantib'. Illustrib'. viris Gassendo, et Peyreschio.*

H. 0,208, L. 0,233.

377. Représentation de la Lune croissante. *C. Mellan G'. pin. et sc.*

H. 0,224, L. 0,131.

378. Représentation de la Lune décroissante. *Cl. Mellan Gal. ping. et sculp. — Phasis Aquis sextijs An. 1635. Octob. 7. a claro adhuc crepusculo in occasū usq.*

H. 0,223, L. 0,168.

PIÈCES D'APRÈS MELLAN.

Saint Benoît. Le saint tourné à droite et assis à une table sur laquelle il écrit; un corbeau court sur le plancher, sur lequel

on voit le tamis brisé que le saint rejoignit à la prière de sa nourrice (1). Toute cette figure du saint et les détails de la salle et de la chambre sont imités des compositions d'Albert Durer. Au fond à gauche, par une porte, saint Benoît sur un trône et entouré de religieux et de seigneurs à genoux. Au bas : S. BENEDICTE, et six vers en deux colonnes :

Plurima virtutum pandens miracula cunctis
Prophetis nomen par Benedictus habet:
Doctrinæ si quæris opes (hæc) regula prodit
Quas cœlis hauriens condidit ipse manu,
Hanc reges, Heroes, hanc pontifices supremi,
Hanc (......) assequitur virgineumque decus.

C. Mellan in.

H. 0,242, L. 0,180.

—

Le bienheureux Jean de la Croix, à genoux devant un autel et tourné à gauche. Le Christ, couronné d'épines et portant sa croix, lui apparaît dans un nuage et lui dit : *Ioannes quid vis pro laboribus*, et le saint répond : *Domine pati et contemni pro te.* Sur l'autel : *C. Mellan Gall'. inu.* Au bas : *B. Ioannes a Cruce Carmelitarum discalceatorum post. S. Theresiam—primus parens, mysticæ theologiæ sublimis doctor et scriptor,— diuinorum patiens; miraculis Clarus obdormivit in Domino* 14.— *Dec.* 1591. *ætat.* 51. *Segoviæ honorifice depositus.*

Mariette, qui a catalogué cette pièce, la donne comme étant de Bachelier et signée de lui, puisqu'il indique la signature : *Bachelier fecit.*

H. 0,135, L. 0,100.

—

Madame Anne Michelin, veuve de Gilles Goüault, — Con^{er} et ancien eschevin de Troyes, decedée le 5e *Janvier* 1680, — *agée de* 65 *ans. — Cl. Mellan del. Duflos sc.*

H. 0,245, L. 0,180.

—

(1) J'ai parlé des fausses interprétations données quelquefois à ce sujet dans un travail sur le Musée de Bruxelles. Paris, Dumoulin, 1850, in-8°, p. 16-19.

ADDITIONS.

N° 7. Grossière copie de la Judith dans la Judith de Mlle de Calages; Tolose, 1660, in-4°.

N° 53. Mariette, dans son catalogue du Pitau, indique la copie anonyme du saint Benoît comme étant de Jacques Pitau.

N° 98. C. Galle a fait une détestable imitation de la Madeleine couchée sur sa natte.

N° 112. Langot, un graveur melunois, peu connu, dont M. Eug. Grésy doit cataloguer l'œuvre, a fait une copie de l'allégorie au Saint-Sacrement.

N° 268. « La Renommée portant un tableau dans lequel est représenté la fable de Dédale et d'Icare. gr. au burin par Jean Boulanger d'après Claude Mellan. » *Mar.*

N° 304. Mariette indique une copie de la Religion signée C. Hulot.

N° 306. Titre de la Bible copié en petit par N. Auroux, pour une Bible in-8°. Lyon, J. et C. Carteron, 1682, in-8°.—En 1691, la planche d'Auroux est copiée par L. Spirinx, pour une autre édition publiée par Cl. Carteron.

N° 318. Copié par Grignon pour une Bible in-12. Paris, Fr. Coustelier, 1664. Sur la banderole: *Vetus testamentum.*

N° 349. Après ce numéro, ces quatre têtes de page. On en a attribué souvent à Mellan qui ne

sont certainement pas de lui, mais il peut avoir donné le dessin d'un certain nombre qui ne portent pas son nom.

1° Au milieu, un panier de fruits; des rinceaux, sur lesquels il est supporté, vont rejoindre des figures de femmes terminées en rinceaux, et devant lesquelles est suspendue une boule. Sur un ruban: *C. M. in.* (H. 0,057, L. 0,166).

2° Deux enfants, qui s'éloignent l'un de l'autre, supportent une guirlande de fruits qui porte au milieu sur un masque de femme: *CM. in. c.* (H. 0,055, L. 0,168).

3° Deux figures de femmes ailées, sans bras et terminées en rinceaux, sont assises des deux côtés d'un médaillon, avec les lettres A.C.G.P. en monogramme. Signé: CM. (H. 0,050, L. 0,152).

4° Les armoiries de Fouquet, avec des cornes d'abondance et des palmes sur les côtés. *CM.* (H. 0,038, L. 0,126).

« J. C. chargé de sa croix apparoissant à S. Ignace de Loyola et lui promettant de lui être favorable. Gravé par Nicolas Pitau dans le temps de son apprentissage chez Corneille Galle, d'après Claude Mellan. » *Mar.* — Je n'ai pas vu la planche de Pitau, mais ce devait être un arrangement et non une copie, car Mellan n'a pas traité ce sujet.

— « Le père Cesar de Bus offrant ses souffrances à l'enfant Jésus. gr. au burin par Jean Boulanger d'après Cl. Mellan. » *Mar.*

TABLE CHRONOLOGIQUE

DES

PIÈCES DATÉES.

Après avoir adopté pour le catalogue l'ordre méthodique, il est utile et curieux de montrer la marche du talent de l'artiste en en rétablissant la marche, les progrès et la défaillance, par une table qui présente ses œuvres dans l'ordre où elles ont été faites. Pour n'y rien laisser de douteux, je n'y ai compris que les pièces qui ont une date soit positive, soit indirecte, et, dans ce dernier cas, en l'indiquant par un point d'interrogation. Le lecteur, s'il le veut, classera les autres pièces au moyen de cette table. Mellan commence par employer les tailles croisées, les abandonne peu à peu et finit par ne plus graver qu'à une seule taille; ce sont des marques certaines de ses trois manières; pour la troisième, rien n'est plus facile que de juger si une pièce est de sa plus grande force, de son déclin ou de la défaillance de sa vieillesse, et de toutes l'on peut fixer la date à deux ans près; mais j'ai voulu ne pas laisser cette latitude d'erreur à un classement qui ne pouvait être absolu, et j'ai préféré me tenir à ce qui, ne pouvant être contesté, est par là même le guide le plus sûr pour classer les pièces demeurées en dehors de cette table.

FRANCE.

1619.

Thèse soutenue aux Mathurins. 281.

1620.

S[t] Benoît. 59.

Titre de l'Office de la Vierge. 286.

1621.

Pierre Binard. 171.

1621 ?

Nicolas Coeffeteau. 178.

1622.

Louis d'Orléans. 220.

Titre du Tacite. 287.

Titre du Traité des droits honorifiques. 288.

1623 ?

Titre du Traité des Successions. 290.

Ch. de Bouques. 174.

Ant. Despeisses. 182.

Nicolas Richelet. 226.

Ronsard et Cassandre. 229.

Jean Barclay. 167.

Vignettes pour l'Argenis. 331-340.

1623.

Les maltotiers dans un pressoir. 289.

Allégorie pieuse. *Omne genu flectatur*. 114.

Titre des *Silvæ Regiæ* 291.

ROME.

1624.

Titre du *De Bello Cyprio*. 292.

Titre de l'oraison funèbre de Virginio Cesarini. 293.

Urbain VIII d'après Vouet. 237.

1625.

Le martyre de S[te] Catherine. 96.

L'Intelligence, la Mémoire et la Volonté. 372.

Fran. Mar. Machiavelli. Douteux. Après 208.

S[t] Luc. 85.

1626.

Joseph Trullier. 236.

Virginie de Vezzo. 257.

1626 ?

Anna Maria Vaiani. 256.

Jean Dubois. 184.

1627.

Titre des poésies de M. Giovanetti. 294.

S[t] François de Paule. 74.

La Madeleine mourante. 100.

S[t] Pierre Nolasque. 90.

1629.

Buste de S[t] Eloi. 69.

Loth et ses filles. 2.

S[t] Jean-Baptiste. 80.

1630.

Titre du *Portrait de la duchesse de Mantoue*. 295.

FRANCE.

TABLE DES NOMS

CITÉS

DANS L'INTRODUCTION ET DANS LA NOTICE DE MARIETTE.

Les chiffres renvoient aux pages.

—

TABLE

DES

NOMS DES PERSONNES ET DES LIEUX

CITÉS DANS LE CATALOGUE.

Les chiffres renvoient, non aux pages, mais aux numéros des pièces. Les noms de lieux sont imprimés en italiques. Les * placés avant un article indiquent qu'il en est question dans l'article du portrait de Mellan. Les numéros suivis de *bis* et de *ter* renvoient aux articles sans numéro placés à la suite de celui indiqué.

—

Tiré à part à 100 exemplaires. — Achevé d'imprimer le 20 Septembre 1857.

ABBEVILLE. — TYP. P. BRIEZ.




GETTY CENTER LIBRARY
3 3125 00066 0270

